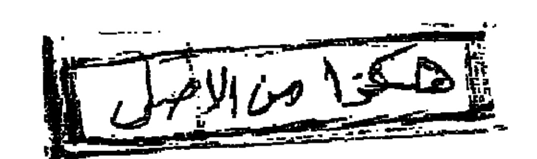


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

66302
2131

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13221 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 1er AOUT 1987

Washington face à des alliés incommodes...

La diplomatie américaine a décidément bien des difficultés en Méditerranée. Le secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Michael Armacost, a eu tout loisir de vérifier, lors des visites qu'il vient d'effectuer successivement à Ankara et à Athènes, qu'il fallait toujours compter, chez ces deux alliés incommodes, avec les susceptibilités de l'un et les sautes d'humeur de l'autre.

M. Armacost a, certes, quitté Athènes en se félicitant qu'une date assez proche — le 4 septembre — ait pu être fixée pour l'ouverture de négociations sur les bases militaires américaines en Grèce, régies par un accord qui expire fin 1988. C'est un progrès par rapport à la menace de fermer les bases, brandie il y a quelque temps par le chef du gouvernement socialiste d'Athènes, après un incident qui l'opposait aux Etats-Unis. Le bruit avait couru à Washington que M. Papandréou avait pris des contacts avec des groupes terroristes arabes, afin de mettre son pays à l'abri d'éventuels attentats. C'était exhumer une vieille suspicion américaine, dont M. Papandréou avait cru venir à bout ces dernières années en donnant des gages réels de sa volonté de coopérer dans la lutte antiterroriste. Washington a présenté ses excuses, et l'incident est clos.

Les futures négociations ne se présentent pas, pour autant, sous les meilleures auspices. A défaut d'accord, a prévenu M. Papandréou, les militaires américains auront dix-sept mois, à compter de la fin de 1988, pour plier définitivement bagage. Si l'on parvient à un accord préservant les « intérêts suprêmes » de la Grèce, ce texte devra encore emporter l'adhésion populaire, car il sera soumis à référendum. Or on imagine mal M. Papandréou s'attaquant de front à un sentiment anti-américain largement répandu dans l'opinion, comme sut le faire courageusement et victorieusement M. Felipe Gonzalez lors du référendum sur l'OTAN en Espagne, en 1986. La consultation risque d'être utilisée par le chef du gouvernement grec comme une arme électorale, à une époque où approchera le terme de son second mandat, ce qui ne peut que compliquer les négociations préalables.

L'ardeur très démonstrative avec laquelle M. Papandréou a œuvré ces dernières semaines au rapprochement avec le voisin bulgare est aussi une façon de montrer que la Grèce a les amis qu'elle se choisit. Elle a un côté provocateur, tant à l'égard de la Turquie que des Etats-Unis. Autre handicap enfin, et non des moindres, pour les futures négociations gréco-américaines : la proclamation par M. Papandréou que le statut des bases serait lié à l'obtention de garanties concernant Chypre et la mer Egée, objets de querelles permanentes avec la Turquie.

Les Etats-Unis sont d'autant moins en mesure de fournir de telles garanties que leurs relations avec Ankara traversent, elles aussi, une mauvaise passe. Le gouvernement turc a signifié à M. Armacost qu'il n'entendait pas ratifier le nouvel accord de coopération militaire et économique, qui avait l'avantage, pour les Américains, d'améliorer le statut régissant leurs installations militaires en Turquie. Ankara protestait ainsi contre la réduction de l'aide militaire que la Maison Blanche avait initialement prévu de lui accorder. Il protestait aussi contre l'activité des « lobbies » grec et arménien au Congrès.

Les Etats-Unis peuvent, certes, se reposer sur le fait qu'aucun de ces deux pays ne peut, sans leur aide, assurer sa propre défense. Le moins qu'on puisse dire est cependant que tout ne va pas pour le mieux, diplomatiquement et encore moins militairement, sur le flanc sud-est de l'OTAN.

Premiers travaux sur la liaison Rhône-Rhin

M. Chirac débloque 2,8 milliards pour les voies navigables

Un comité interministériel, réuni le jeudi 30 juillet sous la présidence du premier ministre, a décidé de lancer un programme de modernisation des voies navigables de 2,8 milliards de francs qui inclut l'amorce de la liaison Rhône-Rhin à grand gabarit. Ce programme devrait s'étaler sur une dizaine d'années.

Le financement de ces travaux sera supporté aux trois quarts par l'Etat et pour un quart par les collectivités locales. Ces décisions mettent fin au malaise entre le gouvernement et les six présidents UDF des régions concernées.

Un comité interministériel réuni sous la présidence de M. Chirac le jeudi 30 juillet a arrêté un programme d'aménagement à grand gabarit entre le Rhône et le Rhin.

Le comité a prévu plusieurs réalisations sur le Rhône, où seront aménagés le canal de Miribel-Saint-Clair et sa zone, appelée à devenir un technopôle (1,6 milliard de francs), et sur la Saône, la déviation du pont de Mâcon (120 millions de francs), l'élargissement et le dragage de la liaison Chalon-sur-Saône - Saint-Symphorien (100 millions de francs) et Saint-Symphorien-Dole-Tavaux (600 millions de francs).

Sur le versant rhénan, la mise à grand gabarit de la section Niffer-Mulhouse est annoncée (420 millions de francs).

Ce programme, qui inaugure aux deux bouts la future liaison Rhône-Rhin, en panne depuis 1981, sera complété par la mise à grand gabarit (1 000 tonnes) des 30 kilomètres de la section Bray-Nogent de la liaison Seine-Est (budget encore inconnu, mais évalué à 420 millions de francs par le schéma directeur des voies navigables de 1983).

ALAIN FAUJAS.

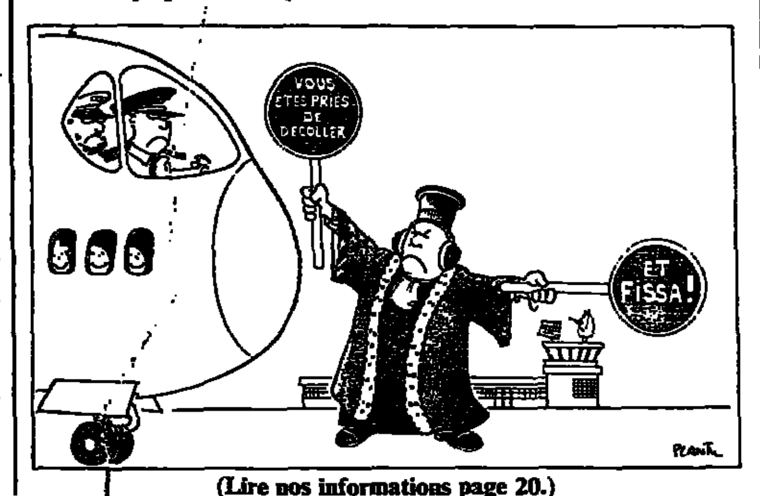
(Lire la suite page 21.)

Leur grève étant déclarée « illicite »

Les pilotes d'Air Inter cherchent de nouveaux moyens d'action

Les pilotes et les mécaniciens d'Air Inter ont annulé leur mot d'ordre de grève pour le samedi 1er et le dimanche 2 août, après que le juge des référés eut déclaré « illicite » leur mouvement, en raison du « caractère déraisonnable des revendications ».

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) cherchent maintenant de nouveaux moyens d'action pour obtenir de la direction d'Air Inter une période d'essai à trois pilotes sur l'Airbus A-320, qui a été conçu pour être piloté à deux.



(Lire nos informations page 20.)

Canicule, pollution, urbanisme sauvage

Athènes asphyxiée

Le bilan officiel de la récente canicule en Grèce s'alourdit tous les jours : on en était, le vendredi 31 juillet à plus de 1 300 morts dans tout le pays. Cependant c'est la ville d'Athènes qui a été particulièrement frappée puisqu'elle compte plus de 1 200 morts.

ATHÈNES
de notre correspondant

Pollution, urbanisme sauvage, surpopulation, médiocrité des équipements collectifs et laisser-aller bureaucratique, la capitale grecque souffre de maux permanents que la récente vague de chaleur a portés à leur paroxysme.

Quelque 850 habitants de la capitale sont décédés dans les hôpitaux alors que plus de 350 ont été retrouvés morts à leur domicile et signalés à la police par des voisins, souvent après plusieurs jours. Il s'agit en général de personnes du troisième âge. Mais on compte parmi les victimes des cas qui ont défrayé la chronique, comme celui d'enfants handicapés morts de désydratation ou celui d'une dizaine d'internés dans un asile psychiatrique à qui ont avait administré des médicaments dont l'action est incompatible avec les hautes températures extérieures.

Le ministre de la santé, M. Georges Alexandre Mangakis, présentant un bilan sommaire et provisoire à la presse, a déclaré que la catastrophe a démontré « *les faiblesses inhérentes de la ville d'Athènes* » et qu'il est temps de mettre en œuvre « *un large programme de libération des terrains* » qui devraient être transformés en espaces verts.

Démolir une partie de la ville d'Athènes, c'est un vieux rêve de nombreux hommes politiques depuis la guerre. Mais le mieux étant l'ennemi du bien, cette ambition a aussi souvent servi d'alibi pour justifier le fait que les choses continuent comme avant.

Le résultat ? Une extraordinaire concentration des activités économiques et administratives du pays dans la capitale : 50 à 60 % de l'industrie des services, 65 % du commerce de gros, 95 % du commerce extérieur.

THÉODORE MARANGOS.

(Lire la suite page 9.)

La politique culturelle du gouvernement

Une forte équipe à l'Opéra Bastille

Le ministère de la culture a rendu publics le jeudi 30 juillet les noms des futurs responsables du futur Opéra de la Bastille, qui devrait être inauguré en juillet 1989. Il s'agit de MM. Daniel Barenboïm, Pierre Vozlinsky et de Mme Eva Wagner, nommés respectivement directeur artistique, directeur général et directeur de la programmation.

En France, les feuilletons concernant l'Opéra sont toujours d'une extrême complexité. La nomination des responsables du nouvel établissement de la Bastille n'échappe pas à cette règle. A la suite du rapport de M. Raymond Soubie, président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris, M. François Léotard, ministre de la culture, avait pris, avec une remarquable fermeté, les décisions qui s'imposaient (*le Monde* du 28 mai). Il annonçait pour la fin de juin la désignation des personnalités chargées de la Bastille et du palais Garnier à partir de 1989. A cette date, la liste était prête mais, pour diverses raisons politiques et administratives, elle n'était pas rendue publique ; des noms commençaient à circuler, le climat à se détériorer et certains des pressentis à se désister.

Ces nominations enfin entérinées ne doivent pas être considérées comme décidées à la sauvette, même si elles interviennent au milieu des vacances, sans explications. Elles répondent au plan élaboré par M. Soubie avec un maximum de lucidité et de sens de réussite.

L'idée centrale est de donner à cette puissante entreprise culturelle une forte équipe de direction, où tous les membres s'impliquent entièrement. A l'administrateur général omnipotent (sous les fourches Caudines du contrôleur financier), modèle ancien qui a rarement bien fonctionné, y compris à la fin de l'ère Liebermann, le nouveau projet substitue un état-major sous l'autorité d'un vrai directeur général, d'un gestionnaire à poigne. On avait parlé de M. Ernest Fleischmann, manager de l'Orchestre de Los Angeles, déjà pressenti pour succéder à M. Bogianckino sur le conseil de Pierre Boulez. Ce sera M. Pierre Vozlinski, qui a fait ses preuves à la direction des services musicaux de Radio-France, où il a su redonner à l'Orchestre national sa qualité et son prestige, puis à l'Orchestre de Paris.

Mais le pouvoir de décision artistique appartiendra à un directeur musical et artistique, assisté d'un directeur de production, qui aura la responsabilité des programmes et de l'exécution. Priorité absolue sera donnée à la qualité musicale. L'orchestre devra être le centre moteur de l'Opéra, un orchestre totalement voué à sa tâche lyrique, mais aussi symphonique, heureux de l'être, qui attire les chefs au lieu de les faire fuir, comme aujourd'hui. Le choix de Daniel Barenboïm comme directeur musical et artistique paraît judicieux : avec son expérience de douze ans à la tête de l'Orchestre de Paris, il est dans la force de l'âge (quarante-quatre ans), indomptable et passionné, et reconnu comme un excellent chef lyrique, notamment à Bayreuth, où il dirige *Parsifal* et *Tristan* cet été, la *Tétralogie* l'an prochain. Nul doute qu'il préparera des saisons de haute qualité et saura attirer des chefs éminents (Giulini, Solti, Boulez, Ozawa, Abbado) ou de grand avenir, comme il l'a fait à l'Orchestre de Paris.

L'homogénéité de l'équipe, essentielle pour le succès de la Bastille, devrait être renforcée par la nomination comme directeur de la production d'Eva Wagner, qui s'entend parfaitement avec Barenboïm, semble-t-il. Bien qu'elle soit peu connue en France, la fille de Wolfgang Wagner, qui a fait carrière à Covent Garden, a une grande pratique du monde artistique international, et en particulier des chanteurs.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Quand des enfants deviennent des enjeux

Religion et politique. Le débat est sans doute de tous les temps, mais, quand des enfants en deviennent les enjeux, il prend une tout autre dimension.

par Jean-Noël Jeanneney

EN mars 1982, l'affaire de Claire Chateau, cette jeune fille arrachée par ses parents au cœur de la secte Moon, pose avec une force brutale le problème de la mainmise des sectes par divers procédés psychologiques sur le libre-arbitre des enfants et des adolescents. Elle rajeunit la question de l'autorité des parents sur leur descendance. Elle relance le grand débat sur la liberté de penser, sur le conflit des lois civiles et d'une foi qui s'affirme, en termes absolus, supérieure à elles ; et par là l'épisode rappelle vivement, d'un siècle à l'autre, deux affaires de grand retentissement où l'Eglise catholique fut mise en cause de façon voisine.

C'est un cheval de bataille des critiques les plus vigilants de l'Eglise depuis plusieurs siècles. Elle serait vouée, au nom de la vérité révélée dont elle se veut porteuse, à s'immiscer au plus intime de la vie privée et à profiter des circonstances ou des faiblesses psychologiques de tel ou tel pour s'emparer des corps sous couleur de sauver les âmes — au besoin de force, et contre elle-même. Thématique que René Rémond, dans le livre qu'il a consacré à *l'Anticléricalisme*, résume ainsi : « *Par l'influence qu'ils exercent sur la jeunesse, les prêtres et spécialement les religieux s'emparent de l'esprit des enfants, singulièrement des filles, et les détachent de leurs parents. Ils ruinent le respect que les fils doivent à leur père. Arrive un moment où les enfants choisissent l'Eglise — leur famille spirituelle — contre leur famille naturelle. L'anticlérical sympathise avec le chagrin des pères dont les filles entrent au couvent contre leur gré, compatit à leur douleur de les perdre à jamais...* (1) »



ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

En 1878, Edgard Mortara (à droite), devenu prêtre en 1867, retrouve sa mère (document tiré de la revue *Rassegna Mensile d'Israël*, 1960).



ROBERT COHEN/AGIP

Ci-contre, Robert et Gérald Finaly.

Les affaires Mortara et Finaly

N'est-ce pas là exactement la démonstration des plus ardents combattants des dernières années contre le péril des sectes ? Roger Ikor ou Alain Vivien n'auraient-ils pu signer ce texte après substitution d'un adversaire à l'autre ?

A un siècle de distance, deux faits divers sont venus cristalliser l'affrontement de façon très voisine : l'affaire Mortara (1858), l'affaire Finaly (1953) ; en l'une et l'autre occasion, il s'agissait d'enfants juifs disputés par l'Eglise à leur milieu familial, dans une atmosphère romanesque de complot et de passions.

NÉ dans une famille israélite de Bologne, le petit Edgard Mortara a été secrètement baptisé par une servante catholique à l'insu de ses parents, à l'âge de trois ans, au cours d'une maladie de la petite enfance. Quelque temps s'écoule et un autre enfant Mortara vient à mourir, trop vite pour que la même servante ait eu le loisir de le baptiser à son tour. De cela, elle éprouve un grand remords et elle ne peut résister à la tentation de parler du baptême d'Edgard à un voisin, qui s'en ouvre à un prêtre, qui avise aussitôt son archevêque... Or le malheur de la famille Mortara voulut que Bologne appartînt encore pour deux ans aux Etats de l'Eglise (la ville sera rattachée au Piémont en 1860, à la suite de la campagne d'Italie) et fût donc soumise à l'autorité temporelle du Saint-Siège. Une nuit de juin 1858, une troupe de gendarmes pontificaux, conduite par un homme en noir, vient arracher l'enfant au sein de son foyer et le traîner à Rome pour le placer de force dans une maison de catéchumènes : au motif que, depuis son baptême, Edgard Mortara appartient à la Sainte Eglise catholique et romaine et que celle-ci se reprocherait à crime de ne pas se donner les moyens de l'élever dans sa vérité.

On imagine l'émotion que provoqua l'événement dès qu'il fut connu parmi tous les milieux libéraux d'Europe. Plusieurs gouvernants intervinrent par la voie diplomatique. Napoléon III donna instruction à Walewski, son ministre des affaires étrangères, et à son ambassadeur à Rome, le duc de Gramont, de faire pression sur le pape afin d'obtenir que l'enfant fût libéré, et il le fit savoir par ses journaux. Peine perdue. Tandis que la plupart des évêques de France gardaient un silence embarrassé (2), Pie IX, expliquant qu'il ne pouvait, en conscience, rendre au judaïsme une âme devenue chrétienne par le baptême, demeura inflexible.

UN siècle plus tard, quelques esprits informés tirèrent cet épisode de l'oubli quand éclata l'affaire Finaly (3). Celle-ci concerne les deux fils, nés en 1941 et 1942, d'un médecin juif autrichien qui fut exilé avec sa femme près de Grenoble par les persécutions nazies, et avec elle déporté en 1944 à Auschwitz, d'où ils ne revinrent pas. Robert et Gérald Finaly sont alors recueillis, après un passage chez les religieuses de Notre-Dame de Sion, par une demoiselle Antoinette Brun, qui dirige la crèche municipale de Grenoble. Les sœurs du docteur Finaly, qui habitent la Nouvelle-Zélande et Israël, s'efforcent durant plusieurs années par toutes voies diplomatiques et légales de récupérer les enfants. En vain. S'étant fait instituer leur tutrice, Mlle Brun s'acharne à les éloigner de leur famille naturelle et, de procès en procès, elle y réussit plusieurs années durant.

Les garçons ont été circoncis à leur naissance : l'intention de leurs parents de les élever dans le judaïsme paraît claire. Or, en mars 1948, Mlle Brun les fait baptiser catholiques !

A l'issue de procédures interminables, la cour d'appel de Grenoble, en janvier 1953, tranche finalement en faveur de la famille naturelle. Me Maurice Garçon y consacre toute l'efficacité de son éloquence et de sa rigueur. Les enfants, dont on ignorait la résidence, sont retrouvés par hasard en février au collège Saint-Louis-de-Gonzague de Bayonne, où ils sont placés sous un faux nom. Et lorsque s'y présente le mandataire de leurs tantes, ils ont disparu — enlevés ! On saura plus tard qu'ils ont été conduits secrètement en Espagne grâce à une filière organisée des deux côtés des Pyrénées par les couvents de Notre-Dame de Sion.

La captation des héritages

Il faudra encore attendre cinq mois et une décision de la Cour de cassation confirmant l'arrêt de Grenoble pour qu'une collaboratrice de l'archevêque de Lyon « retrouve » les deux enfants au fond d'un couvent espagnol et les ramène en France. Cinq mois pendant lesquels l'affaire Finaly secoue le pays. Et le rideau ne tombe sur elle que fin juillet, lorsque les deux garçons sont emmenés par leur tante en Israël, où ils vivent encore aujourd'hui.

Un thème qui parcourt les controverses, dans l'un et l'autre de ces cas : celui de la captation d'héritage que certaines sectes, aujourd'hui, semblent pratiquer sans vergogne. Les démonstrations de Roger Ikor sont ici spécialement claires, et l'on sait la richesse démesurée que plusieurs de ces organisations semblent en avoir retiré. Or, dans *la Croix* du 27 février 1953, se trouvent ces lignes imprudentes auxquelles, naturellement, la presse anticléricale fit un sort : « *Ne s'agirait-il pas de l'héritage de 80 millions de francs or (13 milliards) qu'aurait laissé M. Finaly, mort en déportation ? Les enfants Finaly ne seraient pas les seuls héritiers* (4). » Ce qui renvoie directement à *la Religieuse* de Diderot, forcée pour de semblables motifs de demeurer au couvent...

Mais sur ce point (absent, semble-t-il, de la controverse Mortara), on peut passer vite, en considérant que ce n'est que la forme la plus vulgaire du grand problème de fond qu'Ernest Renan posait en ces termes dès 1848, dix ans avant l'affaire Mortara : « *Le droit de la famille, assurément, celui-là l'Eglise de ces dernières années l'a passablement exploité contre l'enseignement de l'Etat. Pour enlever la jeunesse à l'éducation publique, qui n'était pas de son goût, elle réclamait avec un libéralisme vraiment édifiant les droits de la famille sur l'enfant. Mais savez-vous comment elle les a respectés sur l'éducation religieuse ? Elle a établi, en pratique sinon en principe, le droit d'enlever l'enfant à sa famille quand celle-ci n'était point orthodoxe (...). Plusieurs théologiens accordent au prince le droit de faire baptiser de force les enfants des juifs et des infidèles, et la raison qu'ils en apportent est évidente : le prince a le droit d'empêcher son père d'assassiner son fils. Or, en le retenant dans l'infidélité, il fait pis que l'assassiner. Tous au moins conviennent que l'enfant, gagné à l'orthodoxie par quelque captation que ce soit, sort par là de la domination de ses parents...* (5) » A quoi répond exactement *la Croix* du 10 février 1953, quand elle écrit avec franchise : « *L'Eglise a, par le baptême valide, engendré spirituellement un chrétien : cette maternité spirituelle engendre des devoirs. L'Eglise est une société parfaite qui a autorité sur les hommes devenus ses membres par le baptême* (6). »

ON voit à quel niveau se situe désormais le débat. C'est celui du choc de deux ordres : celui de la société civile et celui d'une foi qui s'inscrit dans l'absolu d'une vérité révélée, et se veut par là plus élevée que la première et légitimée à ne s'y point soumettre. L'historien catholique Henri-Irénée Marrou paraît répondre à *la Croix* quand il se demande dans *Esprit*, en avril 1953 : « *N'y a-t-il pas dans trop d'ordres religieux, ces ordres si fortement unis par une hiérarchie intérieure, une tendance à se penser au-dessus des lois et règlements des Etats dans lesquels ils exercent leur ministère ? (...) Il y a là (...) un état d'esprit difficile à définir avec précision, et donc avec justice, mais dont tout citoyen a le droit de s'inquiéter...* (7) » Texte qui est tout proche de cet article publié par Louis Jourdan dans *le Siècle*, journal républicain et anticlérical, en date du 20 octobre 1858, à propos du scandale Mortara : « *La discussion à laquelle donne lieu la triste affaire d'un enfant arraché à ses parents, au nom de ce redoutable pouvoir qui a nom l'Eglise catholique (...), aura pour résultat de dessiner plus nettement les opinions (...). Nous saurons qui est pour ou contre (...) les principes élémentaires de toute société, pour ou contre la tolérance de nos lois civiles.* » Et encore ceci, qui par-delà le ton polémique pose la vraie question : « *Tout clergé quel qu'il soit est l'ennemi né du code civil. Or le code civil a raison et il vaincra les résistances ambitieuses et passionnées qui, à Constantinople comme à Rome, à Stockholm comme à Moscou, font obstacle à la diffusion de la liberté de conscience, de la liberté des cultes et de l'égalité devant la loi.* » Ce qu'exprime autrement le *Journal des débats*, le grand organe de l'opposition libérale au Second Empire, quand il écrit quelques jours auparavant, le 12 octobre : « *Si les chrétiens ont le droit de baptiser les enfants juifs à l'insu de leur famille et de les enlever ensuite pour les faire élever dans les écoles chrétiennes, pourquoi les juifs n'auraient-ils pas le droit de circoncire les enfants des chrétiens et de les enlever pour les faire élever dans la religion juive* (8) *?* »

Je n'ai pas dans l'esprit de proposer l'assimilation entre la nature profonde des sectes et celle de l'Eglise catholique : seulement de confronter des situations d'où surgit une question semblable, qui est actuelle et qui est de toujours. Ce qu'on rencontre dans l'affaire Chateau, et dans quelques autres similaires, c'est la version caricaturale d'un grand débat de religion et de politique, où l'on retrouve chez les tenants d'une foi primordiale et conquérante, contre les tâtonnements de la tolérance agnostique, l'exclamation même de Louis Veuillot dirigée vers ses adversaires de gauche : « *Je vous demande la liberté au nom de vos principes, et je vous la refuse au nom des miens !* »

---

(1) René Rémond, *L'Anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1976, p. 26.
(2) Voir Jean Maurain, *La Politique ecclésiastique du Second Empire*, Paris, 1930, p. 231.
(3) Cf. l'excellente étude d'André Kaspi, « L'affaire Finaly », *l'Histoire*, n° 76, mars 1985, p 40-53.
(4) Cité par René Rémond, *op. cit.*, p. 318.
(5) « Du libéralisme clérical », in *la Liberté de penser*, mai 1848, p. 523-524 (cité par René Rémond, p. 157).
(6) Cité par André Kaspi, p. 51.
(7) Cité par André Kaspi, p. 48.
(8) Cité par René Rémond, *op. cit.*, p. 158.

Prochain article :
Les provocateurs
(numéro du 3 août daté 4)

SRI-LAN

Le président Jayewarden

L'aide américaine au Pakistan
... par une sous-commission du Congrès

Diplomatie

Le conseiller de M. Reagan pour ...
annonce sa démissi...

M. Hernu, l'Allemagne

هكذا من الاصل

mps

des enjeux

SRI-LANKA : le difficile désarmement de la guérilla tamoule

Le président Jayewardene souhaite une assistance logistique des Etats-Unis

Un porte-parole des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) à Madras, dans le sud de l'Inde, a déclaré, jeudi 30 juillet, que les militants de l'organisation séparatiste – la plus forte de la péninsule de Jaffna – ne remettront pas leurs armes aux troupes indiennes venues recevoir leur reddition tant que leur chef, M. Velupillai Prabhakaran et ses collaborateurs seront retenus à New-Delhi. Les séparatistes affirment que leurs leaders sont maintenus en quasi-détention par les autorités indiennes, ce que ces dernières démentent. M. Prabhakaran a été vu, vendredi matin, entouré d'une dizaine de militaires indiens, dans son hôtel à New-Delhi. Les journalistes dans la capitale indienne n'ont pas l'autorisation de lui parler.

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Une brigade indienne d'au moins trois mille hommes dans le Nord tamoul ; un millier de soldats sri-lankais acheminés d'urgence (par avions militaires indiens) dans le sud de l'île pour faire face à *« un regain du terrorisme* (cinghalais) *antigouvernemental »*, dénoncé jeudi soir à la télévision par le chef de l'Etat ; le rétablissement de la censure sur l'ensemble des médias ; le couvre-feu général décrété dans l'ensemble du pays jusqu'à samedi matin au moins ; un spectaculaire et surprenant appel du président Jayerwardene à l'assistance militaire des Etats-Unis, de la Chine, du Royaume-Uni et du Pakistan... Quarante-huit heures après la signature d'un accord avec l'Inde visant à mettre fin au conflit ethnique sri-lankais, la situation dans l'ancienne Ceylan était encore très loin, ce vendredi 31 juillet, d'être assainie.

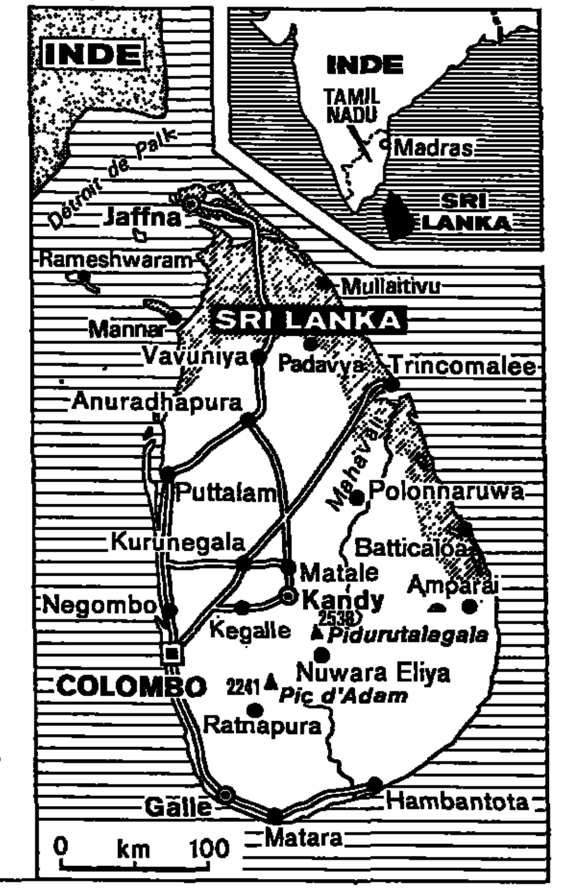
Sans atteindre l'ampleur des émeutes de mardi et mercredi derniers, des troubles se sont encore produits à la veille du week-end dans les régions méridionales de l'île, essentiellement peuplées de Cinghalais bouddhistes opposés à l'accord conclu avec l'Inde. Ce pacte, qui rétablit et renforce la prééminence de New-Delhi sur les affaires du sous-continent, a été généralement bien accueilli en Inde, où M. Gandhi a fait, jeudi, un retour quasi triomphal. Le secrétaire général du Commonwealth, dont l'Inde et Sri-Lanka sont membres, a loué et *« admiré le courage politique »* des signataires de l'accord, et il a formé le vœu que celui-ci aboutisse à un rétablissement rapide de la paix dans l'île.

Londres et Washington ont émis des opinions similaires. Le département d'Etat américain, décontenancé, semble-t-il, par l'appel à l'aide du président Jayewardene, a fait savoir, jeudi soir, de manière quelque peu ampoulée que les Etats-Unis étaient *« prêts, en principe, à répondre favorablement à une demande d'assistance logistique »*. Au maximum, et à condition que New-Delhi donne son feu vert – ce qui surprendrait..., – celle-ci pourrait prendre la forme d'une aide au transport de troupes cinghalaises dans le sud du pays. L'objectif du vieux chef de l'Etat est apparemment de contre-balancer le très mauvais accueil réservé dans l'opinion publique sri-lankaise et jusque dans son gouvernement à l'invitation qu'il a lancée à des troupes étrangères, de surcroît indiennes. *« Pourquoi cette violence contre un accord qui va rétablir la paix dans le nord et l'est de notre pays ? »*, a demandé M. Jayewardene à ses concitoyens. Il a ensuite présenté des *« regrets »* publics à M. Gandhi *« et au peuple indien »* pour l'agression, l'*« insulte »* dont son hôte a été l'objet mercredi de la part d'un membre sri-lankais de la garde d'honneur. *« Le pacte est maintenant signé,* a poursuivi le président, *nous ne permettrons à personne d'en prévenir la mise en œuvre »*.

Celle-ci se poursuivait vendredi par le déploiement à travers la péninsule tamoule de Jaffna des *« forces de paix »* indiennes. Vingt-cinq postes militaires, spécifiquement désignés dans les neuf districts de la région, ont été mis en place pour recevoir la reddition et les armes des maquisards tamouls à partir de vendredi. Une controverse est apparue entre New-Delhi et Colombo à propos des responsabilités propres de chacune des deux armées. *« Les forces indiennes sont placées sous le commandement d'un général sri-lankais »*, a déclaré le ministre de la sécurité nationale de Colombo. *« Il se trompe,* a rétorqué M. Dixit, l'ambassadeur de New-Delhi à Sri-Lanka, *l'armée indienne est commandée par des officiers indiens qui agissent en coopération avec l'état-major sri-lankais. »* L'essentiel n'est pas là. Chacun sait que les rebelles tamouls ne remettront jamais leurs armes à des soldats qui, en quatre ans de conflit, n'ont pas réussi à les vaincre. Se montreront-ils plus conciliants à l'égard d'une troupe étrangère, invitée par un gouvernement qu'ils combattent ? C'est toute la question.

Aux termes de l'accord signé mercredi dernier, l'opération « désarmement » devait être en principe terminé lundi soir. Cependant, le chef des Tigres séparatistes, M. Prabhakaran, étant retenu à New-Delhi – *« Il n'est pas détenu »*, ont précisé les Indiens – et n'ayant pas donné l'ordre à ses hommes de rendre leurs équipements, un lourd suspense demeure. Les rebelles, dont on ignore le nombre exact (trois ou quatre mille hommes en armes) accepteront-ils sans résistance la capitulation qui leur est imposée? *« L'essentiel,* a déclaré M. Dixit, *est que nous puissions récupérer suffisamment d'armes pour inciter les militants à cesser les combats et à regagner leurs foyers. »* Il a précisé que les brigades indiennes déployées dans la région pourraient être encore renforcées dans les jours qui viennent et que les soldats seraient également déployés dans l'est de l'île *« si le besoin s'en fait sentir et si tel est le vœu des autorités sri-lankaises »*. En tout état de cause, a-t-il ajouté, *« nos troupes resteront sur place tant que leur mission, qui est de maintenir la paix entre les communautés et de veiller à la cessation des hostilités, n'aura pas été achevée »*.

PATRICE CLAUDE.



Les régions hachurées forment la future province sous administration tamoule.

Pour violation des lois sur le nucléaire

L'aide américaine au Pakistan gelée par une sous-commission du Congrès

Washington *(AFP)*. – Une sous-commission de la Chambre des représentants américaine a décidé, mercredi 29 juillet, un gel temporaire de l'aide des Etats-Unis au Pakistan par mesure de rétorsion à la suite d'une affaire de ventes illégales liées à l'industrie nucléaire, selon des sources au Congrès. Selon le *Washington Post*, le projet de loi d'aide à l'étranger, adopté à huis clos pour l'année budgétaire 1988, contient une clause permettant de geler 540 millions de dollars d'assistance au Pakistan jusqu'au 15 janvier prochain. A cette date, le président Reagan devra décider de reprendre cette aide à Islamabad ou pas. Cette mesure, que le porte-parole du département d'Etat a aussitôt *« regrettée »*, pourra éventuellement être levée par un vote de la commission des affaires étrangères de la Chambre, ajoute le journal. Elle fait suite à l'arrestation, le 10 juillet à Philadelphie, d'un ressortissant canadien d'origine pakistanaise, M. Arshad Pervez, et à son inculpation pour avoir tenté d'exporter illégalement des Etats-Unis vers le Pakistan 22,7 tonnes d'aciers spéciaux utilisés dans l'industrie nucléaire militaire.

[Les aciers spéciaux que le ressortissant canadien est accusé d'avoir tenté d'exporter à destination d'Islamabad sont destinés, selon les autorités américaines, à entrer dans le processus d'enrichissement de l'uranium à des fins militaires. Plusieurs cas de tentatives d'acquisition de tels produits aux Etats-Unis, en violation des lois américaines sur la non-prolifération nucléaire, ont été reprochés par Washington aux autorités pakistanaises ces derniers temps. Deux ressortissants américains et un homme d'affaires de Hongkong ont été inculpés le 20 juillet à Sacramento pour une affaire similaire. Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le sénateur Clairbone Pell (démocrate, Rhode-Island), a demandé, le 22 juillet, que les Etats-Unis suspendent leur aide à Islamabad par mesure de représailles pour *« la régularité alarmante »* avec laquelle le Pakistan a violé son engagement de ne pas fabriquer d'armes nucléaires ni d'enrichir l'uranium à des fins militaires.]

CHINE : le soixantième anniversaire de la fondation de l'armée

Les militaires ne veulent plus être les parents pauvres de la modernisation

PÉKIN
de notre correspondant

La mode n'étant plus de marquer les anniversaires par des défilés militaires, celui de la fondation de l'armée populaire de libération (APL), le 1er août 1927, donne surtout lieu à des réunions et à des discours. Si le contenu de la plupart – se félicitant des résultats obtenus sous la direction éclairée du parti – étaient prévisible, l'article publié le 24 juillet dans le *Quotidien du peuple* par le ministre de la défense, le général Zhang Aiping, a surpris par la brutalité de ses critiques.

L'armée, a-t-il dit en substance, fait les frais de la politique de modernisation de M. Deng Xiaoping et il est temps que cela cesse. Certes, la Chine est devenue une puissance nucléaire. Mais la révolution culturelle *« a rendu notre retard plus grand par rapport aux pays développés »* et, en dépit de progrès réalisés, *« nous devons admettre que ce grand décalage persiste. Il nous faut donc renforcer la modernisation de l'APL »*. Il ne suffit pas de développer l'économie, faisant travailler les arsenaux pour le profit des civils, ajoute le général Zhang : *« L'édification de la défense doit correspondre à celle de l'économie. Un pays riche n'égale pas un pays puissant »*.

Voilà un pavé dans la mare de M. Deng, pourtant *« patron »* de l'APL de par sa fonction de président de la commission militaire du parti. D'autant que le général Zhang prend à nouveau le contrepied de M. Deng en affirmant que le danger de guerre demeure : *« La paix relative dans le monde est instable. Elle repose sur l'équilibre de la rivalité entre les Etats-Unis et l'URSS. Le risque de guerre persiste et les guerres locales sont sporadiques. Il existe encore des facteurs d'insécurité, notre territoire est menacé et violé par l'hégémonisme régional du Vietnam. Dans ces conditions, nous ne devons pas penser, comme certains, que nous sommes en paix, qu'il n'y a pas de pays hostile, qu'on peut « ranger les armes et laisser « paître les chevaux ». Cette vague de pacifisme n'est pas conforme à la réalité et nuit à l'édification du pays et de l'armée. »*

Il pourfend enfin ceux qui prétendent que les dépenses nucléaires et spatiales coûtent trop cher. Il faut donc que la Chine se dote d'une industrie militaire digne de ce nom, accélère ses programmes de recherche, car *« notre tâche principale est de rattraper le retard qui nous sépare des pays avancés »*.

Le ministre, que l'on donnait partant il y a encore quelques mois et qui se trouve actuellement dans la station balnéaire de Bedaihe avec les principaux dirigeants qui préparent le prochain congrès du PCC, se fait ainsi le porte-parole du mécontentement des casernes. Mécontentement dont les civils doivent tenir compte, surtout en période d'incertitudes politiques et alors qu'il leur faut prévoir la succession de M. Deng à la tête de la commission militaire.

Des achats à l'étranger

Le général Zhang est par ailleurs partisan de l'achat d'équipements militaires étrangers, ce qui a jusqu'à présent été difficile en raison du manque de crédits. L'APL vient aussi de décider d'envoyer à nouveau de jeunes officiers dans les académies militaires étrangères. Parallèlement, la Chine accroît ses ventes d'armes à l'étranger. Si des chiffres précis sont impossibles à obtenir en raison du mutisme de Pékin, on sait que la Chine a vendu des armes (dont des missiles Silkworm) à l'Iran et qu'elle talonne les grands marchands d'armes dans certains pays du tiers-monde en raison de ses prix. Selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, elle aurait même vendu, à la demande de Washington, des armes aux « contras ». Ces livraisons – indirectes – auraient cessé peu avant l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et le Nicaragua en décembre 1985.

PATRICE DE BEER.

Après celle des Fidji

Crise politique aux îles Cook

Les îles Cook, après les Fidji, viennent d'être touchées par une crise politique qui a contraint le premier ministre, Sir Thomas Davis, au pouvoir depuis plus de huit ans, à démissionner le mercredi 29 juillet. Il venait d'être mis en minorité au Parlement par un vote sur une motion de censure à laquelle se sont associés des membres de son cabinet, après avoir échoué par trois fois à faire adopter un projet de budget controversé. Il a été remplacé, sans dissolution du Parlement, selon une procédure déjà employée par le passé dans cet archipel, par son adjoint, le docteur Pupuke Robati, ex-ministre de la communication et un des plus anciens dirigeants du Parti démocratique.

Sir Thomas passait pour un chaud partisan de la politique américaine dans le Pacifique et un allié de la France, une position difficile en raison du statut qui fait de cet archipel de quinze îles, peuplé de quelque dix-huit mille âmes, un Etat associé à la Nouvelle-Zélande. Il entretenait des relations assez étroites avec le secrétaire d'Etat français chargé du Pacifique sud, M. Gaston Flosse.

Les causes exactes de la crise qui frappe les îles Cook demeurent mystérieuses du fait des difficultés de communication entre l'archipel et le reste du monde. La presse de Tahiti évoque la possibilité que la volonté affirmée de Sir Thomas de jouer un rôle de conciliation entre la France et la Nouvelle-Zélande ait joué un rôle dans son départ. Une première défaite au Parlement en 1983 avait causé l'éviction temporaire de Sir Thomas au bénéfice de M. Geoffrey Henry, chef du Cook Islands Party, mais ce dernier avait peu après démissionné à son tour et le Parti démocratique était revenu au pouvoir. Des querelles de famille étaient à l'origine de ce chassé-croisé.

F. D.

Diplomatie

Le conseiller de M. Reagan pour le désarmement annonce sa démission

Washington *(AFP.)* – M. Kenneth Adelman, conseiller du président Reagan pour les questions de désarmement, a annoncé jeudi 30 juillet son intention de démissionner en octobre de la direction de l'Agence américaine pour le contrôle des armements (ACDA), qu'il occupait depuis 1983.

M. Adelman a assuré, dans une conférence de presse, que sa démission n'avait rien à voir avec un quelconque désaccord sur la politique actuellement menée par les Etats-Unis concernant le désarmement. Faisant allusion aux négociations en cours à Genève entre les deux superpuissances sur le désarmement nucléaire, il s'est déclaré optimiste quant aux chances de conclusion d'un accord et d'organisation d'un troisième sommet Reagan-Gorbatchev avant la fin de l'année.

Rencontre Shultz-Chevardnadze le 15 septembre

Cette démission a été annoncée le 30 juillet, quelques heures seulement après qu'eut été rendue publique la date de la prochaine rencontre entre le secrétaire d'Etat George Shultz et son homologue soviétique, Edouard Chevardnaze, fixée du 15 au 17 septembre à Washington.

Les deux chefs de la diplomatie aborderont le désarmement, les droits de l'homme et les questions bilatérales, a précisé un porte-parole de la Maison Blanche, M. Robert Hall. Cette rencontre aura lieu en marge de la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, qui pourrait permettre aux deux hommes de se revoir si besoin était après leurs entretiens de Washington.

Une telle rencontre avait été un moment envisagée pour juillet mais ne s'était pas matérialisée en raison d'un ralentissement dans les négociations sur le désarmement. L'acceptation la semaine dernière par le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev de l'option «double zéro» éliminant tous les missiles nucléaires intermédiaires américains et soviétiques d'Europe et d'Asie a relancé le mécanisme.

M. Hernu, l'Allemagne et la bombe à neutrons

(suite)

Suite à nos informations sur les prises de position de MM. Hernu et Messmer en faveur d'une arme à neutrons sous double clef franco-allemande (le Monde des 29 et 30 juillet) *notamment celle selon laquelle M. Hernu aurait « démenti » ses déclarations au journal de Berlin* Tageszeitung, *M. Georg Blume, correspondant de ce journal à Paris, nous écrit :*

M. Hernu a dit à l'AFP, en réaction à la publication de notre interview : *« J'ai toujours affirmé que l'arme neutronique était un armement préstratégique et que pour la France le stratégique et le préstratégique étaient de la seule décision du chef des armées, le président de la République. »* Il a ajouté : *« En ce qui concerne l'emplacement de nos forces nucléaires et leur mission, je n'ai jamais dit que cette garantie devait être donnée à nos amis allemands et je pense tout simplement qu'ils doivent savoir que nous serons prêts. »* Ces propos rapportés par l'AFP ne démentent pas ceux qu'il nous a tenus. Il nous disait : *« Si les missiles français Hadès de 350 kilomètres de portée disposent d'une arme neutronique, il faudra les avancer sur le sol allemand. »* Il nous disait également : *« L'idée de donner la double-clef aux Allemands, je ne suis pas réticent. »* Ces phrases-clés de son interview ne se trouvent donc pas en contradiction avec les citations rapportées par l'AFP.

Proche-Orient

Les déconvenues américaines dans le Golfe

● Le départ des navires koweïtiens a été de nouveau ajourné
● Un hélicoptère de la marine s'est abîmé en mer

Alors que le groupe aéronaval français quittait Toulon pour la mer d'Oman, l'Iran adressait, jeudi 30 juillet, une nouvelle mise en garde à Washington, Paris et Londres contre toute escalade qui *« risque d'étendre la tension aux pays de l'OTAN »*. On apprenait peu après qu'un militaire américain avait été tué et trois autres portés disparus dans l'accident d'un hélicoptère de la marine américaine qui s'est abîmé jeudi dans le Golfe alors qu'il tentait de se poser sur le navire amiral de la flotte du Proche-Orient, le *La Salle*.

Autre déconvenue pour Washington : un nouveau retard, dû cette fois à une tempête de sable, a affecté le plan d'escorte des deux pétroliers koweïtiens vers la sortie du Golfe. Le départ de ces deux navires, qui était prévu pour vendredi, ne pourra avoir lieu que samedi ou dimanche. Une forte tempête de sable accompagnée de vents violents atteignant 60 kilomètres/heure avait interrompu, mercredi soir, les opérations de chargement du superpétrolier *Bridgeton* et du méthanier *Gas Prince*, et les avait contraints à quitter le quai pour jeter l'ancre au large du port de Mina-el-Ahmadi. Le convoi des deux navires koweïtiens, réimmatriculés aux Etats-Unis, avait été retardé une première fois quand le *Bridgeton* avait été endommagé vendredi dernier par une mine aux environs de l'île iranienne de Farsiyah, au centre du Golfe.

Entre-temps, les interrogations redoublent aux Etats-Unis sur les risques de voir le pays pris dans un engrenage de confrontation dans le Golfe. *« Les Iraniens n'ont pas été intimidés par la puissance militaire américaine. Aujourd'hui, c'est l'Iran qui a l'initiative dans le Golfe »*, estimait, jeudi, le *New York Times*, analysant la situation créée par l'explosion d'une mine sous le *Bridgeton*. Au Congrès, où les critiques formulées avant cet incident se sont multipliées depuis, l'exécutif a dû reconnaître que celui-ci était *« embarrassant »*, lors d'auditions organisées sur la politique américaine dans le Golfe. Pour l'heure, la Maison Blanche s'est déclarée déterminée à aller de l'avant, considérant que suspendre l'opération donnerait raison à ceux qui affirment que celle-ci *« a été mal conçue et mal préparée »*, selon l'expression du chef de la majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd.

Un plan de représailles

Le Pentagone a, en cas de nouvel incident, préparé un plan de représailles contre les bases navales iraniennes d'où partent les poseurs de mines et les vedettes rapides qui ont récemment attaqué des navires naviguant dans le Golfe, selon la chaîne de télévision CBS. Si *« une mine touche un navire américain, provoquant des dégâts importants et des pertes en vies humaines, toute la politique dans le Golfe fera face à une tempête de critiques »*, soulignait jeudi le *Wall Street Journal*, qui ajoutait : *« L'important n'est pas tellement les mines, mais le fait que les Iraniens se soient montrés prêts à nous défier. D'abord des mines, quoi ensuite ? Nous nous sommes mis dans le pétrin. Tout ce qu'on peut faire, c'est tenter de maîtriser l'escalade mais beaucoup dépend finalement des Iraniens. »*

Dans ces conditions, le départ pour la mer d'Oman du groupe aéronaval français semble avoir conforté Washington, qui n'a pas caché sa satisfaction : *« Nous sommes très heureux que d'autres pays soient intéressés »* à faire quelque chose pour contribuer à la liberté de navigation dans le Golfe, a déclaré jeudi le porte-parole du Pentagone, M. Robert Sims, qui, outre la France, a également mentionné la Grande-Bretagne. Interrogé à la suite de l'entretien qu'a eu à Washington le ministre français de la défense, M. André Giraud, avec son collègue américain M. Caspar Weinberger, M. Sims a répondu : *« Chacun d'entre nous aimerait savoir ce que l'autre peut faire. »*. Il a ajouté cependant que les entretiens n'avaient pas pour but de parler d'un partage des tâches.

Le principal objet de la visite de M. Giraud demeure apparemment la coopération entre les deux pays sur le plan militaire. Aux termes de deux importants contrats passés récemment par Paris et Washington, l'armée américaine a retenu le système français de télécommunications RITA, tandis que la France passait commande d'avions radarsAWACS. La France est en outre particulièrement intéressée par le choix que doit faire l'armée de terre américaine concernant un système mécanisé de défense antiaérien ne rapprochée, pour lequel un budget de 1,7 milliard de dollars est prévu et quatre consortiums américano-européens ont été mis en concurrence, après l'annulation du projet américain DIVAD. Les tests ont commencé le 1er juillet sur leurs quatre systèmes : le Liberty, proposé par Thomson-CSF et LTV Aerospace (Etats-Unis) qui utilise le missile Shahine monté sur un châssis d'AMX-30 ; l'ADATS, d'Oerlikon (Suisse) et Martin Marietta (Etats-Unis) ; le Paladin, dérivé du missile franco-allemand Roland, offert par l'Aérospatiale, MBB (RFA) et leur associé américain Hughes Aircraf; et un Rapier tracté, développé par British Aerospace, associé à United Technologies.

Toutes ces consultations constituent pour Téhéran la preuve d'une *« collusion américano-franco-britannique »*. Le premier ministre iranien, M. Mir-Hossein Moussavi, a conseillé jeudi aux Etats-Unis, à la France et à la Grande-Bretagne de ne pas tenter une démonstration de force dans le Golfe, car, a-t-il dit, *« si ces pays possèdent des bâtiments de guerre, l'Iran possède d'autres moyens dont le monde ne connaît encore qu'une infime partie »*, ajoutant : *« Ils doivent savoir qu'ils ont affaire à un peuple révolutionnaire. »* Le premier ministre iranien, qui recevait le sous-secrétaire du ministère turc des affaires étrangères, M. Nuzhet Kandemir, venu à Téhéran lui remettre un message du premier ministre turc, M. Turgut Özal, a affirmé que la présence américaine dans le Golfe avait provoqué des réactions dangereuses de la part des peuples de la région et que *« les récents troubles survenus au Koweït en sont les signes »*. Ces troubles, a-t-il souligné, *« pourront toucher également d'autres pays du Golfe si les provocations américaines dans cette zone se poursuivent »*. Quant à l'Iran, a dit M. Moussavi, il *« souhaite que la guerre reste limités et que ses flammes n'embrasent pas les pays du Golfe et le Koweït »*. Mais, a-t-il ajouté, *« l'intervention américaine a accru la tension dans cette région, et il est dans l'intérêt des Etats-Unis de quitter le Golfe et de ne pas chercher des ennuis, car leur présence ne règle aucun problème »*.

Rentré au Liban après sa garde à vue en Suisse

Hassan Dib clame son innocence et se dit prêt à venir en France

Beyrouth. — Hassan Dib, le Libanais chiite que la justice française voulait entendre dans l'affaire des attentats de septembre 1986 à Paris, est rentré à Beyrouth, mais il est prêt à venir en France parce qu'il est *« innocent »*, a-t-il affirmé jeudi 30 juillet dans un entretien avec l'AFP.

Le 21 juillet, deux policiers suisses sont venus le chercher à son travail près de Berne. *« Nous avons besoin de toi pour deux heures. »* Au poste de police, il est fouillé, et deux autres policiers venus de Berne l'accompagnent chez lui et passent son appartement au peigne fin.

A Berne, où il va rester en garde à vue pendant une semaine, Hassan Dib raconte qu'il a été interrogé par des *« enquêteurs français »*. *« L'un d'eux a refusé de me serrer la main, parce que,* a-t-il dit, *vous êtes un ami des terroristes »*, affirme Dib. Pourtant, après une journée d'interrogatoire, le policier a changé d'avis : *« Maintenant, je peux te serrer la main, je sais que tu es sincère »*, raconte encore le jeune Libanais.

Hassan Dib affirme qu'il a été *« très coopératif au cours de l'enquête, afin de démontrer mon innocence »*. *« Les Suisses m'ont dit qu'il n'y avait aucune preuve contre moi et m'ont affirmé que je pourrais revenir en Suisse. »* (En réalité, Hassan Dib est interdit de séjour en Suisse.)

« Je peux aussi aller en France parce que je suis innocent », poursuit-il. *« Je n'ai jamais fait partie d'une organisation politique ou militaire, à l'intérieur ou à l'extérieur du Liban, et c'est la première fois de ma vie que je subis un interrogatoire. »*

Avant de s'établir en Suisse, en septembre 1986, Hassan Dib a vécu en France pendant plus de deux ans. Le 2 avril 1984, il vient à Paris pour suivre des études de stylisme. Arrivé en touriste, il s'inscrit à l'institut Paris-Modéliste, dans le dixième arrondissement, où il passe un an alors que le diplôme en exige deux.

« Pour gagner ma vie, je travaillais dans un atelier italien de couture à Clamart. » Mais, victime d'une compression de personnel, il s'inscrit au chômage pendant neuf mois.

Hassan Dib a vécu seul dans un studio du Pré-Saint-Gervais, après s'être établi au début de son séjour avec des *« Libanais de mon quartier à Beyrouth, dont l'un d'eux est accusé d'être impliqué dans les attentats de Paris, selon les enquêteurs français venus à Berne m'interroger »*, explique-t-il.

« Je ne pouvais plus rester au chômage et j'ai décidé de tenter ma chance en Suisse. » Il quitte la France en septembre 1986, après avoir essayé d'obtenir un visa pour les Etats-unis ou pour le Canada. Il travaille tout d'abord dans la confection, puis il est engagé, il y a trois semaines, comme steward par la SSG, une société de restauration pour les chemins de fer, à 3000 francs (2000 dollars) par mois. *« J'étais enfin tranquille pour mon avenir. »* Chiite, Hassan Daib, né en 1965 dans la banlieue sud de Beyrouth, est le second enfant d'une famille de six, dont le père est tailleur. — *(AFP.)*

A Beyrouth-Ouest

Les auteurs de l'attentat à la voiture piégée sont morts dans l'explosion

BEYROUTH
de notre correspondant

L'ambassade de Suisse et — ou — l'ambassade de France — ou ce qu'il en reste — étaient-elles visées par l'attentat à la voiture piégée perpétré dans la nuit du jeudi 31 juillet à Beyrouth-Ouest (secteur musulman) qui a fait quatre morts, le chauffeur et les trois passagers du véhicule ?

C'est plausible mais non certain, l'explosion s'étant produite manifestement avant terme puisque les occupants de la voiture ont été tués. Il n'est donc pas dit qu'ils avaient atteint leur destination. Mais, s'ils se rendaient ailleurs, pourquoi les convoyeurs d'une voiture piégée se seraient-ils fourvoyés dans ce périmètre hautement surveillé qu'est celui de ces deux ambassades, dans Beyrouth-Ouest aux rues vides après la tombée de la nuit ?

L'explosion s'est produite plus près de l'ambassade de Suisse que de celle de France, séparées par une rue secondaire et large, bordée de gros blocs de béton de protection. Deux cordons en assurent la sécurité ; les postes syriens, récemment renforcés à la suite des menaces proférées contre la Suisse et la France, en ceinturent les abords, et des gardes français dans l'un (une quarantaine) et suisses dans l'autre (une dizaine) protègent les locaux et l'enceinte.

Si l'ambassade de France, qui s'est repliée à Beyrouth-Est, en secteur chrétien, n'envoie plus de diplomates assurer de permanence à Beyrouth-Ouest, à l'exception d'une brève visite d'inspection du dispositif de sécurité par l'attaché militaire, le colonel Ruggieri, la semaine dernière, à l'ambassade de Suisse, le personnel diplomatique, notamment le chargé d'affaires — une femme, il est vrai, Mlle Zumbhul, — se trouve toujours en fonctions.

Outre les innombrables menaces contre la France lancées à partir de Téhéran mais aussi au Liban même par le mouvement intégriste musulman depuis que s'est envenimée l'épreuve de force entre Paris et Téhéran, la Suisse, ses ressortissants et ses intérêts — à l'exception du CICR, expressément exclu en raison des services humanitaires qu'il rend au Liban, notamment dans son secteur musulman — ont fait l'objet de menaces de la part d'organisations dites des « Cellules vertes ». Le Hezbollah (Parti de Dieu) a une nouvelle fois pris fait et cause, jeudi, pour l'Iran dans son conflit avec la France. M. Joumblatt, chef du PSP (druze), qui n'a pourtant rien d'un intégriste musulman, avait fait de même il y a quelques jours, surprenant tout le monde et irritant certains de ses alliés, en particulier, dit-on, M. Berri, dont le mouvement Amal est en concurrence avec le Hezbollah au sein de la communauté chiite.

LUCIEN GEORGE.

Etrange dialogue israélo-soviétique

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les dirigeants israéliens poursuivent un étrange dialogue avec le commentateur des émissions en hébreu de Radio-Moscou. Cela a commencé la semaine dernière lorsque ce commentateur a qualifié la fusée Jéricho II de *« provocation »* et de *« menace pour l'URSS »*. Il s'agit de ce missile à tête nucléaire de moyenne portée dont une publication suisse, *International Defense Review*, venait de révéler qu'il avait été testé avec succès par Israël en Méditerranée. Et depuis il en ne passe pas un jour sans qu'un membre du gouvernement israélien fasse une déclaration pour alimenter ce dialogue.

D'abord, c'est le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, qui a souligné que *« l'URSS savait parfaitement bien qu'Israël ne représentait pas pour elle une menace »*. Le lendemain, c'est le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, qui a expliqué, en réponse à de nouvelles critiques de Radio-Moscou en hébreu, que *« l'URSS n'était pas l'ennemie d'Israël »*. Enfin, c'est le premier ministre, M. Itzhak Shamir, qui a parlé de *« politique de désinformation des Soviétiques »*, tout en ajoutant : *« Nous sommes une petite nation, nous ne menaçons certainement pas l'URSS. »*

Certes, on a pu se demander pourquoi les dirigeants israéliens *« s'abaissaient »* ainsi à polémiquer avec le commentateur des émissions en hébreu de Radio-Moscou. Côté soviétique en effet, l'agence Tass et le ministère des affaires étrangères n'ont à aucun moment participé au dialogue. C'est toujours ce même commentateur qui relançait le débat en affirmant notamment que *« les fusées Jéricho II menaçaient les centres économiques et stratégiques de l'URSS comme les puits de pétrole de Bakou »*.

L'explication qui a finalement été avancée à cet *« étrange dialogue »*, c'est qu'il ne constituait que le prolongement et la partie visible d'une controverse plus ancienne. Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a en effet eu trois rencontres cette année avec des personnalités soviétiques à Washington, à New-York et récemment à Rome.

Au cours de ces rencontres, les interlocuteurs de M. Pérès ont évoqué le problème de la course aux armements au Proche-Orient. Et ils se sont plaints de la participation d'Israël au projet américain de la guerre des étoiles. M. Pérès a répondu qu'Israël était obligé de se prémunir contre les armes sophistiquées fournies par l'URSS aux pays arabes. Or, précisément, l'Union soviétique vient de faire savoir à présent qu'elle renonçait à livrer des missiles SS-23 à la Syrie. Et toujours par le biais du commentateur des émissions en hébreu de Radio-Moscou, elle a demandé *« comment Israël appréciait cette initiative »* qui vise à intégrer le Proche-Orient dans les négociations internationales sur le retrait de missiles.

La réponse d'Israël a pris la forme d'un communiqué publié par le ministère des affaires étrangères : *« Israël accueille favorablement toutes les démarches de l'URSS pour freiner la course aux armements dans le monde et dans notre région »*, et Israël relance sa proposition d'*« ouvrir des négociations directes entre les pays de la région sur l'établissement d'une zone dénucléarisée »*.

Avec ce communiqué, M. Shimon Pérès a certainement cherché aussi à ne pas compromettre le rapprochement diplomatique entre Moscou et Jérusalem, d'autant plus que ce rapprochement est un élément-clé dans ses efforts en faveur de la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient.

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, qui s'oppose à une telle conférence internationale, n'a pas ce genre de souci. Et si M. Shamir a tenu lui aussi à rassurer Moscou au sujet des missiles Jéricho II, il vient par ailleurs de réaffirmer, au cours d'un discours prononcé à Jérusalem, qu'à ses yeux *« l'URSS ne pouvait jouer qu'un rôle négatif dans le processus de paix au Proche-Orient »*. Il est vrai que le nouvel interlocuteur privilégié de MM. Shamir et Pérès — le commentateur des émissions en hébreu de Radio-Moscou — a immédiatement répondu en faisant la distinction entre *« l'attitude positive de M. Pérès »* et *« le danger pour Israël qui vient d'hommes de droite comme M. Shamir »*.

(Intérim.)

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le ministre de la défense s'en prend violemment à tous ceux qui soutiennent l'ANC ou lui « parlent »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'œuvre de *« terroristes (...) sous le contrôle de forces communistes sans Dieu »*. Moins de trois heures après l'explosion d'une voiture piégée qui a fait soixante-neuf blessés dans le centre de Johannesburg, le jeudi 30 juillet, le président Pieter W. Botha, par ces propos, désignait clairement les responsables, même s'il ne les nommait pas : le Congrès national africain (ANC).

Son ministre de la défense, le général Magnus Malan, devait, un peu plus tard, accuser nommément l'ANC de cet attentat, qui a coïncidé avec le soixante-sixième anniversaire de la fondation du Parti communiste sud-africain (SACP), banni depuis 1950 et allié de l'ANC. De fait, le Congrès national africain a montré dans le passé qu'il avait la mémoire des dates. L'attentat le plus sanglant commis cette année — l'explosion d'une voiture piégée, le 20 mai, qui avait tué quatre policiers blancs devant un tribunal de Johannesburg — avait eu lieu le jour du quatrième anniversaire d'un autre attentat — toujours à la voiture piégée, — perpétré à Pretoria en 1983, qui avait fait dix-neuf morts et deux cent trente-neuf blessés.

Menace contre l'IDASA

Le général Malan a, en tout cas, laissé entendre que le gouvernement de Pretoria ne resterait pas les bras croisés, en menaçant sans équivoque les pays de la « ligne de front », et surtout deux d'entre eux — la Zambie et le Mozambique, — en raison des facilités dont l'ANC dispose dans ces deux pays. Parlant des présidents Kaunda et Chissano, il a lancé : *« Je les tiens, eux et leurs gouvernements, pour responsables des activités terroristes* [lancées] *depuis leurs territoires. »*

Le thème de la complicité de ces pays avec l'ANC et les menaces de Pretoria ne sont pas chose nouvelle, bien au contraire. Le problème, pour les pays visés, c'est que ces avertissements sont, dans le passé, rarement restés lettre morte. C'est ainsi que le raid militaire effectué par l'armée sud-africaine contre la petite ville zambienne de Livingstone, en avril, avait été précédé d'un avertissement du ministre des affaires étrangères, « Pik » Botha, tout aussi clair et solennel que celui du général Malan.

Mais les voisins de l'Afrique du Sud n'ont pas été la seule cible du général Malan et ne sont pas les seuls à devoir craindre les foudres du régime de Pretoria dans les prochains jours. Le ministre de la défense s'en est également pris en termes très sévères à *« ceux qui parlent à l'ANC et aux terroristes »*, c'est-à-dire à l'Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud (IDASA), mouvement extra-parlementaire qui défraie la chronique dans ce pays pour avoir mis sur pied à Dakar, du 9 au 12 juillet, une conférence entre une soixantaine de membres de la communauté afrikaner et la direction de l'ANC.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement, bien que furieux, n'avait pipé mot, se contentant de laisser certains journaux donner de la voix contre les *« renégats »*. On pressentait toutefois que ce profond silence touchait à sa fin et qu'il précédait sans doute le fracas du tonnerre, avec tout ce que cela sous-entend pour l'IDASA. L'attentat de jeudi a donc, semble-t-il, donné le signal de la contre-attaque du pouvoir.

M. Frederyk Van Zyl Slabbert et l'IDASA *« doivent une réponse à l'Afrique du Sud »*, a affirmé le général Malan. Il a également inclus dans le lot M. Colin Eglin, actuel leader du Parti fédéral progressiste (PFP, d'idéologie libérale), qui a apporté son soutien, lundi soir, aux trois membres de son parti s'étant rendus à Dakar. M. Eglin a remplacé M. Van Zyl Slabbert à la tête du PFP lorsque celui-ci a quitté et le parti et le Parlement, l'an dernier, pour fonder l'IDASA.

A la suite du colloque de Dakar, les membres de l'IDASA ont reçu de nombreuses menaces de mort. Surtout, l'un de ses dirigeants pour l'est de la province du Cap, Eric Mntonga, un militant noir anti-apartheid de trente-cinq ans, a été retrouvé assassiné samedi dernier. Les motifs de cet assassinat ne sont certes pas encore connus, mais pour les membres de l'IDASA il ne fait aucun doute que le climat de haine suscité à leur encontre par l'extrême droite y est pour quelque chose.

Par un étrange hasard, M. Van Zyl Slabbert, cible principale de l'extrême droite à propos du colloque de Dakar, était attendu en Afrique du Sud vendredi 31 juillet en fin de matinée. Après l'attentat de jeudi, il y avait évidemment peu de chances que ce retour passe inaperçu. — *(Intérim.)*

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le ministre de la défense ...n prend violemment à tous ceux ...utiennent l'ANC ou lui « parlent »

Amériques

PARAGUAY : l'an 33 de la dictature du général Stroessner

Le faux jeu de l'alternance à Asuncion

A la veille de la convention nationale du parti Colorado au pouvoir, les principaux dirigeants de l'opposition, une trentaine au total, ont été interpellés jeudi 30 juillet à Asuncion. Mercredi, les forces armées avaient été mises en état d'alerte. Le parti Colorado doit désigner son nouveau président.

ASUNCION
de notre envoyé spécial

Ils sont quatre, l'air pas très engageant sur leurs affiches électorales. Quatre « poids lourds » de la République, qui se disputent la direction du parti gouvernemental et sans doute la succession du général Stroessner, ne reculant devant rien. Ils s'intitulent *« le quadrinome de la loyauté et de l'espérance »* et font les délices de la capitale, qui se contente de peu. Leur candidature illustre les divisions qui se produisent depuis quelques années chez les *colorados*, ces militants du parti qui se proclame *« éternel »* et qui a contribué à faire du Paraguay l'une des nations les plus dictatoriales du continent.

Quatre personnages donc, en quête d'une succession. Il y a là M. Sabino Montanaro, le ministre de l'intérieur, l'air éternellement furieux ; les ministres du travail et de la santé, MM. Eugenio Jacquet et Adam Godoy Gimenez, des silhouettes de comices agricoles ; et M. Mario Abdo Benitez, le secrétaire privé du président.

« Des faucons », dit M. Edgar Ynsfram, qui sait de quoi il parle puisqu'il a été pendant dix ans ministre de l'intérieur. Le courant dont se réclame le « quadrinome » est considéré comme le plus dur du Parti colorado. Il est constitué des parvenus du régime, de ceux qui ont pris les bonnes places dans l'appareil d'Etat. *« Ils ont l'argent et le pouvoir, et ne veulent pas quitter celui-ci »*, explique M. Ynsfram, qui voit se dessiner, derrière la bataille pour la direction du parti, les grandes manœuvres de l'après-Stroessner. Les « faucons » forment l'aile dite « militante » de la formation. *« Nous ne défendons pas seulement un homme, mais aussi un modèle politique »*, dit leur porte-parole, M. Genaro Espinola.

Une vieille citadelle

Le modèle est vite défini : un anticommunisme de choc, un catholicisme préconciliaire. Le secrétaire de la Conférence épiscopale, Mgr Livieres Bank, pourtant un modéré, est tenu en suspicion depuis qu'il a proposé un *« dialogue national »*. Quant aux communistes, peu nombreux au Paraguay et durement persécutés, ils sont vus de la même façon qu'au temps de la « croisade », quand Stroessner était l'un des meilleurs alliés des Etats-Unis.

Qu'importe si, dans les pays voisins, les partis communistes ne font guère de vagues depuis qu'ils ont retrouvé droit de cité. *« Notre peuple est ingénu*, explique M. Espinola, *les communistes risqueraient de le duper. »*

Echauffourées dans les provinces, échanges d'insultes dans la presse : on croirait que le sort du pays est en jeu, que le régime est menacé ou que, par miracle, il va pratiquer l'alternance. Non, c'est le « quadrinome » qui use de toutes ses munitions pour emporter une vieille citadelle actuellement occupée par un octogénaire, M. Juan Ramon Chaves, l'une des rares personnalités du régime à n'être pas accusé de toutes les tares. M. Chaves est le chef de file des *colorados* traditionalistes, un peu plus présentables, aux yeux de l'opposition, que leurs rivaux. *« S'il gagne, le passage à la démocratie sera plus facile »*, affirme M. Carlos Romero Pereira, qui appartient au courant « éthique » (c'est-à-dire critique) du parti, une minorité en franche dissidence. *« Mais si les « militants » ont le dessus, la transition risque d'être longue... et sanglante. »*

> *Face à une opposition clairsemée, le parti au pouvoir se livre à des jeux un peu vains : les « durs » s'opposent aux « traditionalistes », mais tous vénèrent le même chef : le général Stroessner, au pouvoir depuis 1954.*

Ces deux factions principales du « coloradisme éternel » sont, de toute façon, disposées à demander au général Stroessner de faire, une fois de plus, le don de sa personne lors du scrutin présidentiel de février 1988 et d'« accepter » un nouveau quinquennat. Aussi leur querelle, vue de loin, paraît-elle vaine, voire artificielle. Si elle fait tant de bruit, c'est sans doute parce que l'opposition, elle, n'en fait pas assez.

Ou, plutôt, les oppositions. Car elles sont multiples et fragmentées. Au premier plan se situent les libéraux radicaux authentiques, une dissidence du Parti libéral, rival centenaire du Parti colorado. Les radicaux authentiques se distinguent des libéraux par leur refus de faire de la figuration au Parlement, où ils ont été présents pendant dix ans, jusqu'en 1977. Ils appartiennent depuis lors à l'opposition illégale. Illégale, mais de plus en plus tolérée. Leur président, M. Domingo Laino, a été autorisé à rentrer d'exil en avril dernier. Selon les sondages, c'est le plus populaire des ennemis du général Stroessner. Pourrait-il se présenter contre lui à l'élection présidentielle ? *« Oui*, répond M. Laino, *si... »* Et il énumère tant de « si » que l'éventualité est exclue.

« Nous ne sommes pas prêts ; nous n'avons pas de base, confie un autre chef de file des radicaux authentiques, M. Miguel Abdon Saguier. *Celui qui ferait acte de candidature contre Stroessner se brûlerait. »* Là-dessus, l'opposition est quasi unanime : les dés étant pipés, une candidature *« légitimerait le régime »*, alors qu'il est en perte de vitesse en raison d'une stagnation économique prolongée et d'un isolement international croissant. M. Aldo Zucolillo, directeur du quotidien *ABC Color*, aujourd'hui interdit, est l'un des rares opposants à défendre, avec sa fougue coutumière, la participation au scrutin de février. Celle-ci permettrait, selon lui, une *« mobilisation populaire »*.

Dans sa maison aux volets tirés — sans doute pour se protéger des regards indiscrets, — c'est un constat d'échec que fait M. Domingo Laino quand il parle d'un combat qui dure depuis de longues années : *« Il y a parmi nous beaucoup de groupes et de sous-groupes*, dit-il. *Nous avons formé un accord national, mais celui-ci mobilise de moins en moins de gens. Les manifestations commencées l'année dernière ont diminué en nombre et en efficacité. »*

Sur les murs, quelques photos montrent le dirigeant radical authentique en compagnie d'Edward Kennedy et de Willy Brandt. M. Laino a passé une partie de son exil à secouer l'indifférence des démocraties. *« Jusqu'à il y a cinq ans, Stroessner a bénéficié de l'appui de l'Europe et des Etats-Unis »*, dit-il. Aujourd'hui, c'est grâce aux pressions de Bonn, de Washington, de Madrid, que les exilés rentrent au pays et que l'air d'Asuncion est un peu plus vivable pour les opposants. Les Etats-Unis ont envoyé au Paraguay un ambassadeur que le régime considère comme un de ses pires adversaires. Ils ont commencé à utiliser l'arme de la dissuasion économique en retirant au Paraguay, en janvier dernier, les tarifs préférentiels dont bénéficiaient certains de ses produits parce que les droits de ses travailleurs ne sont pas respectés.

M. Laino était autrefois partisan de la lutte à outrance contre la dictature. *« J'ai changé*, reconnaît-il, *parce que les circonstances ont changé. Une transition pacifique vers la démocratie est possible ; je suis favorable aux efforts de l'Eglise pour amener les deux camps à la table des négociations. »*

Démocrates-chrétiens, febreristes (membres de l'Internationale socialiste), *colorados* du Mouvement populaire (séparé du parti officiel depuis près de trente ans), libéraux en tout genre, telle est la nébuleuse de l'opposition. Les radicaux authentiques se partagent en deux factions. Le MOPOCO (Mouvement populaire colorado) souffre de luttes intestines, malgré le petit nombre de ses adhérents... Le général Stroessner, apparemment, peut survivre en paix.

Mais la lutte contre lui est engagée sur d'autres fronts. *« Le Paraguay se caractérise, depuis ces dernières années, par une multitude de mouvements sociaux*, observe M. Rufo Medina, l'un des responsables d'*ABC Color* : *par exemple, chez les paysans, les étudiants, les médecins d'hôpitaux. Mais ces mouvements sont déconnectés des partis politiques qu'ils critiquent pour leurs querelles internes, leur incapacité à présenter un programme attrayant. »*

Une nouvelle contestation

En l'an 33 du règne de Stroessner, la grande nouveauté est l'évolution de *colorados* historiques comme M. Edgar Ynsfram. Cet homme intelligent, de grande culture, a été, de l'aveu de certains, le Fouchet du régime à ses débuts. Il a contribué à lui donner son caractère répressif impitoyable. Ecarté en 1967, M. Ynsfram n'a fréquenté depuis près de vingt ans que sa bibliothèque. Le voici qui resurgit à la tête d'un mouvement qui conteste la permanence de Stroessner et l'orientation du Parti colorado : *« La République n'existe plus*, dit-il. *Il n'y a pas d'alternance. Stroessner continue d'être le seul dirigeant. Depuis les années 70, la corruption n'a fait que prospérer. Nous avions 800 millions de dollars de réserve de change ; ils ont été dilapidés par des fraudeurs. La bande qui a le pouvoir veut aussi s'emparer du parti pour maintenir ses positions. »*

Constatations tardives, dictées par une ambition qui se réveille à la perspective de l'après-Stroessner ? Qu'importe. *« Jusqu'en 1983, Stroessner n'avait que des partisans inconditionnels*, dit un autre *colorado* critique, M. Horacio Galeano. *Ce temps-là est fini. »*

CHARLES VANHECKE.

ÉTATS-UNIS : l'enquête sur l'« Irangate »

« Ce type-là mériterait un oscar ! »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le miracle des auditions de la commission d'enquête parlementaire sur l'« Irangate » est qu'on y entend toujours la même chose, mais sans cesser pour autant de s'étonner. L'un après l'autre, chaque témoin vient répéter que le président ignorait absolument tout du financement des antisandinistes par les ventes secrètes d'armes à l'Iran, mais chacun le fait avec un style et des arguments si personnels qu'on ne sait plus ce qui est le plus inouï de cette collection d'invraisemblances ou de cette série d'autoportraits de dirigeants américains.

A l'avantageux colonel North, si fier d'avoir menti au Congrès, avaient déjà succédé le sec amiral Poindexter, qui prenait sur lui de décider à la place de M. Reagan, le digne George Shultz, qui avait failli trois fois démissionner et qui est toujours là, et le tranquille Edwin Meese, l'attorney général, qui ne se pose pas de questions et n'en pose à personne. Restait à découvrir, jeudi 30 juillet, M. Donald Regan, secrétaire général de la Maison Blanche jusqu'en février dernier.

Un faux tyran

Quelle a été, lui demande l'un des conseillers juridiques de la commission, la réaction du président lorsqu'il a été mis au courant du détournement de fonds ? Réponse : *« Une profonde peine, une profonde peine. »* Et le témoin de poursuivre : *« La question a été posée — j'ai vu cela sans cesse dans la presse — « Est-ce que le président » savait ? » Laissez-moi y répondre de cette manière : je sais que ce type a été acteur, mais si vraiment il savait quelque chose, cela devrait lui valoir un oscar. Il a exprimé une complète surprise. Il ne peut pas avoir su. »*

Cheveux argentés et profil énergique, ancien patron aussi efficace que redouté d'une grande firme de courtage de Wall Street et ancien secrétaire au Trésor, M. Regan passait pour un tyran du temps où il était à la Maison Blanche. De tous les bureaux de la présidence filtraient vers la presse et les salons de Washington les mêmes plaintes sur son autoritarisme, sa volonté de tout savoir absolument et d'empêcher quiconque d'approcher M. Reagan sans son accord. Logiquement, l'« Irangate » ne devrait pas avoir eu de secrets pour lui. En fait, il ne sait vraiment pas grand-chose, assure-t-il, et ce qui se disait sur son compte était totalement infondé.

Trois personnes au moins pouvaient voir le président sans passer par lui : William Casey, mort en mai dernier et directeur de la CIA pendant toute l'affaire, George Shultz et le vice-amiral John Poindexter, responsable jusqu'en novembre dernier du Conseil national de sécurité, où M. Regan n'a d'ailleurs jamais pu savoir exactement ce qui se passait.

Il s'était beaucoup écrit que l'amiral était *« son homme »* ; mais non : il ne le *« supervisait »* pas, il faisait seulement la *« liaison »* affirme M. Regan, qui ajoute : *« Durant ses premiers jours à son poste* (en janvier 1986), *je lui disais à l'occasion : « Est-ce que tout va bien ? Est- » ce qu'il y a quelque chose que » nous pourrions faire pour » vous ? » Vous voyez le genre »*, poursuit M. Regan, très administratif, et qui mentionne des problèmes de bureaux, de laissez-passer, de places de parking...

Etait-ce l'idée de Donald Regan s'occupant du parking de l'amiral Poindexter ? Ou bien la bonne humeur et la causticité avec lesquelles était donné ce témoignage ? La commission d'enquête a beaucoup ri toute la journée de jeudi.

BERNARD GUETTA.

Europe

URSS

Moscou accuse les Etats-Unis d'encourager la contestation tatare

Moscou *(AFP, AP)*. — L'Union soviétique a officiellement mis en cause, jeudi 30 juillet, les Etats-Unis dans l'affaire des Tatars de Crimée en accusant *« certains de ses diplomates »* en poste à Moscou d'entretenir des liens avec les contestataires et de les *« inciter à des actes illégaux »*, se livrant ainsi à des *« ingérences dans les affaires intérieures de l'URSS »*.

Des *« représentations orales »* ont été faites à ce sujet par le ministère soviétique des affaires étrangères (MID) à M. Mark Ramee, chargé d'affaires par intérim de l'ambassade des Etats-Unis, a indiqué l'agence Tass. Parmi les diplomates américains mis en cause, seul a été cité M. Shaun Byrnes, l'un des premiers secrétaires de l'ambassade, chargé de la politique intérieure soviétique. Selon Tass, M. Byrnes aurait eu des *« rencontres à des fins de conspiration avec des éléments extrémistes »*. Pour étayer ces accusations, la télévision soviétique a diffusé jeudi soir, 30 juillet, dans son principal bulletin d'informations, trois photos montrant M. Byrnes en compagnie de chefs de file du mouvement tatar.

Interrogé par l'AFP, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a qualifié ces accusations d'*« absurdes »*. *« Le fait que les diplomates américains aient des contacts avec divers citoyens soviétiques n'a rien d'illégal* (...), *la plainte soviétique montre que la « glanost »* (transparence) *a ses limites et n'est pas comprise par tout le monde »*, a-t-il déclaré.

Par ailleurs, les autorités ont durci leur attitude à l'égard des Tatars, en les menaçant de mesures répressives s'ils poursuivaient leur mouvement de protestation à Moscou (*le Monde* des 28 et 29 juillet). La police a interdit jeudi matin une manifestation de Tatars devant le siège de l'agence Tass, et a effectué des perquisitions dans plusieurs appartements de militants. Il n'y a eu aucune arrestation.

« Les soi-disant dirigeants des Tatars de Crimée » ont lancé un appel aux chefs d'Etat du monde entier afin d'attirer leur attention sur des *« questions à caractère purement intérieur »*, établissant des *« liens avec les ambassades de certains pays capitalistes »*, a affirmé l'agence Tass qui a d'autre part fait état de l'*« indignation »* des Moscovites devant les actions des Tatars *« troublant l'ordre public. »*

● **Un refuznik marié à une Française empêché de quitter l'URSS.** — Un juif soviétique marié à une Française, M. Evguenni Eventov, a essuyé récemment un nouveau refus de visa de sortie d'URSS « jusqu'en 1995 » sous prétexte qu'il pourrait détenir des « secrets d'Etat » par l'intermédiaire de son frère, celui-ci ayant travaillé de 1971 à 1977 dans une entreprise liée à la défense. — *(AFP.)*

POLOGNE

M. Jaruzelski veut organiser un référendum sur une réforme économique

Le général Wojciech Jaruzelski a annoncé, dans un entretien publié jeudi 30 juillet par le *Wall Street Journal*, qu'il espérait organiser un référendum sur un nouveau programme d'austérité économique *« douloureux mais indispensable »* pour la Pologne.

Le numéro un polonais se déclare déterminé à proposer d'ici au 1er janvier 1988 une nouvelle politique économique qui viserait à *« éliminer »* l'actuel « *modèle* [économique] *centralisé, qui n'a pas survécu à l'épreuve du temps* ». *« L'expérience montre que les décisions et les projets* (...) *les mieux conçus échouent s'ils ne disposent pas de l'appui de la société »*, poursuit le général Jaruzelski, qui précise que l'idée de référendum lui est personnelle et, donc, qu'il ne s'agit pas d'un projet du gouvernement polonais.

Le programme proposé par M. Jaruzelski comprendrait notamment une décentralisation économique accrue, l'instauration de salaires liés à la qualité du travail, la suppression de certains ministères, mais aussi des hausses de prix et l'élimination de nombreuses subventions. Le but de cette réforme est d'installer en Pologne un système *« où les marchandises attendraient l'acheteur, et non pas le contraire »*, souligne le dirigeant polonais.

Au cours de l'entretien, M. Jaruzelski a longuement évoqué les réformes économiques de M. Mikhail Gorbatchev, qui, a-t-il déclaré, lui donnent une chance de promouvoir des changements économiques radicaux en Pologne.

Le général Jaruzelski a souligné que, pour la première fois depuis quarante ans, un numéro un soviétique est plus populaire en Pologne qu'un président des Etats-Unis. Selon lui, les Polonais voient M. Reagan comme quelqu'un qui bloque la reconstruction économique du pays.

Le numéro un polonais s'est toutefois montré irrité lorsque la discussion s'est portée sur le syndicat dissous Solidarité. Il a accusé le mouvement et son dirigeant, Lech Walesa, de soutenir des augmentations de salaires dommageables pour l'économie.

Le *Wall Street Journal* remarque qu'un vote de type occidental, à bulletin secret, serait un événement sans précédent dans l'histoire d'un pays communiste. Le dernier référendum en Pologne s'est tenu il y a quarante ans, mais ne constituait qu'un simple plébiscite de la politique du parti, souligne le quotidien qui estime que le général Jaruzelski semble vouloir donner au peuple polonais une authentique occasion de s'exprimer.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

Le NPD envisage un retrait du Canada de l'OTAN

Ottawa. — Le Canada pourrait se retirer de l'OTAN en cas de victoire du Nouveau Parti démocratique (NPD) aux élections générales attendues dans les prochains dix-huit mois. Cette éventualité figure, en effet, dans un document d'orientation intitulé « Souveraineté, sécurité et défense du Canada » et publié jeudi 30 juillet, à Ottawa, par la formation social-démocrate.

« Il est temps que le Canada assume ses obligations en matière de sécurité de l'Amérique du Nord en tant que partenaire indépendant », a déclaré le député Derek Blacburn, en présentant le document de son parti qui constitue la réponse du NPD au Livre blanc sur la défense rendu public en juin par le gouvernement fédéral. Le NPD entend également que le Canada puisse exercer un contrôle sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Celle-ci est actuellement assurée par un réseau de postes radars qui s'étend à travers l'Arctique et qui dépend de l'accord du NORAD liant le Canada aux Etats-Unis.

S'il arrivait au pouvoir, le NPD renoncerait aussi à l'achat d'une douzaine de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire, prévu par le Livre blanc gouvernemental. Les néo-démocrates, qui viennent de remporter trois élections partielles, sont actuellement en tête dans les sondages avec 41 % des intentions de vote contre 35 % au Parti libéral et 23 % aux conservateurs au pouvoir. En évoquant clairement un possible retrait de l'OTAN en cas de victoire électorale, le NPD prend toutefois un risque, les Canadiens ayant toujours montré un grand attachement au maintien au sein du traité de l'Atlantique nord. — *(AFP.)*

Belgique

Vers un nouvel épisode de l'affaire des Fourons

Bruxelles *(AFP.)* — M. José Happart a été réélu pour la septième fois bourgmestre de la commune des Fourons, mercredi 30 juillet. Son élection a déjà été cassée à six reprises ces dernières années par les autorités régionales flamandes. Le responsable de cette commune, en majorité francophone mais rattachée administrativement à la province flamande du Limbourg, se refuse en effet à parler flamand dans l'exercice de ses fonctions municipales, conformément à la loi.

L'affaire perturbe constamment le fragile équilibre du gouvernement central où francophones et néerlandophones sont à égalité. Les responsables de tous bords craignent un débordement sur le problème de Bruxelles, la capitale en majorité francophone, entourée de communes à majorité néerlandophone et dont le statut juridique n'est que provisoire.

Aucun débat de fond n'a pu être engagé depuis sept ans sur ces questions, à tel point que — fait rarissime — le roi Baudouin est sorti de sa réserve le jour de la fête nationale du 21-juillet. Il a demandé à tous les Belges de faire preuve d'un *« nouveau civisme »*. La Belgique, a-t-il dit, ne saurait continuer à militer ardemment pour une Europe unie tout en étant incapable de résoudre ses propres problèmes de cohabitation.

Norvège

Quatre diplomates soviétiques expulsés

Oslo. — La Norvège a annoncé, jeudi 30 juillet, l'expulsion à la mi-juillet de quatre diplomates soviétiques pour activités incompatibles avec leur statut. Lundi dernier, l'URSS a expulsé en représailles un secrétaire de l'ambassade de Norvège et déclaré *persona non grata* un ancien secrétaire de l'ambassade qui ne se trouve plus en URSS, a ajouté le ministre des affaires étrangères, M. Thorvald Stoltenberg, dans une conférence de presse à Oslo. Les activités reprochées aux diplomates soviétiques avaient trait à l'industrie et la technologie, a indiqué M. Stoltenberg sans autre précision.

Les diplomates expulsés sont MM. Valentin Viktorovitch Korpusov, deuxième secrétaire d'ambassade, et trois collaborateurs de la mission commerciales, MM. Valery Illitch Retchetnikov, Alexander Ivanovitch Sertchenko et Vladimir Mikhailovitch Vetrov.

Le ministre norvégien de la justice, Mme Helen Boesterud, a démenti les spéculations selon lesquelles ce train d'expulsions serait lié au scandale de la fourniture à l'URSS, par la firme publique norvégienne Konsberg, de logiciels destinés aux ordinateurs de la firme japonaise Toshiba, en violation des interdictions pesant sur le commerce avec les pays de l'Est. — *(AFP.)*

Dans les coulisses du Palais-Bourbon

Les commissions parlementaires jalouses de la multiplication des comités de « sages »

Le comité nouveau est arrivé ! Il ne se passe guère de mois sans qu'un comité de sages », ou une commission *ad hoc*, soit créé par le gouvernement pour se saisir d'un délicat dossier : l'Université, l'éthique, le SIDA, la Sécurité sociale, le code de la nationalité, etc. Seules, les mauvaises langues susurrent que, maintenant comme sous la IIIe République, la meilleure façon d'enterrer un problème consiste à créer une commission.

Leur prolifération des dernières années est sans doute un signe du temps (*le Monde* du 31 juillet). Le magistère des « sages », des experts, des spécialistes, bref de ceux « qui savent », viendrait suppléer les carences des politiques dont l'esprit partisan serait inapte à répondre aux grands défis du vingt et unième siècle.

Pourtant, il existe une institution politique qui ne compte pas moins de six commissions permanentes (1) : l'Assemblée nationale. Certes, elles ne sont « que » six, comme le soulignent les nostalgiques de la IIIe République (vingt commissions en 1902) et ceux de la IVe (dix-neuf en 1957). La Ve République a préféré limiter leur nombre, jugeant leur tutelle sur l'exécutif trop contraignante. De là à y voir une des raisons du peu de sollicitation dont ces commissions sont l'objet (en dehors du processus législatif), il n'y a qu'un pas.

Il est vrai que M. Michel Debré, l'un des pères de la Constitution, apporte de l'eau à leur moulin : ne déclarait-il pas aux premiers balbutiements de la Ve République que « *les commissions sont d'utiles organes d'étude et de contrôle à condition qu'elles ne soient pas trop spécialisées ; elles se substituent alors à l'administration en exerçant sur les services une influence qui n'est pas de bonne nature* » (2).

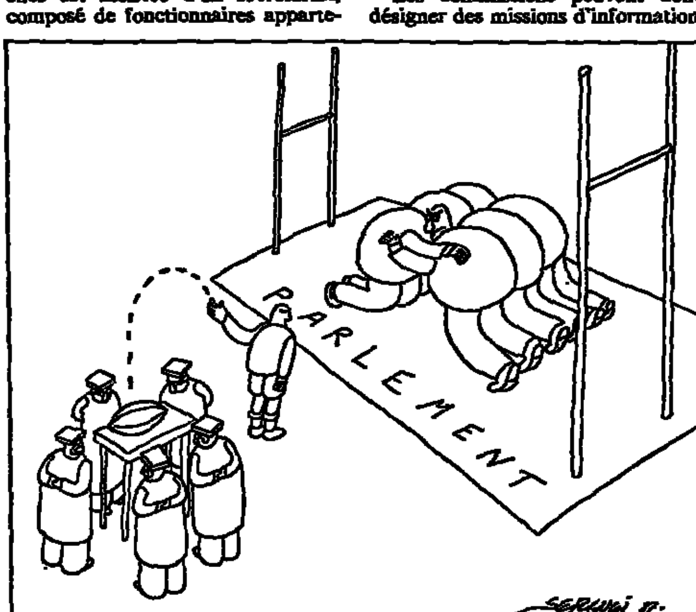
Soutien technique

Or force est de constater que les dossiers à traiter sont de plus en plus spécialisés : notamment quand il s'agit de sujets scientifiques, économiques, sociaux. Le gouvernement, débordé, semble se tourner de préférence vers des « sages » apolitiques plutôt que vers des parlementaires « étiquetés », oubliant la formule classique qu'il invoque pourtant fréquemment dans l'hémicycle : « *Je m'en remets à la sagesse du Parlement* »... « *Les mutations économiques et les nouvelles technologies nous posent des problèmes si complexes, nous placent devant des choix si vertigineux que ni les gouvernements, ni les parlementaires ne sont armés pour les résoudre seuls* », estime M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme (3).

La prolifération des comités des « sages » est-elle une façon de contourner un Parlement jugé trop atone ? La démocratie cherche-t-elle ainsi ce supplément d'oxygène qu'elle ne trouverait pas – ou plus – dans les poumons de ses deux Chambres ? Répondre par un oui catégorique à ces questions serait tentant, mais sans doute simpliste. Ne serait-ce que parce qu'il faut pas idéaliser à l'excès le rôle des commissions parlementaires sous les précédentes Républiques. Comme le souligne très justement M. Paul Cahoua, « *les droits reconnus aux commissions par les textes antérieurs à 1958 avaient un caractère plus formel que réel (...). Il s'agissait plus d'un pouvoir d'empêcher que d'une capacité de faire* ». Les commissions du Sénat et de l'Assemblée nationale aujourd'hui ne peuvent plus empêcher, mais peuvent-elles faire ?

Si l'on s'en tient à la lettre de la Constitution et aux règlements des Assemblées, on voit mal ce qui pourrait empêcher une commission du Sénat ou de l'Assemblée nationale de se saisir d'un sujet tel que celui du code de la nationalité ou de la question des mères porteuses afin de rendre un rapport d'information de qualité.

Les commissions parlementaires bénéficient, en effet, d'un solide soutien technique. Chacune d'entre elles est assistée d'un secrétariat, composé de fonctionnaires appartenant aux cadres de l'Assemblée nationale. Ils sont recrutés sur concours spécial afin de bien marquer leur indépendance par rapport à de l'exécutif. Les effectifs de ces secrétariats ont été sensiblement augmentés au cours des décennies passées. Ces fonctionnaires, dont chacun s'accorde à saluer la compétence et la disponibilité, rassemblent la documentation, participent à l'élaboration des rapports, suivent la totalité de la procédure, etc.



En matière d'information, les commissions disposent d'une large marge de manœuvre puisqu'elles peuvent auditionner qui elles souhaitent, y compris, bien sûr, les ministres. Afin de donner plus de poids politique et médiatique à ces auditions, le président de la commission des affaires étrangères, M. Valéry Giscard d'Estaing, souhaiterait d'ailleurs que certaines auditions de personnalités de premier plan soient publiques. De même a-t-il proposé à son collègue de la commission de la défense nationale, M. François Fillon (RPR), de procéder à des auditions communes.

L'office à évaluation des choix : pourquoi faire ?

Certaines d'entre elles posent toutefois des difficultés : par exemple quand il s'agit de fonctionnaires des ministères. « *L'administration ne saurait assumer devant le Parlement la responsabilité du gouvernement, encore moins engager le ministre par des déclarations faites en commission* » (4). Dans une circulaire d'octobre 1981, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, estimait inopportune l'audition par des parlementaires de hauts fonctionnaires civils ou militaires en l'absence de leur ministre de tutelle. Cette mesure ne s'applique pas bien sûr aux commissions d'enquête ou de contrôle.

En dehors des auditions relevant du processus législatif et qui permettent aux parlementaires d'entendre un certain nombre de personnes durant la période d'examen d'un texte en commission, le Parlement dispose d'un pouvoir propre d'information. L'article 145 du règlement de l'Assemblée nationale précise que les commissions permanentes « *assurent l'information de l'Assemblée pour lui permettre d'exercer son contrôle sur la politique du gouvernement* ».

Les commissions peuvent donc désigner des missions d'information. Si elles ne bénéficient pas des mêmes prérogatives que les commissions d'enquête, elles ont en revanche l'avantage de ne pas être limitées dans le temps. A l'Assemblée nationale, chaque commission peut juger de l'opportunité de leur création et reste maîtresse de l'organisation de ses travaux. La mission achevée, elle publie un rapport. Ils sont généralement de qualité. C'est ainsi qu'en 1986 un rapport d'information sur les conditions de financement et de fonctionnement des établissements pénitenciaires aux Etats-Unis (rapport Mazeaud, RPR) est paru au moment où faisait rage en France le débat sur les prisons privées.

Un autre rapport (MM. Wiltzer, UDF, et Bechter, RPR) portait la même année sur la deuxième composante nucléaire française : un modèle du genre, très solidement informé et assorti de propositions, tout comme celui présenté au nom de la commission de la défense nationale par M. Henri Louet (RPR), tirant les enseignements de la politique française en matière de coopération industrielle avec l'Allemagne fédérale pour la fabrication d'hélicoptères de combat.

Pour compléter son information, le Parlement a adopté à l'unanimité, en juillet 1983, une loi créant un Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques commun aux deux Assemblées. Sur le papier, cet office, qui ne fonctionne que s'il est saisi par une commission ou un groupe parlementaire, fournit des études susceptibles d'éclairer les parlementaires dans leur travail. Mais force est de constater à la lueur de la pratique qu'un tel office est loin de développer toute la puissance de sa capacité d'expertise indépendante. « *On nous dit que cet office travaille mal et que son autorité est insuffisante. Comment en serait-il autrement ? L'autorité du Parlement lui-même n'est pas bien grande !* », protestait M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine) le 8 juillet à l'Assemblée nationale. Le député socialiste s'étonnait notamment qu'après plus d'un an l'office n'ait toujours pas remis le rapport qui lui avait été demandé sur la catastrophe de Tchernobyl.

Rien ne s'opposerait donc à ce que les commissions parlementaires traitent des sujets qui sont confiés à des comités des « sages ». Il faut sans doute chercher les raisons qui poussent le gouvernement à s'adresser ailleurs dans le fait que le Parlement lui-même manque de pugnacité et que son rythme scandé par les sessions se prête mal à un travail qui imposerait à des parlementaires de s'abstraire pendant assez longtemps de leur tâche politique. Les sessions sont surchargées et ils n'ont généralement qu'une hâte, retourner dans leur circonscription pour travailler sur le terrain.

Une question d'image

Plus fondamentalement, on peut penser que le contournement du Parlement s'explique par son manque d'impartialité aux yeux de l'opinion publique. Perçu comme un organe politique et partisan, il ne présenterait pas le label d'authenticité et d'indépendance que l'on prête d'ordinaire, à tort ou à raison, aux comités de « sages ». Pour contrer cette impression, M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait d'ailleurs tenté d'esquisser un geste, bien vite repoussé par ses partenaires du RPR, tendant à confier certaines présidences de commission et de rapport à des députés de l'opposition.

Le gouvernement préfère s'adresser à de « sages » susceptibles de dégager mieux que des politiques ces zones consensuelles auxquelles les Français aspireraient. La vertu naîtrait de l'indépendance. « *Les commissions [des « sages »] peuvent nous aider à sortir du modèle jacobin, que tout le monde dénonce, à droite comme à gauche, et nous orienter vers un jeu de contre-pouvoirs, où les citoyens trouveraient leur compte* », explique Evelyne Pisier, professeur à Paris-I, qui prépare un livre sur ce sujet. Ainsi se verrait satisfait ce rêve du philosophe Alain d'une société rendue vertueuse par l'existence de contre-pouvoirs que le pouvoir démocratique aurait eu l'intelligence de susciter lui-même. Une évolution qui devra être maîtrisée – si elle se poursuit – afin de ne pas aboutir à un transfert de responsabilités de politique qui a des comptes à rendre aux Français, vers les « sages », « irresponsables » au sens juridique du terme.

PIERRE SERVENT.

(1) La commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; celles des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées, des finances, de l'économie générale et du Plan, des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, de la production et des échanges. Il y a également six commissions au Sénat.

(2) « Les commissions parlementaires », revue *administration*, par MM. Roques et Herin.

(3) *L'Express* du 26 juin au 2 juillet.

(4) Revue *Pouvoirs* : « l'Assemblée », no 34, 1985.

PROPOS ET DÉBATS

M. Guillaume : un risque grave pour la majorité

Dans un entretien publié, le jeudi 30 juillet, dans *Paris-Match*, M. François Guillaume estime que M. François Mitterrand « *est l'arbre qui cache la forêt des doctrines socialistes* ». « *Non sans habileté* », le président de la République « *entretient l'ambiguïté* », déclare le ministre de l'agriculture. « *Mais si on y regarde de plus près, à chaque fois que les projets les plus importants du gouvernement vont dans un sens contraire de celui de l'Elysée, Mitterrand y met des obstacles.* » Selon M. Guillaume, « *cette entrave à l'action du gouvernement présente un risque grave pour la majorité* », puisque « *nous ne pouvons pas avancer aussi vite que nous le souhaitons, ce qui entraîne l'impatience de notre électorat* », et « *Le Pen en tire avantage* ».

Interrogé sur l'hypothèse d'une candidature du chef de l'Etat à l'élection présidentielle, l'ancien président de la FNSEA pense que « *la majorité devrait tenir compte du contexte* » que crée cette éventualité « *pour adopter une candidature unique* ».

M. Mégret : cinq ministères pour le Front national

« *Nous ne monnayerons pas nos voix contre des maroquins ministériels* », assure M. Bruno Mégret, directeur de la campagne présidentielle de M. Jean-Marie Le Pen, dans un entretien publié dans le quotidien *la Croix*, daté du 31 juillet. Toutefois, si le nouveau gouvernement conduit « *une véritable politique de redressement national* », le Front national acceptera d'y participer, poursuit le député de l'Isère, en revendiquant... en priorité deux portefeuilles ministériels : « *Un grand ministère de la population prenant en compte tous les problèmes de la famille, de la démographie et de l'immigration, bref, de l'identité française et un ministère du développement chargé des aspects économiques, industriels, scientifiques et sociaux du redressement national* ». En outre, M. Mégret ajoute qu'« *il voit mal comment pourraient ne pas être confiés* » au Front national... les ministères de l'éducation nationale qu'« *il faudra rebaptiser instruction publique* », de la justice, et celui de la « *défense civile* » dont le FN « *exigera la création !* »

M. Millon : distinguer

Il faut « *distinguer de manière très nette les accords* [avec le Front national] *inspirés par des considérations électorales particulières qui peuvent être conclus sur le plan local d'une entente sur les questions de fond qui interviendrait sur le plan national et aurait des conséquences pour la politique général du pays* », déclare, dans un entretien publié le vendredi 31 juillet par *Ouest-France*, M. Charles Millon. Le député barriste de l'Ain affirme ne pas craindre une contamination de la majorité par les idées du Front national : « *Seuls les organismes faibles courent le risque de contamination. Là où se manifestent la force et la clarté des convictions, ainsi que l'esprit de décision, ce risque n'existe pas.* » Très réticent quant à une réunion au sommet de la majorité destinée à clarifier ses rapports avec le Front national, M. Millon déclare : « *Il appartient à chaque formation politique de fixer sa position par rapport au Front national et de s'y tenir* ».

M. Séguin : le FN, dérivatif pour le PS

« *Le Parti socialiste est aujourd'hui dans la panade idéologique la plus totale* », déclare, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, qui paraît le 31 juillet, M. Philippe Séguin. « *Et il y a une contradiction terrible,* poursuit le ministre des affaires sociales et de l'emploi, « *entre sa stratégie traditionnelle et celle de M. Mitterrand, qui joue au père de la patrie, dont l'action est d'autant plus appréciée qu'il n'agit pas et la pensée d'autant plus applaudie qu'il ne pense plus (...) en termes de propositions politiques. La seule chance du président de la République d'être réélu, s'il est candidat, c'est de ne pas paraître socialiste. Depuis deux ans, le chef de l'Etat a gommé toute idéologie de son discours. Alors les socialistes cherchent des dérivatifs. Le Front national tombe à pic !* »

« *Je dis qu'en matière d'antiracisme ou d'hostilité à l'extrême-droite,* affirme encore M. Séguin, *la majorité n'a pas de leçons à recevoir de ceux qui, par l'instauration de la proportionnelle, ont fait du Front national ce qu'il est aujourd'hui : une force politique reconnue, qui a pignon sur rue. C'est le Parti socialiste et M. Mitterrand qui portent la responsabilité historique de cette situation.* »

Des « primaires » avant l'élection présidentielle ?

M. Méhaignerie exprime son désaccord avec la proposition de M. Giscard d'Estaing

M. Michel d'Ornano n'estime « *pas possible* » de mettre en œuvre dès 1988 la proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing visant à permettre à la majorité et à l'opposition de « *sélectionner démocratiquement* (leur) *candidat* (à l'élection présidentielle) *avant le début de la campagne officielle* » (*le Monde* du 31 juillet). « *On ne peut pas avoir une procédure qui se mette en place d'ici là* » a affirmé, le jeudi 30 juillet à Europe 1, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proche de l'ancien président de la République.

Pour ce dernier, a expliqué M. d'Ornano, il s'agit de « *déconnecter celui des candidats de la majorité qui restera et l'élection du président de la République* » car « *on le voit bien dans les sondages : nous gagnons au premier tour et nous risquons de perdre au second* ».

En revanche, le ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, a exprimé, jeudi sur TF 1, son désaccord avec cette propostion. « *Que diraient les Français si c'étaient les partis politiques qui choisissaient au premier tour leur candidat à la place d'eux-mêmes ?* » a demandé le président du CDS. M. Méhaignerie s'est également inquiété de savoir « *qui choisirait entre le Parti socialiste et le Parti communiste le candidat de l'opposition de gauche et quels hommes politiques choisirait le candidat de l'ensemble de la majorité ?* » M. Méhaignerie demeure, pour sa part, partisan du système actuel qui « *fonctionne assez bien* » et qui lui « *apparaît le plus démocratique* ».



CORRESPONDANCE

La situation universitaire de M. Jouary



Politique

Ajustements tactiques à gauche et à droite

Les socialistes sont-ils tombés, comme l'affirme M. Philippe Séguin, dans la *« panade idéologique la plus totale »* ? Si le ministre des affaires sociales et de l'emploi veut dire par là qu'ils ne savent plus à quel saint se vouer, compte tenu des rivalités internes qui poussent leurs nombreux chefs à se distinguer les uns des autres dans la course à la succession hypothétique de M. François Mitterrand, il n'a peut-être pas tort.

Il y a au moins un député socialiste qui semble d'accord avec lui : c'est M. Jean-Pierre Destrade, élu des Pyrénées-Atlantiques, qui estimait, jeudi soir, que *« si François Mitterrand n'était pas partant »* le seul homme capable de maintenir la cohésion du Parti socialiste et d'être ainsi, *« en toute logique »* son *« meilleur candidat »* serait son premier secrétaire, M. Lionel Jospin.

Mais si « panade » il y a, celle-ci est assurément bien partagée à en juger par les ajustements tactiques auxquels l'évolution de l'actualité donne lieu, en ce moment, à droite comme à gauche.

Comment expliquer autrement le fait que le Parti communiste, par la voix de son candidat à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, et le Front national, par celle de son guide, M. Jean-Marie Le Pen aient eu, au même moment, le même terme — *« gesticulation »* — pour critiquer le déploiement du groupe aéronaval de la Méditerranée en réponse aux menaces de l'Iran ? Ce n'est pas, bien entendu, parce que les états-majors du PC et du FN font la même analyse.

Si M. Le Pen, pourtant porté au jusqu'auboutisme, assure que l'appareillage du *Clemenceau* relève de la *« rodomontade »* et prédit que cette démonstration de force se terminera *« à plat ventre (...) dans le cadre d'une convention de lâchage, comme d'habitude »*, c'est uniquement parce que son discours démagogique a besoin de se nourrir systématiquement de la démolition du pouvoir en place, quel que soit ce pouvoir, même lorsqu'il arrive que les décisions du gouvernement aillent dans le sens de ses propres vœux.

Et si M. Lajoinie partage accessoirement cette cible, c'est surtout parce que cela lui permet de dénoncer... M. Mitterrand : *« Entre l'Elysée et Matignon, ça baigne »*, titrait jeudi *l'Humanité*. *« C'est l'aventure à deux. Le courant qui passe entre Chirac et Mitterrand n'est pas celui de la paix »*, ajoutait le quotidien du Parti communiste.

Les barristes partagés

Dans ce jeu confus des tactiques en tout genre les barristes ne sont pas en reste. La palme du jour échoit à M. Charles Millon, député UDF-PR de l'Ain et président des comités REEL (Réalisme, efficacité, espérance, liberté) qui cultive l'ambiguïté à propos de l'attitude à observer vis-à-vis du Front national, en appelant à ne pas confondre les compromis locaux, tolérables à ses yeux à cause des *« considérations électorales particulières »* qui peuvent exister ici ou là (comme à Grasse), et les compromissions au niveau national, évitables, selon lui, pour peu que l'on soit clair *« sur les questions de fond »*...

Qu'en pensent ceux des barristes qui s'opposent avec intransigeance à cette distinction artificielle comme le font sans cesse MM. Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot, Bernard Stasi, ou encore Mme Simone Veil ? Ce disant, M. Millon s'oppose, en outre, au sentiment personnel du secrétaire général de son propre parti, M. François Léotard, rallié à l'impératif de clarté sur ce terrain (*le Monde* du 25 juillet).

Mais le grand écart du député de l'Ain trouve, lui aussi, une explication dans les contingences de la politique politicienne abhorrées pourtant par M. Raymond Barre.

L'ancien premier ministre n'est pas le dernier à vouloir « ratisser large » et le sondage de l'Institut Louis-Harris publié dans *l'Express* (1) va l'encourager à persévérer dans sa stratégie. Abondant dans le sens de l'enquête de BVA parue dans *Paris-Match* (*le Monde* du 31 juillet), ce sondage tend, en effet, à confirmer que l'ancien premier ministre est aujourd'hui le seul, à droite, à pouvoir rivaliser au second tour avec le président de la République sortant. Selon cette enquête, MM. Mitterrand et Barre seraient à égalité : 50-50.

Les conseillers de l'ancien premier ministre en ont déjà tiré une double conclusion : M. Barre a eu raison de centrer sa campagne sur le bilan de M. Mitterrand — il va donc continuer à viser le chef de l'Etat — et ceux des chiraquiens qui, tel M. Charles Pasqua, faisaient déjà courir la rumeur que M. Barre pourrait se retirer de la compétition faute de bons sondages en seront pour leurs frais.

Au bout du compte, c'est donc le propre chef de file de M. Séguin, M. Chirac, invité dimanche du « Forum » de RMC, qui risque, dans l'immédiat, au milieu de ces tirs croisés, de se retrouver dans... la purée.

ALAIN ROLLAT.



(1) Sondage réalisé du 15 au 17 juillet auprès d'un échantillon de mille trente-quatre personnes.

CORRESPONDANCE

La situation universitaire de M. Jouary

A la suite de notre article du 23 juillet consacré à la situation universitaire de M. Jean-Paul Jouary, enseignant mais aussi rédacteur en chef de l'hebdomadaire communiste Révolution, *qui se déclare victime d'une* « brimade politique » *après son affectation au Havre, alors qu'il souhaite continuer à enseigner à Amiens, nous avons reçu la lettre suivante de M. André Doz, directeur du département de philosophie de l'UFR de philosophie-sciences humaines et sociales de l'université de Picardie, qui commente une réplique de l'intéressé parue dans* le Monde *du 27 juillet :*

1) M. Jouary est fondé à dire qu'il est faux que l'université de Picardie ait refusé de le recruter. Le Conseil supérieur des universités ne se prononce pas « pour avis » : il fait un tri parmi les candidatures présentées pour un poste donné et l'université concernée, par le biais de sa commission de spécialité compétente, choisit parmi les candidatures préalablement retenues. Il se trouve que l'université de Picardie n'a pas eu à connaître d'une candidature de M. Jouary.

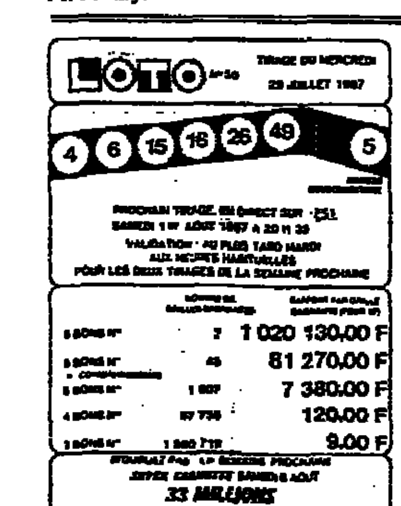
2) En revanche, le point 1 de la réponse de M. Jouary contient deux inexactitudes : *a)* le département de philosophie n'a pas attribué à M. Jouary un service complet pour la rentrée ; il lui a attribué un nombre de vacations important, mais inférieur à un service complet ; *b)* cette attribution n'est pas assimilable, si peu que ce soit, à une décision de recrutement. Nul ne peut dire ce qu'aurait été la décision de la commission de spécialité si elle avait eu à connaître d'une candidature de M. Jouary ; nul ne peut dire ce que sa décision serait, au cas où elle aurait à en connaître à l'avenir. Le département de philosophie souhaite que M. Jouary puisse, à la rentrée, assurer les heures d'enseignement qui lui ont été attribuées.

∴

L'ancien président de l'université d'Amiens, M. Bernard Rousset, président de la commission de spécialité de philosophie, nous a écrit également pour dire que « M. Jouary exerçait dans notre université à la satisfaction de tous, étudiants et enseignants, toutes opinions confondues, comme le prouvent les initiatives unanimes en sa faveur » *et pour rappeler que* « le Conseil supérieur des universités a, depuis le décret de juin 1984, le privilège exclusif de faire un tri préalable parmi les candidatures : c'est pourquoi, *souligne-t-il*, l'université d'Amiens n'a jamais eu l'occasion de se prononcer sur la candidature de M. Jouary. Il est donc faux d'affirmer que nous soyons autonomes et que nous ayons pu exprimer un avis négatif ».

∴

D'autre part, le maire communiste d'Amiens, M. René Lamps, a adressé au recteur de l'académie une lettre dans laquelle il estime « possible de trouver une solution heureuse correspondant tout à la fois au souhait de M. Jouary et aux besoins de l'université de Picardie ».



Rapatriés : « Il n'y a pas de parias du Sahara »

assure l'ANIFOM

L'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer) conteste les déclarations de M. Michel Lalou, ancien membre du Conseil économique et social pour le Sahara, selon lequel les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord laisseraient pour compte certains pieds-noirs originaires des anciens départements sahariens des Oasis et de la Saoura, considérés comme *« des parias »* (*le Monde* du 23 juillet).

En réponse, le directeur général de l'ANIFOM, M. Lesourd, nous a adressé la mise au point suivante :

L'ANIFOM a indemnisé, en application de la loi nº 70-632 du 15 juillet 1970, tous les biens ayant fait l'objet d'une spoliation, situés dans les départements des Oasis et de la Saoura au même titre que ceux situés dans les autres départements algériens.

Bien entendu, il a été procédé à cette indemnisation dans les conditions et selon les modalités prévues au décret nº 70-720 du 15 juillet 1970 relatif à la détermination et à l'évaluation des biens indemnisables situés en Algérie, dont le champ d'application géographique comprend naturellement les deux départements sahariens en cause.

C'est ainsi, par exemple, que ce texte réglementaire comporte, pour tenir compte des sujétions propres à cette région, un tarif spécial pour l'évaluation des entreprises de transport qui y ont leur siège et qu'il existe, dans barème des biens agricoles, une rubrique « palmiers-dattiers ».

Selon les avocats des indépendantistes guadeloupéens

Luc Reinette et ses compagnons auraient été « kidnappés » par la police française

L'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) a été décapitée. Le fondateur du mouvement terroriste guadeloupéen, Luc Reinette, et trois de ses compagnons ont été placés sous mandat de dépôt le mercredi 29 juillet et écroués en région parisienne : un succès indéniable pour les policiers du SRPJ Antilles-Guyane, le préfet de la Guadeloupe, M. Yves Bonnet et les magistrats parisiens chargés de la lutte anti-terroriste. Mais, les bons points décernés, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les circonstances dans lesquelles Luc Reinette et ses amis se sont trouvés entre les mains de la police française, quelques heures sinon quelques minutes après avoir été interpellés, le 21 juillet, par les forces de l'ordre d'un Etat étranger, Saint-Vincent, îles des Caraïbes appartenant au Commonwealth, ainsi que sur les éléments juridiques qui ont permis un tel coup de filet.

Jeudi, les avocats des militants guadeloupéens arrêtés ont réuni une conférence de presse à Paris pour affirmer que leurs clients ont été *« enlevés par la police française »* sur le territoire d'un pays étranger. Selon eux, le chef présumé de l'ARC, Luc Reinette, son compagnon d'évasion de la prison de Basse-Terre en juin 1985, Henri Amédien, l'ancien professeur de philosophie Henry Bernard et l'enseignante d'origine métropolitaine Michèle Fabre, ont été *« kidnappés »* sur l'aéroport de Saint-Vincent à la suite d'une *« collusion frauduleuse »* entre le gouvernement français et les autorités de l'île. Les avocats ont annoncé leur intention de porter plainte *« dans les prochains jours »*, au nom de leurs clients, pour *« enlèvement »*. *« Il y a eu un précédent tout aussi barbare : l'enlèvement du duc d'Enghien par Bonaparte en 1804 »*, a protesté M. Rodes, ancien bâtonnier du barreau de Pointe-à-Pitre et défenseur de MM. Bernard et Amédien.

Le 20 juillet, les quatre militants indépendantistes arrivent à l'aéroport de Saint-Vincent, à bord d'un avion privé conduit par un pilote guadeloupéen — qui sera, lui, inculpé et incarcéré dans l'archipel — Georges Maréchaux. Depuis une perquisition en avril chez Michèle Fabre, qui l'hébergeait, Luc Reinette sait que la police est sur ses traces dans les Antilles françaises.

« Rapt légal »

Il a donc quitté la Martinique pour se rendre en Guyana avec ses amis le 19 juillet mais l'asile politique, pourtant promis, lui est, ce jour-là, abruptement refusé. Il essaye également le Surinam mais le gouvernement de Paramaribo oppose le même refus. L'avion se pose donc en fin de journée à Saint-Vincent, et les cinq occupants descendent *« sans encombre »*, selon leurs avocats, dans *« l'un des meilleurs hôtels de l'île »*. Le lendemain, cependant, les cinq personnes sont interpellées par les services de l'immigration de Saint-Vincent et invités à retourner à l'aéroport. Poussés vers la piste d'atterrissage par des policiers armés, Luc Reinette et ses complices découvrent soudain selon leurs avocats, un Transall de l'armée de l'air française, ainsi qu'une vingtaine de policiers du SRPJ Antilles-Guyane, conduits par leur chef, le commissaire Guido Spiessens. Maîtrisés par les forces françaises, les militants sont ramenés en Guadeloupe, inculpés par le juge d'instruction parisien arrivé sur place, M. Jean-Louis Bruguière, d'association de malfaiteurs et de destruction volontaire de biens mobiliers et immobilier par explosif avant d'être transférés en métropole le 25 juillet.

« Rapt légal », comme dénoncent les avocats guadeloupéens Mes Rodes, Democrite, Constant et Christon ? Livraison particulièrement rapide ? La presse, relayant les autorités, a parlé au début d'extradition (*le Monde* du 23 juillet). Aujourd'hui, on affirme de source judiciaire à Paris que cette procédure, généralement longue, n'a pas été engagée. Pour des raisons qui lui appartiennent, ajoute-t-on, le gouvernement de Saint-Vincent a jugé indésirables les quatre militants et leur pilote, et les a refoulés au terme d'une procédure administrative et non d'une procédure judiciaire.

La présence de policiers français sur un aéroport étranger ? Celle-ci a été rendue nécessaire, indique-t-on encore de même source, par la situation insulaire de Saint-Vincent, interdisant, par définition, toute reconduite à la frontière. Les liaisons aériennes étant rares avec cet Etat de 100 000 habitants, c'est le gouvernement de Saint-Vincent lui-même qui aurait demandé à la France de venir prendre *« livraison »* des terroristes par un télex adressé aux autorités guadeloupéennes. Quant aux policiers, ils ne se sont pas, assure-t-on enfin, écartés de la zone internationale de l'aéroport de Saint-Vincent.

« Purement et simplement vendus »

Pour les avocats des militants indépendantistes, les fugitifs ont été *« purement et simplement vendus »*, dans le cadre de *« tractations »*, a accusé Me Christon, le défenseur de Luc Reinette, précédant la tenue, le 23 juillet à Roseau (Dominique), d'une réunion du Fonds monétaire international (FMI) sur la dette des pays Caraïbes. Interrogé sur le ballet aérien des militants recherchés entre Guyana, Surinam et Saint-Vincent, le préfet de la Guadeloupe, M. Bonnet, ancien directeur de la DST, n'avait d'ailleurs pas caché que leur arrestation était *« le fruit d'une intense activité diplomatique française dans les Caraïbes »*. C'est le gouvernement du Surinam, dont les opposants cherchent régulièrement à se réfugier dans la jungle du département d'outre-mer français voisin, la Guyane, qui a, selon les avocats, communiqué le plan de vol de l'avion de Luc Reinette, en signe de bonne volonté.

Autrement dit, une coopération anti-terroriste semble s'être instaurée, à cette occasion, entre les riverains de la mer des Caraïbes. Le fondateur de l'ARC — organisation qui a revendiqué la plupart des attentats à l'explosif commis depuis 1983 en Guadeloupe — aurait d'ailleurs regretté devant les enquêteurs avoir commis *« une erreur politique »* en allant frapper à la porte de ces pays, anciennes colonies européennes, qu'il croyait acquises à ses thèses indépendantistes.

CORINE LESNES.

● **MOSELLE : un nouveau maire à Hagondange.** — M. Marcel Buchmann (PCF), premier adjoint, a été élu, le mercredi 29 juillet, maire d'Hagondange (Moselle), en remplacement de Claude Lamm (PCF), décédé le 5 juillet. M. Buchmann, qui a recueilli 17 voix sur 28 suffrages exprimés au premier tour, n'a pas fait toutefois l'unanimité au sein du groupe communiste du conseil municipal, qui détient 23 sièges. M. Georges Christmann, proche collaborateur de Claude Lamm, avait déclaré publiquement avant le scrutin qu'*« il préférait personnellement s'abstenir »*. En outre, s'il demeure conseiller municipal, M. Christmann a refusé la délégation d'adjoint qui lui était proposée.

[Né le 24 novembre 1926 à Bitche (Moselle), M. Marcel Buchmann, ancien sidérurgiste, est entré au conseil municipal d'Hagondange en 1953. Nommé adjoint en 1965, il était premier adjoint au maire depuis 1979.]

M. Pons à Tahiti : « Aita Peapea »

PAPEETE
de notre correspondant

« Aita Peapea » : « Les choses ne vont pas si mal que cela » en Polynésie, a déclaré M. Bernard Pons au micro de RFO, jeudi 30 juillet, à l'issue de sa première journée d'escale à Tahiti. Arrivé le matin même de Paris, le ministre des DOM-TOM, qui doit se rendre vendredi à Nouméa *« pour arranger les choses »*, a tenu une réunion de travail avec le président du gouvernement du territoire, M. Jacques Teuira, pour étudier les adaptations possibles de l'article 3 du statut d'autonomie de la Polynésie française qui définit le domaine des compétences de l'Etat et de celles du territoire. *« Tout est au mieux »*, a-t-il précisé, en affirmant qu'il n'y avait pas de bouleversement institutionnel en vue ni de transfert de compétences douloureux à prévoir. Le ministre n'a toutefois pas dévoilé tous les résultats de ses négociations pour rendre le statut de 1984 plus adapté. Il a assuré que celles-ci s'étaient déroulées *« entre amis animés d'une volonté commune pour faire aboutir l'intérêt supérieur de la Polynésie française. »*

M. Y.-K.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Société

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Marchandises

COMME autrefois la vente d'un domaine incluait forfaitairement les serfs qui le cultivaient, aujourd'hui de grands financiers cèdent par milliers les ouvriers, les employés, les cadres qui animent les entreprises dont ils se défont. Si ce n'est pas le but premier de leur volonté, c'en est la conséquence. Il n'y a rien là de bien nouveau, c'est vrai. Au contraire, c'est le caractère courant de cette pratique qui finit par la rendre imperceptible. Jusqu'au moment où, coup sur coup, deux énormes opérations rappellent ce qu'il en est de cette « vie des affaires » et de ces « restructurations industrielles », pas moins vantées par la gauche à la page que par la droite de toujours.

L'échange Thomson-General Electric, d'une part, la cession Générale occidentale-Compagnie générale d'électricité, de l'autre, ne mettent pas en jeu que des capitaux, des immeubles et des outils, des réseaux commerciaux et des secrets de fabrication, mais aussi une foule d'hommes et de femmes qui vont ainsi changer de mains sans plus de façon que des marchandises inertes.

N'y a-t-il pas, pourtant, au moins comme une contradiction entre l'idée de libre arbitre, qui est en principe attachée à l'être humain, et l'incapacité absolue des employés « cédés » pour faire connaître leur sentiment sur ce changement de maître ? Tout à l'inverse, ils sont réputés y être indifférents dans la mesure où ils ne seraient qu'accessoirement impliqués dans l'événement (1).

∴

EST-CE que, d'ailleurs, cela change quoi que ce soit, demanderont les cyniques et les désabusés ? Quelle importance cela peut-il avoir de passer de la férule d'un inaccessible patron à celle d'un autre, tout aussi lointain, tout aussi inconnu ? Le serf des temps féodaux avait plus de chance (la seule !) d'apercevoir « not' maître » en chair et en os que le cadre classé catégorie B4 dans les bilans abstraits dont se nourrit le PDG. Sir James Goldsmith ou Pierre Suard, n'est-ce pas pour la piétaille bonnet blanc et blanc bonnet ?

De plus, de quoi viendrait-elle se plaindre, la piétaille ? La loi portant « diverses mesures d'ordre social » (l'appellation vaut son pesant de moutarde) n'a tout de même pas (encore) mis en question l'article L.122-12 du code du travail, qui garantit la continuité du contrat du salarié, quels que soient les avatars, cession ou autre, de la société qui l'emploie. Qui plus est, certains peuvent faire jouer la « clause de cession » pour quitter avec indemnités l'entreprise vendue.

Libres donc de partir ou de rester, quels dommages pourraient invoquer les salariés à propos de la vente de leur entreprise ?

Mais c'est précisément qu'il ne s'agit pas de dommages au sens strict du terme, ni même de l'inobservation d'un droit, les salariés n'en détenant ancun dans de telles circonstances ; pas davantage d'un manque d'égards, cette notion n'apparaissant pas, comme chacun s'en doute, dans les lois ou les conventions collectives. Non, c'est autre chose : la conviction, exactement, d'être une chose.

Contre cela, que faire ? Evidemment rien. A l'exception du Parti communiste, qui n'a pas forcément raison, et du Front national, qui, là encore, dit emphatiquement n'importe quoi, toutes les formations politiques en sont d'accord. La nécessité de lutter « à armes égales », de constituer des groupes « à l'échelon européen », d'accéder « au marché mondial » justifie aux yeux de tous, sincèrement ou avec de faux airs navrés, que les hommes viennent en prime des usines, à la manière des dots en moujiks que recevaient les filles de boyards en surplus des bijoux et des terres. Ils ont du travail, faudrait-il aussi qu'ils se mêlent d'avoir une opinion sur la personne de leur patron ?

∴

L'OPERATION Goldsmith-CGE a vaguement plus ému que l'opération Thomson pour la simple raison que, dans le premier cas, des journaux et une maison d'édition sont en cause, alors qu'il ne s'agit, dans le second cas, que de machines à laver ou de quelque chose d'approchant.

Pour la forme ou sincèrement, la presse, naturellement, et une partie de la classe politique ont haussé le sourcil de voir si facilement échangé un baril de Générale occidentale contre deux barils de CGE. Une fois de plus, on a chanté le couplet rebattu et vain selon lequel un journal n'étant pas une entreprise comme les autres, etc.

Il faut croire que si, puisqu'elle se vend tout comme une autre, à l'occasion d'une espèce de cession à forfait, l'ensemble étant pris « dans l'état où il se trouve », pour reprendre la formule des commissaires-priseurs et des huissiers-crieurs. Et, après tout, un patron dans l'alimentaire ou un patron dans l'énergie, ce sera toujours un patron qui n'est pas dans la presse ou qui n'y est *qu'accidentellement*, jusqu'au jour où, pour « restructurer » ou « se désengager », il n'y sera plus.

Il est cependant difficile de prendre son parti d'une telle évolution, même si le mois d'août français incite à toutes les désinvoltures et, disons-le, à toutes les démissions vacancières. Non pas que les critiques et les plaintes changeraient quoi que ce soit à ce qui est et à ce qui sera. Il ne faut pas rêver. Mais c'est accroître le triomphe de la finance que de la dispenser même des cris. A moins, au contraire, que les cris de dépit qui saluaient ses opérations n'aient jamais fait qu'augmenter son sentiment de triomphe. C'est même probable. Alors, silence. Du moins le temps d'un mois d'août...

PS 1. — Ce mois d'août sera toutefois pour partie consacré à rattraper un retard de courrier que divers événements d'ordre privé expliquent mais n'excusent pas tout à fait.

PS 2. — Toutes convictions confondues, journaux et dirigeants saluent, fût-ce par prétérition, l'appareillage de la flotte française. Etrange enthousiasme pour une entreprise dont l'ultime accomplissement s'appellerait la guerre, qui n'est en dentelles qu'au cinéma.

(1) Ce n'est pas moins vrai avec les allers et retours nationalisations-privatisations.

Ratonnade à Nice

Un ouvrier tunisien battu à mort par six jeunes gens

Six jeunes gens, dont deux mineurs, accusés d'avoir battu à mort un ouvrier tunisien, le 13 juin dernier à Nice, ont été écroués le jeudi 30 juillet à la maison d'arrêt de cette ville sous l'inculpation d'homicide volontaire. Les auteurs de ce crime, Patrick Bornéat, vingt et un ans, chômeur, Frédéric Alépée, dix-neuf ans, plongeur dans un restaurant, Jean-Marie Disdier, dix-huit ans, vendeur, Didier Lombardo, dix-huit ans, apprenti boucher, et deux de leurs amis, tous domiciliés à Nice, ont reconnu avoir agi pour assouvir leurs sentiments racistes. Leur victime est un ouvrier boiseur de quarante et un ans, Amar Abidi, dont le corps avait été découvert le 14 juin au premier étage de la promenade du Paillon, face au lycée Masséna, dans le centre de Nice.

NICE
de notre correspondant régional

Dans la soirée du samedi 13 juin, les six jeunes gens, accompagnés par une adolescente de seize ans et demi qui n'a pas participé aux faits, croisent, vers minuit, Amar Abidi, après avoir consommé dans plusieurs bars. Ce dernier avait quitté, pour une sortie de fin de semaine, le baraquement de chantier où il était hébergé à Roquebrune-Cap-Martin, près de Menton. La promenade parking du Paillon, en bordure du vieux Nice, est alors déserte. Patrick Bornéat, le chef de la bande, donne les premiers coups. L'ouvrier tunisien s'effondre et ses agresseurs, mués en horde sauvage, vont alors s'acharner sur lui à coups de pied et de poing pendant près d'une demi-heure.

D'après les résultats de l'autopsie, Amar Abidi a succombé à une hémorragie interne consécutive à l'éclatement d'un rein. Son visage était à ce point tuméfié qu'en dépit des papiers trouvés sur place les policiers ne pourront pas, sur le moment, procéder à une identification formelle de la victime.

La première thèse retenue par la Sûreté urbaine de Nice est celle d'une rixe. Mais, au cours de leur enquête, les policiers sont amenés à s'intéresser à Patrick Bornéat, qu'ils interpellent, le samedi 25 juillet, dans la camionnette qui lui sert de logement et dans laquelle ils découvrent des objets du culte dérobés dans la sacristie de l'église Saint-Joseph de Nice. Placé en garde à vue, Bornéat avouera l'agression commise contre Amar Abidi et fournira aux policiers les prénoms de ses complices, qui seront tous identifiés puis arrêtés en même temps, le mardi 28.

« Nous, on est racistes, on n'aime pas les Arabes », ont-ils expliqué aux policiers, sans manifester le moindre remord. Après son crime, la bande ira boire un dernier verre dans une buvette voisine. Les six jeunes gens appartiennent pour la plupart à des familles honorablement connues à Nice. Le père de l'un d'eux est chef d'entreprise. *« Nous ne comprenons pas. Toute la famille est catastrophée. Notre fils avait une bonne place, il rentrait régulièrement à la maison et nous n'avions pas de problèmes avec lui »*, nous a confié la mère de Frédéric Alépée. Le père de l'un des autres membres de la bande a, en revanche, déclaré aux policiers qu'il comprenait et approuvait les mobiles de son fils, en souhaitant qu'il les confirme au juge d'instruction chargé du dossier, Mlle Martine Auriol.

Bornéat et ses camarades étaient en fait coutumiers de ces expéditions punitives. Voici quelques mois, ils s'étaient fait raser le crâne pour jouer les *skin heads* dans les rues de Nice et notamment molester des homosexuels. Aucun d'entre eux n'avait toutefois d'antécédents judiciaires.

GUY PORTE.

PRESSE

Fin de la « mission exploratoire » de M. Levaï et de la « cession provisoire »

« Le Matin » dans l'attente

Etape décisive pour *le Matin de Paris*. A double titre. La « mission exploratoire » acceptée par M. Ivan Levaï, à l'instigation du « groupe des Dix », ces salariés qui ont bénéficié fin juin de la cession provisoire du titre, se terminent le vendredi 31 juillet. Les Dix avaient proposé il y a quelques semaines à M. Levaï de prendre la direction de la rédaction du *Matin*. Celui-ci avait réservé sa décision jusqu'à ce vendredi. *« Je n'accepterai cette proposition qu'à condition d'être sûr de disposer des conditions qui permettront au* Matin *de vivre »*, avait-il alors déclaré. C'est aujourd'hui aussi que les Dix doivent rencontrer l'administrateur judiciaire du journal, Me Claude Levet. Celui-ci informera ensuite le président du tribunal de commerce de Paris de l'évolution de la situation.

M. Levaï acceptera-t-il d'aller plus loin que sa mission exploratoire ? Le matin même, au micro de RTL, tout en précisant *« n'avoir encore dit ni oui ni non »*, il semblait pencher pour une réponse négative. *« Il faut trouver 50 millions de francs, c'est très difficile pour une entreprise de presse, avec un projet original*, a-t-il indiqué. *Des concours financiers me sont nécessaires : ils me sont toujours promis mais je crains de ne pouvoir réunir en trois heures ce que je n'ai pas rassemblé en trois semaines. » « Je suis un peu en colère : si j'avais voulu faire un journal consacré à la pêche ou à la chasse, j'aurais trouvé des financements*, a-t-il poursuivi, *mais, pour un journal qui, comme tous les autres, véhicule des opinions, c'est bien plus difficile. Cependant, si je réponds par la négative, je demanderai aux Dix d'entrer dans l'Association de sauvegarde du* Matin *et je me ferai le propagandiste de leur projet afin qu'ils trouvent le financement. »*

Ces mots de M. Ivan Levaï n'ont cependant pas atteint le moral des Dix. Ces derniers rappellent que le responsable de la revue de presse d'Europe 1 a déjà réussi à rassembler 10 millions de francs potentiels : M. Francis Bouygues, PDG de TF1, joint à Saint-Malo, s'intéresse au projet du *Matin*. M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, aussi, ainsi que l'ancien PDG de l'Oréal, M. François Dalle, ami personnel du président de la République. Quant à M. Pierre Dauzier, PDG de l'agence Havas, il serait prêt à négocier une avance de recettes publicitaires de 3 millions de francs. Les Dix devaient aussi rencontrer le couturier Daniel Hechter et deux autres industriels dans la matinée de vendredi.

Le directeur-général adjoint du *Matin*, M. Didier Tourancheau, est prêt à acquitter les 2 millions de francs qui scelleraient la cession du quotidien au « groupe des Dix », les 3 autres millions devant être versés fin décembre. *« Nous avons 7 millions de francs en caisse et 5 autres potentiels »*, déclare-t-il.

Pourtant, le refus de M. Levaï risquerait de refroidir les ardeurs de certains industriels et acteurs de la communication prêts à aider *le Matin*. Quelle que soit la décision de M. Ivan Lavaï, qu'ils doivent rencontrer en début d'après-midi du 31 juillet, les Dix estiment pouvoir encore se battre.

YVES-MARIE LABÉ.

● Un accord entre le Livre CGT et la direction de l'OID. — Un accord a été conclu, le jeudi 30 juillet, entre le comité intersyndical du Livre parisien CGT et la direction de l'Office international de diffusion — une entreprise de routage de courrier publicitaire — mettant fin à un conflit qui durait depuis deux semaines (*le Monde* du 28 juillet). Les militants cégétistes protestaient contre l'utilisation par l'OID de postiers titulaires empêchant, selon eux, l'embauche de personnel stable. Désormais, la direction de l'OID appliquera la convention collective en vigueur dans le routage et aura recours aux bureaux de placement reconnus (dont celui du Livre CGT) et abandonnera progressivement le recours à du personnel *« ayant par ailleurs un emploi stable et permanent »*.

Dans le Val-de-Marne

M. Philippe Séguin rend visite aux « boat people » de Créteil

M. Philippe Séguin, qui avait accueilli à Rouen le 22 juillet, 229 « boat-people » sauvés en mer par Médecins du monde et par la marine nationale, a rendu visite le jeudi 30 aux 182 d'entre eux qui ont choisi de vivre en France. 25 mineurs isolés sont hébergés au centre de Sens, spécialisé dans l'accueil des enfants et 22 adultes qui ont opté pour la République fédérale d'Allemagne y ont été conduits le 23 juillet.

Le ministre a voulu mesurer sur place les conditions de premier accueil, au centre de Créteil qui dispose de deux cent quatre-vingt-dix-neuf lits ; le centre est géré par l'association France Terre d'Asile ; il est financé par le ministère des affaires sociales et de l'emploi.

Les réfugiés qui n'auront pu être recueillis ni par leur famille, ni par des amis ou des proches ou qui n'auraient pu bénéficier du parrainage d'une famille française (50 familles de la région rouennaise se sont proposées) seront orientés vers des centres d'accueil provisoires. Là ils recevront leur titre de séjour, bénéficieront pendant six mois d'un hébergement, d'un apprentissage de la langue française et d'une aide à l'emploi et à l'insertion sociale.

F. G.

Selon M. Albin Chalandon

Les prisons nouvelles seront achevées à la fin de 1990

Le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, estime que les nouvelles prisons, dont il a obtenu la construction et qui doivent fournir 15 000 places, seront achevées *« entre le milieu 1989 et la fin 1990, et peut-être même plus rapidement »*.

M. Chalandon ajoute, dans un entretien publié, le vendredi 31 juillet, par *le Figaro*, que les premiers marchés avec les entreprises chargées de leur construction seront signés *« avant la fin de l'année »*. D'ici là, le garde des sceaux pense que son *« programme d'urgence »* de 4 500 places et les constructions déjà en cours, qui doivent offrir 1 500 places, lui permettront *« de franchir la phase intermédiaire »* pour faire face à la croissance de la population carcérale.

A la cour d'appel de Versailles

Avis favorable à l'extradition de deux « brigadistes » italiens

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a donné, jeudi 30 juillet, un avis favorable à l'extradition de Paolo Ceriani-Sebregondi, quarante-cinq ans, et de Paola de Luca, quarante ans, considérés comme proche des Brigades rouges italiennes et condamnés par contumace en Italie, respectivement à la réclusion criminelle pour *« participation à bande armée »*.

Leurs avocats, Me Jean-Jacques de Félice et Irène Perrel, du barreau de Paris, ont aussiôt décidé de se pourvoir en Cassation. En attendant, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a ordonné leur maintien en détention. Les deux hommes avaient été arrêtés le 19 mai à Asnières (Hauts-de-Sine) et placé sous écrou extraditionnel le 20 mai.

● Un voisin du professeur Aboulker et sa famille quittent la Corse. — M. Georges Bernard et les membres de sa famille — une douzaine de personnes au total — ont quitté la Corse pour Paris, le mercredi 29 juillet, craignant à leur tour de nouveaux plastiquages contre leur villa. M. Bernard, voisin du professeur Paul Aboulker à Capo di Muro, avait accueilli le professeur et les siens après le plastiquage dont ils avaient été victimes pendant la nuit du samedi au dimanche 26 juillet. La villa de M. Bernard elle-même avait été l'objet de deux attentats à l'explosif revendiquées par l'ex-FLNC en octobre 1978 et en novembre 1984.

● Quatre enfants meurent dans un incendie. — Quatre jeunes enfants, deux garçons et deux filles, âgés de trois à cinq ans, sont morts, le jeudi 30 juillet, dans l'incendie d'une maison située dans un coron d'Enquin-lès-Mines, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Le sinistre s'est déclaré, pour une cause encore indéterminée, vers 8 h 15, jeudi, dans cette maison occupée par un couple et ses sept enfants. Les parents ont pu s'échapper avec trois enfants, alors que les quatre autres restaient prisonniers des flammes.

REPÈRES

Catholiques

Deux processions concurrentes à Paris

Pour la deuxième année consécutive, les catholiques du diocèse de Paris sont invités, le 15 août, à 16 heures, à une procession sur le parvis de Notre-Dame. Mais, de leur côté, les traditionalistes proches de Mgr Lefebvre défileront également dans les rues de la capitale. Leur départ est prévu à la même heure, de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet qu'ils occupent depuis dix ans. Cette année, ils ont modifié leur parcours pour faire une halte en face de Notre-Dame.

Déjà, à l'occasion de la Fête-Dieu, le 21 juin dernier, deux processions concurrentes avaient été organisées à Paris.

Paris

le café Procope en redressement judiciaire

Le Procope, *« le plus vieux café du monde »*, dont l'enseigne se balance depuis trois siècles rue de l'Ancienne-Comédie, dans le sixième arrondissement de Paris, va mal. La société qui, voici trois ans, avait racheté les deux étages du célèbre établissement (classé monument historique) et qui devait le rénover cet été n'a pas fait ses affaires. Déclarée en cessation de paiement il y a quelques jours, elle vient d'être mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce, dernière tentative de sauvetage avant le règlement judiciaire.

Le café, fondé en 1675 par le Sicilien Francesco Procopio et que fréquentèrent tour à tour les acteurs de la Comédie-Française, les encyclopédistes, les révolutionnaires de 1792, les romantiques et les poètes de la Belle Epoque, n'en est pas à sa première mésaventure. Survivra-t-il à celle-ci ?

Instituteurs

inscriptions prolongées pour les candidats

Faute d'un nombre suffisant de candidats, les dates d'inscription au concours d'entrée dans les écoles normales d'instituteurs viennent d'être repoussées, à la demande de M. René Monory, ministre de l'éducation nationale.

Les dates variant d'une académie à l'autre, les candidats doivent s'adresser à l'inspection académique de leur département. Dans l'académie de Lyon, où les inscriptions étaient déjà closes, on a décidé la réouverture des registres. Six mille cinq cents nouveaux postes sont à pourvoir cette année (*le Monde* du 30 juillet.)

Enfance

Six victimes de sévices paternels

Six enfants de deux à onze ans ont été découverts, le jeudi 30 juillet, affamés et ligotés dans l'appartement familial à Dourdan (Essonne). Leur père, M. François Yoko, quarante-cinq ans, camerounais, maître d'hôtel de l'ambassade de son pays à Paris, attachait les enfants lorsqu'il s'absentait du domicile, tôt le matin, et leur infligeait des sévices (brûlures, coups) à son retour. C'est la fille aînée qui, en réussissant à s'enfuir, a donné l'alerte. L'épreuve de ces enfants semble avoir commencé il y a quelques semaines, après le départ de leur mère pour des vacances au Cameroun. M. Yoko a été placé en garde à vue.



Ratonnade à Nice

[Un] ouvrier tunisien battu à mo[rt] par six jeunes gens

[Six] jeunes gens, dont deux mineurs, accusés d'avoir [battu à mort] un ouvrier tunisien, le 13 juin dernier à Nice, [ont été écroués] le jeudi 30 juillet à la maison d'arrêt de cette ville [sous l'inculpa]tion d'homicide volontaire. Les auteurs de ce [crime]... vingt et un ans, chômeur, Frédéric Alép..., plongeur dans un restaurant, Jean-Marie Disdier, ... vendeur, Didier Lombardo, dix-huit ans, apprenti, ... deux de leurs amis, tous domiciliés à Nice, ont re[connu] ... pour assouvir leurs sentiments racistes. Leur victime, ... boiseur de quarante et un ans, Amar Abidi, ... été découvert le 14 juin au premier étage de la ... du Paillon, face au lycée Massena, dans le centre ...

REPÈRES

Instituteurs

Enfance

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

LEMONDE

Société

ÉDUCATION

Les inscriptions dans les universités parisiennes

Moins de bousculade cette année

Surprise et soulagement : ainsi peut-on résumer les sentiments des responsables des treize universités et des trois rectorats de la région parisienne, qui, à la demande de M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, viennent de dresser le bilan des inscriptions.

Après la corrida des inscriptions à l'université depuis deux ans, tout le monde craignait le pire. Or il ne reste actuellement, sur les trois académies de la région (Paris, Créteil et Versailles), que 890 fiches d'attente déposées auprès des rectorats par des bacheliers qui n'ont pas pu obtenir une place dans la filière et l'université de leur choix. A la même époque, l'an dernier, on en comptait un peu plus de 2000 . Dès les prochains jours, une proposition d'affectation devrait être adressée aux bacheliers en attente.

Pourquoi les inscriptions en région parisienne se sont-elles déroulées cette année sans problème majeur ?
Tout d'abord, le système RAVEL de recensement préalable par télématique des souhaits d'élèves de terminale a probablement facilité leur sensibilisation et leur information dans les semaines précédant l'inscription à l'université. D'autre part, la ruée traditionnelle des inscriptions se produit habituellement dès l'ouverture, c'est-à-dire au moment où se présentent les bacheliers admis directement, sans attendre l'oral de rattrapage. Or, contrairement à la tendance nationale, la sélection des candidats, au terme du premier groupe d'épreuves, a été particulièrement sévère cette année dans les trois académies parisiennes. Cela a réduit d'autant la pression à l'ouverture des inscriptions.

En revanche, l'analyse des résultats définitifs après l'oral de rattrapage ne fait pas apparaître une baisse sensible du nombre de bacheliers en Ile-de-France. Certes, les trois académies de la région sont parmi les rares à avoir vu leur taux de réussite baisser par rapport à 1986 (moins 3 points pour Paris, moins 2 pour Créteil, moins 0,5 pour Versailles). Mais cette détérioration des résultats a été pratiquement compensée par l'augmentation du nombre des candidats : tous bacs confondus (généraux et techniques), on compte cette année 51 370 lauréats en Ile-de-France, contre 51 620 en 1986.

L'élément décisif pour cette rentrée universitaire 1987 aura été l'augmentation de la capacité d'accueil dans l'enseignement supérieur en région parisienne : 2 400 places supplémentaires par rapport à l'an dernier, pour un flux de candidats en très légère diminution. D'autre part, les écoles privées offrant des formations de type supérieur se sont multipliées par exemple dans les secteurs de l'informatique, de la communication et du marketing. Ces établissements commencent à éponger une partie non négligeable des bacheliers.

G. C.

CORRESPONDANCE

Garçons et filles presque à égalité à l'Ecole normale supérieure

M. Georges Poitou, directeur de l'Ecole normale supérieure, et Mme Josiane Serre, directrice de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles, nous adressent la lettre suivante :

Nous avons apprécié que votre journal publie, l'an dernier, un commentaire nourri des effets, sur le concours d'entrée, de la fusion de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole normale supérieure des jeunes filles. Vous répondiez ainsi au souci du public, qu'inquiétait un concours commun duquel, pensait-on, les jeunes filles pourraient pâtir.

Les apaisements que nous avions pu donner à vos collaborateurs se sont trouvés largement confirmés cette année, lors du deuxième concours commun, à la fois en quantité et en qualité.

Dans les deux groupes littéraires, quarante-six jeunes filles sont admises en compagnie de cinquante garçons ; dans les trois groupes de sciences expérimentales, vingt jeunes filles en compagnie de vingt-sept garçons. En outre, la répartition des meilleures places est très équilibrée, les jeunes filles obtenant la première dans le groupe B (physique-chimie) et les trois premières dans le groupe C (biologie-chimie-géologie).

La répartition des sexes n'est anormale que dans le groupe A (mathématiques-physique), où quatre jeunes filles accompagnent quarante et un garçons ; mais il convient d'observer que cette proportion ne diffère guère de celle des candidats, et aussi des succès dans d'autres concours analogues ; de sorte qu'il nous paraît évident que les progrès de la féminisation dans ce secteur sont liés très étroitement à ceux de l'orientation dans les classes terminales des lycées et des admissions dans les classes préparatoires aux grandes écoles ; c'est dire que l'action la plus efficace dans ce domaine, avec celle des parents d'élèves, sera celle des professeurs des lycées et des proviseurs des établissements qui comportent des classes préparatoires.

Enfin, pour couper court à des bruits non fondés, précisons que tous les nouveaux élèves de l'Ecole, filles et garçons, littéraires et scientifiques seront, s'ils le souhaitent, logés sur le site de la rue d'Ulm.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Djilali et Valérie PESLE
font part de la naissance de

Lakhdar-Lawrence,

né le 22 juillet 1987.

14, rue Bachaumont,
75002 Paris.

Décès

— Antibes.

M. Hans Hartung
a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Anna-Eva BERGMAN,
artiste peintre,

survenu à Grasse le 24 juillet 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Limoges.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Limoges, le 29 juillet 1987, dans sa cent unième année, de

M. Henry de BLETTERIE,
gouverneur honoraire
de la Banque de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier du Mérite agricole,
grand officier de l'ordre de la Couronne (Belgique),
commandeur de l'ordre du Cèdre (Liban).

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 31 juillet 1987, en l'église Saint-Pierre-du-Queyroix, sa paroisse, suivies de l'inhumation au cimetière de Verneuil-sur-Vienne, dans le caveau de famille.
De la part de
Tous ses neveux et nièces,
Ses parents et alliés.

21, boulevard Georges-Perin,
87000 Limoges.

— M. et Mme Hervé Dussaix,
M. et Mme Jean-Jacques Marquaire,
M. et Mme Serge Dussaix,
M. et Mme Eric Dussaix,
ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DUSSAIX,

survenu le 28 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Fontainebleau.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Auteuil, le 30 juillet 1987, dans la plus stricte intimité.

22, rue de l'Eglise,
75015 Paris.
Résidence Eve,
92080 Paris-la Défense.

— Mme Jean-Baptiste Etchart,
M. le docteur François Etchart,
son épouse et son frère,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. le docteur
Jean-Baptiste ETCHART,**

survenu le 28 juillet 1987, dans sa quarante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Marcel Fiehrer,
son époux,
M. et Mme Jean-Pierre Levistre,
M. Jean-Charles Fiehrer,
Mme Patricia Pecqueur,
M. Jean-Paul Fiehrer,
ses enfants,
Marthieu et Julien Levistre,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel FIEHRER,
née Micheline Pinet,

survenu le 29 juillet 1987, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 1er août, à 14 h 30, en l'église de Saint-Julien-du-Sault (Yonne).

19, rue de la Mairie,
89330 Saint-Julien-du-Sault.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Charles GUEYNIER,
née Geneviève Sergent,

le 30 juillet 1987, à Chevilly-Larue.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Martin de Bièvres, le lundi 3 août, à 16 heures.

— Mme Sylvie Cadrecha,
M. et Mme Georges-Bernard Thielemans,
M. et Mme Hervé Lenoble,
M. et Mme Yves Coutens,
M. et Mme Richard Chemouny,
ses enfants,
Sébastien, Sylène, Marine, Baptiste et Brice,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MICHAUD,
greffier divisionnaire honoraire,

survenu le 26 juillet 1987, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), dans sa soixante-septième année.

Le service religieux a été célébré le jeudi 30 juillet 1987, en l'église Notre-Dame-d'Espérance, suivi de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière de Savigny-sur-Orge.

Famille Michaud,
9, résidence du Grand-Val,
91600 Savigny-sur-Orge.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gaston WIET,

survenu brutalement à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 28 juillet 1987.

De la part de
M. et Mme Jacques-Jean Wiet,
Mme Denise Wiet,
M. et Mme André Belorgey,
ses enfants,
Thierry et Clio,
Christian et Carmen,
Odile et Jean-Paul,
Hervé, Laurent,
Sylvie et Malo,
Chantal et Jean-Luc,
ses petits-enfants,
Virginie, Leslie et Dorian,
ses arrière-petits-enfants,
Naïma,
Ses amis personnels,
Les amis et collaborateurs de son mari

Gaston WIET,
membre de l'Institut,

rappelé à Dieu en 1971.

Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité, le 31 juillet, au nouveau cimetière de Neuilly.

« C'est à cela que l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

MÉDECINE

Une découverte sur la différenciation des sexes

Le chromosome Y n'était pas exactement ce que l'on croyait

Une équipe française de l'Institut Pasteur de Paris et une équipe américaine viennent d'accomplir un pas important vers l'identification du gène de la différenciation sexuelle dans l'espèce humaine. Si ce résultat ouvre de larges perspectives scientifiques et médicales, il soulève aussi d'inévitables questions d'éthique.

Les deux équipes travaillaient indépendamment l'une de l'autre. Les chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris viennent de publier leurs travaux dans le dernier numéro du magazine scientifique *Cell* (1), tandis que l'équipe américaine, dirigée par M. David C. Page et Mme Laura G. Brown (Massachusetts Institute of Technology), annonce des résultats similaires — avec quelques semaines de retard sur l'équipe française — dans le prochain numéro de l'hedomadaire britannique *Nature* (daté 30 juillet).

Jusqu'à présent, les choses paraissent relativement simples. Au plan biologique, l'homme pouvait être distingué de la femme par son bagage chromosomique. Le matériel génétique des cellules d'un organisme féminin se caractérise, en effet, par la présence de deux chromosomes X alors que, dans chacune des cellules qui constituent un organisme masculin, on trouve un seul chromosome X associé à un autre baptisé Y. C'est donc la présence de ce chromosome Y qui, pensait-on, signait la masculinité.

Cette règle souffrait toutefois une exception : on avait découvert que, dans certains cas, les individus masculins pouvaient présenter dans chacune de leurs cellules un bagage chromosomique apparemment féminin (XX). Cette anomalie génétique, baptisée « masculinité XX », survient dans un cas pour 20 000 naissances environ. Il s'agit d'individus dont l'apparence est en tous points masculine mais qui souffrent de stérilité.

Avortements précoces

C'est en étudiant à l'échelon moléculaire les patrimoines génétiques de ces sujets que les équipes française et américaine ont fait leur découverte. Les chercheurs ont notamment réussi, grâce aux techniques de manipulation génétique, à établir que les cas de « masculinité XX » sont la conséquence d'un échange de matériel génétique entre le chromosome X et le chromosome Y. Cet échange anormal intervient chez le père au moment de la formation des cellules germinales au niveau des extrémités des chromosomes X et Y. *« Ce phénomène survient dans une région très peu étendue de ces chromosomes où l'activité moléculaire est naturellement très intense. L'accident que constitue cet échange d'informations a pour effet de mobiliser le ou les gènes responsables de la masculanisation »*, explique M. Jean Weissenbach (Institut Pasteur de Paris). Tout se passe donc comme si un chromosome X devenait porteur de la séquence génétique responsable de la masculinité. Son association, après fécondation, à un autre chromosome X normal provenant de la mère est ensuite à l'origine du développement d'un organisme masculin.

Selon les chercheurs américains, il existe aussi des cas où des femmes ont un bagage génétique constitué d'un chromosome X et d'un chromosome Y. *« Les femmes dans cette situation ont perdu la même région du chromosome Y spécifique des caractéristiques masculines »*, explique M. David C. Page. *« Ces résultats permettent de localiser de façon très précise la zone où se situe ce gène au niveau du chromosome Y,et nous sommes assez proches de son isolement*, ajoute M. Weissenbach. *Nous avons toutefois pu démontrer qu'un tel phénomène n'expliquait pas tout. Dans 5 % à 10 % des masculinités XX on ne parvient pas à le mettre en évidence,et la question resté posée. »*

L'isolement du ou des gènes qui contrôlent la différenciation sexuelle constituera un événement majeur dans l'histoire de la biologie. Cette découverte permettra d'abord un progrès important dans la compréhension des affections génétiques liées au sexe, avec la possibilité de procéder à des avortements thérapeutiques précoces. Elle sera surtout une étape essentielle et déterminante dans la longue histoire des tentatives effectuées pour présélectionner le sexe d'un enfant à naître.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le travail français est signé par Mme Christine Petit, Mme Jacqueline Ledilliers et M. Jean Weissenbach. L'équipe française, tout comme l'équipe américaine, a travaillé en association avec M. Albert de La Chapelle (Université d'Helsinki).

Mérieux et une firme américaine s'associent pour rechercher un vaccin contre le SIDA

Dans la course au fabuleux marché que représenterait la découverte d'un vaccin contre le SIDA, un accord de recherche vient d'être signé entre l'Institut Mérieux de Lyon et la firme américaine Cambridge Bioscience Corp.

Selon cet accord associant le potentiel de recherche de Cambridge Bioscience et la capacité mondiale de fabrication et de distribution de Mérieux, l'institut lyonnais devra verser une somme — dont le montant n'a pas été précisé — à Cambridge Bioscience pour lui permettre d'élargir son actuel programme de recherche, en faisant appel à différentes approches vaccinales du SIDA : (vaccin par génie génétique, vaccin utilisant des fragments protéiques inoffensifs du virus ou associant à ces protéines un autre virus (de la vaccine par exemple). L'Institut Mérieux recevrait en retour une licence exclusive pour la commercialisation des produits résultant de ces recherches. Un troisième partenaire, les Laboratoires Connaught (Canada), devrait fournir son aide pour les essais cliniques.

Cambridge Bioscience possède une grande expérience dans le domaine des rétrovirus. La mise en œuvre de techniques de biologie moléculaire lui a permis précédemment de développer un vaccin contre la leucémie féline, ainsi que des trousses de diagnostic du SIDA. Elle mènera ses recherches avec le concours de Virogenetics, filiale de Mérieux, installée à Albany (Etat de New-York) et spécialisée dans les techniques de génie génétique.

L'Institut Mérieux poursuit déjà en France des travaux dans la même direction, par l'intermédiaire de Pasteur-Vaccins, sa filiale, et en association avec Transgène. Pasteur-Vaccins consacre 50 % de son budget de recherche et développement à la mise au point du seul vaccin contre le SIDA.

55 396 cas de SIDA officiellement recensés dans le monde

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, le jeudi 30 juillet, avoir enregistré 55 396 cas de SIDA répartis dans cent vingt-deux pays. Mais, selon le directeur du programme du SIDA de l'Organisation, M. Jonathan Mann, le nombre de cas réels est sans doute deux fois plus élevé. Les estimations de l'OMS pour 1991 font apparaître un nombre de porteurs du virus de 50 millions à 100 millions.

Par ailleurs, M. Mann a réaffirmé l'opposition de l'OMS aux contrôles des étrangers aux frontières. *« Cette mesure est inefficace*, a-t-il déclaré. *Le virus n'apparaît dans le sang que six à huit semaines après l'infection, et on peut fabriquer de faux certificats. »*

ENVIRONNEMENT

Canicule, pollution, urbanisme sauvage

Athènes asphyxiée

(Suite de la première page.)

35% de la population grecque vit à Athènes! Ce chiffre est un record européen, voire mondial. L'occupation des sols et l'urbanisme sont les produits d'un mouvement anarchique. La superficie réelle dépasse de loin la superficie légale de la ville, et l'Etat n'a cessé de légaliser après coup les constructions « arbitraires » d'industries, de logements, de quartiers entiers, sans qu'aucune norme soit respectée.

Les immeubles en béton construits sur des terrains minuscules, serrés les uns contre les autres, sont trop élevés pour la largeur des rues. Ils constituent, selon tous les spécialistes, un énorme accumulateur de chaleur.

On dit que, vue de satellite, la région d'Athènes donne l'image d'un énorme rocher compact.

Un nuage permanent

Les espaces verts occupent seulement 3,6% du sol athénien. Il y a des quartiers de centaines de milliers d'habitants, comme Kallithea, où le total des espaces verts ne dépasse pas la superficie d'un square moyen d'un arrondissement parisien. Des myriades de petites entreprises appartenant à l'économie « parallèle » arrivent, par l'effet du nombre, à se soustraire à tout contrôle antipollution, auquel les grandes industries privées et publiques se dérobent aussi au nom de la compétitivité.

Si l'on ajoute la circulation automobile, elle aussi anarchique et pléthorique, on comprend l'asphyxie de la ville et la création du fameux *néfos*, le nuage qui depuis une dizaine d'années surplombe Athènes en permanence et aggrave de manière décisive les effets de la canicule.

Celle-ci a dévoilé aussi d'autres « faiblesses », non de la ville seule, mais de l'ensemble de la machine administrative et économique du pays. On a souvent attendu trois à cinq jours pour pouvoir enterrer les morts, car les cimetières n'ont pas d'espace disponible et ne fonctionnent que pendant cinq jours, alors que la crémation est interdite par l'Eglise orthodoxe.

Des gens sont morts dans les hôpitaux qui ne disposent pas de climatisation (trop chère, voire de simples ventilateurs dit-on) et qui se sont quelquefois trouvés à court de glace. On a manqué d'eau car les infrastructures de la Compagnie des eaux sont insuffisantes pour répondre à une demande accrue de 30 % par rapport à la normale.

Entre l'incrédulité et la fuite

On n'a pas pris à temps des mesures d'urgence, certains des responsables étant en vacances et ceux qui ne l'étaient pas ne sachant que faire. Personne n'a pensé, par exemple, à réquisitionner des immeubles climatisés qui abondent à Athènes (par exemple des hôtels) pour y traiter les cas d'urgence, ni à mettre à la disposition du public les quelques piscines de la ville. De plus, l'information du public par les médias d'Etat fut extrêmement réduite et niaisement optimiste pendant les premiers jours de la canicule.

L'opinion publique a réagi très mollement partagée entre l'incrédulité et la fuite individuelle hors de la ville. Il fait plus « frais » depuis deux jours, à peine plus de 34 degrés. Pourvu que ça dure !

THEODORE MARANGOS.

Le camping dévasté au Grand-Bornand : un 21e corps retrouvé

Le corps de l'un des vingt-trois campeurs noyés le 14 juillet dernier au Grand-Bornand (Haute-Savoie) a été retrouvé à 15 kilomètres de là, le mardi 29 juillet, dans l'Arve. Il s'agit d'une jeune fille de dix-sept ans. Vingt et un corps ont été jusqu'à présent retrouvés, la plupart dans le torrent le Borne, à peu de distance du camping qui avait été dévasté par une coulée de boue.

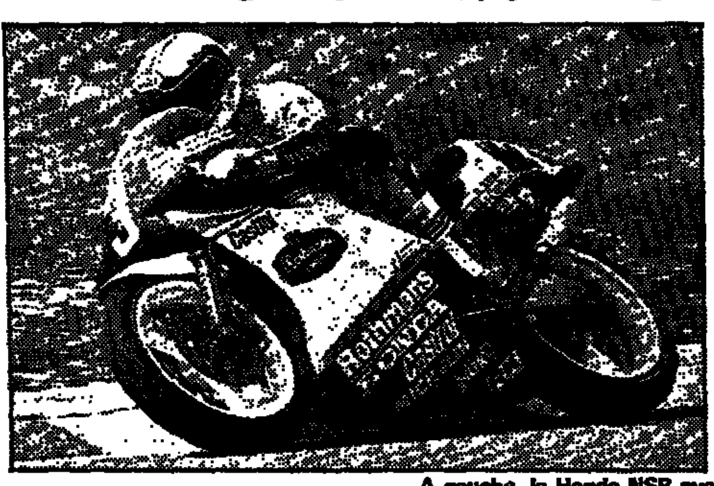
Le gouvernement a annoncé que Le Grand-Bornand et quatre communes voisines seront déclarées zone sinistrée, ce qui ouvre droit au remboursement par les assurances des dégâts matériels occasionnés par la crue du Borne. En revanche, les familles des personnes décédées ou blessées n'ont droit à aucune indemnisation, sinon celles prévues ordinairement par la Sécurité sociale.

Le Monde

SPORTS

MOTOCYCLISME : Grand Prix d'Angleterre

Une machine révolutionnaire





A gauche, la Honda NSR avec une fourche avant classique.
A droite, la ELF 4 équipée du système VGC destiné à donner une « assiette » plus stable à la moto.

Prévus pour le Grand Prix de France de vitesse, le 19 juillet sur le circuit Bugatti du Mans, les débuts en compétition de la nouvelle moto française ELF 4 avaient été reportés à la suite de problèmes de freins avant. Cette machine de conception originale devrait disputer sa première course dimanche 2 août à Donington pour le Grand Prix d'Angleterre.

Le circuit du Mans sous la pluie. C'était le samedi 18 juillet à la veille du Grand Prix de France. La ELF 4, pilotée par le Britannique Ron Haslam, venait de se qualifier en quinzième position pour son premier Grand Prix. Un événement très attendu par François Guiter, directeur du marketing d'ELF France, qui décidait pourtant de ne pas l'aligner en course le lendemain. « *Je connais Ron,* expliquait-il. *Il va prendre des risques malgré les problèmes de freins avant que nous connaissons. Il vaut mieux qu'il courre encore avec la Honda NSR.* »

Dommage pour les spectateurs français venus en grand nombre (soixante-quinze mille) et privés de ce baptême, mais la sagesse justifiait ce petit délai supplémentaire de mise au point pour cette moto « révolutionnaire », en gestation depuis 1977. Concepteur des prototypes Renault des Vingt-Quatre Heures du Mans et de la voiture laboratoire de formule 1 qui allait débuter deux ans plus tard en grand prix avec le premier moteur turbo, André de Cortanze estimait alors que les motos accusaient un gros retard en matière d'innovations.

Un accident de moto – sa seconde passion – allait lui donner l'occasion d'expérimenter ses idées. « *Si vous profitiez de votre convalescence pour dessiner les plans d'une moto d'avenir ?* », lui avait proposé François Guiter avant de lui allouer un petit budget. Quelques mois plus tard, début février 1978, la ELF X faisait ses premiers tours de roue pilotée par le regretté Michel Rougerie.

Deux grands principes avaient guidé André de Cortanze : l'abaissement du centre de gravité pour rendre la machine plus maniable et la recherche d'une « assiette » plus constante à l'accélération et au freinage. Au lieu d'être fixé à une poutre, le moteur participait à la rigidité du châssis et devenait porteur d'éléments de suspension originaux à l'arrière et surtout à l'avant (deux triangles superposés dont l'inférieur est combiné avec un amortisseur) avec la suppression de la traditionnelle fourche remplacée par un double bras reliant directement la roue au châssis.

Malgré quelques problèmes de rigidité, cette moto, devenue la ELF E, était alignée à partir de 1981 dans des épreuves du championnat du monde d'endurance avec un moteur de 1 000 cm³ fourni gracieusement par Honda qui manifestait déjà son intérêt pour ces nouveautés. En une douzaine de courses, elle obtiendra une troisième place aux Six Heures de Mugello et une onzième aux Vingt-Quatre Heures du Mans en 1983. C'est alors que la Fédération internationale de motocyclisme a décidé de supprimer les moteurs de 1000 cm³ en endurance.

Conçue autour du moteur, la ELF E devait être reconstruite. François Guiter décidait d'abandonner l'endurance pour la vitesse et de créer les structures d'une écurie. Il souhaitait engager André de Cortanze, mais ce dernier était sollicité au même moment par Peugeot pour travailler sur la 205 turbo 16. Daniel Tréma, son assistant, le remplacera sur la planche à dessins de la ELF 2.

Les débuts de la ELF 2 au Grand Prix de France 1985 ont aussitôt révélé les imperfections de la machine. « *Sans doute y avait-il trop d'innovations techniques,* estime Daniel Tréma. *Mais cette politique de recherches tous azimuts correspondait à la volonté des dirigeants d'ELF. En vitesse, les pilotes ont besoin de sentir ce qui se passe sous leurs roues car ils sont toujours à la limite d'adhérence des pneus et de la glissade. Or les informations remontaient mal au niveau du guidon.* »

Honda intéressé

Un nouveau train avant a donc été conçu pour la ELF 3 de 1986. C'est un compromis entre le double bras précédemment utilisé et la fourche classique, baptisé VGC (variation géométrique contrôlée). Avec cette moto équipée du vieux moteur 3 cylindres Honda (130 CV au lieu de 155 pour le nouveau 4 cylindres, Ron Haslam a terminé neuvième du Championnat du monde. L'heure était venue de viser les premiers rôles du « Continental circus ».

Grâce aux liens encore resserrés entre ELF et Honda, associés à l'écurie Lotus de formule 1, François Guiter a pu obtenir pour la saison 1987 la fourniture du moteur 4 cylindres d'usine qui équipe les motos des deux pilotes vedettes : l'Américain Freddy Spencer et l'Australien Wayne Gardner. En novembre 1986, Daniel Tréma a même été invité à venir travailler dans le « sanctuaire », les bureaux d'études de la Honda Racing Corporation, pour y dessiner la nouvelle ELF 4. « *C'est la première fois qu'ils accordaient ce privilège à un ingénieur européen* », souligne-t-il avec fierté.

Prévus pour le Grand Prix d'Allemagne à Hockenheim, le 17 mai dernier, les débuts de la ELF 4 en compétition ont été une première fois différés. La longue indisponibilité de Freddy Spencer avait incité Honda à demander à Ron Haslam de piloter une NSR pour épauler Wayne Gardner face aux Yamaha. Le nouveau rendez-vous fixé au Grand prix de France a été repoussé *in extremis.* « *Le système d'amortisseurs avant nous donne des soucis,* avouait l'ingénieur. *Personne n'a voulu investir avec nous pour une recherche, et ce que nous a proposé la société anglaise Automotiv Products ne nous donne pas satisfaction. Il nous faut réaliser un nouveau frein avant, disque et étrier, pour Donington.* »

Un contre-temps regrettable pour le pilote britannique, séduit par sa nouvelle machine aux essais. « *L'entrée en courbe est un moment magique avec cette moto,* racontait-il. *A la sortie du virage qui précède les stands, toutes les motos guidonnent violemment. Avec la ELF 4, je pourrais tenir le guidon d'une main en me passant l'autre dans les cheveux.* » Le système VGC serait-il appelé au même avenir que la suspension active à gestion électronique de la Lotus-Honda ?

« *Toutes nos innovations ont fait l'objet de dépôts de brevets pour lesquels nous sommes au stade des négociations finales avec Honda* », révèle François Guiter. Le pétrolier français ne cache pas ses ambitions sur le marché asiatique où le constructeur japonais pourrait se révéler un partenaire de choix. Ce pourrait être la fin d'une belle aventure artisanale et le début d'une bonne affaire commerciale célébrée par un mariage de raison entre le géant japonais de la moto et la petite française « révolutionnaire ».

GÉRARD ALBOUY.

PLANCHE A VOILE :

Le fol exploit de Stéphane Peyron

Malgré la fatigue des dernières nuits sans sommeil, Stéphane Peyron semble avoir chassé de son corps et de sa mémoire les moments les plus difficiles de ces quarante-huit jours passés seul en mer sur une planche à voile pour sa traversée de l'Atlantique nord. Plus encore que l'accueil triomphal reçu mardi 28 juillet à La Baule, il savoure son arrivée surprise à La Rochelle dans la nuit du 27 juillet (*le Monde* du 28 juillet) : « *J'étais tout seul à filer sans bruit dans le port. Les deux veilleurs de la capitainerie ont eu du mal à croire que j'arrivais de New-York avant de m'offrir le champagne. J'ai pensé à tout ce qui allait m'arriver : les interviews, les rencontres... La véritable aventure était terminée.* »

Il n'a fallu que des vents de nord-ouest trop puissants pour bousculer le calendrier d'une arrivée programmée dans ses moindres détails. Les mains intactes de Stéphane Peyron témoignent des précautions qu'il a su prendre : « *Des gants et des crochets m'ont évité de me faire arracher la peau par le gainage du wishbone et le sel marin.* » Couvert de talc, vêtu de fourrure polaire et protégé par un ciré, il n'a pas connu non plus les dermatoses des planchistes qui restent trop longtemps dans une combinaison. Pour atténuer les vives douleurs au dos qui apparaissent après plusieurs heures de navigation dans la même position, il s'astreignait à des étirements prolongés.

Trois jours dans la tempête

Agé de vingt-six ans, spécialiste de l'endurance en planche à voile – en 1984 il avait porté le record du monde à 506 kilomètres pour soixante-dix heures de navigation, – Stéphane Peyron a embarqué à New-York un demi-mètre cube de pharmacie : « *Beaucoup de crèmes protectrices bien sûr, mais aussi des médicaments qui m'ont permis de soigner une vilaine blessure faite à la main après avoir cassé un mât.* »

L'architecte Guy Saillard a mis au point pour la marque Mistral la planche à voile qui a permis cette traversée de l'Atlantique nord à 3,2 nœuds de moyenne. Longue de 7,50 mètres pour 1,30 mètre de large, elle est construite dans un sandwich de carbone-Kevlar et d'epoxy. Seule différence avec les planches à voile traditionnelles, elle dispose d'un gouvernail, car sa longueur ne permet pas de la diriger uniquement avec les pieds et la position du mât. Elle pèse 500 kilos et est divisée en volumes intérieurs très cloisonnés : Stéphane Peyron y dormait à l'arrière dans un compartiment de 2 mètres de long accessible par une bulle transparente. Au cours d'une très forte tempête, il y a passé près de trois jours enfermé, ballotté par des vagues de plusieurs mètres de haut : « *C'est là que j'ai eu le plus peur. Je pleurais de rage à l'idée de me faire engloutir.* »

Les rencontres avec les dauphins

Avouant une relative incompétence en navigation, Stéphane Peyron se faisait guider matin et soir par des communications radio avec une équipe à terre, qui localisait sa position exacte grâce à une balise Argos fixée à sa planche. Levé avec le soleil, « *le plus mauvais moment de la journée* », il naviguait de six à quinze heures par jour par périodes de trois heures ponctuées de collations : « *La nourriture, c'est le seul plaisir en mer, avec les rencontres d'animaux : requins, tortues, baleines, et bien sûr dauphins, et les communications radio.* »

Une seule fois pendant la traversée, une nuit a tourné au cauchemar : « *Bousculé rudement par deux énormes vagues, je me suis réveillé pour voir défiler les 200 mètres d'un mur de métal. Ce cargo m'a fait voir la mort de près et je me suis alors demandé ce que je faisais ainsi au milieu de l'océan.* »

Stéphane Peyron a mis des mois pour préparer cette traversée en solitaire, après avoir rallié en planche à voile-tandem le Sénégal à la Guadeloupe en 1986. Suivi à plusieurs reprises par le plus important journal télévisé américain, son exploit a fait connaître la planche à voile aux Etats-Unis, où il doit se rendre prochainement pour une tournée de dix villes : « *Je me suis battu pour faire connaître le sport que j'aime. Mais maintenant que j'ai réalisé ce dont j'ai si longtemps rêvé, ma vie prend une nouvelle dimension. Je sais que je possède la force de pouvoir réussir ce que j'entreprendrai. J'ai l'impression de naître une deuxième fois.* »

CHRISTOPHE DE CHENAY.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Rallye d'Argentine. Huitième épreuve du championnat du monde. Du mardi 4 au samedi 7 août.

Boxe

Championnat du monde, poids lourds (titre unifié). Mike Tyson contre Tony Tucker, samedi 1er août à Las Vegas (Canal Plus, direct. Dimanche 2 à 3 h 10).

Canoë-Kayak

Championnat de France de slalom. Samedi 1er et dimanche 2 août à Reals-Cessnon (Hérault). FR3, le 2 à partir de 14 h 30.

Football

Championnats de France. Troisième journée de première et deuxième division, samedi 1er août. Bordeaux-Marseille (Canal Plus, différé à 22 h 15).

Motocyclisme

Grand Prix d'Angleterre de vitesse. Dimanche 2 août à Donington (TF1, Sport dimanche à 14 h 20).

Tennis

Coupe de la Fédération (Coupe Davis féminine). Jusqu'au dimanche 2 août à Vancouver.

Voile

Admiral's Cup. Jusqu'au 12 août à Cowes (GB).

Course de l'Europe. Jusqu'au 16 août.

Course du « Figaro ». Jusqu'au 9 août.

Tour de France à la voile. Jusqu'au lundi 10 août.

OMNISPORTS : les quatrièmes Jeux panafricains

Nairobi joue de malchance

Forfaits diplomatiques, difficultés économiques : les quatrièmes Jeux panafricains, que le Kenya organise du 1er au 10 août, neuf ans après Alger, ne s'engagent pas sous les meilleurs auspices.

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

C'est « *afin de sauver l'honneur du continent* », selon le ministre adjoint de la culture, que le Kenya a accepté de se faire violence pour accueillir, à Nairobi, les quatrièmes Jeux panafricains, qui auraient dû normalement avoir lieu en 1982, quatre ans après ceux d'Alger. En cette période de vaches maigres, aucun pays n'avait, en effet, les moyens d'organiser de coûteuses manifestations. *Le pain d'abord, les jeux ensuite...*

Dès 1924, le baron Pierre de Coubertin avait jugé qu'« *il était temps pour le sport de partir à la conquête de l'Afrique* ». C'est seulement en 1965, à Brazzaville, qu'eurent lieu les premiers jeux véritablement panafricains. Ni les deuxièmes, à Lagos, en 1973, ni les troisièmes, à Alger, en 1978, ne respectèrent le tempo olympique. Le Kenya, qui céda aux objurgations du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), repoussa néanmoins quatre fois cette échéance avant d'arrêter une date pour de bon : du 1er au 12 août 1987.

Le Kenya était-il mieux armé que beaucoup d'autres pays africains, en pleine déconfiture économique, pour organiser ces Jeux dont on estime le coût total à quelque 112 millions de dollars ? En tout cas, chemin faisant, les autorités de Nairobi sont allées de déconvenue en déconvenue, au point de se demander si elles n'avaient pas accepté un cadeau empoisonné.

Pièce maîtresse du dispositif de ces jeux : un stade géant. Le Kenya sollicita l'aide de la Chine populaire, spécialisée dans ce genre d'équipements. Capable d'accueillir soixante mille spectateurs, le complexe sportif de Kasarani, dont la construction est revenue à environ 40 millions de dollars, fut remis, en février dernier, aux autorités locales. Restaient les « finitions ». Le retard pris pour l'achever a empêché les organisateurs d'utiliser à plein cet ouvrage, où ne se disputeront que les épreuves d'athlétisme et certains matchs de football. Les autres compétitions sont dispersées sur neuf autres sites.

Autre mauvaise surprise : les équipements – disques, javelots, marteaux, perches, etc. – que la Chine avait offerts, ont été mis au placard faute d'avoir été homologués par la Fédération internationale d'athlétisme amateur. Au dernier moment, les organisateurs ont dû se mettre en quête d'une solution de rechange et inviter, à toutes fins utiles, les équipes en lice à apporter leurs propres matériels.

La firme américaine Berg and Associates, qui avait assuré, avec succès, la promotion des Jeux olympiques de Los Angeles, fut chargée de commercialiser ces Jeux panafricains. D'emblée, elle dut faire face à un important manque à gagner : cédant notamment à la pression de la Fédération africaine de football, dominée par les Arabes, le CSSA refusa toute publicité pour les alcools et les tabacs. Certains louèrent alors son refus de se soumettre au chantage financier des « *multinationales* ».

Pour lancer ces Jeux panafricains, la firme Berg imagina d'organiser, début juillet, au stade de Kasarani, un concert monstre au cours duquel devaient se produire, entre autres vedettes, Stevie Wonder, Lionel Ritchie, Paul Simon, Michael Jackson. Le montage de ce « *show* » fut sous-traité à une société américaine, Arc Enterprises, qui disparut avec la caisse après avoir vendu des milliers d'entrées. La plupart des stars s'étant défilées, ce « *musical extravaganza* » fut un fiasco.

Saïd Aouita absent

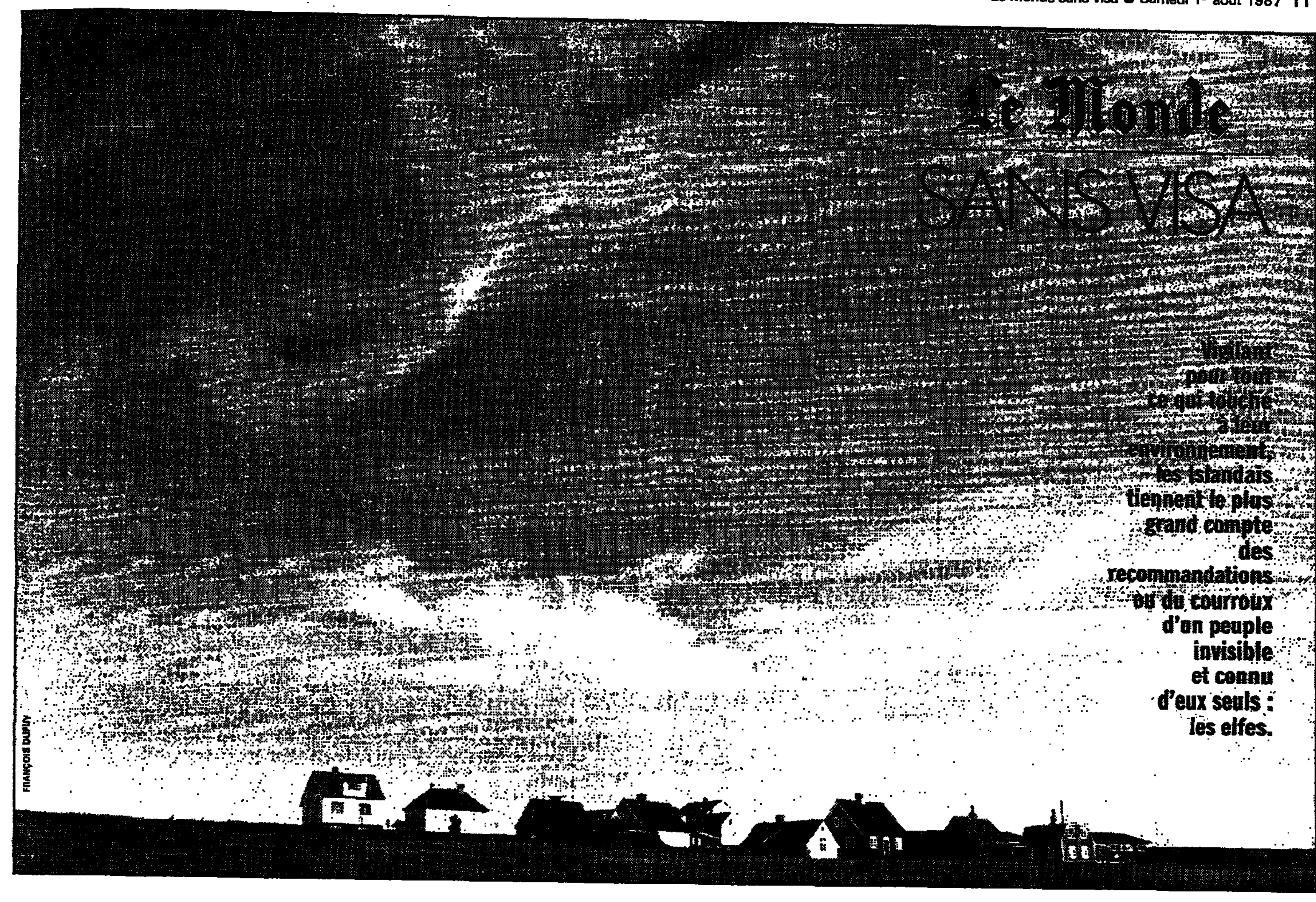
La préparation de ces jeux provoqua beaucoup d'autres remous : zizanies et démissions au sein du comité d'organisation, levée de boucliers des marchands ambulants priés de décamper du centre de Nairobi. On vit même M. Oginga Odinga, le vieux chef de l'opposition, profiter du coup de projecteur ainsi donné sur le Kenya pour diffuser une lettre ouverte à M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat, dans laquelle il dénonçait l'autoritarisme du régime et appelait à la création d'une « *société ouverte et démocratique* ». Le syndrôme de Séoul...

Combien, parmi les cinquante pays membres du CSSA, seront-ils au rendez-vous de Nairobi ? Au départ, les autorités kényanes tablaient sur la présence de quarante-cinq équipes nationales et espéraient ainsi battre, Alger où trente-huit Etats seulement avaient défendu leurs couleurs. Des défections de dernière heure risquent de décevoir leur attente. Si la Libye s'est retirée pour des raisons « *techniques* », le Niger et le Gabon ont invoqué de « *sérieuses difficultés financières* » en renonçant à concourir.

La semaine dernière, M. Lamine Ba, le secrétaire général du CSSA, avait rappelé que, sur les quarante-cinq pays inscrits à ces Jeux, quinze seulement étaient en droit d'y participer puisqu'ils avaient réglé leurs cotisations. La règle du jeu du CSSA est : « *No pay, no play* »... Incapable d'honorer un arriéré de plus de 70 000 dollars, le Liberia a finalement déclaré forfait.

Un grand absent tout de même : le Maroc, qui, depuis 1985, boude l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont dépend le CSSA. Les jeux de Nairobi risquent de pâtir de cette défection « politique » entraînant l'absence des footballeurs de très haut niveau et, surtout, d'une super-star, le coureur Saïd Aouita, détenteur de trois records du monde. Un défi à relever pour montrer que l'Afrique n'est pas à court de valeurs sûres.

JACQUES DE BARRIN.



Islande : les elfes ne sont pas toujours dans les nuages

par Pascale Deschamps

L'ISLANDE, 102 846 kilomètres carrés de moraines, laves, basaltes, pâturages et glaciers, où cinq minutes de patience suffisent pour passer de la pluie au beau temps, où 240 000 habitants, dont la moitié à Reykjavik, la capitale, se battent depuis mille ans contre un environnement irascible et éruptif. L'Islande, où la nuit s'installe neuf mois durant, n'a pas seulement été colonisée par des moines irlandais et les Vikings de Norvège. Les hommes ont amené avec eux un peuple qui leur ressemble à s'y méprendre : les elfes.

La légende, telle que l'ont consignée Jon Anarson et Magnus Grimsson au dix-neuvième siècle, les fait naître au temps d'Adam et Eve. Quand ces derniers reçurent la visite de Dieu, ils lui cachèrent ceux de leurs enfants qu'ils n'avaient pas eu le temps de laver. Dieu, mécontent, aurait alors prononcé la sentence fatale : « *Ce qui doit m'être caché sera caché aux hommes.* » Depuis, les elfes ont élu domicile dans les pierres, mais ils ont gardé la faculté d'apparaître à qui bon leur semble. Ce dont ils ne se sont pas privés, comme en témoignent les six volumes d'histoires que les deux clercs ont glanées de ferme en port.

Il est des pays où le folklore, une fois couché sur papier, entre définitivement dans les tiroirs du passé. Mais, là-bas, au bord du cercle polaire arctique, les elfes ont la vie dure – avec les réserves qu'émet Arni Bjornsson, responsable du département d'ethnologie du Musée national : « *Il est simpliste d'affirmer que les Islandais croient aux elfes, seulement ils n'en excluent pas l'éventuelle existence.* »

Cette mise en garde en poche, on peut alors en toute sérénité écouter le récit de leurs dernières facéties. Intimement liés à leur environnement, ils sont réputés pour leur serviabilité et leur gentillesse tant que les hommes n'empiètent pas sur leur domaine. Les Ponts et chaussées en font régulièrement la triste et cocasse expérience. Ainsi à Kopavogur, commune annexe de Reykjavik, il est une rue qui, de mémoire d'Islandais, s'est toujours appelée Alfholsvegur, « rue de la Colline des elfes » ; elle évite soigneusement un amas de rochers. A la sortie de Reykjavik, en direction d'Akureyri, la capitale du Nord, deux énormes rochers accolés, les Grafsteinn ou « Pierres grises », regardent tantôt la baie, tantôt la route qui les évite soigneusement par un crochet ; les pierres sont ceintes de barbelés et l'herbe y pousse, drue et vivace.

Casseurs de bulldozers

Au sud enfin, non loin de la résidence de la présidente Vigdis Finnbogadottir, à Bessastadir, une autre pierre taquine le chemin. Si l'on en approche de trop près, un labbe parasite ne manque pas de venir vous frôler la racine des cheveux en poussant des cris d'écorché. Le phénomène se produit essentiellement au mois de juin, période de nidification, mais enfin...

C'est à Saudarkrokur que les malheureux ingénieurs ont le plus souffert, plus exactement dans le Hegranes, île plate où marécages et basaltes du tertiaire s'entre-dévorent dans les bras de la Herathvotn. Une route fait le tour du faux plateau et, soudain, dans un virage, part en dos d'âne que l'on appelle dans le pays « Colline aveugle ». Explication de cette bizarrerie, la présence sur 12 mètres de haut d'une cathédrale d'elfes.

L'histoire, raconte Gisli Felixsson, ingénieur responsable de la région, commence dès 1972. Les Ponts et chaussées viennent de définir le tracé de la route 764 et prévoient de dynamiter les rochers, quand Hofsteinn Bjornsson, le médium le plus célèbre du pays, décédé en 1979, les prévient du danger. « *Ce plateau est le refuge d'une véritable colonie d'elfes et la dynamite est contre-indiquée* », leur dit-il. Quelque temps plus tard, c'est à la mère d'un habitant de la région d'intervenir en racontant que le chef de la colonie elfique lui est apparu en rêve « *habillé à l'ancienne* » pour lui faire transmettre le même avertissement. Le médium, Gisli et les habitants du village se rendent alors à Reykjavik et tiennent réunion avec Jon Birgir, chef du secteur. Ils rencontrent... une délégation d'elfes qui réitèrent leur avertissement !

En 1975, les deux tronçons de la route sont achevés et il ne reste plus que ce passage rocailleux. Les autorités hésitent sur la marche à suivre. C'est alors que Thorkell Halldorsson, surnommé Ytu-Keli (Bulldozer-Keli) casse son engin en franchissant le passage. « *Un bulldozer tout neuf, fraîchement importé d'Ecosse. Tout a cassé, les pistons, le ventilateur. Nous l'avons renvoyé aux Ecossais, qui n'ont rien compris et, avons acheté un deuxième bulldozer, qui cassa de la même façon l'été suivant* », raconte-t-il en montrant l'engin qu'il a conservé.

En 1978, enfin, après les menaces de démission des ouvriers locaux, les ingénieurs se résolvent à surélever la route, en dépit du coût et du danger que représente un tel caprice pour les usagers. « *Nous n'avons pourtant déploré aucun accident sur le site*, rassure mi-sérieux, mi-amusé, Thorkell Thorsteinsson, policier du district. *Les habitants le disent protégé par les elfes reconnaissants.* »

Non loin de là, à la ferme de Hroar, du nom du premier colon, Sigurthur Johnasson a eu moins de chance. Son père l'avait pourtant bien averti de ne pas jouer près du rocher qui domine sa ferme et surtout de ne pas toucher aux pierres alentour. Petit garçon, il écoutait « *la musique des elfes qui émanait des pierres du jardin* » et n'osait enfreindre l'interdiction de son père, mais plus âgé, alors qu'il reconstruisait sa ferme, il vit un caillou qui « *ferait bel effet dans le jardin* » et, baissant la voix, « *je l'ai ramassé, alors un pan du rocher s'est écroulé, j'eus le petit doigt de pied amputé* », montre-t-il en se déchaussant.

Le rocher pour guide

« *Mais vous savez, les elfes peuvent aussi rendre service, il suffit d'apprendre à vivre avec eux. Ils ont sauvé de nombreuses vies en hiver dans le brouillard. Mon voisin, qui s'était perdu en traversant le lac Mikla, a retrouvé son chemin grâce aux lumières des rochers* », continue-t-il en désignant une mini-falaise qui surplombe la vallée glaciaire. Mais pourquoi tant d'elfes dans cette région ? se surprend-on à demander. « *Regardez bien*, répond le fermier du Hegranes en étendant le bras vers les marécages lumineux et les rochers qui y affleurent, *c'est beau non ?* »

Arni Bjornsson y voit, lui, le dernier sursaut écologique des Islandais : « *Une façon plus poétique que politique de respecter et de faire respecter l'environnement. Jusqu'à l'après-guerre, les gens devaient batailler dur contre la nature, aujourd'hui encore pleine de dangers et d'imprévus. Les elfes ont toujours un peu représenté la Terre promise. Ils nous ressemblent, en plus raffinés, mieux habillés, plus sages aussi. Et ce n'est pas un hasard s'ils sont restés catholiques. La Réforme – les Islandais sont luthériens – a coïncidé pour nous avec la mise en coupe réglée du pays sous la tutelle danoise, le durcissement du climat, la peste, l'appauvrissement. Les elfes aidèrent à faire passer ces années noires.* »

A Egilsstathir, capitale de l'Est où vit le Lagarfljotsormur (serpent du lac Lagar), cousin du monstre du Loch Ness, Thorunn Sigurthardottir est la dernière habitante de la ferme de Skipalaekur sur la rive septentrionale du Lagar, sa petite-fille venant l'aider pendant l'été. Non loin de la ferme se dresse le Huldukonuklettur, le « rocher de la Femme bleue ». Avec un ruisselet, il dessine une petite clairière où l'herbe pousse dru. « *Le rocher s'est toujours appelé ainsi, c'est la demeure d'une femme-elfe, et il était défendu d'y venir couper l'herbe, sinon il arrivait malheur* », raconte la vieille dame.

Seulement, un jour, Baldur, petit-neveu de son mari, fauchant par là, traversa le ruisseau par mégarde et décapita les mottes sans autre forme de procès. Un an plus tard, au plus fort de l'hiver 1936, la glace céda sous le poids de Baldur et de deux de ses amis qui traversaient le lac avec lui. Seul Baldur périt. « *Pour les gens, cela n'a fait aucun doute, la Femme bleue se vengeait, il était le plus robuste des trois. Mon mari en est resté très marqué et ma belle-mère m'a fait promettre de ne jamais faucher autour du rocher.* » Et sa petite-fille d'ajouter : « *Voyez-vous, maintenant, nous ne manquons plus d'herbe. La terre d'alentour a été drainée depuis. A l'époque, chaque touffe valait son pesant d'or.* »

Il n'est guère de ferme en Islande, guère d'Islandais qui n'ait une histoire à raconter. Chaque rocher, chaque butte, chaque ruisseau porte un nom et une légende. Helgi Hallgrimsson, ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Akureyri, fut un jour frappé par cette évidence alors qu'il était en repérage pour le compte du Comité de préservation de l'environnement.

A partir de cartes, des sagas, des eddas, des livres de contes et des témoignages de ses contemporains, il entreprit de dresser les cartes de ce monde invisible. Il en ressort que les elfes n'ont pas le monopole du pays et qu'ils ne sont pas installés au hasard.

(Lire la suite page 12.)

Repères

● **Y ALLER :**

Compagnie Icelandair : tél. : 47-42-54-87 ; Voyagistes spécialisés : Alant's Tours, tél. : 42-96-59-78 ; *Comptoir d'Islande*, tél. : 45-67-89-34.

● **SUR PLACE :**

Pour faire le tour de l'île, compter environ deux semaines. Un service régulier de bus (il n'y a pas de réseau ferroviaire) dessert toute la côte pendant l'été, BSI Travel, Vatnsmyrarveg 10, tél. : 22300.

Pour se loger, outre les hôtels classiques, les écoles sont transformées en hôtels pendant l'été. Possibilité aussi d'être hébergé dans les fermes et chez l'habitant, en ville, prestations de bonne qualité. Iceland Tourist Bureau, Skogarhlid 6. Tél. : 25855.

● **LIRE :**

– La deuxième édition du *Guide de l'Islande* aux éditions de la Butte aux Cailles, le plus complet à ce jour ;

– *Les Contes populaires d'Islande*, ouvrage traduit par Régis Boyer, publié par l'*Iceland Review* et que l'on peut encore trouver à la librairie nordique Le Livre ouvert, 48, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : 48-87-97-33.

PLANCHE A VOILE :

Le fol exploit de Stéphane Peyron

Les rencontres avec les dauphins

Trois jours dans la tempête

CHRISTOPHE DE CHENAY

ESCALES

Vérité du désert

En méharée vers les milliers de gravures qui ornent les rochers de l'oued Djerat, dans le nord du Tassili n'Ajjer. Au cœur du Sahara algérien, une imagerie d'Epinal sortie de la préhistoire : éléphants, rhinos, buffles, girafes, chasseurs et guerriers.

Ce voyage de douze jours (départ le 31 octobre, 11 300 F), animé par Denis Vialou, spécialiste de l'art rupestre, est l'une des propositions formulées par l'Atelier Saharien (Le Village, 38410 Saint-Martin-d'Uriage. Tél. : 76-89-52-19.), un voyagiste qui entend perpétuer la tradition des expéditions d'autrefois. En réaction contre une approche banalisée et standardisée qui voit aujourd'hui le désert vendu « clés en main ». Animé par Jean-Claude Bourgeon, l'Atelier s'est appuyé, pour l'élaboration de son programme, sur un certain nombre de spécialistes des déserts.

D.R.

Deux types d'expéditions sont proposés : les unes favorisent la connaissance, les autres la découverte. Dans cette catégorie, par exemple, une expédition exceptionnelle de dix-huit jours avec les Touaregs de l'Aïr qui conduisent leur caravane de sel à travers le Ténéré du Tafassasset, dans le Sahara nigérien. A faire dans un sens ou dans l'autre (départs le 16 et 30 octobre, 27 500 F de Paris).



JEAN-DOMINIQUE LAJOUX

Glaces d'été

Trop de tragédies stupides frappent, chaque été, des néophytes de la montagne, qui s'y aventurent en short et espadrilles... Si l'on n'est pas un alpiniste chevronné, il est indispensable de s'adresser à des spécialistes. Depuis vingt ans déjà, Chalets internationaux de haute montagne (CIHM, 15, rue Gay-Lussac 75005 PARIS ; tél. : 43-25-70-90) organise des randonnées, encadrées par des guides expérimentés : à partir d'un confortable chalet, situé à Saint-Nicolas-de-Véroce, près de Chamonix, CIHM propose, par exemple, une découverte du massif du Mont-Blanc d'une semaine – jusqu'au 6 septembre – pour 1 895 F par personne. Toujours dans les Alpes, on peut s'initier, pendant une semaine, à la randonnée glaciaire, dans le massif des Ecrins, pour 2 300 F par personne.

Si l'on préfère les Pyrénées, moins fréquentées, CIHM emmène les amateurs à la rencontre de l'Aragon (départ de France par la brèche de Roland) pour une semaine – jusqu'au 12 septembre – et pour 1 730 F par personne. Ces prix comprennent toutes les prestations prévues sur place, dont les repas et l'hébergement.

CIHM met également sur pied d'autres circuits montagnards, en France et à l'étranger.

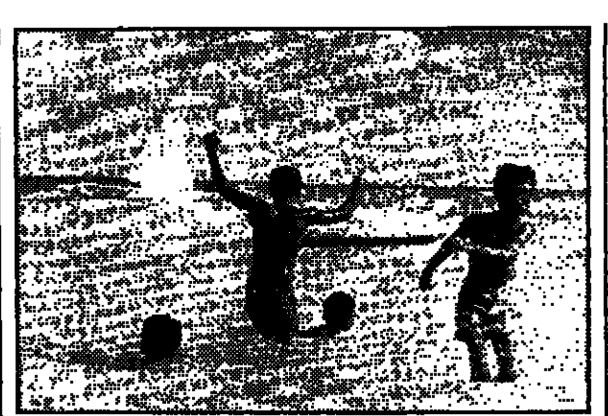
Autour de Bâton-Rouge

Huit jours en Louisiane : un programme attrayant à un prix très raisonnable car, destiné aux comités d'entreprise, il admet aussi les particuliers.

Voyages de France et d'Outre-mer (10, rue de l'Isly, 75008 Paris. Tél. : 42-93-67-70) prend ses passagers à Paris et les emmène par un vol régulier à La Nouvelle-Orléans, où le dépaysement commence vraiment par une visite de la ville et un dîner-croisière sur le Mississippi.

Bâton-Rouge, capitale de la Louisiane, Saint-Francisville, Lafayette, Houma, constituent les étapes du voyage, qui comporte la visite de plantations, d'un village acadien et une promenade en bateau sur un bayou. Le prix – 7 880 F par personne – comprend les vols aller et retour, le séjour en hôtel de première catégorie, toutes les excursions prévues et la demi-pension. Date idéale : de février à mai 1988.

Une extension à New-York peut se combiner à ce programme : ajouter 2 550 F par personne pour trois nuits et quatre jours à l'hôtel Doral Court (4 étoiles luxe), situé à l'angle de la 39e Rue et de Lexington Avenue. Dans ce prix sont inclus la liaison aérienne La Nouvelle-Orléans - New-York, les petits déjeuners américains, un tour de ville de Manhattan de quatre heures, la continuation en ferry jusqu'à la statue de la Liberté, la montée au sommet de l'Empire State Building, un survol en hélicoptère de Manhattan et un dîner au 107e étage du World Trade Center.



ROSINE MAZIN-TOP.

Mendelssohn à Interlaken

Félix Mendelssohn-Bartholdy fit plusieurs séjours à Interlaken, dans l'Oberland bernois. Le dernier eut lieu au cours de l'été 1847. Quelques mois plus tard, en novembre, il mourait à l'âge de trente-huit ans.

On comprend dès lors que les 27es Semaines musicales d'Interlaken – qui ont lieu cette année du 16 au 30 août – soient consacrées au compositeur allemand. Pour, comme lui, mêler promenades en montagne et musique – la sienne, – on peut profiter des forfaits proposés par différents hôtels.

Le Victoria-Jungfrau (5 étoiles, tél. : (36) 21-21-71) offre une alternative : un séjour court, du 21 au 23 août, en demi-pension (4 plats au menu), avec une place pour deux concerts pour 2 860 F environ par personne en chambre double ; et un séjour plus long – du 21 au 30 août – dans les mêmes conditions mais avec 5 places de concert, au prix de 7 660 F environ. Au Beau-Rivage (5 étoiles, tél. : (36) 21-62-72), la chambre double en demi-pension coûte environ 740 F ou 648 F, selon l'exposition au sud ou à l'est.

Mention spéciale pour l'Hôtel Interlaken (4 étoiles, tél. : (36) 21-22-11), qui accueillit le compositeur en 1847. Pour une chambre avec petit déjeuner, compter environ 720 F pour *deux* personnes. On peut réserver la chambre de Mendelssohn – qui est au même prix que les autres – mais il faut s'y prendre longtemps à l'avance.

Un palace à Maurice

Le Festival international de la mer à l'île Maurice aura lieu du 13 au 24 septembre. Africatours (9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 47-23-78-59) organise à cette occasion un voyage qui permettra une approche en profondeur du pays. Prix par personne en chambre double : 17 650 F (supplément chambre individuelle, 1 150 F). Départ le 13 septembre, retour le 23 septembre. Le vol d'Air Mauritius dure treize heures.

L'hébergement est assuré par l'hôtel Saint Géran Sun, l'un des meilleurs de l'île : 175 chambres construites sur une presqu'île au milieu d'une cocoteraie. Ce prix comprend le transport aérien aller-retour en classe touriste, l'hébergement en chambre double, la demi-pension, les transferts, ainsi que toutes les manifestations qui marqueront le Festival.

Les rênes de la Gâtine

Au pays du cognac et du pineau, voilà un moyen de locomotion que l'on peut emprunter sans craindre l'alcootest : le cheval et la roulotte.

Le percheron tient bien la route, des petites routes qu'il connaît sur le bout des sabots et qui mènent à la découverte du Marais poitevin, de la Gâtine et de la Saintonge romane : trois circuits que proposent des organisateurs locaux, sous l'égide de la Maison Poitou-Charentes (4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris ; tél. : 42-96-01-88).

On loue des roulottes légères, silencieuses, équipées pour des familles de quatre ou cinq personnes, et, après avoir été initié à la conduite hippomobile, on peut, au départ de Saint-Hilaire-la-Palud, Parthenay ou Port-des-Barques, se promener à une allure à peine moins lente que celle des fameuses cagouilles (escargots) de la région.

Une seule obligation : respecter l'itinéraire établi, afin que le cheval ne tombe pas en panne d'avoine sur un bas-côté de la route et qu'il trouve, chaque soir, une litière fraîche. Les gîtes-étapes sont également ouverts aux occupants de la roulotte...

De nombreuses formules sont offertes, allant de deux à sept jours – jusqu'en novembre – et variant de 1 200 F à 3 500 F. Ces prix comprennent la location de la roulotte, la « leçon de conduite », la nourriture et l'hébergement du cheval et l'assurance. Ils n'incluent pas les repas, les frais d'inscription (50 F) et une caution (de 500 F à 800 F) restituée à la fin du circuit.

Elfes d'Islande

(Suite de la page 11.)

Ils se concentrent dans les fjords de l'Ouest et les trois villes du Nord Saudarkrokur, Akureyri et Husavik. Vers l'est, ils laissent la place aux *skrimls* (monstres marins), aux *volvuleithi* (voyants), aux *saekyr* (vaches de mer). Les terres intérieures désertes et inhospitalières sont hantées par les trolls, ogres géants transformés en pierres quand ils sont surpris par le lever du jour, et par les fantômes des voyageurs égarés. Quant aux nains, ils se répartissent régulièrement sur le territoire : « *Leur folklore a récemment changé*, note Helgi Hallgrimsson. *Il y a encore vingt ans, ils vivaient seuls dans les pierres : aujourd'hui, dans l'Est surtout, ils supplantent les elfes comme gardiens des fermes et ont tendance à prendre les habitudes de leurs cousins néerlandais. Ils ont même adopté leur capuchon rouge.* »

« *Cette rupture nord-ouest-sud-est du monde invisible correspond en gros aux étapes de la colonisation. Les elfes appartiennent au folklore celtique, dont on peut retrouver la source à l'arrivée des premiers anachorètes irlandais. Les voyants, les monstres, les trolls, tiennent plus du folklore scandinave*, ajoute H. Hallgrimsson. *En creusant un peu plus, on pourrait même déceler des correspondances géologiques et magnétiques avec les phénomènes celtes d'Irlande et de Bretagne, comme le mystère des menhirs. Les histoires, dans l'Ouest en particulier, se répartissent étrangement selon des lignes régulières qui pourraient correspondre aux particularités géologiques de la région.* »

Arni Bjornsson a, lui, des hypothèses beaucoup plus prosaïques. « *Regardez bien*, dit-il, *les buttes interdites : la pierre y affleure. A une époque où le fer était rare et cher, il fallait ménager sa faux. Regardez nos pseudo-falaises : la pierre est friable et instable. L'île est couverte de ces édicules trompeurs. Mieux valait ne pas s'y aventurer quand on n'avait que sa santé pour survivre. Imagé ainsi, l'interdit avait plus de poids, comme l'on dit encore aux enfants de ne pas marcher à reculons sans quoi ils risquent de tomber dans les bras du diable.* »

Malgré l'urbanisation pléthorique de Reykjavik, l'invasion des scientifiques, de la télévision et de la radio, les elfes résistent vaille que vaille. Que l'on égare quelque chose, à la ville comme à la campagne, l'emprunteur est immanquablement un elfe. Attiré par ce folklore, Olafur Ragnarsson, ancien journaliste on ne peut plus sceptique et devenu éditeur, voulut tourner un reportage sur les lieux elfiques. Impressionné par le nombre de rochers qu'il aurait alors dû filmer, il transforma l'hiver dernier son projet en émission de radio pour les longues soirées. « *Je profitais de l'antenne*, dit-il, *pour demander aux auditeurs de me raconter des histoires récentes. La station a été aussitôt inondée de coups de fil de gens ayant eu dernièrement des démêlés avec les elfes.* »

Il est cependant parfois difficile pour l'étranger de se faire conter ces aventures. « *Les Islandais ne les prennent qu'à demi au sérieux, mais suffisamment pour craindre que le visiteur ne se moque de leur crédulité*, souligne Helgi Hallgrimsson, *au point que lorsque les deux clercs du dix-neuvième siècle entreprirent de les mettre par écrit, ils se heurtèrent au scepticisme de leurs concitoyens. Contes de bonne femme, leur fut-il rétorqué, qui ne méritent pas la consécration de l'écriture. Il fallut que Konrad Mauer, éminent historien allemand, fasse sa tournée et en publie un volume qui eut un grand retentissement dans l'Europe romantique pour que les Islandais reconnaissent le trésor de leur mémoire. Les deux hommes purent alors achever leur tâche.* »

PASCALE DESCHAMPS.



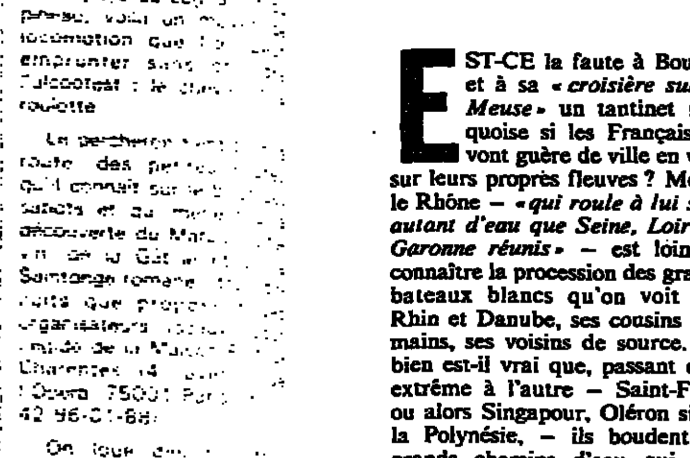
هكذا من الأصل

Les rênes de la Gâtine

Un palace à Maurice

ONNEMENTS VACANCE

Boulevard du Danube



L'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Hongrie vues du bastingage. Le Danube est toujours là.

KARL KUGEL

EST-CE la faute à Bourvil et à sa *« croisière sur le Meuse »* un tantinet narquoise si les Français ne vont guère de ville en ville sur leurs propres fleuves ? Même le Rhône — *« qui roule à lui seul autant d'eau que Seine, Loire et Garonne réunis »* — est loin de connaître la procession des grands bateaux blancs qu'on voit sur Rhin et Danube, ses cousins germains, ses voisins de source. Ou bien est-il vrai que, passant d'un extrême à l'autre — Saint-Flour ou alors Singapour, Oléron sinon la Polynésie, — ils boudent les grands chemins d'eau qui s'en tiennent à la vieille Europe ? Quoi qu'il en soit, c'est bien du plaisir perdu...

Parmi les Allemands, Autrichiens, Suisses, Britanniques, Américains des Etats-Unis et du Canada, il se trouvait en tout deux Français à bord du *Donauprinzessin* (deux cents passagers, quatre ponts, 111 mètres de long) qui descend le Danube de Passau (Bavière) à Budapest et remonte de même. D'accord, ce n'est pas le voyage en Chine, mais regarder passer d'un balcon itinérant successivement l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, pays et paysages, villes et villages, gens et régimes, tous différents, ça vaut le détour. D'ailleurs, pour qui en voudrait toujours, plus rien n'interdit d'ajouter Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, URSS, en suivant le même courant, « Des Alpes à la mer Noire », comme le promettait — en allemand — la banderole d'un bateau soviétique blanc croisé « au large » de la Tchécoslovaquie. Car le « Danube bleu » — bleu comme du chocolat au lait ou du café-crème ! — ne se contente pas d'être long (2 850 kilomètres), il s'offre de-ci de-là, en cette saison de hautes eaux, des largeurs et des calmes de lac. Pas toujours !

Ainsi de Bavière en Autriche — *« Meine Damen und Herren, la visite est commencée »* — le cours s'encastre et tournicote entre de hautes rives hérissées de châteaux de jadis et de naguère, y compris celui des Nibelungen de la légende. Un *« romantischer Rhein »* longue durée, avec des Lorelei à tous les coudes ! Puis, d'écluses en écluses, profondes comme des tombeaux, fleuve et paysages s'apaisent souvent, s'aplatissent, s'étirent. On s'ennuie ? Allons donc ! Entre villages et ports tous les verts de tous les arbres se mêlent et se composent, du quasi-noir des sapins à l'argent des bouleaux. Du pont Soleil ou par les larges baies qui fournissent les cadres, on voit défiler des Corot à la chaîne et toute l'école de Barbizon. Un croisiériste qui sait tout sur les grandes chasses tchécoslovaques et hongroises jure qu'il *« sent d'ici »* grouiller le gibier. Le profane sans fusil s'en tient, ravi, à des envols par gerbes d'oiseaux aquatiques.

Bon, on ne va pas conter ici tout le Danube - fleuve - de - contrastes ni compter tant de châteaux, tant d'églises avec ou sans bulbes que détaillent cent guides par cent lignes ou cent pages.

Il y a, en vrac, l'audace du pont neuf de Bratislava lancé d'une seule courbe pure par-dessus le *Dunaj* (Danube), mais encore les multiples arches romanes de Regensburg (Ratisbonne) et le « pont intelligent » de Vienne (qui a tout prévu : autos, vélos, piétons, chacun chez soi), et aussi le métro discrètement avalé du même coup au-dessus du *Donau* (Danube).

Un balcon privilégié

Il y a, comme vu d'avion du haut de la « montagne » Gellert, le grand spectacle des ponts en enfilade sur le *Duna* (Danube) unissant Buda et Pest, qui étalent ensemble une magnificence de métropole. De même, Vienne en ses palais, toujours aussi impériale malgré l'Empire austro-hongrois en miettes. Stephandom, sa cathédrale, lance ses voûtes et sa flèche gothiques encore plus haut que Saint-Mathias de Buda, marquée par l'influence de l'Islam — mais autrement que Sainte-Sophie d'Istambul.

Il y a l'émouvante petite église bleu ciel de Dürnstein (Autriche) avant le somptueux délire baroque de Melk, où l'empereur tenait plus de place que le Bon Dieu et ses saints dans un décor follement doré de salle de bal et d'opéra.

Il y a, on n'en finirait pas, tout ce que le cœur de l'Europe a bâti — et si souvent mutilé de guerre en guerre ! — depuis la statue vieille de deux mille ans jusqu'aux saisissantes sculptures contemporaines éparses autour de l'université de Bratislava. Mais il y a autre chose encore.

Cette autre chose, c'est la croisière fluviale. Du balcon privilégié qu'elle offre, elle fait de vous un spectateur toujours disponible, sans problème, sans tracassin ni contraintes, à 23 nœuds d'allure, le temps de voir. Comme en croisière maritime, pas d'heures perdues à chercher la chambre pour la nuit ou le restaurant de midi. Ils flottent pour vous, sans tempête ni mal de mer, sans jamais laisser s'éloigner le spectacle de la terre des hommes. Marchant sur le pont ou baignant dans la piscine, assis ou couché, il n'y a pas d'entracte au film en couleur qu'on vous déroule. Et puisque vous voilà frais comme la rose au sortir de votre hôtel à hélice, profitez en pour épuiser l'escale. Certes, vous pouvez prendre cars d'excursion, taxis, bus, trams à volonté, mais — pas de conseils à vous donner ! — prenez surtout vos jambes pour aller à la rencontre des pays et des gens. C'est pour ça qu'on voyage, non ? Budapest à pied, Bratislava à pied, Vienne à pied entre deux repos. A bon pied, bon œil et bonne oreille ! Commencent alors vos découvertes à vous, qui bousculent clichés et idées préconçues qu'on avait apportés — chacun les siens.

Pour un Danube et deux régimes, voici trois villes et trois mondes tous différents. Ah non ! Budapest n'est pas Bratislava, pas plus que Bratislava n'est Vienne ! On le voit, on l'entend, on le sent en marchant dans les rues d'une ville après l'autre, en transportant de l'une à l'autre des images toutes fraîches à comparer sur place.

Rentré à bord, pieds en éventail, l'un disait qu'il n'attendait pas à Budapest tant de liberté d'allure et de propos — *« J'ai même rencontré des punks ! »* — tant de fidèles dans les églises matin ou soir, tant d'abondance aux grandes halles, fruits, légumes, viandes, *« alors que j'ai vu tant de queues sans espoir dans d'autres pays socialistes »*. Certains s'en tenaient aux élégances, au luxe du Graben viennois opposés aux austérités de Bratislava — dont un autre retenait avant tout la noblesse des quartiers du dix-huitième siècle, le souvenir de Mozart et la grâce de la jeune guide blonde qui prononçait trois fois à la minute, tendrement, en le caressant, le nom de sa chère ville. Il y en avait même, sur le pont Soleil, qui — la bouche pleine des pâtisseries du thé de 5 heures — commentaient les délices et l'abondance de la cuisine raffinée du bord. Ils avaient choisi leur centre d'intérêt. En croisière fluviale, chacun peut faire ses choix.

JEAN RAMBAUD.

Repères

Lors d'une croisière sur le Danube, le bateau descend généralement le fleuve de Vienne à Cernavoda (juste avant le delta) ou le remonte. Il peut également partir plus en amont, de Passau (frontière austro-allemande) et s'arrêter à Budapest. Descendre jusqu'à la Mer noire permet cependant de visiter également Belgrade, voire Bucarest, mais surtout de franchir les célèbres Portes de fer, un défilé de 130 km à travers les Carpates et les contreforts des Balkans.

Parmi les voyagistes qui programment de telles croisières, citons Austro Pauli (3, rue du Roule, 75001 Paris, 42-61-43-83). En extension d'un circuit en Bavière et en Autriche : SIP Voyages (1, rue Garancière, 75006 Paris, 43-29-56-70.), Transtours (49, av. de l'Opéra, 75002 Paris, 42-61-58-28.), Lepertours (8, rue de Sèze, 75009 Paris, 42-65-10-10.), et Traditions et civilisations (6, rue de l'Arcade, 75008 Paris, 42-66-10-33). A consulter également, dans les agences de voyages, le programme de la compagnie autrichienne DDSG, qui représente notamment la compagnie soviétique SDP avec laquelle on peut rallier Passau à Istanbul et Yalta. Pour une croisière d'une semaine à partir de Vienne, compter de 5 000 F à 6 000 F par personne.

LA TABLE

SEMAINE-GOURMANDE

Château de Mercuès à Mercuès

Le château de Mercuès, à 8 kilomètres de Cahors, au milieu des vignes, abandonné depuis quelques années, vient d'être restauré par les soins de Georges Vigoureux, dont on sait qu'il a ressuscité aussi le vignoble Château Haute-Serre, pour en faire un des meilleurs cahors sur le marché. Nul doute que nous n'ayons bientôt sur nos tables une appellation cahors château de Mercuès. En attendant, voici un merveilleux endroit de gourmands repos (chambres, appartements, piscine, tennis, hélisurface) et de bonne cuisine. Dommage simplement que les intitulés du chef Hervé Guérin soient ridicules (spaghettis — avec un « s » — de légumes, sabayon d'herbes potagères, fraîcheur de homard, tonneau de brochet, cocal aux noix). Menus à 165 F et 225 F (tous fromages ET dessert) et carte : compter 350/450 F.

● *Château de Mercuès, à Mercuès (46090). Tél. : 65-20-00-01. AE-DC-CB.*

Hôtel de France à Auch

Tout a été dit sur l'empire Daguin : trois formules, le bar du 9e avec son service rapide, le côté jardin (menu à 130 F et carte classique du Sud-Ouest), enfin le restaurant de l'hôtel avec une carte à nulle autre pareille en sa présentation (Si le gras ne l'était pas ? — Sous le gras, le maigre — Les confits et leur descendance — Soupes à boire et à manger — Volailles fermes, viandes tendres mais pas molles...) et en sa réalisation originale (daube de toto en croûte, gratin d'huîtres au magret fumé, pruneau à géométrie variable...). Certes, la Gascogne n'est pas un pays de fromages, Daguin nous le répète sur sa carte. Mais est-ce une raison pour n'en point servir ? Non ! Non ! Non ! A signaler la table d'hôte de l'oie et du canard (395 F net sans les vins).

● *Hôtel de France, place de la Libération, 32000 Auch, Tél. : 62-05-00-44. AE-DC-CB.*

Relais de l'Armagnac à Luppé-Violles

Très ancienne maison où Roger Duffour succéda à son père, qui vient à son tour de passer la main à Marie-Martine, sa fille. Nouveau décor dû à celle-ci et, en cuisine, toujours néanmoins le clin d'œil du bon Roger, de la terrine de gambas aux tripes d'oie, de la salade landaise au saumon à la vinaigrette de poivre vert. Belle cave régionale et grandissimes armagnacs. Menus de 65 F à 195 F, et carte : compter 250/300 F.

● *Relais de l'Armagnac, 32110 Luppé-Violles, Tél. : 62-09-04-54. AE-CB.*

Le Cheval Blanc à Bayonne

C'est une vieille auberge du vieux Bayonne. Les avis sur la cuisine de Jean Tellechea sont partagés. L'an dernier les critiques dominaient. Cette fois ce sont les louanges (d'une lectrice fidèle, Mme Rusz, en particulier). On peut apprécier le « menu du pays » (100 F.) avec fromage, mieux que celui « entre amis » (170 F., trois plats mais sans fromage). Le « menu des gourmets » est à 230 F et intéressant. A la carte, notez le consommé de volaille à la julienne de Bayonne, le poulet de ferme au foie gras et cèpes, le saumon de l'Adour béarnaise. Avec aussi un navarin de homard et de sole à la vapeur mais sans navets ?

● *Le Cheval blanc, 68, rue Bourgneuf, 64100 Bayonne, Tél. : 59-59-01-33. CB-AE-DC.*

Le Relais Miramar à Biarritz

Dans Biarritz devenue tristounette, l'Impératrice aujourd'hui choisirait pour havre le thalassothérapique Miramar. Mais n'oubliez pas que les gourmands trouveront, sous le même toit, et tout en regardant (si l'on ose écrire) les curistes se régaler de plats de régime, l'occasion de faire la fête. Raisonnablement, car le chef André Gauzère (ancien de Senderens) sait « doser » les calories jusque dans son assortiment de foies gras, son turbot à l'étouffée de mousse de cèpes en persillade, ses aiguillettes de canard roulées à l'orange, et ainsi jusqu'aux desserts. Service attentif. Un menu (250 F) et carte : compter 400/450 F.

● *Relais Miramar, avenue de l'Impératrice, 64200 Bayonne' Tél. : 59-24-85-20. AE-CB-DC.*

L.R.

JEUX

échecs

N° 1239

PIONS LIÉS PASSÉS

Mémorial Capablanca (Cuba, 1987).

Blancs : A. RODRIGUEZ (Cuba)
Noirs : UBILAWA (Suède)

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	21. fxé4	Cf-é5
2. Cf3	d6	22. Fé2 (k)	f4
3. d4	çxd4	23. Fd4! (l)	Ff6
4. Cxd4	Cf6	24. Tç1	Cd3 (m)
5. Cç3	Cç6	25. Fxf6	Dxf6
6. Fé2	é5	26. Fxd3	Dd4+
7. Cf3 (a)	h6 (b)	27. Rh1	Dxd3
8. 0-0 (ç)	Fé7	28. ç5!! (n)	dxç5 (o)
9. Té1 (d)	0-0	29. Cf3!	Dxd1 (p)
10. h3 (é)	Fé6 (f)	30. Tçxd1	çxb4
11. Ff1	Tç8 (g)	31. axb4	axb4 (q)
12. Cd5!	Fxd5	32. é5	Cç5
13. éxd5	Cb8	33. é6	Tf-é8
14. ç4	Cb-d7 (k)	34. é7!	b3
15. Fé3 (i)	Ch7	35. d6	b2
16. b4	a5	36. Té2! (r)	Cd3 (s)
17. a3	Cg5	37. d7	Rf7
18. Cd2	f5	38. Cé5+!	Cxé5
19. f3	Cf7!	39. dxç8=D	Txç8
20. Fd3	é4! (j)	40. Txé5 abandon (t)	

NOTES

a) 7. Cb3 est joué le plus souvent, avec la suite 7..., Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Fé3, Fé6 ; 10. Ff3, Ca5 ; 11. Cxa5, Dxa5 ; 12. Dd2, Tf-ç8 ; 13. Tf-d1, Db4 ; 14. Ta-b1, h6! avec égalité.

b) Mieux que 7..., Fé7 ; 8. Fg5, 0-0 ; 9. 0-0, Fé6 ; 10. Fxf6, Fxf6 ; 11. Cd5, Fxd5 ; 12. Dxd5, Db6 ; 13. Db3 et les Blancs sont légèrement avantagés (Smyslov-Hort, Tilburg, 1977).

ç) Préférable à 8. Fç4, Fé7 ; 9. h3, 0-0 ; 10. 0-0, Fé6 ; 11. Fb3, Ca5 ; 12. Té1. Cxb3 ; 13. axb3, Dd7 ; 14. Fé3, a6 qui laisse les Noirs en meilleure position (Steiner-Bronstein, Saltsjobaden, 1948).

d) Ou 9. Fé3, 0-0 ; 10. Dd2, Fé6 ; 11. Ta-d1, Dd7! ; 12. Dé1, Tf-d8 avec un jeu égal ou bien 9. b3, Fé6 ; 10. Fb2, 0-0 ; 11. Dd2, a6 ; 12. h3, Da5 ; 13. Tf-d1, Ta-ç8 avec encore l'égalité.

é) Si 10. Ff1, Fg4 ; 11. h3, Fxf3 ; 12. Dxf3, Cd4.

f) Ou 10..., Té8 ; 11. Ff1, Ff8 ; 12. b3, a6 ; 13. Fb2, b5 ; 14. Dd2, Fb7 ; 15. a3, Tç8 et la nulle est proche (Torre-Tisman, Swift, 1986).

g) Geller suggère 11..., a5.

h) Si 14..., a5 ; 15. a3 et les Blancs maintiennent leur léger avantage.

i) La partie Geller-Salov (Moscou, 1986) se poursuivit ainsi : 15. b4, b6 ; 16. Fé3, Té8 ; 17. Tç1, Dç7 ; 18. Cd2!, Ff8 ; 19. Cb3, a5 ; 20. a3, Ta8 ; 21. Cd2, Db7 ; 22. Cb1!, axb4 ; 23. axb4, b5 ; 24. ç5!, dxç5 ; 25. bxç5, Dxd5 ; 26. ç6, Cb8 ; 27. Dxd5, Cxd5 ; 28. ç7, Ca6 ; 29. Fxb5, Caxç7 ; 30. Fxé8, Cxé8 ; 31. Fç5, Cb4 ; 32. Fxf8, Rxf8 ; 33. Tçd1, Ta5 ; 34. Cç3, Ré7 ; 35. Cd5!, abandon.

j) Un sacrifice de pion actif, de loin supérieur à la défense 20..., g6 qui libère la case é5 au profit d'un C.

k) Si 22. Ff1, Fh4!

l) Et non 23. Ff2, Fh4! et les Noirs menacent Fxf2+ suivi de Db6.

m) Les Blancs ont un pion de plus et une nette domination de l'aile-D. Les Noirs entrent maintenant dans une « petite combinaison » comme disait Capablanca afin de renforcer leur pression. 24..., Dé7 est aussi à examiner.

n) L'arrivée de la D noire pose, en effet, beaucoup de problèmes ; non seulement le pion a3 est en prise mais il faut prévoir l'arrivée d'un nouveau C en é5 menaçant f4-f3, après quoi le contre-jeu des Noirs deviendra dangereux. Par exemple, 28. Cb3, Cé5! ; 29. Cxa5, f3!. Le coup du texte est particulièrement énergique.

o) Si 28..., Dxa3 ; 29. Cç4!, Dxb4 ; 30. Cxd6, Txç5 ; 31. Tb1 suivi de Txb7 et de Cf5 avec avantage aux Blancs. Si 28..., Cé5 ; 29. Cç4!.

p) Si 29..., Dxa3 ; 30. é5, çxb4 ; 31. Txç8, Txç8 ; 32. é6 etc.

q) Le pion doublé de plus des Noirs a peu de valeur devant les deux pions liés et passés des Blancs.

r) Il faut bien faire attention : après 36. d7?, Cxd7 ; 37. Txd7, Tç1 ; 38. Txb7, Txé7! les Blancs ne gagnent plus.

s) Si 36..., Cé4 ; 37. Txé4, Tç1 ; 38. Té-é1, b1=D ; 39. Txç1, Df5 ; 40. Tç-d1.

t) Si 40..., Ré8 ; 41. Rh2!

Solution de l'étude n° 1238
S. Pogossiants, 1962.

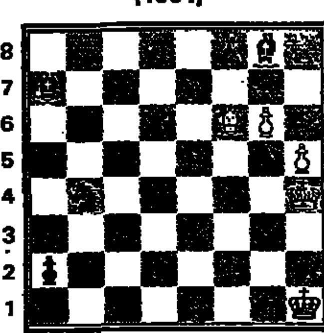
(Blancs : Ra2, Td3, Pb2 et ç6. Noirs : Rb5, Tg1, Cf6, Fa4.)

1. ç7, Tg8 ; 2. Td8. Dans cette position désespérée, les Noirs trouvent d'étonnantes ressources, Cd5! ; 3. Txd5+ (si 3. ç8=D?, Cb4+ ; 4. Ra3, Cç2+ nulle), Rb6 ; 4. Td8, Fb3+! ; 5. Rxb3, Tg3+ et tout semble sauvé ; 6. Td3+! Txd3+ ; 7. Rç2, Td6 ultime défense ; 8. ç8=C+! et les Blancs gagnent alors que 8. ç8=D?, Tç6+ ; 9. Dxç6+, Rxç6 aboutit à la nullité.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
N° 1239

A. KUZNETSOV et B. SACHAROV (1961)



BLANCS (4) : Rh4, Ff6, Pg6 et h5.
NOIRS (5) : Rh1, Fa7 et g8, Cb4, Pa2.
Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1237

RIVALITÉ FRANCO-ALLEMANDE

Au Championnat d'Europe, qui commence aujourd'hui à Brighton, les Français devront se méfier des Allemands qui, depuis quelques années, sont devenus de dangereux rivaux. Voici par exemple une donne où, en 1985 aux Olympiades de Miami, les Allemands ont nettement pris l'avantage.

Nord : ♠ A ♡ R V 6 4 3 ◇ 10 5 4 3 ♣ R 8 4
Ouest : ♠ R D 5 2 ♡ D 10 2 ◇ V ♣ V 7 6 5 2
Est : ♠ V 10 9 7 6 ♡ A 7 ◇ R ♣ A D 10 9 3
Sud : ♠ 8 4 3 ♡ 9 8 5 ◇ A D 9 8 7 6 2 ♣ ---

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	Schwenk.	Perron	Schroed.
–	1 ♡	2 ♡	3 ◇
4 ♠	5 ◇	contre	passe
5 ♠	passe	passe	6 ♣
passe	6 ◇	passe	passe
passe			

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, le déclarant a pris avec l'As sec et il a joué aussitôt le 3 de Carreau du mort pour le Roi, l'As et le Valet de Carreau sec. *Comment Dirk Schroeder, en Sud, a-t-il ensuite joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Pour mettre l'adversaire tout de suite au pied du mur, le déclarant est remonté au mort en coupant le 4 de Pique afin de jouer *le 4 de Trèfle* (au cas où Est, craignant la Dame de Trèfle en Sud, « plongerait » de l'As et affranchirait le Roi de Trèfle). Bien entendu cette petite précaution n'avait guère de chances de réussir contre Perron (même s'il n'avait pas eu la Dame de Trèfle), mais pourquoi se priver d'un piège gratuit ?

Après avoir coupé la dame de Trèfle, *quelle carte* Schroeder a-t-il jouée ?

Si on admet qu'il est exclu que Ouest ait As Dame de Cœur (puisque Est a certainement l'As de Cœur), il faut jouer le 9 de Cœur qu'on laisse courir si Ouest fournit un petit Cœur. Est est alors obligé de prendre avec l'As de Cœur et Sud, quand il reprend la main, n'a plus qu'à faire l'impasse à la Dame de Cœur pour ne plus donner de Cœur et réussir le chelem.

Si Ouest couvre le 9 de Cœur avec le 10, Sud met le Valet du mort pris par l'As ; ensuite, quand il reprend la main, Sud doit *rejouer le 8 de Cœur* couvert par la Dame et le Roi sur lequel tombe le 7 de Cœur. Grâce à ce coup de Buffalo, c'est le *6 de Cœur* du mort qui devient maître et permet de ne perdre que l'As de Cœur.

Cette donne rapporta 9 IMPs aux Allemands car, *à l'autre table*, les Français Lebel et Stoppa avaient joué 5 Carreaux contrés. Ils avaient fait douze levées et marqué 650 (au lieu de 920).

Marche vers le podium

Au moment où débute à Brighton le Championnat d'Europe, il est bon de rappeler que la France dispose (dans les deux catégories open et dames) de formations capables de remporter le titre. Dans le précédent Championnat disputé à Salsomagiorre, les Français avaient faibli sur la fin tandis que les Françaises étaient montées sur la première marche du podium avec une belle avance sur les Suédoises et les Britanniques.

Un des tournants de ce Championnat a été cette donne qui leur a permis de battre nettement les Italiennes.

Nord : ♠ D V 9 8 7 4 ♡ A 9 6 5 ◇ A 9 3 ♣ ---
Ouest : ♠ --- ♡ 10 ◇ R D V 10 6 5 4 ♣ A D 9 3 2
Est : ♠ A R 10 6 2 ♡ 7 2 ◇ 8 ♣ 8 7 6 5 4
Sud : ♠ 5 3 ♡ R D V 8 4 3 ◇ 7 2 ♣ R V 10

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cuzzi	Bessis	Arrigoni	Willard
–	1 ♠	passe	2 ♡
5 ◇	5 ♡	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Sylvie Willard, en Sud, a-t-elle gagné* CINQ CŒURS ?

Note sur les enchères.

A l'autre table les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chevalley	d'Andrea	Gaviard	Capodanno
–	1 ♠	passe	3 ♡
5 ◇	5 ♡	contre	passe

Courrier des lecteurs :

– *Le Festival des jeux* (n° 1221). – G. Peyrard écrit que l'on peut aussi gagner le chelem sur l'entame à Trèfle *en libérant la Dame de Pique*, car le Roi de Pique est second. C'est exact, mais cette solution n'est valable qu'à cartes ouvertes.

– *Duel pour une reprise* (n° 1228). – Deux lecteurs, J. Bernard et R. Parry, signalent que la situation du déclarant n'est pas désespérée *si Est refuse de couvrir la Dame de Trèfle*, car Sud peut encore faire neuf levées en fournissant le Valet de Trèfle, puis en faisant un jeu d'élimination et un placement de main à Trèfle pour qu'Est joue Pique à la fin...

C'est une intéressante remarque, mais cela n'enlève rien au fait qu'*Est ne doit pas fournir le Roi de Trèfle* à la première levée.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 307

SUR CENT QUATRE-VINGTS DEGRÉS

Championnat des grands maîtres des Pays-Bas, 1986

Blancs : Van der Wal
Noirs : K. Toet
Ouverture : polonaise

1. 31-27	18-23 (a)	19. 39-34!! (i)	1-6 (j)
2. 33-28	17-21 (b)	20. 43-39! (k)	8-12
3. 39-33	11-17	21. 49-43	10-14
4. 36-31	21-26 (c)	22. 41-36	12-18 (l)
5. 27-22! (d)	17-21	23. 47-41	5-10
6. 31-27	12-18	24. 36-31	2-8
7. 44-39	20-24	25. 41-37	8-12
8. 34-30	14-20	26. 46-41	3-8
9. 30-25	6-11	27. 41-36	14-20
10. 25×14	9×20	28. 48-42	10-14
11. 40-34	7-12	29. 50-45! (m)	25-30
12. 45-40	4-9	30. 34×25	29-34 (n)
13. 34-30	23-29! (e)	31. 40×29	23×34
14. 30-25	18-23	32. 39×30	24-29
15. 25×14	9×20	33. 33×24	20×29
16. 37-31! (f)	26×37	34. 28-23!! (o)	17×28*
17. 42×31	12-17 (g)	35. 26×17	11×22*
18. 31-26! (h)	20-25	36. 23×34! abandon (p)	

NOTES

a) Une réplique plus incisive est l'amorce du développement de la grande diagonale par 1. ... (19-23) puis, comme dans la partie Van der Wal-Baljakin (URSS) du championnat du monde 1984, un début classique jusqu'au dixième temps des Blancs : 2. 36-31 (14-19) ; 3. 41-36 (10-14) ; 4. 46-41 (5-10) ; 5. 31-26 (20-24) ; 6. 36-31 (15-20) ; 7. 41-36 (17-21) ; 8. 26×17 (11×22) ; 9. 33-28 (22×33) ; 10. 39×28, etc.

b) Ou 2. ... (20-24) qui offre de bonnes perspectives, comme dans la partie Roozenburg-Ansems du championnat des Pays-Bas, 1963 : 3. 38-33 (17-21) ; 4. 43-38 (12-18) ; 5. 37-31 (21-26) ; 6. 49-43 (26×37) ; 7. 42×31 (7-12) ; 8. 47-42 (11-17), etc.

c) Début de type classique, en usage jusqu'à la fin des années 20.

d) Caractéristique du style offensif de l'ex-champion du monde qui, par des coups insolites, mais fruit de ses longues analyses, remporte des victoires sur des débuts de parties souvent déroutants.

e) Dans le style de l'ex-champion du monde Ghestem. De part et d'autre, après cette avancée à 29, symétrique de l'avancée à 22, on paraît particulièrement avide de s'engager sur des sentiers vertigineux.

f) La tension monte encore.

g) Les Noirs pouvaient-ils attaquer par 17. ... (21-26) (?).

h) Constituant une double serre sur le flanc droit des Noirs.

i) L'« Art de jouer aux dames » par le GMI Van der Wal, qui, conclusion positionnelle d'un vaste plan d'ensemble, est sur le point de neutraliser tout le dispositif ennemi par un verrouillage sur 180 degrés. En effet, il est trop tard pour les Noirs d'envisager le dégagement 19. ... (24-30) ; 20. 33×24! (30×39) ; 21. 43×34 (19×39) ; 22. 28×19 (17×37) ; 23. 26×6 (13×24) ; 24. 41×32 puis B+1 par l'attaque du pion à 39.

j) Les Noirs découvrent trop tard l'horrible danger, mais peut-être placent-ils encore leurs espoirs dans leur réserve en « temps ».

k) La dernière pièce du verrouillage.

l) Les fantassins noirs ne pourront-ils que venir, sans aller au-delà, se masser derrière leurs compagnons d'arme ?

m) Cette conclusion s'avère donc inéluctable : les Noirs sont contraints à perdre le pion.

n) Une intéressante idée de sauvetage en dépit de l'infériorité numérique.

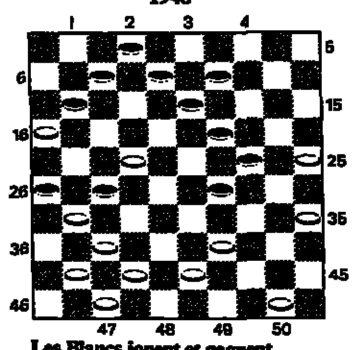
o) Van der Wal a aussi prévu cette réplique.

p) Car si :
1. (19-23) ; 34-29 (23×34) ; 32×23 (18×29) ; 27×20!,+.
2. (6-11) ; 32×23 (18×40) ; 27×20 (15×24) ; 45×34,+.

JEAN CHAZE.

● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande sont joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels, etc.).

PROBLÈME
G. Avid
1948



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION (difficile) : 22-18! (27×36) [ou (13×22)] 42-38! (13×22) 47-42 (36×47) 37-31! (26×48) 39-34 (48×30) 25×1! [rafle six pions et dame sur le thème du coup renversé] (47×33a) 16×7 (2×11) 35-30 (24×35) 1-40 (35×44) 50×6! [rafle les quatre pièces, dont la dame, sur le thème du coup droit],+.

a) (47×29) 16×7! (2×11) 1×34! (22-27, b) 34-23! (24-29, c) 23×34... (27-32) 34-23! (32-38) 23-37 (11-17, d) 37-48 (17-22) 50-44!! (22-27, e) 35-30!! [l'intérêt majeur de ce problème tient à la finale d'une haute technicité et d'une valeur pratique notable] (27-32, f) 44-39! (38-43) 48-37 (43×25) 37×28...,+.

b) (22-28) 34-43 (24-29, b1) 35-30! (29-33, b2) 50-44! (28-32, b3) 43×2!! [cette variante présente aussi un double intérêt de premier plan] (33-38) 2-24 (38-43) 44-39, etc., +.

b1) (28-33) 50-44 (11-17) 43-49 (17-22) 49-43 (22-28) 43-49 (24-29) 44-39,+.

b2) (28-33) 50-44, etc., +.

b3) (11-17) 43-49 (17-22) 49-16! (33-39) 44×33 (28×39) 16-11, etc., +.

c) (27-31) [suite analogue si (11-16) ou (11-17)] 35-30 (24×35) 50-45,+.

d) (38-43) 37-48 (43-49) 50-44 (49×40) 35×44,+.

e) (22-28) 35-30, etc., +.

f) (27-31) 48×26 (38-43) 44-39, +.

mots croisés

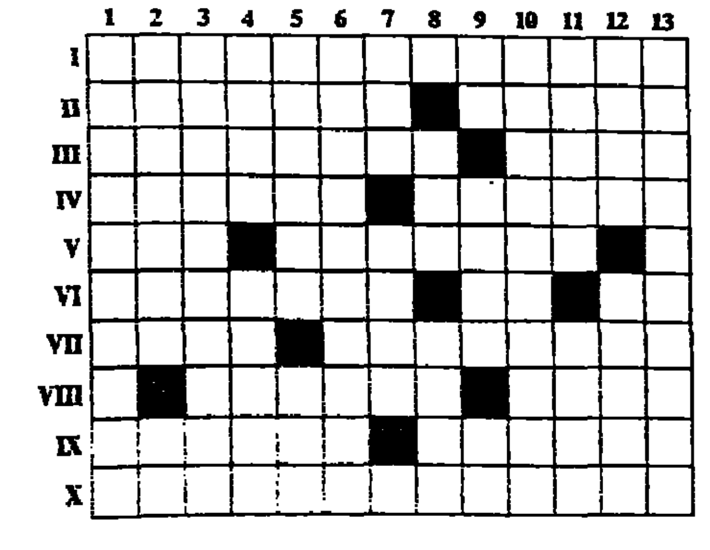
N° 468

Horizontalement

I. Qu'est-ce qu'il fait là ? – II. Font des touches. Pour les petits enfants. – III. Ce n'est pas ce qui nous manque. Se montre au grand jour. – IV. S'expriment ainsi. Mit à fermenter. – V. Personnel. C'est râpé ! – VI. Mît en claies. Dans l'akène. Débarqua. – VII. Ne craint pas l'humidité. Bonnes pâtes. – VIII. Prend à la gorge. Sur l'âne, un peu n'importe comment. – IX. Donc elle eut quelque mérite. Donc elle offrit quelque choix. – X. Avec eux, 1 + 1 = 1.

Verticalement

1. Evitez-le quelque temps. – 2. Très présent. Poussé. – 3. T'exposerais sur la plage aoûtienne. – 4. Entraîne. Quand c'est bien, c'est fort. – 5. Ont de bonnes odeurs. Au programme des examens. – 6. Son concours a été efficace. – 7. Dans l'enzyme. Pour la défense ou pour l'attaque ? – 8. Possessif. Garde jeune. – 9. Conjonction. Matée par Théodora. Possessif en un sens. – 10. Déforme. – 11. Pour le plat. Pas bien haut. – 12. Tient bon en un sens. Fit un miracle ou font un bouquet. – 13. Elles sont incapables de se contrôler.



SOLUTION DU N° 467

Horizontalement

I. Villégiatures. – II. Amoureuse. Epe. – III. Cautère. Satin. – IV. Age. Immatures. – V. Né. Aneric. Ora. – VI. Cécité. Erfurt. – VII. Ame. Tu. Usai. – VIII. Entortillés. – IX. Ruinait. Iléon. – X. Sensibilisées.

Verticalement

1. Vacanciers. – 2. Imagée. Nue. – 3. Loue. Catin. – 4. Lut. Aimons. – 5. Ereinterai. – 6. Germée. Tib. – 7. Iuemr. Titi. – 8. As. Aïeul. – 9. Tester. LII. – 10. Au. Fuels. – 11. Retroussée. – 12. Epiera. Oc. – 13. Sensations.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 468

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. CEFFORS. – 2. ACCINPU. – 3. AAEIMNRZ. – 4. ABDINRS (+ 1). 5. ADEMOSS. – 6. ADEIINOT (+ 1). – 7. CILLNOOT. – 8. AEIIRSTV (+ 5). – 9. EILLSST (+ 1). – 10. EEEELRSV (+ 1). – 11. AEEEGRT. – 12. INORSTT (+ 1). – 13. BDEEORS (+ 3). – 14. ABDEIRU. – 15. AAENPSTT (+ 2). – 16. ABIORTU (+ 2). – 17. CDDEEENS.

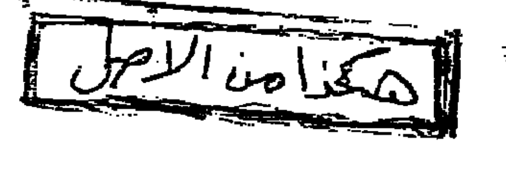
Verticalement

18. AABCERT. – 19. DEEORR (+ 2). – 20. EIMOSS (+ 2). – 21. AEEFRRST (+ 1). – 22. AAERSV (+ 1). – 23. AACFINRS (+ 1). – 24. IINORRS. – 25. ABCDELR. – 26. DEEEBSTT (+ 1). – 27. EEIIRRST. – 28. AEEILLS (+ 2). – 29. ADENNOOT. – 30. FINOPR. – 31. AEINPS (+ 4). – 32. ABDIRU. – 33. AEINPSTT (+ 2). – 34. ACEELLM. – 35. AGIOTU (+ 1). 36. ADEMNOR (+ 2). – 37. AEGILNOST (+ 2).

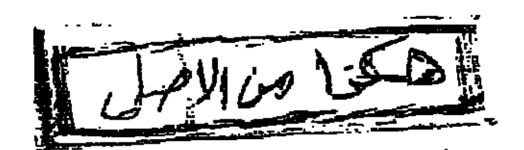
SOLUTION DU N° 467

1. CRUENTE, à vif. – 2. EPILOBE, fleur. – 3. AUSSIERE (ESSUIERA). – 4. AVENIR (AVINER, ENIVRA, NAVIRE, RAVINE, VINERA). – 5. TERYLENE. – 6. MAHDISTE, réformateur musulman. – 7. LUTEINE, hormone (LUTINEE). – 8. AMOVIBLE. – 9. VENENEUX. – 10. NAGEAI. – 11. STERNALE (ALTERNES, RESALENT, SALERENT). – 12. DECAMPER. – 13. DESERTE. – 14. DESOLONS. – 15. HANDICAP. – 16. ANILINE. – 17. RUTHENE, de la Ruthénie (Tchécoslovaquie) (HUERENT). – 18. GUEDES. – 19. LICENCE. – 20. ATAVISME. – 21. ERYTHEME. – 22. EPREND (PENDRE). – 23. ELUDIONS. – 24. INVETERE. – 25. SEINES. – 26. LUNETIER. – 27. EXAMEN. – 28. LURONNE. – 29. EROSIVE (REVOIES). – 30. ETESIEN.

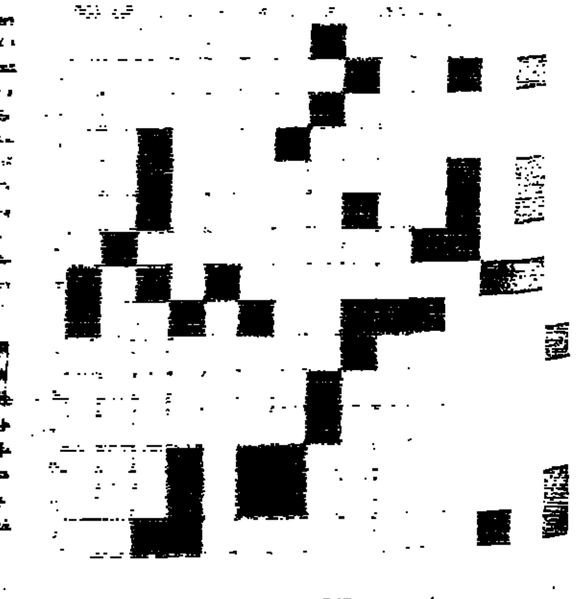
MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.







ÉTUDE
N° 1239
A. KUZNETSOV
et B. SACHAROV
(1961)



ARTS

Une rétrospective Vlaminck à Chartres

Anatomie d'une décadence

Comment le « fauve » rutilant du début du siècle s'est-il changé en « pompier » moderne et en pourfendeur des avant-gardes ? Une exposition de qualité pose, enfin, le problème Vlaminck sans parti pris.

N'importe quelle histoire de l'art au vingtième siècle l'affirme : Maurice de Vlaminck, ex-coureur cycliste, ex-auteur de romans graveleux, a joué un rôle important dans la genèse de ce mouvement d'avant-garde à la durée très brève et à l'intensité très forte que l'on nomme « fauvisme ». Ce grand et fort garçon, anarchiste virulent, camarade du raisonnable et raisonneur Derain, fut, deux ou trois années durant, l'égal d'un Matisse ou d'un Van Dongen.

N'importe quel amateur le sait également : Maurice de Vlaminck, ex-révolutionnaire, ex-contempteur de la mesure et du bon goût, a été, durant l'entre-deux-guerres et jusqu'à sa mort, en 1958, l'infatigable producteur des vues de village sous la neige et des natures mortes bitumineuses. Vanté par une critique aussi enthousiaste qu'elle avait été réticente auparavant, soutenu par une clientèle « bourgeoise », le maître, retiré à la campagne, a pu passer vingt ou trente ans durant pour le rival, « humain » et « romantique », de Picasso. Il ne lui a même pas manqué le suffrage de bons et moins bons écrivains, de Queneau à Genevoix, tous décidés à exalter son « message » ou le « vertige de la matière ».

Alors ? Comment concilier ces deux gloires si contraires ? Et comment expliquer la métamorphose de Vlaminck, sa conversion au sombre et au ténébreux ? Quel Vlaminck est le vrai, quel le « bon » ? Le rouge ou le noir ?

L'exposition actuelle a d'abord le mérite rare de les montrer tous deux, sans ostracisme ni préférence affichée. Et l'on voit donc enfin ces paysages blancs d'un givre crémeux, ces toiles chargées d'empâtements, reprises au couteau et peintes comme par copeaux de couleur collés en écailles les uns sur les autres, suggérant selon l'occasion un champ en hiver, une mer tumultueuse ou une côte de bœuf. On les regarde avec quelque effarement, dans la longue galerie qui leur a été cédée. Avec quelques scrupules aussi. Et si l'on était en leur présence victime d'un jugement établi *a priori* ? Faudrait-il encore une révision du goût, et admettre que ces Vlaminck-ci ont leurs vertus ?

Impossible. Si généreux que l'on se veuille – et la présentation adroite, la présence de supposés morceaux de bravoure, l'éclairage même, incitent insidieusement à l'indulgence, – il reste que ces peintures sont, simplement, de mauvaises peintures.

Leur composition n'a ni variété ni subtilité, toujours uniformément centrée au milieu de la toile. L'exhibitionnisme de la touche et du geste ne rachète pas plus la pauvreté des harmonies, le dessin banal ou le ricule de certains sujets. Sans doute Vlaminck, moins primitif qu'il n'aimait à le prétendre, a-t-il songé parfois aux Hollandais et aux romantiques. Mais, alors que la citation inspire à un Derain des œuvres maîtrisées et discrètement ironiques, Vlaminck n'a pas de ces doubles jeux : il pastiche, et plutôt mal. Soit. Ceci admis, que ne confirment que trop les toiles de vieillesse, la cas de Vlaminck n'est pas plus clair pour autant. Si décadence il y eut, encore reste-t-il à en comprendre la mécanique.



Autoportrait, 1911 (huile sur toile)

Le spectacle de la guerre

A Chartres, l'accrochage suggère une analyse. En plaçant à un étage les toiles du « fauvisme » et de la période cubo-cézanienne, puis à un autre, en dessous – symboliquement ? – celles de l'après-guerre, l'exposition incite à interpréter la conversion de Vlaminck en termes biographiques. La guerre, qui fut pour lui une période d'autant plus cruelle que cet ancien anarchiste était demeuré pacifiste, aurait démontré à Vlaminck la vacuité des théories picturales. Au spectacle des morts et des agonies, l'avant-gardiste aurait été convaincu de la vanité de tout art qui échoue à exprimer immédiatement des sentiments assez généraux pour être compris et éprouvés par chacun. Les analyses formelles du cubisme lui auraient semblé de bien peu d'importance, s'étant révélées incapables de l'aider à figurer ce qu'il voyait de la guerre. Le pathos de la peinture répondrait au pathétique de l'histoire.

Cette analyse, Vlaminck lui-même l'a développée dans bien des textes, attaquant l'art moderne et lui faisant grief de son indifférence aux passions. Qu'il ait pensé en ces termes, quitte à devoir alors tenir Guernica pour négligeable, on ne peut que le constater. Vlamink ne fut pas le seul, d'ailleurs, et tint lieu de maître à mépriser à une génération entière de jeunes peintres hostiles au cubisme « intellectuel » et zélateurs d'un art de l'émoi, « viscéral » et « instinctif ».

Suffit-il cependant de la guerre pour légitimer, ou excuser, l'itinéraire de Vlaminck ? Ce n'est pas certain. A Chartres même, la rétrospective donne, à son insu sans doute, des arguments à opposer à cete thèse. Deux salles sont consacrées aux toiles des années 1907-1914 : à un Vlaminck qui doit se passer des enchantements de la couleur pure et s'évertue à construire comme le font alors ses contemporains majeurs, Derain, Braque et, naturellement, Picasso. Plus de rose, de bleu pervenche ou de vert pré : des verts bronze, des bruns, des bistre. Et des plans séparés, des angles, des volumes dans l'espace, qui contrastent avec la frontalité post-impressionniste de la période précédente.

Or ce Vlaminck-là peine à calculer ses toiles. Exception consentie pour de rares natures mortes, très proches de celles qu'exécute Derain au même moment, sa peinture ne peut assimiler véritablement l'espace de Cézanne. La touche, qui, chez l'Aixois comme chez les cubistes, définit à la fois un volume, un ton et une luminosité, reste chez lui plate, neutre, écrasée sur le support. Les paysages se décomposent en rideaux de formes schématisées, sans air entre elles, sans profondeur sensible. Aussi le peintre doit-il déjà recourir à la perspective cavalière, simple et efficace, celle même qu'il systématise après 1918. Quand il s'impose de s'en passer, il piétine, et l'on suit sur la toile le cours des hésitations et des malaises d'un peintre ardent qui voit se dérober son sujet sous ses brosses.

Un Delaunay, ex-fauve, grand coloriste, ennemi du volume autant que Vlaminck, a échappé à la difficulté par la non-figuration, c'est-à-dire par la couleur à plat. Vlaminck frôle cette solution, dans une toile miraculeusement réussie, son *Puteaux* de 1915. Après, plus rien, ou bien peu de chose. Le boom commercial de la peinture d'après-guerre aidant, Vlaminck a continué à peindre, et a réussi à se convaincre de la légitimité de sa métamorphose. Mais il n'apparaît que trop clairement que cet autodidacte, n'ayant à sa disposition que les procédés reçus en héritage de l'impressionnisme, n'a pas pu assimiler l'exigence cézanienne de construction.

Pour lui, le fauvisme a été l'époque bénie d'une simplicité charmante, quand un Derain ou un Braque attendaient bien plus de cette épreuve du feu. A la différence de ces « athlètes » de la peinture, Vlaminck n'a pas survécu à la disparition de cet éphémère paradis des couleurs pures : preuve s'il en était encore besoin que la seule qualité d'« avant-gardiste » ne suffit pas à garantir, dans la durée, la qualité d'un artiste.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, jusqu'au 28 octobre.

MUSIQUES

La politique culturelle du gouvernement

Une forte équipe à l'Opéra Bastille

(Suite de la première page.)

Le problème si aigu des chanteurs, justement, devrait être résolu par la mise en œuvre de spectacles associant très étroitement chef d'orchestre et metteur en scène. Le « star system », en un sens, a fait faillite (on l'a bien vu avec *l'Elixir d'amour* et *les Puritains* cet hiver). Si elles acceptent de venir à Paris, les vedettes devront travailler avec la même rigueur que les autres, mais il existe de toute façon assez d'excellents chanteurs qui ont envie de faire de la musique et du théâtre dans des conditions sérieuses pour constituer des distributions homogènes.

Cela n'implique pas obligatoirement la formation d'une troupe nombreuse à la manière allemande, dont on connaît bien les défauts. Comme le suggérait M. Gérard Mortier, directeur de la Monnaie de Bruxelles, il est certainement plus efficace d'intéresser les chanteurs en leur assurant d'avance un nombre important de contrats pour qu'ils donnent priorité à l'Opéra de Paris dans leur intérêt, financier et artistique, tout en leur laissant leur liberté le reste du temps.

Directeur musical et artistique : M. Daniel Barenboïm ; directeur général : M. Pierre Vozlinsky ; directeur de la programmation : Mme Eva Wagner ; c'est à ce triumvirat que se sont finalement arrêtés les choix du ministre de la culture pour le futur Opéra Bastille, choix longtemps différés, rendus publics le jeudi 30 juillet. L'association de préfiguration du nouvel Opéra, dont l'ouverture est prévue pour juillet 1989, est mise en place. Cette association, dont la mission sera de « définir les futures modalités de fonctionnement de l'Opéra Bastille, sur les plans de l'organisation, du statut, de la politique commerciale et artistique », *est présidée par M. Raymond Soubie, actuel président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris (palais Garnier et salle Favart). L'actuel directeur du Théâtre musical de Paris-Châtelet, M. Jean-Albert Cartier,* « assurera, dans les nouveaux statuts, les fonctions de directeur du palais Garnier à compter de la saison 1989-1980 », *le ballet ayant son siège à Garnier. M. Rudolf Noureev, responsable de la danse jusqu'en 1988, est confirmé dans ses fonctions au-delà de cette date.*

M. Jean-Louis Martinoty, administrateur général de Garnier et de Favart jusqu'à la fin de la saison 1988-1989, reste en fonctions jusqu'à ce que ce poste disparaisse et que les deux entités qui composeront alors l'Opéra de Paris, Bastille et Garnier, passent sous la responsabilité du même président.

L'état-major de la Bastille sera complété par un directeur technique hors de pair, M. Henri Oechslin, qui vient de la Monnaie, où M. Mortier a regretté publiquement son départ, et par un directeur commercial, indispensable pour mener une politique de prospection, de rapports avec le public, dont la nécessité était moindre au palais Garnier (1).

Toute cette équipe, réunie ans une « association de préfiguration » présidée par M. Soubie, doit se mettre au travail dès le 1er janvier 1988, pour préparer l'ouverture du nouvel Opéra, le 14 juillet 1989 et les saisons suivantes : celle, légère, de 1989-1990 ; celle, plus consistante, de l'année suivante, et celle, complète, de 1991-1992.

Comment se passera la transition d'ici là ? Les responsables ne sont guère prolixes sur ce sujet. Elle sera difficile, à n'en pas douter, comme en témoignaient les propos de l'actuel administrateur de l'Opéra de Paris, M. Jean-Louis Martinoty, présentant la prochaine saison.

Il est bien certain que les nouveaux responsables voudront tout de suite avoir un droit de regard sur les décisions qui engagent l'avenir : recrutement et organisation de l'orchestre, nomination des cadres, sélection des personnels envoyés en stage de formation pour les équipements nouveaux de la Bastille et autres innombrables problèmes pratiques, artistiques, financiers, juridiques et sociaux.

La dyarchie qui va forcément s'instaurer rend bien improbable la possibilité d'une saison normale au palais Garnier pour 1988-1989. Il est à peu près sûr que la salle Favart sera fermée dès l'été prochain (2). On peut penser qu'il sera nécessaire de réduire l'activité de Garnier aux spectacles de ballet et à des concerts, avec quelques séries homogènes d'opéras déjà représentés, en quelque sorte une préfiguration de l'activité qui lui sera dévolue à partir de septembre 1989.

Le choix de M. Jean-Albert Cartier pour prendre la direction du palais Garnier à cette date ne sera sans doute guère discuté, tant l'ancien directeur du Ballet-Théâtre de Nancy, actuel directeur du TNP-Châtelet, a exactement le profil de la fonction. Il gardera à ses côtés Rudolf Noureev, dont le mandat de directeur de la danse, qui expirait en 1988, a été prolongé au-delà de 1989.

On discernera sans doute dans les choix du gouvernement, notamment celui de Daniel Barenboïm, l'influence de Pierre Boulez. Disons que ses conseils étaient marqués au coin du bon sens. Il est certain par ailleurs qu'une synergie entre la puissance artistique (et politique) qu'il représente avec l'IRCAM et le nouvel Opéra, où il s'est beaucoup impliqué, ne peut être que bénéfique. L'important est d'éviter que les fortes personnalités mises à la tête de nos institutions risquent de se nuire. La collaboration Barenboïm-Boulez a toujours été cordiale, sans rivalités, ce qui est un gage pour l'avenir.

On saluera enfin (*le Monde* du 31 juillet) l'arrivée, à la tête de l'Orchestre de Paris, de Semyon Bychkov, un des grands chefs de l'avenir, présenté fréquemment comme un successeur de Karajan. Découvert par l'Opéra de Lyon, familier du Festival d'Aix-en-Provence, accueilli à bras ouverts à l'Orchestre de Paris par Barenboïm, il fait l'unanimité et complète ainsi le lot des responsables jeunes et dynamiques dont la capitale est dotée.

Il appartient maintenant au pouvoir politique de maintenir le cap sans repentir, de donner au projet de la Bastille les moyens d'aboutir tel qu'il a été élaboré par le gouvernement socialiste d'abord, puis, avec des nuances, par le gouvernement actuel. La possibilité existe enfin de faire de la Bastille une réussite analogue à celle du Centre Pompidou, réussite dont le mérite reviendrait pour une fois à l'ensemble de la classe politique. L'équipe réunie par MM. Léotard et Soubie offre les meilleures garanties, et pourrait démontrer qu'en France le pire n'est pas toujours sûr.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) D'après un sondage de la SOFRES de février 1987 réalisé dans la région parisienne, 58 % de la population s'intéressent à l'art lyrique, 45 % aimeraient assister à des spectacles, mais 24 % seulement ont déjà eu l'occasion d'aller à l'Opéra. Soixante-quatre pour cent incriminent le prix des places, 42 % la difficulté d'en obtenir, 37 % le manque d'informations sur les programmes. Le public attendu à la Bastille est de l'ordre d'un million de personnes par an. Les prix ne devraient pas dépasser 300 francs pour 90 % des places.

(2) Elle pourrait accueillir une école d'art lyrique, en une sorte de « remake » de l'Opéra-Studio, abandonné avec tant de légèreté en 1978.

• Daniel Barenboïm : le musicien complet

[Né à Buenos-Aires en 1942 dans une famille de musiciens fixée en Israël depuis 1951, Daniel Barenboïm étudie le piano avec Edwin Fischer, et la direction d'orchestre avec Igor Markevitch, pour diriger son premier concert à Londres en 1955, aux côtés de Josef Krips. Il dirige son premier opéra en 1973 et succède, en 1975, à Georg Solti à la direction de l'Orchestre de Paris. Il fait ses débuts à Bayreuth en 1981, dans *Tristan et Isolde*. Marié à la violoncelliste Jacqueline Du Pré, ce musicien complet ajoute à sa carrière de pianiste et de chef des activités d'accompagnateur, notamment au côté de Dietrich Fisher-Dieskau.]

• Pierre Vozlinski : un homme de médias

[Né en 1931 à Paris, prix de piano au Conservatoire de Paris et un temps concertiste, Pierre Vozlinski acquit après 1965 une soudaine notoriété en produisant les premiers grands films musicaux pour la télévision. Nommé chef du service de la musique à la télévision (1969), il dirige, entre 1975 et 1981, les services musicaux et les orchestres de Radio France. On lui doit notamment la métamorphose de l'Orchestre national. Relevé de ses fonctions en novembre 1981 par Mme Michèle Cotta, avec laquelle il était ouvertement en conflit, il était depuis juillet 1986 chargé de mission auprès de Daniel Barenboïm à l'Orchestre de Paris.]

• Eva Wagner : un patronyme illustre

[Née à Bayreuth il y a quarante ans environ, Eva Wagner est l'une des filles de Wolfgang Wagner, qui, avec son frère Wieland, fut l'artisan du « Nouveau Bayreuth » après la guerre. Arrière-petite-fille de Richard Wagner, elle fut l'adjointe de son père pour neuf festivals. Formée au métier d'imprésario lyrique à l'agence Robert Schulz de Vienne, elle prit en 1973 la direction du département artistique d'Unitel-Films à Munich avant d'être nommée en 1983 directeur administratif de l'opéra de Covent Garden à Londres où son contrat ne devait, semble-t-il, pas être renouvelé.]

• Jean-Albert Cartier : un journaliste passé au lyrique

[Né en 1930, Jean-Albert Cartier a d'abord été critique d'art à *Combat* et reporter culturel à *France Inter*. Il a fondé l'Association technique pour l'action culturelle (1966). Créateur du Ballet-théâtre contemporain (1968), Jean-Albert Cartier a été directeur du Centre chorégraphique et lyrique national (1972), puis du théâtre municipal d'Angers (1972-1978) et du Festival d'Anjou (1975-1977). Il dirige actuellement le Ballet-théâtre français de Nancy (depuis 1978) et le Théâtre musical de Paris-Châtelet (depuis 1980), qu'il doit quitter l'an prochain pour créer le Festival international de Paris.]

Le cadet des Brecker au New Morning

Michael, ténor à succès

Dernier-né d'une famille vouée au jazz, frère d'un trompettiste avec lequel il forma un groupe dont il s'est séparé, Michael Brecker est un touche-à-tout bien élevé.

A en juger par l'avalanche, la surchauffe, la beauté des jeunesses et le nombre des musiciens, on sent immédiatement au New Morning que l'heure est grande. Il n'y a d'ailleurs pas d'alerte à la bombe qui tienne. Tout le monde sort prendre l'air au milieu de la nuit et l'on reprend où l'on s'était arrêté. Chaque fois que débarque le cadet des Brecker, Michael, c'est la même histoire. Il fascine les techniciens et séduit les innocents, ou l'inverse. Il touche au rock et se tient les pieds bien calés au centre du cercle du jazz.

Avec son frère Randy, le trompettiste, il avait donné aux années 70 un goût de nouveauté : pas loin du son inventé par Horace Silver, très près des exigences rythmiques du meilleur régleur de moutures binaires, Billy Cobham. Il venait d'ailleurs de travailler avec l'un comme avec l'autre. Par la suite, ayant laissé son aîné à ses propres affaires, il a fondé un groupe, Stepes, qui s'est imposé. On ne sait pas, en revanche, ce qu'est devenue leur sœur, pianiste comme le père Becker.

Accompagnateur privé, de Sinatra à John Lennon, requin de studios, musicien pour musiciens, Michael Brecker est aussi un ténor à succès. Un son reconnaissable du premier coup, une technique soufflante, une découpe identifiable dans la composition des thèmes, une touche de chercheur en biologie qui serait passionné par Leconte de Lisle, Mike Brecker conjugue tout cela avec un brin d'ironie, toujours bien élevé, un rien distant.

Il se lance comme il achève, au rappel, à bride abattue, avec une sorte d'engagement total de l'être. Et entre-temps il fait tout défiler, tout et n'importe quoi, au ténor ou sur son étrange tuyau électronique. Tout et vraiment n'importe quoi : des compositions complexes, rigoureuses, impressionnantes ; des blues noirs et légers, et aussi bien des bluettes affligeantes, des salades consternantes, des effets pénibles et des rockeries de station-service. Voilà : c'est à prendre ou à laisser, comme un duo inattendu entre Pierre Boulez et Linda de Souza. C'est cela peut-être que savoure la conscience postmoderne en battant des paupières.

Il faut dire que Mike Brecker, non content d'être le compagnon le plus recherché, a le chic pour se faire accompagner par les meilleurs. Joey Calderazzo, cet inconnu déniché à Montreux (*le Monde* du 21 juillet) et qui est devenu la coqueluche de la rue des Petites-Ecuries, et Mike Stern, à la vitesse et au lyrisme insoutenables, charmant, charmeur, un œil sur le blues, l'autre sur le rock. Mais c'est incontestable, trêve de moqueries : un énorme musicien.

FRANCIS MARMANDE.

★ New Morning, jusqu'au 4 août, 7 et 9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e.

Culture

MODE

Balmain, Givenchy

La fin du glamour ?



Ensemble « Atys » de Chanel

Médisances traditionnelles, applaudissements et mondanités ont clôturé, jeudi, au palais Galliéra, les cinq jours de la couture hiver 1987-1988. Au total : vingt-quatre défilés.

C'est Erik Mortensen, de chez Balmain, qui a obtenu le vingt-troisième Dé d'or. Le jury de professionnels a récompensé ses robes bermudas, ses manteaux-capes, ses jarretières bijoutées de strass, ses somptueux fourreaux à la Gilda dont les volants plissés en gaze satins se déploient autour du buste comme des pétales d'œillets géants dans un soliflore noir.

Femmes-oiseaux, femmes-bijoux, femmes-tableaux. Après avoir essayé d'être sobre, de jouer la carte junior du prêt-à-porter, la haute couture retrouve ses meubles marquetés, ses dorures, ses bleu icône et ses biscuits de porcelaine. Décidément invendable, elle se réfugie dans l'exception, emprunte les voies royales du musée, du théâtre et de l'opéra.

Bien sûr, les petits jeunes se gaussent. Patrick Kelly, un styliste américain (non accrédité par la Chambre syndicale) a présenté dans une ambiance de garden-party sa première collection haute couture qu'il a eu la modestie de baptiser « Clin d'œil ». Il a mélangé le chic et le *cheap*, doublé une parka de vison de jersey léopard, coupé des petits tailleurs new-look dans un velours côtelé vert vif, des fourreaux-maillots à la Esther Williams dans du Lycra aux couleurs de *jelly*. On a vu de très belles jambes, on a applaudi parce que c'était drôle, il y avait pour une fois un public hétéroclite : stars de *Miami Vice*, vieilles dames en imper Boussac, charpentiers à débardeurs fluo, assis près de Régine et de Paloma Picasso.

Pour revenir à l'élégance, parlons de Givenchy. Il a rendu un brillant hommage à Christian Bérard, rencontré chez Robert Piguet, dont il fut un modéliste. Il lui dédie des fourreaux en velours incrusté de serpents de jais, des robes bustiers à étages bouillonnés comme des rideaux de scène, des décolletés lyriques en corolle. On retrouve le trait de Bérard dans ses imprimés bleu nuage, rose porcelaine, finement gouachés de profils d'ange.

Illustrative, la couture a prouvé cette saison qu'elle puisait ses références dans la décoration : glands, pompons, bouillons, broderies de passementerie et de chenille, ramages de velours, soies moirées pourpres, taffetas changeants vert émeraude évoquent, dans une ambiance digne du Musée d'Orsay, les intérieurs pompiers Napoléon III ; des brocarts, des velours orfévrés d'arabesques rappellent les tabatières de Fabergé et les commodes Louis XV.

« On est passé du luxe de music-hall à une opulence d'opéra », dit Pierre Lesage, le grand brodeur de la couture, à qui le FIT (Fashion Institute of Technology) dédie, dès novembre, une exposition pour le 120e anniversaire de la maison. La fin de la période glamoureuse, hollywoodienne, la fin des 2 000 paillettes posées en une heure, annoncent le retour de la technicité et d'un véritable esprit « couture ». Ainsi l'ensemble « Atys » de Chanel a exigé 80 000 pastilles d'or, un kilomètre de fil jaune et de fil bleu et sept cents heures de travail. Dans sa toute nouvelle boutique-écrin située place Vendôme, Pierre Lesage propose des sacs-miroirs encadrés de métal doré, des pochettes tapis persans, des gants fleuris de roses « Traviata » en taffetas chiffonné rouge feu, des broches angelots à la crinière bouclée de fils d'or, dessinées par Gérard Trémolet.

Il y a du Schiaparelli dans l'air. Et les accessoires parfois surréalistes de la couture nous l'ont prouvé : boîtes de satin à anse de terre cuite dorée (Lacroix), chapeaux tonkinois de velours et de dentelle (Balmain), calots translucides finis en ailes de libellule (Scherrer). Pour Pierre Lesage, le femme de l'hiver 1987-1988 est *« une jeune cocotte sexy mais pas vulgaire »*.

LAURENCE BENAIM.

PATRIMOINE

Jeunesse en Allemagne

L'association Jeunesse et patrimoine organise du samedi 18 au samedi 25 septembre son 11e stage international sur la sauvegarde du patrimoine architectural et de l'environnement. Cette année, des étudiants et jeunes professionnels sont invités à se réunir dans la province allemande du Bade-Wurtemberg en l'abbaye baroque de Neresheim.

Soutenue par l'UNESCO, l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) et patronnée par la Fondation européenne de la culture, l'association se propose d'aider les jeunes à assumer la conservation, la restauration et l'animation d'éléments du patrimoine historique, ainsi que la préservation de l'environnement.

Le stage de septembre se partagera entre des cours théoriques et des visites scientifiques guidées par des spécialistes, tandis que les participants aborderont des problèmes directement liés à la région en collaboration avec le laboratoire créé à l'université de Karlsruhe pour étudier la restauration de l'abbaye de Neresheim.

★ Renseignements : Jeunesse et patrimoine de France, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris ; Tél. : 42-25-91-92.

Communication

Un entretien avec M. Antoine Schwarz, président de la SOFIRAD

« La privatisation de RMC-TMC est une opération extraordinairement complexe »

La SOFIRAD, holding gérant les participations de l'Etat dans l'audiovisuel, réoriente progressivement ses activités vers l'étranger. Sud-Radio, après Europe 1, devrait être prochainement cédée à des intérêts privés. Mais la vente de Radio-Monte-Carlo (RMC) et de Télé-Monte-Carlo (TMC) regroupées en une seule et même entité semble s'éloigner. Le président de la SOFIRAD, M. Antoine Schwarz, décrit la nature des obstacles rencontrés et développe sa stratégie.

« La privatisation de Sud-Radio était attendue pour la fin juillet. Vous parlez aujourd'hui de fin août...

– Il n'y a pas de report, puisqu'il n'y a jamais eu de calendrier. En réalité, nous avons fait évaluer l'entreprise en juin. Puis nous avons communiqué le prix de vente (entre 35 et 40 millions de francs) aux candidats qui avaient manifesté leur intérêt, et nous avons entamé des discussions avec eux. Les pourparlers ont bien progressé avec l'un d'entre eux. J'en déduis que la cession de la station pourrait intervenir fin août-début septembre.

– M. Pierre Fabre semble le mieux placé.

– M. Pierre Fabre a réuni autour de lui un tour de table intéressant parce que très représentatif des intérêts régionaux. Mais, à ce jour, l'affaire n'est pas faite. Les candidats procèdent à des investigations toutes naturelles et s'efforcent de calculer la rentabilité future de leurs investissements.

» Je suis sans inquiétude. Sud-Radio se porte particulièrement bien. Sa part de marché, avec plus de deux millions d'auditeurs réguliers, atteint presque les 20 % dans le grand Sud-Ouest. La station bénéficie de son implantation sur la FM, et son chiffre d'affaires dépasse aujourd'hui les 60 millions de francs.

– A l'automne dernier, vous faisiez de la privatisation de RMC-TMC votre priorité, et vous l'annonciez pour le début de l'année. En janvier, vous ne parliez plus que du printemps et elle paraît reportée *sine die*.

– Cette opération est extraordinairement complexe. Il a fallu – pour la radio comme pour la télévision – repenser les statuts et renégocier avec l'Etat monégasque le contrat de concession et notamment sa durée. Nous avons été contraints d'apurer un certain nombre de litiges concernant le financement de TMC. Et il reste encore à répartir, entre RMC et la SOFIRAD cette fois, plusieurs filiales communes pour savoir celles qui, à l'avenir, demeureront dans le secteur public, et celles qui rejoindront le privé. Certes, le plus difficile est fait : il n'y a plus de points fondamentaux de désaccord entre la SOFIRAD et la principauté de Monaco. Mais rien n'est encore signé. Ce n'est qu'en septembre que l'ensemble de ce travail de mise en ordre – préalable et nécessaire à toute opération de privatisation – sera définitivement terminé.

– La lenteur de la privatisation n'aurait-elle pas des causes plus politiques, comme l'impossibilité pour la majorité de se mettre d'accord sur le choix d'un repreneur ?

– Sans doute le gouvernement a-t-il préféré attendre que les négociations avec l'Etat monégasque soient achevées pour me demander de lancer l'opération. Celle-ci devrait comporter, à mon sens, un appel d'offres public, compte tenu du nombre de candidatures dont trois au moins sont notoires : les groupes Decaux, Douce-Leven, et Editions Mondiales.

– Etes-vous en mesure d'affirmer que la privatisation de RMC-TMC aura bien lieu avant l'élection présidentielle ?

– C'était l'intention affichée du gouvernement. Elle demeure. Mais je ne ferai pas de pari sur une date car on peut toujours estimer nécessaire, pour des raisons de procédure ou de conjoncture, de la retarder. C'est pourquoi, par prudence et pour sauvegarder le potentiel de la société, je travaille actuellement avec les dirigeants de RMC à un plan de développement qui prendrait effet dès la rentrée. Je recherche également activement des solutions pour TMC dont le sort n'est toujours pas réglé. Au plan national d'abord. Je crois toujours à l'intérêt d'un accord associant la station régionale à l'une ou l'autre des nouvelles chaînes privées. TMC d'un côté, la 5 et M 6 de l'autre, pourraient échanger des programmes et se partager équitablement des recettes publicitaires.

» Au niveau local ensuite. TMC a demandé à la CNCL de pouvoir diffuser ses programmes sur Montpellier et Perpignan. J'estime en outre qu'elle doit répondre à l'appel d'offres qui vient d'être lancé pour l'attribution d'une fréquence sur Toulouse : soit directement, en se portant elle-même candidate ; soit indirectement, en passant un accord avec une station locale candidate qui s'affilierait par avance à TMC.

– Une télévision lancée par Sud-Radio, par exemple ?

– Pourquoi pas ? Sud-Radio s'équipe d'ailleurs pour cela.

– Vous avez toujours fait part de votre intention de redéployer les activités de la SOFIRAD à l'étranger. Mais apparemment, vous n'avez pas effectué la percée attendue. TV 5 et France Media International (FMI) vous ont échappé. La politique de diffusion culturelle que vous souhaitiez n'a pas débouché.

– Ce redéploiement est en cours. Certains projets progressent lentement ou sont abandonnés, et d'autres qui n'étaient même pas envisagés il y six mois peuvent déboucher très vite.

» L'essentiel était pour moi que la SOFIRAD dont l'existence même était contestée à l'automne dernier (l'utilité de ce holding d'Etat pouvait paraître moins nécessaire une fois les privatisations de Sud-Radio et de RMC-TMC achevées) s'est trouvée confortée. En décembre dernier, le gouvernement a confirmé le rôle de l'institution à l'étranger et a décidé, en accord avec cette décision de principe, de conserver à la SOFIRAD, son autonomie financière. Autonomie essentielle à la crédibilité de toute action hors des frontières.

» Parallèlement, j'ai fait approuver par les pouvoirs publics une stratégie de développement international, dans la radio et la télévision. A côté de notre activité radiophonique traditionnelle – à travers nos participations dans RMC Proche-Orient, Medi 1 et Africa no 1, – nous devrions ainsi gérer prochainement le développement de stations FM dans plusieurs grandes villes étrangères. Le ministère des affaires étrangères souhaite que cette expérience démarre par les grandes capitales de l'Europe du Sud : Lisbonne, Madrid et sans doute Rome et Athènes. Ces radios, commerciales ou non, seront gérées localement avec le concours d'intérêts du pays que nous nous efforçons de trouver. Nous travaillons également avec le ministère de la coopération pour l'installation de stations FM dans la Caraïbe, à Haïti et à Sainte-Lucie.

– Et en télévision ?

– Tous nos projets ne sont pas tombés à l'eau. Loin de là. Je ne désespère pas, par exemple, de récupérer, dès l'an prochain, la diffusion culturelle à l'étranger. Sans faire de corporatisme, cette activité relève à l'évidence des missions de service public que nous sommes parfaitement à même d'assumer. L'aspect culturel n'exclut pas la dimension commerciale : je souhaiterais, par exemple, inclure, lorsque cela serait possible, de la publicité dans les émissions distribuées. La présence de la culture française à l'étranger doit être globale et passe aussi par la publicité. Nous sommes d'ailleurs en pourparlers avec l'agence Havas pour développer des actions communes sur le marché publicitaire international, notamment au profit des télévisions africaines.

» La SOFIRAD étudie aussi le lancement d'une chaîne de télévision par satellite vers l'Afrique. Ce projet s'inspirerait du modèle TV 5, la chaîne francophone européenne, mais serait spécialement adapté au continent africain. Pourquoi ne diffuserions-nous pas des émissions ivoiriennes ou marocaines, par exemple ? Les premières études de faisabilité montrent que un tel projet peut être mis en œuvre assez facilement et pour un coût technique relativement faible. C'est essentiellement une question de volonté politique. »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

Vide juridique pour les radios guadeloupéennes

Les radios locales privées de Guadeloupe se trouveront, à compter de la fin du mois de juillet, dans une situation de vide juridique. Du fait du retard accumulé par la CNCL, leurs autorisations, arrivées à leur terme le mercredi 29 juillet ne pourront être examinées avant le début de l'année prochaine. A l'exception de trois stations (l'une à tendance séparatiste) qui ont obtenu leur autorisation en février 1985, c'est donc l'ensemble des stations de l'île qui devraient cesser d'émettre en attendant qu'un statut spécial dérogatoire leur soit accordé.

En outre, concernant les dossiers de demande d'autorisations de télévision hertzienne dans les DOM, le bureau du conseil régional de la Guadeloupe a demandé à la CNCL que la date limite de dépôt des dossiers de demande d'autorisation pour les télévisions locales, fixée au 28 août à midi (*le Monde* du 19 juin), soit repoussée, la période des vacances scolaires n'étant pas propice, selon les élus, à la confection sérieuse d'un tel dossier. A la Guadeloupe, quatre télévisions émettent déjà illégalement, sans faire l'objet de poursuites (*le Monde* du 26 décembre 1986). – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

...cation

... président de la SOFIRAD

e RMC-TMC

naire complexe »

...A DISPARITION RADIO J

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 15 : le Pont.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Pas deux comme elle ; 22 h : Y'en a marr'ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h, Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine, (dern.)
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09) I : 20 h 15 : les Babas Cadres ; II : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; Carmen cru.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.
GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.
HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) Salle I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; Salle II : 18 h 30 : Piaf toujours ; 20 h : Le Petit Prince.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images (dern.) TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 21 h : l'Ecume des jours.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 21 h : l'Eté africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show-bizz au pays de Star Trek.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Ph. de Preissac, (dern.)
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Orchestres tropicaux.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Tremplin.
GIBUS (47-00-78-88), 23 h : B. Blum et les Amours.
MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : A. Larcher.
LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : R. Holloway.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Cl.-L. Vincent.
MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : O. Franc.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Brecker.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 20 h 30 : Ray Bryant ; 23 h : G. Laffitte.
LA PINTE (43-26-26-15), 22 h 30 : Trio Noakes Brothers.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : J.-M. Machado.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), 21 h : Les ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Hommage à Kenneth Anger en présence de l'auteur.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, les Flots du Danube, de L. Ciulei (vostf) ; 17 h, le Fils de Sindbad, de T. Tezlaff (vostf) ; 19 h, la Faille, de P. Leischman.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

Vendredi 31 juillet

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse. 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-99).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CABARET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Suéd. v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

ARMÉS POUR RÉPONDRE. Film américain de Fred Olenray, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-09) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BRUTE. Film français de Claude Guillemot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

OU EST PASSÉE JESSICA ? (*). Film américain de Carlo Vanzina, v.o. : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PAKEEZAH, CŒUR PUR. Film indien de Kamal Amrohi, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

POLICE STORY. Film britannique de Jacky Chan, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

VAMP (*). Film américain de Richard Wenk, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lyon Bastille, 11e (43-43-61-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er AOUT

«Une heure au cimetière Montparnasse», 10 heures et 11 h 30, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

«L'étrange quartier Saint-Sulpice», 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

«L'impressionnisme au musée d'Orsay», 10 heures, devant l'entrée (C. Merle).

«Montmartre, quartier d'artistes», 15 heures, métro Abbesses (C. Merle).

«Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés», 21 heures, métro Pont-Marie (les Flâneries).

«Le vieux Mouffetard», 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

«Le jardin des Plantes et les serres», 14 h 30, 1, place Valhubert (Arcus).

«L'église et les hôtels de l'île Saint-Louis», 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

«Le parc Montsouris et son quartier universitaire d'artistes», 15 heures, devant la station RER Cité-Universitaire (Monuments historiques).

«L'Académie française dans le cadre du Collège des quatre nations et le pont des Arts», 15 heures, 23, quai Conti (Monuments historiques).

«Sur les pas des templiers, rituels d'initiation, la vie conventuelle, la mort des templiers, visite des seules caves templières de Paris, le serment du grand commandeur à partir de documents européens», 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

«Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix», 15 heures, Parvis de l'hôtel de ville devant la poste (Présence du passé, G. Botteau).

«Les jardins de Montmartre», 10 h 30, sortie du métro Anvers (Paris côté jardin).

«Les folles années d'Alexandre Dumas dans son château de Monte-Cristo», 15 h 30, bus 258 à la Défense, arrêt Ermitage au Pecq (Paris et son histoire).

«La Conciergerie», 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

«Saint-Sulpice et son quartier», 15 heures, parvis de l'église (Lutèce visites).

«Les appartements royaux du Louvre», 15 heures, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

«Montmartre : le Bateau-Lavoir de Picasso et autres cités d'artistes, ses moulins, ses folies et jardins secrets, le dernier vignoble et ses cabarets en passant par le château des Brouilards», 11 heures, 14 h 30 et 17 heures, métro Abbesses (Conf. Michèle Pohyer).

DIMANCHE 2 AOUT

«Une heure au Père-Lachaise», 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

«Le vieux village de Ménilmontant et ses jardins», 15 heures, sortie métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

«Rodin et Camille Claudel», 11 heures, au musée Rodin, entrée (Ch. Merle).

«Moulins et vieux village de Montmartre», 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

«Tradition orthodoxe à la cathédrale russe de Paris», 15 heures, 12, rue Daru (Pygma).

«Les vieux quartiers de l'île de la Cité», 15 heures, Pont-Neuf, statue de Henri IV (E. Romann).

«Un hôtel du XVIIe siècle au cœur du Marais : l'hôtel de Sully», 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

«Les riches heures du vieux Montmartre, du Bateau-Lavoir au temps des cerises, vieilles maisons et peintres célèbres», 14 h 30, sortie métro Abbesses (I. Hauller).

«Le vieux village d'Auteuil : ses hôtels et ses jardins, l'étonnant hameau Boileau, maison modern' style de Guimard», 15 heures, sortie métro Michel-Ange.

«De la résidence de La Gourdan à la tour de Jean Sans Peur», 15 h 15, angle rues Greneta et Montorgueil (Simone Barbier).

«Les salons dorés de la Banque de France», 10 heures, 39, rue Croix-des-Petits-Champs, avec carte d'identité (Hauts-lieux et découvertes).

«De Paris au Havre sur la Seine, haltes à Villequier et à Jumièges», 8 heures, place de la Concorde, côté Tuileries (Paris et son histoire).

«Saint-Eustache et l'ancien quartier des Halles», 15 heures, métro Louvre côté kiosque (Lutèce visites).

«Hôtels et jardins du Marais», 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

«L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au XVIIe siècle. De l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Chenizot», 11 heures, 14 h 30, 16 h 30, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 31 juillet

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone. Roubaix-Cavaillon. ▶ **22.20 Téléfilm : Livret de famille.** D'après le roman de Patrick Modiano. Avec Arnaud Petit, Serge Maggiani, Jean-Jacques Ofter, Michel Voita. **23.40 Journal. 23.55 Série : Les envahisseurs.** La vallée des ombres. **0.45 Télévision sans frontière.** *De la musique zaïroise de Kanda Bongo Men au Super-Diamono de Dakar. Clip inédit : Soweto.*

A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami. Cavalier seul. *Trafic de drogue, passage à tabac de prisonniers : les gardiens du pénitencier sont vraiment de bien sinistres personnages.* **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Cinéma, les grands metteurs en scène », rediffusion de l'émission du 13 avril 1984, en hommage à François Truffaut. **22.35 Journal.** ▶ **22.45 Ciné-club : Une fille cousue de fil blanc** ■ Film français de Michel Lang (1976), d'après le roman de Claire Gallois. Avec Aude Landry, France Dougnac, Serge Reggiani, Maria Mauban, Bruno Pradal. *Une jeune fille de vingt ans, appartenant à une famille bourgeoise, est tuée par accident la veille de son mariage. Sa sœur l'évoque et cherche à reconstituer son histoire. La réalisation évolue avec habileté entre le passé et le présent, il y a un certain mystère psychologique, mais, en définitive, les personnages sont stéréotypés.* **0.05 Les Frustrés.**

FR 3

20.30 Série : Deux de conduite. *Une voix de sirène sur la CB envoûte l'un de nos gentils camionneurs.* **21.25 Portrait.** Jacques Laffite (redif.). **22.10 Journal. 22.35 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 5. La raison des étoiles. **23.25 Prélude à la nuit.** Œuvre de Jean-Sébastien Bach, par Jorg Demus, piano.

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : le Grand Frère ■■ Film français de Francis Girod (1982). Avec Gérard Depardieu, Jean Rochefort, Hakim Ghanem. *A Marseille, un gamin arabe protège un aventurier qui vient de tuer un notable (règlement de comptes personnel), pour qu'il remplace son grand frère abattu par la police, et venge celui-ci. On découvre la vérité sociale d'un milieu pourri, la délinquance juvénile et la condition humiliante faite aux immigrés maghrébins.* **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : l'Amour violé** ■ Film français de Yannick Bellon (1978). Avec Nathalie Nell. **0.50 Cinéma : Carré blanc** □ Film franco-canadien d'Isabelle Pierson et Gilles Delannoy (1985). **2.10 Cinéma : le Prince de New-York** ■ Film américain de Sidney Lumet (1981). Avec Treat William. **4.50 Cinéma : l'Au-delà** □ Film italien de Lucio Fulci (1981). **6.15 Les animaux du soleil.**

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.30 Série : Baretta. 22.20 Cinéma : le Bon Roi Dagobert □ Film français de Pierre Chevalier (1963). Avec Fernandel, Gino Cervi, Marthe Mercadier. *Un écolier, qui doit, en punition, écrire cent lignes sur le roi Dagobert, rêvasse devant sa feuille blanche et recompose l'histoire du souverain mérovingien à sa manière. Une bonne idée : l'humour fondé sur les anachronismes. Un mauvais résultat : c'est bête à pleurer.* **23.50 Série : Serpico. 0.40 Série : Flics à Hollywood. 1.25 Série : Supercopter. 2.10 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Série : Cagney et Lacey. (29e épisode.) **21.20 Série : Le Saint.** La révolution. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : La dame au camélia.** De Desmond Davis. Avec Greta Scacchi, Colin Firth, John Gielgud. *Les amours et les larmes de Marguerite Gautier.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Père André Bailleul. **21.15 L'exotisme de l'autre** (5e partie). **22.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Concert enregistré à l'abbaye de Sylvanès, le 19 juillet : Magnificat, de Renaud Gagneux, par l'Orchestre philharmonique de Liège. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich** (5). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur, à Montpellier) : L'Arlésienne, de Bizet (version originale) ; Concerto pour piano n° 20, K. 466, de Mozart ; Symphonie n° 6 en fa majeur, de Beethoven, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. **0.30 Jazz.** Tonton Salut Quintet ; Laca and Co, de Philippe Lacarrière.

Samedi 1er août

TF 1

13.35 Série : Matt Houston. Qui veut tuer Ramona ? **14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes.** De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 8. Le troisième règne. *Les champignons, quel monde ! Champignons boulangers, médecins, assassins. Une fantastique série pour tous.* **15.30 Tiercé à Deauville. 15.45 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 16.15 Croque-vacances.** Calimero ; Tintin : l'Etoile mystérieuse ; Le vagabond. **17.15 Téléfilm : Mamie Rose.** Avec Gisèle Casadesus, Claude Jade, Claude Giraud. **19.10 Série : Agence tous risques.** Nouvelle cuisine. **20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo.** Poids mort. *Le témoin d'un meurtre sur un voilier commence à douter de son témoignage.* **22.00 Les étés de Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème « Présumés coupables », rediffusion de l'émission du 25 janvier 1986, consacrée aux erreurs judiciaires. **0.00 Journal. 0.15 Série : Les incorruptibles.** L'histoire de Jack Lingle.

A 2

13.35 Série : « V ». Joyeux Noël. **14.25 Les fables d'Esope. 14.40 Les jeux du stade.** Golf : Open de Grande-Bretagne ; gymnastique : Tournoi mondial GRS à Corbeil. **18.05 Série : Mon ami Flicka.** L'accident. **18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Comiques nostalgie.** Emission préparée et réalisée par Guy Job. Hommage aux comiques vivants et disparus. Fernand Raynaud, Guy Bedos, Bourvil, Bernard Haller, Coluche, Raymond Devos, Francis Blanche, Pierre Dac, Zouc, Jean-Marc Thibault, Thierry Le Luron, Romain Bouteille, Alex Métayer, Claude Véga. **21.50 Clip d'Alain Delon.** Comme au cinéma. **22.00 Série : Les brigades du Tigre.** La confrérie des loups. *1911. Ça bouge dans le milieu de la pègre. Les assassinats et les hold-up se multiplient étrangement...* **23.00 Variétés : Rigol'été.** Emission de Louis Bériot et Jean Bertho. Place aux jeunes. *A quel âge les « vieux » doivent-ils laisser la place ? Avec Jacques Mailhot, Michel Galabru, Jean Amadou, Jean Bertho, Isabelle Rochard.* **0.00 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. Le grand écran de l'industrie. **14.30 Sports - loisirs.** Coupe d'Europe de base-ball à la Cipale ; Catch à Offoy ; La route du sel ; Boxe à Saint-Jean-de-Luz ; Les heures d'automobile de Mérignac. **17.30 Feuilleton : Mme le maire.** Avec Marthe Mercadier, Guy Tréjean (5e épisode). *Tout le monde se mobilise pour sauver la petite Marie.* **18.30 Variétés : La nouvelle affiche.** Avec Julien Clerc, Elli Medeiros, Les Innocents, Mylène Farmer, Jérôme Pijon, Cerise Ferrie, Jean-Louis Aubert, N'ko, Etienne Daho, Gérard Blanchard, Carte de séjour. **19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **19.55 Dessin animé : Les recettes de Gil et Julie. 20.00 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Puss café ; Pluto n'aime pas les chats ; Bons scouts ; La minute Disney : Robin des bois, et, à 20.50, un épisode de : Un drôle d'oiseau. **21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan.** Invité : Mario De Sabato. **22.30 Série : Histoires singulières.** Le sang d'une championne. Réal. Peter Sasdy, scénario David Fisher. *Un milliardaire ayant besoin de transfusions sanguines fréquentes décide d'enlever des personnes ayant le même groupe sanguin que lui.* **23.30 Prélude à la nuit.** Wanderer Phantasie, de Schubert. Mikhael Rudy, piano.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Blocage. *Un psychologue est soupçonné de maltraiter des enfants.* **15.35 Série : Flash Gordon. 15.55 Série : Captain Nice. 16.25 Cabou cadin. 17.05 Documentaire : Les allumés du sport.** *Une grande fête pour célébrer le bicentenaire de la première ascension du mont Blanc.* **18.05 Téléfilm : Du sel sur la peau.** *Suite à un chagrin d'amour, un jeune homme décide de fermer sa porte aux femmes. Jusqu'au jour où...* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : La prison de l'enfer.** *Un détenu essaie de briser la spirale de la violence du quartier de haute sécurité de la prison de New-York.* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Football,** en différé du parc Lescure à Bordeaux : Girondins de Bordeaux-Olympique de Marseille. **0.25 Cinéma : Consultation.** Film franco-allemand classé X de Michel Jean (1982). *Un gynécologue rend des services très spéciaux à ses clientes. Sa femme, nymphomane, a de nombreuses « aventures ». Un porno pas fracassant.* **1.40 Cinéma : Tu ne m'oublieras pas** ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1978). Avec Geraldine Chaplin, Anthony Perkins, Moses Gunn. **3.10 Boxe.** Championnat du monde des poids lourds : Mike Tyson (E.-U.)/Tony Tucker (E.-U.). **4.40 Cinéma : l'Amour violé** ■ Film français de Yannick Bellon (1978). **6.10 Série : Mr. Gun.**

LA 5

14.10 Série : Serpico. 15.00 Série : Les cinq dernières minutes. 16.35 Série : Les chevaliers du ciel. 17.05 Série : Salut, champion. 17.55 Feuilleton : Le temps des copains. 18.25 Série : Happy days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Série : La famille Boussardel. *Le roman de Philippe Hériat, adapté par Pierre Dumayet.* **22.35 Série : Kojak. 23.25 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Les cinq dernières minutes. 1.50 Série : Serpico. 2.40 Série : Flics à Hollywood.**

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.15 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Le Saint** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch. 20.25 Jeu : Six' appel.** ▶ **20.30 Téléfilm : Frankenstein.** De John Sichel. Avec Robert Powell, David Warner, Carrie Fisher, John Gielgud. **22.00 Série : Drôles de dames. 22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : La course vers le pôle,** de Robert Day. Avec Richard Chamberlain, Rod Steiger. *Deux hommes luttent sans merci pour arriver le premier à un sommet.* **0.40 Série : Les espions. 1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Edgar P. Jacobs. 1. Un opéra de papier. **21.30 L'exotisme de l'autre** (dernière partie). **22.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Concert à l'auditorium du Palais des congrès par l'Ensemble orchestral des solistes du Bolchoï. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Ernest Bour : sa vie, son œuvre. Concert (donné en 1966, au Théâtre des Champs-Elysées) : Musique pour une scène de film imaginaire, de Schönberg ; 3e concerto pour piano et orchestre, de Bartok ; Agon, symphonie en trois mouvements, de Stravinski. **22.00 Ernest Bour : sa vie, son œuvre.** Œuvres de Milhaud, Krenek, Hindemith, Debussy, Maderna, Mozart. **0.30 Jazz.** Takashi Kako, piano ; Christian Lavigne Trio.

Audience TV du 30 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.0	Santa Barbara 11.8	Actual. région. 8.3	Actual. région. 2.0	Larry et Balki 1.5	Drôle de vie 2.0	Chez soi 0.5
19 h 45	29.4	Roue fortune 14.2	Bouvard 6.9	Actual. région. 3.9	Gueule emploi 1.5	Supercopter 2.5	Starsky Hutch 0.5
20 h 16	39.7	Journal 17.2	Journal 14.7	La Classe 2.9	Stalag 13 2.0	Supercopter 2.5	Starsky Hutch 0.5
20 h 55	40.7	Souffle guerre 6.4	Angélique 20.6	Obsession 4.9	Empire passion 3.9	La Fraternité 5.4	Marcus Welby 0.0
22 h 08	28.9	B. Lavilliers 2.5	Angélique 9.3	Journal 8.3	Empire passion 3.4	Mission imp. 5.9	Falcon Crest 0.0
22 h 44	18.6	B. Lavilliers 2.5	Caméra 2 4.9	Décibels 3.4	Prince N.-Y. 0.0	Mission imp. 7.4	Le Maître 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 2 août

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. **9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 9.10 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. James Hound ; Calimero ; Le petit jour ; La vache Noirande ; La maison de Toutou ; Dodu dodo ; Satanas et Diabolo ; Buzuck ; Antivol ; Simon, le petit démon. **10.10 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 10.15 Série : Tarzan.** Léopard en liberté. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS-Animaux perdus. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Noblesse oblige. ▶ **14.20 Sport dimanche.** Pelote basque à Biarritz ; Grand prix moto d'Angleterre. **16.00 Tiercé à Deauville. 16.15 Sport dimanche (suite). 17.25 Série : Les bleus et les gris.** Le bal derrière les lignes. **18.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.05 Série : Pour l'amour du risque.** Voulez-vous m'épouser ? **19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : l'Héritier** ■■ Film français de Philippe Labro (1972). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Rochefort, Maureen Kerwin, Charles Denner, Carla Gravina. *L'héritier d'un magnat de la presse et des aciéries enquête sur la mort prétendument accidentelle de son père. Philippe Labro rend hommage au cinéma de Francesco Rosi en alliant la politique à l'étude de mœurs. Belmondo est excellent en chevalier moderne menacé par les requins d'une multinationale.* **22.25 Sport dimanche soir. 23.10 Journal. 23.30 Feuilleton : Cités à la dérive.** De Robert Manthoulis (5e épisode). Avec Marina Vlady, Julia Samarine, Eléonore Hirt. *Jérusalem en juin 1942. Réfugiés, résistants, trafiquants... L'univers complexe, ambigu, déprimant, d'une ville incontrôlable. D'après le roman « cubiste » du Grec Tsirkas. Manthoulis y a ajouté un climat à la Tchekhov.*

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Livre des nombres ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée à la basilique Saint-Nazaire de Carcassonne. Préd. Père Jean-Pierre Maldame. **12.05 Feuilleton : Le chevalier Tempête.** Avec Robert Etcheverry, Jacques Balutin, Geneviève Casile, Gianni Esposito (5e épisode). **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire.** Réceptions privées. **14.10 Jeu : La chasse aux trésors.** 3. Nouméa. **15.15 Feuilleton : Le matou.** De Jean Beaudin, d'après le roman d'Yves Beauchemin. Avec Serge Dupire, Monique Spazianni, Jean Carmet, Julien Guiomar, Madeleine Robinson (1er épisode). *Florent aide un homme blessé dans la rue. Il est observé par un personnage qui va jouer un rôle « diabolique » dans sa vie.* **16.55 Variétés : 9e Festival du cirque de Monte-Carlo. 17.55 Feuilleton : Projet Atlantide.** Avec Daniel Gélin et Marpessa Djian (dernier épisode). **18.45 Stade 2.** Natation : traversée du lac Léman à la nage ; Football : championnat de France Bordeaux-Marseille ; cyclisme : la Louison-Bobet ; moto : Grand Prix d'Angleterre à Donington Park ; athlétisme : portrait de Collard (800 mètres). **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Série : Madigan.** *Madigan, qui devait ramener un gangster, témoin à charge de la Mafia, échappe de justesse à un assassinat.* **21.45 Les carnets de l'aventure.** La mer et ses princes. *L'épopée des grandes « Transat ».* **22.40 Jazz à Antibes. 23.50 Journal.**

FR 3

12.00 Dialectales. 13.30 Forum RMC-FR3 Invité : Jacques Chirac. **14.30 Sports-loisirs.** Half-court ; tennis ; attelage à Compiègne ; Half-toners ; ski nautique à Montbéliard ; Tennis de table : championnat de France à Hagondange ; Canoë-Kayak à Montpellier. **18.00 Amuse 3 : Yas.** Le guet-apens. **18.25 RFO Hebdo. 18.55 Amuse 3** (suite). Signé cat's eyes ; Les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France. 20.04 Série : Paul Hogan Show. 20.35 Série : Sur la piste du crime.** L'homme à abattre. *Le sous-secrétaire d'une ambassade étrangère demande l'asile politique aux Etats-Unis. En échange il fournit des renseignements sur un réseau d'espionnage.* **21.35 Série : la France à la carte.** Avec Pierre Salinger. Famille de cuisine : les Trois Gros. *Ah ! la côte de bœuf du Charolais au Gevrey-Chambertin !* **21.50 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma : Jenny** ■ Film français de Marcel Carné (1936). Avec Françoise Rosay, Albert Préjean, Charles Vanel, Jean-Louis Barrault. *La patronne d'une maison de rendez-vous est éprise d'un homme plus jeune qu'elle et l'entretient. Sa fille, qui ignore son métier, la rejoint à Paris et tombe amoureuse du même homme. Le premier long métrage de Marcel Carné. Une étude de milieu louche et de passion malsaine dans le ton de l'époque. Or le « réalisme poétique » y fait déjà son apparition, Carné ayant, ici, rencontré Jacques Prévert.* **0.10 Prélude à la nuit.** Danse russe, d'Igor Stravinski ; Extrait de Roméo et Juliette, de Serge Prokofiev, interprétés par Devy Erlih, violon, et Philippe Cassard, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 8.35 Boxe (rediff.) **9.00 Cinéma : Captain Apache** □ Film italo-américain d'Alexander Singer (1971). Avec Lee Van Cleef, Carroll Baker, Stuart Whitman, Percy Herbert. **10.30 Cinéma : la Cage aux poules** ■ Film américain de Colin Higgins (1982). Avec Burt Reynolds, Dolly Parton, Dom de Luise, Charles Burning. **12.25 Dessin animé. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Chronique sentimentale. 15.30 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.55 Série : Batman. 16.20 Série : Les monstres. 17.05 Magazine : Le monde du sport. 18.05 Cinéma : l'Unique** ■ Film français de Jérôme Diamant-Berger (1985). Avec Julia Migenes-Johnson, Tcheky Karyo, Sami Frey, Charles Denner. *Un producteur de show-business fait fabriquer par un savant l'hologramme d'une célèbre chanteuse de rock, pour en être le maître. Un film assez décevant par le scénario, mais assez fascinant par la mise en scène.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.35 Cinéma : Splash** ■ Film américain de Ron Howard (1984). Avec Tom Hanks, Daryl Hannah, Eugene Levy, John Candy. *Un jeune New-Yorkais a été sauvé de la noyade par une sirène qui se débarrasse de sa queue de poisson pour le rejoindre à terre. Mais elle est traquée par un savant. Des scènes de comédie drôles et sentimentales.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Concert : Ricky Nelson et Fats Domino Live.** Enregistrement à l'Universal Amphitheatre de Los Angeles. **23.15 Cinéma : Paris Minuit** ■ Film français de Frédéric Andrei (1985). Avec Frédéric Andrei, Gabriel Cattand, Michel Creton. **0.45 Cinéma : l'Empire de la passion** ■■ Film franco-japonais de Nagisa Oshima (1978). Avec Kazuto Yoshiyuki, Tatsuya Fuji, Takahiro Tamuro (v.o.). **2.25 Série : Captain Nice.**

LA 5

7.45 Série : Drôle de vie. 8.10 Série : Les chevaliers du ciel. 8.35 Série : Salut champion. 9.30 Série : L'or du temps. 9.55 Série : Marisol. 10.15 Feuilleton : Le temps des copains (rediff.). **10.40 Série : Happy Days** (rediff.). **11.05 Série : Supercopter** (rediff.). **11.55 Série : Chips. 12.40 Dessin animé : King Arthur. 13.05 Dessin animé : Robotech. 13.25 Série : Flics à Hollywood. 14.10 Série : Serpico. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.40 Série : Les chevaliers du ciel. 17.05 Série : Salut champion. 17.50 Feuilleton : Le temps des copains. 18.25 Série : Happy days. 18.45 Série : Arnold et Willy. 19.10 Série : Drôle de vie. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : le Diable et les Dix Commandements** ■ Film français de Julien Duvivier (1962). Avec Michel Simon, Lucien Baroux, Françoise Arnoul. *Le diable, qui a pris la forme d'un serpent, veut empêcher un vieil homme de retenir la leçon du catéchisme où il doit apprendre les Dix Commandements. Dieu et le diable ne sont que prétextes à des sketches comiques ou dramatiques, d'esprit très boulevardier, dialogués par Michel Audiard, René Barjavel et Henri Jeanson.* **22.40 Série : Mission impossible. 23.15 Les cinq dernières minutes. 0.55 Série : Serpico. 1.40 Série : Flics à Hollywood. 2.30 Série : Mission impossible.**

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Alexandre Fassianos, peintre. **11.15 Musique classique.** Concert : Quatuor à cordes, de Verdi ; Symphonie n° 2, de Schumann. **12.15 Jeu : Paris go.** Au cours de ce jeu, découverte de l'actualité du spectacle à Paris. **12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi** (rediff.). **13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam ; La bande à Ovide. **16.15 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : La nuit des extraterrestres.** *Barney et sa femme souffrent d'anxiété après avoir été embarqués dans un vaisseau spatial par des extraterrestres.* **22.10 Série : Vegas. 23.00 Journal. 23.15 Téléfilm : Les enfants de Dieu.** *Deux lycéens, un Noir et un Blanc, veulent rester ensemble en classe. Drame.* **0.50 Série : Les espions. 1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Le procès d'Eichmann à Jérusalem, par Frédéric Pottecher (2e partie). **21.20 A Venise au Palazzo Grassi et à l'église San Samuele. 22.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Concert enregistré aux Ursulines. Ensemble L'itinéraire, sous la direction de Michel Sweiczewski. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Invitation à la valse, de von Weber-Berlioz ; Les nuits d'été, de Berlioz ; Pavane et Madrigal, de Fauré ; La tragédie de Salomé, de Schmitt. **21.30 Concert** (en direct de l'Opéra) : Orontea, drame musical en trois actes, de Cesti, par l'Ensemble vocal et instrumental. **0.30 Jazz :** François Cotinaud Quartet.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Ventes

ILE-DE-FRANCE

Samedi 1er août

Les Andelys, 14 h 30 : timbres. **Rambouillet,** 21 heures : argenterie, bijoux.

Dimanche 2 août

Les Andelys, 14 h 30, timbres. **Rambouillet,** 10 h 30 : tapis d'Orient et de Chine ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 1er août

Divonne-les-Bains, 21 h 30 : objets d'art, mobilier d'Extrême-Orient. **Avranches,** 14 heures : mobilier.

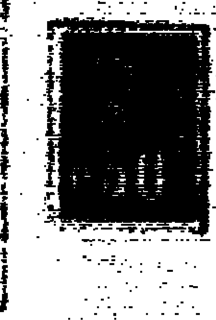
Dimanche 2 août

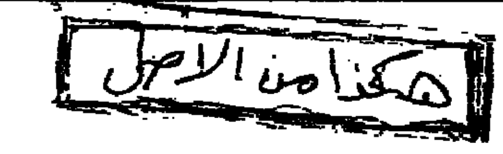
Divonne-les-Bains, 21 h 30 : objets d'art, tableaux, mobilier d'Extrême-Orient. **Grandville,** 14 heures : livres, instruments scientifiques, gravures. **Montreuil-sur-Mer,** 15 heures : aquarelles de Madeleine Rouart.

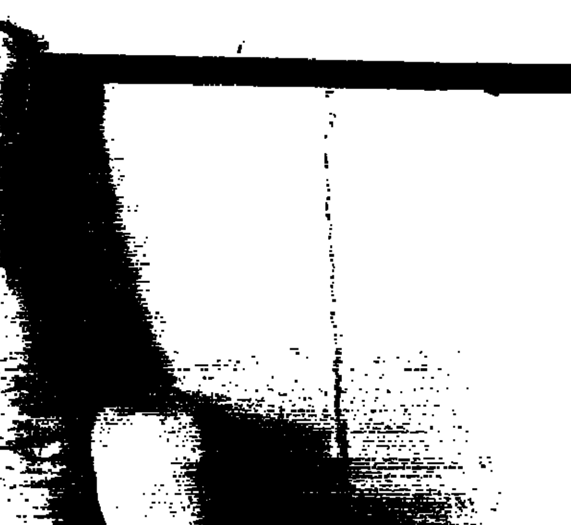
Foires et salons

Saint-Astier (24), **Dinan** (22), **Gigondas** (84), **Saint-Vallier-de-Thiey** (06), **Remiremont,** dimanche seulement (88), **Monaco.**









Informations « services »

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Pierre Béquet, une personnalité originale

La *Marianne* de Béquet, choisie par le président Pompidou pour remplacer la *Marianne* de Cheffer comme motif du timbre d'usage courant, fut utilisée du 2 janvier 1971 au 17 décembre 1977, date à laquelle la *Sabine* dessinée et gravée par Pierre Gandon la remplaça.

Cette *Marianne*, chargée de représenter la France républicaine, passée à la postérité sous le nom de *Marianne de Béquet*, n'est pas le seul titre de gloire de Pierre Béquet !...

Né le 27 octobre 1932 à Versailles, Pierre Béquet, entré à l'école Estienne en 1948, obtient, quatre ans plus tard, son CAP de graveur en taille-douce – mention très bien. Ses études à l'Ecole normale de dessin de la ville de Paris et aux Beaux-Arts sont couronnées par un premier second Grand Prix de Rome de gravure en 1960.

Il grave son premier timbre-poste en 1961 pour le Congo. Il faut attendre 1965 pour voir le premier timbre (*Maison des jeunes et de la culture, Troyes*, à 0,25 F) qu'il a dessiné et gravé pour la France. Depuis, ce sont près de cinq cents timbres qui portent sa signature. Le dernier qu'il ait réalisé, *Transat Lorient-Saint-Pierre-Lorient*, a été émis en mai dernier par Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ses gravures, burins, en général d'assez grande dimension, font preuve d'un dynamisme empreint d'un certain pessimisme, si tant est que cela soit possible. En 1981, avec *Fellini*, il rendait hommage au cinéma. Plus récemment, avec *Photo*, il poursuit dans cette voie. Le mouvement continu de l'image s'efface, laissant la place à une photo éclatée.

Lorsque Pierre Béquet expose, il s'efforce de ne pas dissocier les tirages de la plaque gravée : *« L'exposition d'un graveur doit se faire avec ses cuivres, le cuivre étant à côté du tirage : cela me semble indispensable, puisque c'est l'œuvre d'art. »*

Pierre Béquet, doté d'une personnalité originale et attachante, manie souvent à son détriment une ironie mordante, légèrement désespérée lorqu'il constate que son public de philatélistes ne prête guère d'attention à sa création personnelle. Mais, il l'avoue volontiers, il s'organise très mal : *« La présentation d'une œuvre quelle qu'elle soit est un métier qui n'est pas le mien. Je suis là, moi, pour les faire et non pour les présenter... Un état d'esprit que je n'ai pas... »*

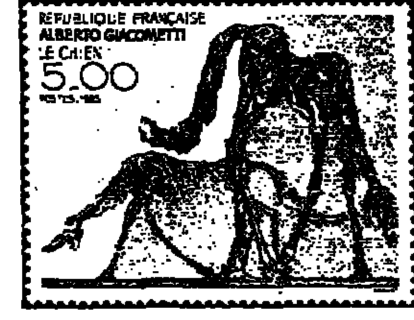
Défaitiste ? Certainement pas. Mais la gravure que défend Pierre Béquet, art du noir et blanc, est peu prisée du grand public. Elle ne peut que difficilement faire vivre son artiste... Aussi reporte-t-il son énergie sur le timbre, qui n'est pas, dit-il, *« une œuvre d'art à part entière puisqu'une œuvre d'art est un mode d'expression personnelle »*.

Alors, même pour le timbre, il revendique la création plutôt que la reproduction, la liberté et l'imagination plutôt que l'uniformité. Entendu et écouté, peut-être perdra-t-il ce fond sarcastique toujours prêt à rejaillir...

PIERRE JULLIEN.







Pour tous renseignements concernant cette rubrique, s'adresser au : *MONDE DES PHILATELISTES* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

B = 2 F

Selon une coutume qui semble désormais bien établie, les tarifs postaux changent au milieu de la période estivale, et l'administration l'annonce *in extremis*.

Le nouveau tarif entrant en vigueur dès le 1er août, la poste se devait de mettre rapidement en circulation les timbres correspondant aux nouvelles valeurs d'affranchissement. Les modifications concernant essentiellement le tarif du pli non urgent et celui de la lettre ordinaire du régime international, on pouvait s'attendre à la mise en vente de deux nouvelles valeurs d'usage courant. En réalité, il y aura émission de trois valeurs : 3,60 F, 2 F et... B, qui compléteront la longue série République au type Liberté, dessinée et gravée en taille-douce par Pierre Gandon.



La « valeur » B, qui sera la seule émise le samedi 1er août, tiendra lieu de timbre à 2 F. Cette mesure, qui consiste à émettre un timbre « alphabétique » en attendant les tirages définitifs, a été inaugurée en 1986 avec le A vert. Elle permet à l'imprimerie de Périgueux de fabriquer et de distribuer suffisamment à l'avance des quantités de timbres auxquels une valeur sera attibuée au dernier moment, à titre définitif. Ainsi, le A vert émis en 1986 valait – et vaut toujours – 1,90 F. Le B de cette année, 2 F. Ces timbres « alphabétiques » seront retirés du service au fur et à mesure de la livraison des 2 F « chiffrés ».

Cette méthode, qui a l'avantage d'éviter l'affranchissement avec des valeurs complémentaires, coûteuse pour l'administration et fastidieuse pour l'usager, a déjà été utilisée dans d'autres pays, Etats-Unis ou Israël, par exemple. Cependant – nul n'est parfait, – elle ne va pas sans quelques inconvénients, car les règlements de l'Union postale universelle ignorent le cas des affranchissements « alphabétiques », et c'est en toute logique que certains pays considèrent comme non affranchis les plis qui en sont munis... et les taxent à l'arrivée. D'où la nécessité de réserver ces timbres au « régime intérieur », comme on dit dans le jargon administratif.

★ La vente « premier jour » de la valeur B, avec cachet grand format illustré, aura lieu le samedi 1er août, de 9 heures à 18 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, et, de 8 heures à 12 heures, à la Recette principale, 52, rue du Louvre, 75001 Paris, ainsi qu'au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris.

Les « premiers jours » des deux autres valeurs auront lieu ultérieurement, et nous vous les signalerons dès que nous en aurons connaissance.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 juillet à 0 h TU et le dimanche 2 août à 24 h TU.

Après avoir contourné l'anticyclone atlantique, les perturbations abordent la France dans un flux de nord-ouest ; leur activité est faible, parfois modérée au voisinage des fronts froids ; les régions de la moitié sud restent relativement épargnées par ce temps médiocre pour la saison.

Samedi matin : un temps gris et parfois pluvieux prédominera de la Normandie au Pas-de-Calais et au nord de la Lorraine.

Les nuages seront abondants de la Bretagne au Bassin parisien et aux régions de l'Est ; sur les autres régions, quelques bancs de brouillard ou de nuages bas se formeront, excepté près de la Méditerranée où le mistral et la tramontane souffleront encore fort.

Les nuages accompagnés de quelques pluies s'étendront en soirée du nord de la Bretagne à la Franche-Comté ; plus au nord, nuages et éclaircies se partageront le ciel.

Au sud d'une ligne Nantes-Genève, le temps sera agréable, avec prédominance du soleil l'après-midi, mais le vent continuera de souffler fort sur le Languedoc, le Roussillon et l'ouest de la Provence.

Le vent de nord-ouest soufflera assez fort près de la Manche. Les températures maximales avoisineront 18 à 22 degrés sur la moitié nord, 22 à 25 degrés sur le sud, et même 28 degrés près de la Méditerranée.

Évolution pour dimanche

Le ciel souvent gris le matin sur la moitié nord du pays fera progressivement place à un temps plus variable avec quelques apparitions du soleil ; les nuages donneront encore quelques averses, principalement sur le nord-est.

Plus au sud, le soleil prédominera l'après-midi, mais attention aux averses orageuses locale en fin de journée de l'est du Massif Central au Jura et au nord des Alpes.

Le vent en Méditerranée faiblira progressivement.

Températures stationnaires.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-7 à 6 heures TU et le 31-7-1987 à 6 heures TU — le 30-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	20	17	N
BORDEAUX	21	15	D
BOURGES	21	11	C
BREST	18	14	P
CAEN	19	14	P
CHERBOURG	17	13	C
CLERMONT-FERR.	20	13	C
DIJON	22	14	C
GRENOBLE St-M-H	19	15	B
LILLE	21	15	P
LIMOGES	18	12	B
LYON	21	15	N
MARSEILLE-MAR.	27	18	D
NANCY	20	11	C
NANTES	21	12	C
NICE	25	18	N
PARIS-MONTS.	20	15	C
PAU	20	13	N
PERPIGNAN	24	19	D
RENNES	20	14	C
ST-ÉTIENNE	20	13	C
STRASBOURG	23	11	C
TOURS	22	13	N
TOULOUSE	22	15	C
POINTE-A-P.	33	25	N

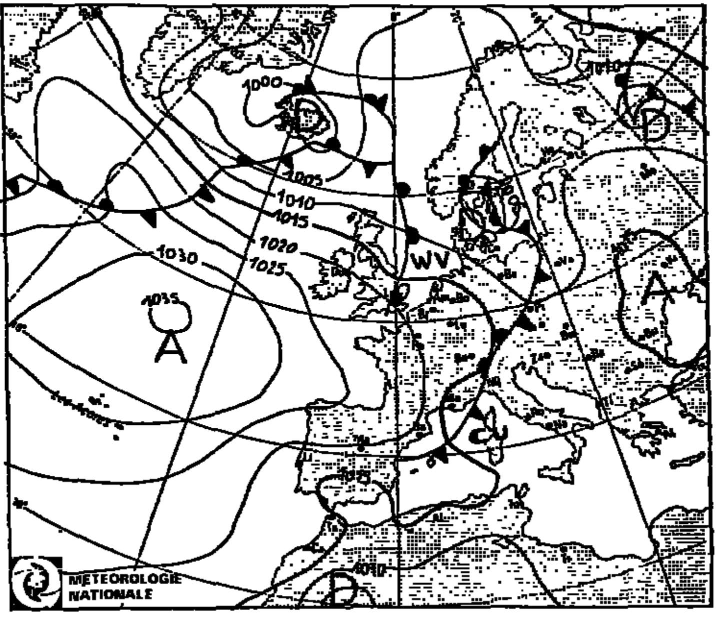
ÉTRANGER			
ALGER	30	19	N
AMSTERDAM	20	13	P
ATHÈNES	32	21	D
BANGKOK	35	24	C
BARCELONE	27	17	C
BELGRADE	29	15	N
BERLIN	23	12	P
BRUXELLES	20	13	P
LE CAIRE	38	31	D
COPENHAGUE	14	10	C
DAKAR	32	28	D
DELHI	40	33	D
DJERBA	40	25	D
GENÈVE	21	12	N
HONGKONG	27	26	C
ISTANBUL	28	19	D
JÉRUSALEM	28	20	N
LISBONNE	27	19	D
LONDRES	19	14	P
LOS ANGELES	26	16	D
LUXEMBOURG	18	10	N
MADRID	29	12	D
MARRAKECH	35	18	D
MEXICO	23	13	O
MILAN	22	16	B
MONTRÉAL	26	12	D
MOSCOU	16	11	N
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	29	20	N
OSLO	16	11	P
PALMA-DE-MAL.	30	19	O
PÉKIN	34	26	D
RIO-DE-JANEIRO	30	22	D
ROME	28	22	N
SINGAPOUR	31	28	A
STOCKHOLM	20	12	C
SYDNEY	20	10	D
TOKYO	34	26	C
TUNIS	22	24	N
VARSOVIE	23	14	A
VENISE	28	16	N
VIENNE	27	16	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

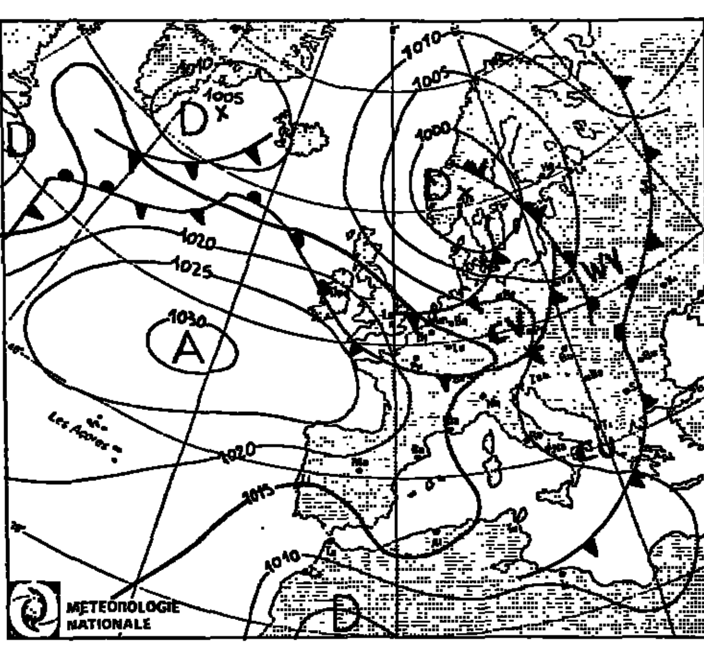
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

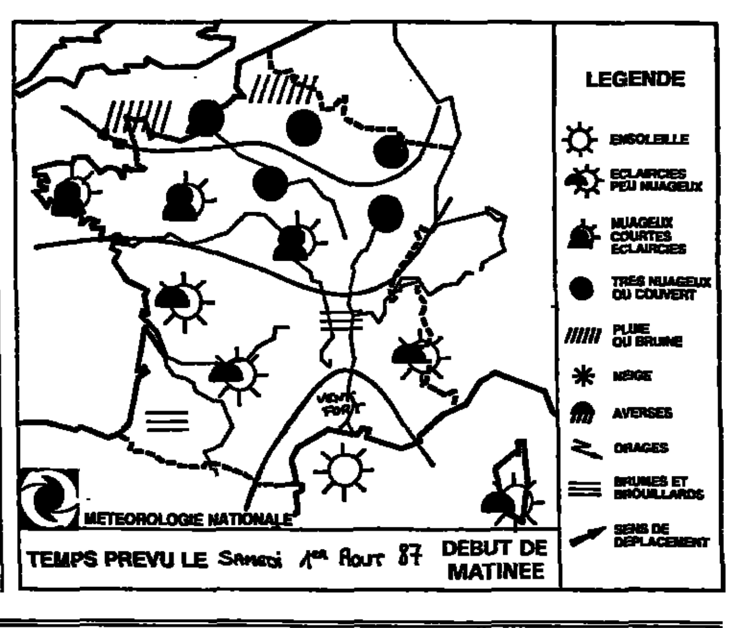
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SITUATION LE 31 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT A 0 HEURE TU





CONCOURS

Ecole normale supérieure

● **Sciences (groupe B) :**

Sylvie Marie Henon (1re), Denis Matignon (2e), Thierry Dallard (3e), Alexandra Lallement (4e), Olivier Bernard Tillement (5e), Nathalie Thomas (6e), Jean Le Corre (7e), Anne-Sophie Coussot (8e), Béatrice Janiaud (9e), Pierre-Olivier Gourinchas (10e), Alain Vaniche (11e), Cécile Appert (12e), Pierre Fernand Georges Rolland (13e), François Luc (14e), Thierry Delort (15e), Daniel Eric Venturi (16e), Nocolas Marce (17e), Paul Colin (18e), Serge Falcou (19e), Isabelle Thabut (20e), Philippe Bamas (21e), Marie-Christine Angonin (22e), Françoise Goarant (23e), Marc Barthelemy (24e), Richard Taieb (25e).

● **Sciences (groupe C) :**

Cécile Langier (1re), Isabelle Liberman (2e), Annabel Desgrees du Lou (3e), Stéphane Dieudonné (4e), Laurent Pinon (5e), Christine Claudot (6e), Muriel Viron (7e), Christophe Bonneuil (8e), Stéphane Hurtrez (9e), Sophie Barbara Jeanne Lamacq (10e), Virginie Pfeuty (11e), Nicolas Vibert (12e), Philippe Andrey (13e), Pascale Danielle Chevret (14e), Valérie Megard (15e), Fabrice Rappaport (16e), Hélène Jeanne Marie-Louise George (17e), Catherine Laroche (18e), Frédéric André Jean Hammel (19e), Charlotte Marie-Pierre Sutre (20e), Daniel Schneider (21e).

● **Sciences (groupe D) :**

M. Sylvain Choquet.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 31 juillet 1987 :

UNE LOI

● Nº 87-588 du 30 juillet 1987 portant diverses mesures d'ordre social.

DES DÉCRETS

● Nº 87-590 du 30 juin 1987 fixant les conditions de liquidation du Centre mondial informatique et ressource humaine.

● Nº 87-593 du 22 juillet 1987 modifiant le décret nº 81-1086 du 8 décembre 1981 relatif à l'exercice de l'activité des agences privées de recherches.

● Nº 87-595 du 22 juillet 1987 portant application de l'article L. 161-18 du code de la Sécurité social relatif à l'appréciation de l'inaptitude au travail.

● Nº 87-596 et 87-597 du 30 juillet 1987 portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur et du régime international.

UN ARRÊTÉ

● Du 17 juillet 1987 pris en application du décret nº 87-544 du 17 juillet 1987 fixant les conditions d'application de l'ordonnance nº 86-1134 du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 14

manche 2 août

LA 5

M 6

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE



Economie

REPÈRES

Inflation

Baisse de 0,2 % des prix au Japon en juin

Le Japon continue de figurer parmi les pays les plus vertueux en matière d'inflation. En juin, l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,2 % par rapport au mois précédent pour s'inscrire à 101 sur la base de 1985. Ce résultat flatteur qui porte à 0,3 % la hausse par rapport à juin 1986 est dû notamment à la chute de 4 % des prix des légumes avant les grandes chaleurs de l'été.

Chômage

Légère contraction au Japon

Le taux du chômage est redescendu à 3 % de la population active japonaise en juin contre 3,2 % en mai selon les statistiques publiées par l'agence japonaise de l'emploi. Sur un an, le nombre de chômeurs officiellement recensés a malgré tout augmenté de 15 000 personnes pour s'élever à 1,786 million. Cette dégradation reflète les conséquences de la montée du yen vis-à-vis du dollar. Des conséquences légèrement atténuées par la création de 600 000 nouveaux emplois dans le secteur des services.

ÉTRANGER

La banque britannique Barclays augmente ses provisions pour risques

Dernière des quatre grandes banques britanniques à annoncer une telle mesure, la Barclays a augmenté de 570 millions de livres (5,6 milliards de francs) ses provisions sur créances douteuses, s'appliquant essentiellement aux risques sur les engagements dans les pays en voie de développement. En conséquence, la banque enregistre une perte de 40 millions de livres avant impôts, au premier semestre 1987, contre un bénéfice de 434 millions de livres au premier semestre 1986. Auparavant, la National Westminster Bank avait annoncé une augmentation de 466 millions de livres pour ses provisions sur les pays à risques, le chiffre s'élevant à 916 millions de livres pour la Midland et 1,07 milliard pour la Lloyds Bank.

Ces mesures ont été bien accueillies dans la City, où on estime que les provisions des banques britanniques sur les pays à risques, longtemps considérées comme insuffisantes, rejoignent, maintenant, au taux de 30 %, celles des banques européennes. Par ailleurs, les bénéfices d'exploitation des établissements en Grande-Bretagne sont florissants, leur augmentation, au 30 juin 1987 s'étageant de 10 % (Lloyds) à 33 % (Midland) en raison du gonflement des demandes de prêts bancaires domestiques.

Hausse de 0,8 % des indicateurs économiques aux Etats-Unis

L'indice des principaux indicateurs économiques aux Etats-Unis (*Leading Indicators*) a progressé de 0,8 % en juin, sa plus forte avance depuis les 0,9 % de mars dernier. Cette avance sensible de l'indice, qui constitue un bon baromètre pour l'évolution de l'économie américaine dans les mois à venir, semble signifier que cette économie s'inscrit en expansion modérée, sans qu'une récession prochaine soit à redouter.

En juin, quatre des neuf composants de l'indice ont marqué une progression : les cours de la Bourse ; les commandes de biens de consommation ; les prix des produits de base, comme le bois de construction et la ferraille (pour la sidérurgie) ; les permis de construire. Dans ce domaine, il a été annoncé que les ventes de maisons neuves ont augmenté de 3,3 % en juin, après un plongeon de 13,2 % en mai, mois au cours duquel le vif relèvement des taux de crédits hypothécaires avait découragé acheteurs et emprunteurs.

A Wall Street, l'annonce de résultats trimestriels en sensible amélioration continue de doper la cote, à la grande surprise des analystes. Il est vrai que la baisse du dollar gonfle les bénéfices tirés par les sociétés américaines de leurs activités à l'étranger. L'indice Dow Jones, qui avait franchi la barre des 2 000 au début de l'année puis, tout récemment, celle des 2 500, s'est élevé, jeudi, à 2 567, nouveau record historique.

Le conflit à Air Inter

La grève des pilotes est déclarée « illicite » par le juge des référés

Les pilotes et les mécaniciens d'Air Inter ont perdu une manche contre la direction de la compagnie intérieure. Le président du tribunal de grande instance de Créteil, statuant en référé, a déclaré, le jeudi 30 juillet, *« illicite »* la grève organisée samedi et dimanche par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC).

Ces deux syndicats avaient décidé, pour la septième fois, d'appeler les équipages à cesser le travail pour obtenir de la direction une période d'essai du pilotage à trois des futurs Airbus A-320, qui entreront en service en mai 1988. A cette revendication, la direction d'Air Inter a toujours répondu par la négative en faisant valoir que cet avion bénéficierait d'une électronisation maximum qui permettait de réduire à deux le nombre des membres d'équipage, comme l'avait d'ailleurs prévu le constructeur.

Le juge des référés donne raison à la direction en estimant que la grève annoncée représente un *« trouble manifestement illicite »* en raison du *« caractère déraisonnable des revendications »*. Il se fonde sur la signature, le 16 mars 1971, d'un accord d'entreprise prévoyant que les avions de la nouvelle génération, où la place du mécanicien aurait été supprimée, seraient pilotés par un pilote et un copilote seulement. Tel est bien le cas de l'Airbus A-320. Estimant qu'il s'agit là d'une *« incontournable évolution de l'aéronautique mondiale »*, le juge conclut qu'*« il est déraisonnable d'exiger d'une compagnie qu'elle s'engage à mettre en œuvre une expérimentation contraire aux impératifs économiques et au progrès technique »*.

Du côté des syndicats, M. Bernard Trilling, président du SNPL Air Inter, reconnaît que cette décision de justice marque *« un coup d'arrêt »* au mouvement engagé, mais il déclare que d'autres moyens seront trouvés pour faire valoir leur thèse.

A la direction, on se garde de triompher et on indique que les conversations sur l'avenir de l'officier mécanicien navigant et sur les garanties sociales qui lui sont offertes seront poursuivies. Après avoir présenté ses excuses à la clientèle pour la gêne occasionnée par le projet de grève, la direction lui demande de s'assurer que les vols prévus auront bien lieu (1).

On voit mal comment les pilotes et les mécaniciens pourraient relancer leur action. Ils sont arrivés à faire l'unanimité contre leur thèse. La décision judiciaire est le point d'orgue à une suite de prises de position qui leur étaient toutes défavorables. Non seulement le gouvernement soutenait le président d'Air Inter dans cette affaire, mais l'ancien ministre socialiste des transports, M. Jean Auroux, l'échelon national du syndicat des pilotes de ligne, la CFDT d'Air Inter ont déclaré, tour à tour, que le pilotage à trois des A-320 serait une absurdité. Les navigants de la compagnie intérieure persisteront-ils dans leur combat solitaire ?

AL. F.

(1) Tél. : (1) 45-39-25-25 ou dans les centres de réservations régionaux.

« L'idéal social des juges »

UN juge peut-il déclarer un mot d'ordre de grève *« illicite »* et en demander la suspension en raison du *« caractère déraisonnable des revendications mises en avant »* ? Le jugement du président du tribunal de grande instance de Créteil n'est pas inédit. Par deux fois déjà, en mars et juin 1980, le juge des référés de Créteil sur le même sujet avait pris une position identique.

Surtout, le président du tribunal bénéficie aujourd'hui de l'appui de la Cour de cassation. Celle-ci, le 4 juillet 1986, à l'issue d'une longue guérilla judiciaire, avait approuvé le référé de Créteil, considérant en juin 1980 comme *« illicite »* le mot d'ordre de grève des syndicats de personnel navigant exigeant des compagnies Air Inter, Air France et UTA de maintenir le pilotage à trois pendant vingt ans. *« L'engagement de très longue durée demandé aux compagnies »* était, estimait-elle, *« déraisonnable »*. C'est le même terme que vient de reprendre le président du tribunal de Créteil considérant que la simple expérimentation du pilotage à trois serait *« contraire aux impératifs économiques et au progrès technique »*.

La Cour de cassation avait ainsi ouvert un large champ d'intervention aux juges d'instance. En leur permettant — sur quelles bases ? — de décider si une grève était ou non justifiée, elle faisait *« un cadeau royal aux chefs d'entreprises »*, selon M. Gérard Lyon Caen, professeur de droit social à l'université Paris-I, car pensait-il, *« une économie sans grève est l'idéal social des juges »*.

Pourtant cet arrêt, confortant la liberté de gestion de l'employeur, ne paraît pas avoir été suivi jusqu'à présent par d'autres tribunaux. Les juges ne seraient-ils pas si favorables qu'on le dit à *« une économie sans grève »* ? Ou les chefs d'entreprise auraient-ils négligé d'user de tous les recours judiciaires ? Vont-ils suivre l'exemple d'Air Inter ?

GUY HERZLICH.

Le ministre des transports et les contrôleurs aériens font des concessions

L'ambiance a notablement changé dans les négociations qui devaient reprendre, le vendredi 31 juillet, entre le ministre des transports, M. Jacques Douffiagues, et les syndicats du personnel de la navigation aérienne SNCTA (contrôleurs autonomes), CFDT, CGT, FO, CFTC et SAPAC (électronique). Poursuivies une fraction de la nuit de jeudi à vendredi, ces discussions ont permis à chaque partie de faire un pas en direction de l'autre.

Les syndicats se battent depuis quinze semaines pour obtenir l'intégration des primes dans le calcul des retraites. Face à cette revendication, le ministre a d'abord proposé des hausses de salaire en fin de carrière, à condition que l'âge de la retraite soit repoussé de cinquante-cinq ans à soixante ans. Devant le refus des syndicats, M. Douffiagues a ensuite annoncé qu'il créerait un établissement public de la navigation aérienne, solution écartée, le 25 juillet, par 92,16 % des suffrages, à l'occasion d'un référendum parmi les personnels appelés ainsi à perdre leur qualité de fonctionnaire.

Les syndicats avaient ménagé une porte de sortie en ne parlant plus d'intégration des primes, mais en demandant *« une redéfinition des échelons terminaux pour les carrières des personnels de l'aviation civile »*. Le ministre a répondu à cette démarche par une concession de taille : le maintien de l'âge de la retraite à cinquante-cinq ans. Ajoutés à cette mesure, les 60 points d'indice supplémentaires pour 400 contrôleurs en fin de carrière, qui percevraient 1 400 F de plus et des retraites majorées de 1 000 F, représentent une avancée substantielle.

La discussion portera sur l'extension aux 2 600 contrôleurs en activité des avantages indiciaires proposés par le ministre.

AGRICULTURE

La récolte française de blé endommagée par le mauvais temps

Le mauvais temps qui s'est installé depuis juin en France commence à préoccuper les agriculteurs. Pour l'instant, les dégâts restent limités. Les averses et les violents orages de la mi-juillet ont déposé sur les champs de blé une chappe tenace d'humidité. La pluviométrie a en moyenne atteint 200 millimètres au cours des deux derniers mois, soit environ le double des quantités jugées «normales». Si les épis n'ont pas les pieds dans l'eau, ils sont en revanche couchés par endroits.

Ces conditions atmosphériques défavorables ont déjà retardé la récolte de blé d'une quinzaine de jours sur une zone qui s'étend du sud de la Picardie au Loir-et-Cher, ainsi que dans le Sud-Ouest. Les moissonneuses ne peuvent ramasser une paille et un grain humides. Les réglages de matériel — en particulier des «doigts releveurs» qui redressent la végétation couchée, ralentissent les manœuvres. Une fois stocké, le blé doit supporter des coûts de ventilation et de séchage plus importants qu'à l'ordinaire.

La productivité et la qualité, pour la campagne 1987-1988, commencée le 1er juillet, connaissent ainsi une dégradation que l'absence prolongée de soleil risque d'aggraver. Selon le ministère de l'agriculture, les rendements moyens devraient cependant être nettement supérieurs à ceux de la saison précédente : 63 quintaux par hectare en blé tendre, et 48 quintaux par hectare en blé dur, contre respectivement 55 quintaux et 39 quintaux en 1986. Les services de prévision de la Rue de Varenne misent sur une production de 29,2 millions de tonnes, à comparer avec les 25,6 millions de tonnes récoltées à l'issue de la dernière campagne. Mais une correction à la baisse n'est pas à exclure.

L'institut technique des céréales et des fourrages (ITCF) constate ainsi que des pertes ont été provoquées par la chute des températures du mois de... mai. Le thermomètre est à cette époque tombé à 4 degrés, voire en dessous de zéro dans certaines régions. L'arrivée du froid en pleine période de fécondation a provoqué la stérilité de nombreux épis. C'est seulement maintenant que les paysans découvrent l'étendue du mal. Aucune donnée chiffrée n'est encore disponible. Les variétés de blé Pernelle et Moulin, qui représentent 8 % de la récolte française de blé tendre, paraissent le plus touchées.

Recours aux stocks

Conséquence de l'humidité ambiante et des retards de récolte, le grain germe sur pied. Ce phénomène, qui touche le «grand bassin parisien» (Beauce, Picardie, Normandie, Loir-et-Cher), mais aussi le centre, le sud-ouest et l'est de la France, porte atteinte aux qualités boulangères du blé tendre. Quant au blé dur gagné par la germination, il ne permet pas la fabrication des pâtes alimentaires de premier choix.

Le nez pointé vers le ciel, agriculteurs et négociants guettent l'éclaircie sans inquiétude ni impatience exagérées. Les hommes de la terre ont appris au fil des générations à prendre le temps comme il vient. L'heure n'est pas encore venue d'alerter opinion et pouvoirs publics sur les difficultés de récolter. Certains s'interrogent toutefois sur la manière dont la France va honorer ses contrats d'exportation pour août. Plus de 200 000 tonnes de blé — au total — doivent être livrées à destination de la Tunisie, de l'Egypte et du Brésil. En cas d'intempéries prolongées, les marchands de grain et les coopératives auront probablement recours aux stocks restants de la précédente campagne. A moins que le soleil...

ÉRIC FOTTORINO.

(1) La récolte d'orge, dont la maturation est plus précoce que celle du blé, ne paraît pas avoir été touchée par les pluies.

Les propositions de réforme de la PAC critiquées par les organisations agricoles

Au lendemain des propositions de la Commission de Bruxelles visant à réduire le coût de la politique agricole commune (*le Monde* du 31 juillet), les organisations professionnelles font connaître leur désaccord et leur inquiétude. Selon M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), les mesures envisagées — fixation de quantités plafonds de production céréalière, baisse de garantie de prix, hausse de la taxe de coresponsabilité — *« sont restrictives et pénalisantes »*. *« Elles vont se traduire par une nouvelle baisse du revenu des agriculteurs. »* M. Perrin souligne aussi que *« la faiblesse des contreparties équilibrant les efforts demandés aux agriculteurs et l'absence d'alternative comme l'encouragement de l'usage non alimentaire risquent d'hypothéquer gravement l'avenir de l'agriculture européenne »*.

De son côté, la Fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles (FNSEA) estime que les propositions de Bruxelles confirment *« l'orientation d'abnégation et de repli »* de la Communauté en matière d'agriculture. *« C'est une agriculture forte, dynamique, volontariste et largement porteuse de devises que la France et ses partenaires européens doivent soutenir »*, affirme la FNSEA.

ÉNERGIE

Les négociations franco-algériennes sur le gaz

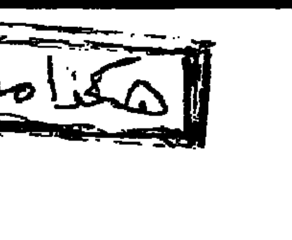
« Blocage » selon « El Moudjahid »

Les négociations entre Gaz de France et la compagnie nationale algérienne SONATRACH pour la révision du contrat d'importation de gaz *« durent maintenant depuis plus d'une année sans qu'apparaisse à première vue une solution*, écrit le quotidien algérien *El Moudjahid* dans son édition du 30 juillet. *On peut s'interroger sur les raisons réelles de ce qui semble être un blocage »*.

Les accords signés entre le gouvernement socialiste et l'Algérie en 1982 portaient sur la livraison de 9,15 milliards de mètres cubes par an. Le prix «politique» du gaz, accepté à l'époque, a été révisé en baisse depuis, mais l'accord global prenait fin le 1er janvier 1987 et devait être complètement renégocié. La France souhaite diminuer les quantités enlevées et réadapter les prix.

Par ailleurs, Gaz de France a signé un accord d'approvisionnement avec la Norvège, fin 1986, de 6 milliards de mètres cubes par an. Pour *El Moudjahid*, Gaz de France, après cet accord norvégien signé *« sans consulter son partenaire »* algérien, a voulu réduire ses enlèvements, ce qui *« n'était pas à l'ordre du jour des discussions »* et *« complique le déroulement des négociations »*.

En outre, le prix provisoire appliqué au gaz livré depuis le 1er janvier 1987 en attendant la conclusion d'un nouvel accord est *« anormalement bas et fixé unilatéralement »* par les Français. Le dossier, conclut le quotidien algérien, *« paraît prendre les allures d'un lourd contentieux »*.





Economie

AFFAIRES

Plusieurs travaux sur la liaison Rhône-Rhin

M. Chirac débloque 2,8 milliards de francs pour les voies navigables

(Suite de la première page.)

Le comité interministériel a décidé de retarder la réalisation du barrage hydro-électrique de Loyettes, sur le cours supérieur du Rhône, et de demander une enquête complémentaire sur cet ouvrage qui suscite l'opposition des écologistes et du ministre de l'environnement.

Les financements du programme fluvial ont également été arrêtés. Dans la plupart des cas, il a été décidé que l'État supporterait 75 % du coût des travaux, et les collectivités locales 25 %. Pour la section Chalon-Tavaux, la contribution de l'Etat prendra la forme d'une dotation en capital de la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Miribel-Saint-Clair, lui, sera essentiellement supporté par EDF.

A l'occasion des travaux de la section de Bray-Nogent, un établissement public « Seine-Est » sera mis en place. Il aura compétence pour percevoir les redevances de trafic et les paiements pour prélèvements d'eau. Son champ d'action pourrait être un jour étendu à l'ensemble des voies navigables françaises, qui bénéficieraient ainsi d'un organisme de gestion et d'investissement autrement plus souple que le budget de l'État.

Le gouvernement s'est à l'évidence tiré d'un mauvais pas. Il était confronté à deux problèmes, l'un politique, l'autre technique et financier. Le premier tenait à l'exaspération des six présidents UDF des régions concernées par la liaison Rhône-Rhin ; ils avaient marqué leur mécontentement de voir enterrer un projet qu'ils jugent économiquement vital. A la tête de cette fronde, M. Edgar Faure, « patron » de la Franche-Comté, avait manifesté très clairement que, faute de décisions concrètes, il pourrait ne pas soutenir M. Chirac lors de la prochaine élection présidentielle.

Le deuxième problème tenait à la crise où se débat la Compagnie nationale du Rhône, qui n'avait plus aucun aménagement à effectuer et qui s'apprêtait à liquider son bureau d'études et à licencier une cinquantaine de personnes. Pour sauver l'entreprise, son président, M. Paul Granet, avait proposé qu'une partie du prix du kilowatt-heure qu'elle revend à EDF soit affectée à la réalisation de la liaison Rhône-Rhin (*le Monde Affaires* du 21 mars).

Les régions paieront

Les décisions du comité calmeront les élus et donneront du travail à la CNR. Toutefois, le gouvernement ne croit guère à l'utilité – et encore moins à la rentabilité – de Rhône-Rhin. Il a donc limité ses engagements aux sections les plus bénéficiaires (4 % de rentabilité par rapport à l'investissement), qui se trouvent aux deux bouts de la future liaison de 229 kilomètres de long. La remontée du trafic lourd jusqu'à la hauteur de Dole désenclavera notamment les usines chimiques de Solvay. Le gouvernement laisse à ses successeurs le soin de se lancer dans des investissements autrement risqués d'une dizaine de milliards de francs.

La décision appartient maintenant aux collectivités locales, qui réclamaient à cor et à cri l'engagement des travaux de la liaison Rhône-Rhin. Le gouvernement a très astucieusement manœuvré pour les impliquer financièrement dans l'opération. Les régions traversées savent désormais qu'elles seront appelées à supporter le quart de l'addition. Elles réfléchiront à deux fois avant d'exiger des chantiers qui leur coûteront plusieurs milliards de francs.

En revanche, le comité interministériel n'a pas profité de l'occasion pour élaborer une véritable politique de la voie d'eau. Les canaux français resteront, pendant longtemps encore, dans un état de délabrement et d'exiguïté qui tranche avec les voies à grand gabarit parfaitement entretenues et sans cesse modernisées d'Allemagne de l'Ouest, de Belgique et des Pays-Bas.

ALAIN FAUJAS.

Un canal non rentable ?

Dans une étude réalisée en juin 1987 par le ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST) (1) conclut à l'inopportunité du projet Rhin-Rhône et conteste les chiffres mis en avant par la Compagnie nationale du Rhône (CNR).

L'OEST affirme l'absence de rentabilité économique de l'ouvrage dont le coût est estimé à 9,3 milliards de francs. En particulier, les hypothèses émises par la CNR en ce qui concerne l'importance du trafic semblent surévaluées. L'OEST, notamment, retient que sur un trafic potentiel de 5,3 milliards de tonnes kilométriques (statistiques 1985), 2,5 pourraient revenir à la voie d'eau dont un peu plus de la moitié sur l'axe Strasbourg-Fos-Sète.

En se fondant sur l'exemple de la Moselle canalisée, les auteurs de l'étude considèrent cependant qu'une part importante du trafic transféré du rail ou de la route à la voie d'eau serait prise en charge par des transporteurs et chargeurs fluviaux étrangers. Au terme de cent cinquante ans, l'investissement serait, en tout état de cause, loin d'être rentabilisé.

En fait, si le solde économique pourrait être positif pour l'étranger, il serait négatif pour la France : la perte est estimée à 8 milliards de francs valeur 1987. Pour répondre à certains arguments avancés par les défenseurs du projet, l'OEST considère enfin que n'importe quel autre grand chantier aurait une incidence comparable sur l'emploi et met en doute les espoirs des représentants des régions concernées en matière de création d'activités nouvelles grâce à la présence d'un canal à grand gabarit.

CLAUDE FABERT.

(1) 55, rue Brillat-Savarin, 75013 Paris.

La bataille de Loyettes

LYON
de notre bureau régional

« Faire Loyettes ou mourir... » En dramatisant à peine, l'alternative à laquelle la Compagnie nationale du Rhône (CNR) se trouve confrontée tiendrait en cette formule choc. Les nuances qu'introduit M. Paul Granet, son président, relèvent de la simple diplomatie : à défaut d'obtenir le feu vert pour réaliser un aménagement hydro-électrique à Loyettes (Ain), juste en amont du confluent du Rhône et de l'Ain, la Compagnie sera condamnée à disparaître. La mission que lui avait confiée le législateur juste après-guerre : construire de grandes centrales hydrauliques (dont Génissiat) et aménager le Bas-Rhône (de Lyon à la Méditerranée) ayant été remplie – plutôt bien – elle risque désormais d'être aspirée par le vide.

Pas étonnant que Loyettes ressemble à une bataille, ou plutôt à une guerre d'usure, opposant les défenseurs de la nature à l'établissement public. Ceux-là, opiniâtres et bien structurés, semblaient avoir triomphé en obtenant enfin en mai 1986 le classement du site du confluent – d'une *« richesse écologique exceptionnelle »* – en zone naturelle. Cet avis émanant du Conseil d'Etat n'attendait plus que la signature de M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, lorsque l'hiver dernier la CNR produisit un nouveau projet d'équipement baptisé « C » préservant – selon elle – le confluent et son écosystème. Les précautions prises (déplacement vers l'amont du barrage-usine, création d'un seuil de fond pour conserver le méandrage de l'Ain, endiguement de la nappe phréatique, etc.) affaiblissant les objections des écologistes, le débat conflictuel s'est déplacé vers d'autres rives.

Tandis que la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) multiplie les démarches auprès des ministres concernés, la CNR, contrainte à une nouvelle contre-offensive polémique, bat le rappel des élus locaux et régionaux – produisant à l'occasion des manifestes – pour s'appuyer sur un « consensus politique » quasi total.

Pour M. Granet, en matière de trafic fluvial, l'offre créera la demande. *« Il serait stupide de renoncer à Loyettes »*, n'hésite pas à conclure le grand commis de l'Etat, qui en sa qualité d'ancien secrétaire d'Etat (de l'environnement !) sait bien apprécier la dimension politique du dossier. Sans perdre de vue que la CNR joue sa survie contre la montre en attendant deux autres contrats : l'aménagement hydro-électrique de Miribel-Saint-Clair (juste en amont de Lyon) et la plus hypothétique liaison Rhin-Saône-Rhône.

ROBERT BELLERET.

FAITS ET CHIFFRES

● **Augmentation des salaires des fonctionnaires.** – Les salaires de fonctionnaires civils et militaires, et les pensions des retraités de la fonction publique vont augmenter comme prévu de 0,5 % à partir du 1er août. Une première revalorisation, de 0,6 %, a eu lieu le 1er mars ; une troisième, de 0,6 % aussi, est prévue au 1er novembre. Le total, 1,7 %, correspondait à la prévision gouvernementale initiale de hausse des prix pour 1987. Or la prévision a déjà été portée à 2,5 %, et il est vraisemblable que l'on dépassera les 3 %. Les organisations syndicales ont toutes repoussé au début de 1987 les propositions gouvernementales, précisément parce que celles-ci ne prévoyaient pas de clause de sauvegarde du pouvoir d'achat en cas de dérapage des prix.

● ***La Corée du Nord menacée d'être déclarée en défaut de paiements.*** – Les Nord-Coréens ayant rompu les négociations avec leurs créanciers, le comité de coordination, représentant cent quarante banques impliquées dans ce pays, a décidé de déclarer la Corée du Nord en cessation de paiements si les autorités de Pyongyang ne reviennent pas à la table des négociations, indique le *Financial Times* du mercredi 29 juillet. Une telle décision aboutirait à un gel des avoirs nord-coréens dans les pays industrialisés. Les sommes en litige représentent un peu moins de 750 millions de dollars prêtés pour financer des projets d'infrastructure dans les années 70 par deux consortiums bancaires dirigés, l'un, par la banque britannique Morgan Grenfell, l'autre, par une filiale du groupe bancaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande. La plupart des pays occidentaux sont impliqués dans ce dossier à l'exception des Etats-Unis. Depuis mars 1984, la Corée du Nord n'a rien remboursé ni au titre du principal ni au titre des intérêts. Il lui reste quelques semaines pour réagir avant de voir la décision du comité de coordination se concrétiser légalement.

● **Le patronat britannique optimiste.** – L'industrie britannique devrait continuer de bénéficier d'une forte croissance dans les prochains mois grâce à des carnets de commandes bien remplis et se prépare à accroître ses investissements. Cette conclusion de la dernière enquête trimestrielle de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) s'appuie sur un sondage réalisé auprès de 1 485 entreprises. Selon l'organisation patronale, la production industrielle devrait progresser de 4 % en rythme annuel durant le troisième trimestre et la réduction des effectifs pourrait se ralentir, passant de 2 000 à 1 000 en moyenne mensuelle. La CBI estime, par ailleurs, que les craintes de surchauffe de l'économie ont été exagérées.

● **Un nouveau commissaire à l'aménagement du massif des Pyrénées.** – M. Michel Binesse a été nommé, par décret du 27 juillet, commissaire à l'aménagement du massif des Pyrénées en remplacement de M. Jean-Pierre Cramer. Agé de quarante et un ans, M. Binesse est ingénieur du génie rural des Eaux et Forêts. Il a occupé différents postes, notamment dans les Hautes-Pyrénées, au Canada et à la Réunion.

● **Bruxelles et la loi Lang.** – La Commission européenne vient de décider de saisir une nouvelle fois la Cour européenne de justice afin de contraindre le gouvernement français à modifier une disposition de la loi d'août 1981 – loi Lang – sur le prix unique du livre. En janvier 1985 déjà, la Cour de Luxembourg avait condamné Paris à amender la loi sur le prix de vente des livres importés en France qui ne peut être inférieur au prix « fixé ou conseillé » par l'éditeur. La Commission n'a pas jugé

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Fiat signe un accord de modernisation de l'industrie automobile polonaise

Le constructeur automobile italien Fiat a définitivement conclu avec Varsovie un accord de modernisation de l'industrie automobile polonaise. Un accord de principe avait été signé, en janvier dernier, pendant la visite du général Jaruzelski à Rome. Fiat apportera 450 millions de dollars pour un investissement global d'environ 600 millions de dollars. Fiat était en compétition avec le constructeur japonais Dahaitsu (filiale de Toyota) pour la construction d'une nouvelle petite cylindrée destinée à remplacer la Polski actuellement construite sous licence Fiat en Pologne. La production annuelle devrait être de deux cent mille exemplaires.

Les Galeries Barbès mises en règlement judiciaire

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le jeudi 30 juillet, la mise en redressement judiciaire des Galeries Barbès, en état de cessation de paiement depuis la veille (*le Monde* du 31 juillet). Cette filiale de la Compagnie européenne du meuble, qui exploite également des magasins à l'enseigne Global, dispose de sept magasins en région parisienne.

Réparation navale à Dunkerque : feu vert du tribunal de commerce

Le tribunal de commerce de Paris a rejeté, le jeudi 30 juillet, la requête présentée fin juin par le procureur de la République demandant la révision partielle du plan de reprise des chantiers de réparation navale Arno sur le site de Dunkerque. Les juges maintiennent donc le plan de reprise initial élaboré par Soficarno (filiale du groupe Cif-Loire) qui avait été rendu public le 19 janvier.

« Il n'y a rien à reprocher à Cif-Loire et donc aucune raison de modifier son plan », affirme-t-on au tribunal de commerce. On rappelle que le plan prévoit de ne conserver que 55 emplois à Dunkerque (sur quelques 600 salariés). Le président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Dunkerque, M. André Mailly, avait pour sa part été chargé d'élaborer un autre plan de reprise par le ministère de l'industrie. *« Une voie de conciliation est actuellement recherchée »* entre les responsables du plan initial et ceux du plan Mailly, précise-t-on chez Arno. Le plan présenté par M. Mailly, prévoit le maintien de 200 emplois environ à Dunkerque.

Rhône-Poulenc : candidat au rachat de la chimie de Stauffer

Le groupe Rhône-Poulenc est candidat au rachat de la chimie de base de Stauffer, entreprise américaine rachetée au printemps dernier par le géant britannique de la chimie ICI pour 1,7 milliard de dollars (11 milliards de francs). Il s'agit essentiellement d'une vingtaine d'usines de chimie minérale (acide sulfurique, soude, produits sulfurés) qu'ICI entend ne pas conserver et dont le chiffre d'affaires atteint quelque 550 millions de dollars (3,4 milliards de francs). Uniquement intéressé par l'agrochimie de Stauffer, la firme britannique s'était récemment débarrassée de la division « spécialités » de Stauffer revendue au néerlandais Akso. Pour la chimie de base, Rhône-Poulenc aurait surenchéri sur l'offre faite par l'OXY (Occidental Petroleum), mais n'est pas prêt, assure-t-on au siège, à payer n'importe quel prix son ticket d'entrée dans la chimie minérale américaine.

Sony ouvre sa première usine européenne de compacts

Le groupe japonais Sony vient d'inaugurer à Anif (Autriche), près de Salzbourg, sa première fabrique de disques compacts en Europe. La construction a duré un an. Elle a exigé une dépense de 600 millions de schillings (284 millions de francs). L'unité a une capacité de production de 1 million de disques par mois que le président de Sony, M. Norio Ohga, veut doubler d'ici un an.

En 1988, avec ses usines japonaises (4 millions de disques par mois), américaines (5 millions) et maintenant autrichienne, Sony possédera une capacité globale de production de 120 millions de disques compacts par an, correspondant théoriquement, à une part de 30 % du marché mondial. Sony lancera au début de 1988 un nouveau disque compact plus petit (8 centimètres de diamètre au lieu de 12) avec vingt minutes de musique enregistrée, destinée à remplacer le 45 tours.

DMC dément être à l'origine des achats en Bourse de Prouvost

Le titre de l'action Prouvost a augmenté de 10 % le vendredi 31 juillet en Bourse. Depuis le mois de mai, 200 000 titres, soit 5 % du capital du groupe textile, ont été négociés. L'entreprise DMC, qui convoite ouvertement Prouvost, dément être à l'origine de ces achats. *« Prouvost nous intéresse,* nous a déclaré M. Charlier, PDG de DMC, *mais ce n'est pas nous qui achètons en Bourse. La montée du titre ne nous arrange d'ailleurs pas. »*

Prouvost, s'il rencontre des difficultés dans certains secteurs comme les tissus, obtient, en revanche, de bonnes performances dans la filature et le négoce. DMC, qui vient de prendre 25 % dans une entreprise tunisienne et qui était candidat « malheureux » pour la reprise du groupe public italien Lanerossi, entend se développer par une politique d'acquisition.

Economie

AFFAIRES

La « guerre des spaghettis »

Impasse dans les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les Etats-Unis ne sont pas enclins à se montrer conciliants dans les contentieux commerciaux qui les opposent à la CEE M. Willy de Clercq, le commissaire européen aux relations extérieures, a admis le jeudi 30 juillet, à propos des exportations communautaires de pâtes alimentaires vers le marché américain, que des *« considérations de politique intérieure expliquaient sans doute l'intransigeance de Washington »*.

La « guerre des spaghettis » n'est pas en elle-même d'une importance commerciale significative. Les ventes des Douze, essentiellement celles de l'Italie, représentent un volume d'échanges modeste (35 millions de dollars par an). Après bien des péripéties, la Communauté avait consenti, l'année dernière, une réduction de 20 % des subventions à l'exportation (« restitutions »). Les Américains demandaient à partir du mois d'août une nouvelle diminution de 35 % des « restitutions » contre 20 % offerts par Bruxelles.

M. de Clercq considère que les pourparlers sont *« dans l'impasse totale »* et qu'il faut s'attendre dans les prochains jours à des mesures de rétorsion de la part des Etats-Unis. Le commissaire garde toutefois l'espoir que les représailles américaines se limiteront à une pénalisation des ventes européennes de pâtes. De leur côté, les Douze ont prévu de prendre des *« contre-mesures immédiates et de portée équivalente »*.

L'échec de cette négociation est révélateur de la détermination des Américains à accentuer leur pression sur les ventes subventionnées de la CEE. Car, derrière l'affaire des pâtes, l'enjeu porte sur toutes les exportations de la CEE de produits agricoles transformés.

Le mauvais climat actuel entre « partenaires obligés » n'est pas sans inquiéter M. de Clercq malgré l'accalmie constatée dans le différend sur l'Airbus qui constitue pour le commissaire une *« véritable bombe »*. Outre le train de lois protectionnistes en préparation au Congrès américain, les milieux communautaires sont préoccupés par une offensive des Etats-Unis au sujet de leurs propres exportations agricoles vers le Marché commun.

Les Américains ont déjà fait savoir *qu'ils n'acceptaient pas* la législation européenne sur la limitation des hormones dans la production de viandes ni les règlements phytosanitaires en vigueur dans la Communauté.

MARCEL SCOTTO.

● **Une norme pour la franchise.** — L'AFNOR (Association française de normalisation) vient de faire paraître une norme destinée à fixer un certain nombre de règles minimales aux contrats de franchise. Cette norme (NF Z 20-000 « Franchise — relations contractuelles »), qui s'applique à toutes les catégories de franchise, définit avec précision le rôle des partenaires et répertorie les informations que chacun se doit de communiquer à son partenaire, en stipulant les clauses essentielles qui doivent figurer au contrat.

★ (AFNOR. Tél. : 42-91-55-33).

Le changement de statut de Renault

La CFDT demande à rencontrer M. Madelin

Après la confirmation par M. Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, de son souhait de doter la régie Renault d'un statut de droit commun (*le Monde* du 30 et du 31 juillet), la CFDT-Renault demande, dans une communiqué, la tenue d'un conseil d'administration extraordinaire et une rencontre avec le ministre de tutelle, M. Madelin, *« afin que toutes informations soient données sur le changement de statut envisagé pour la Régie »*. La CFDT, qui note *« le redressement financier en cours »*, estime que *« l'Etat a fait jusqu'à maintenant son devoir d'actionnaire »* et *« entend qu'il continue à le faire »*, affirmant qu'elle *« n'acceptera pas que l'idéologie « libérale » mette la régie Renault dans* [une] *situation de dépendance uniquement capitaliste »*.

La Compagnie financière de Suez pourrait être privatisée le 5 octobre

C'est le 5 octobre prochain que le ministre de l'économie et des finances pourrait procéder à la privatisation de la Compagnie financière de Suez, l'une des deux banques d'affaires françaises avec Paribas, à laquelle l'apparentent des structures assez semblables. Après *la nationalisation du canal de Suez* en 1955 par le président Nasser, la Compagnie financière s'est reconvertie sur la métropole. En 1975, elle fusionne ou, plutôt, elle absorbe la Banque de l'Indochine, avec pour résultat la création de la Banque Indosuez, joyau du groupe. Autre pôle d'activité, celui du crédit spécialisé, immobilier et consommation : banques La Hénin, Sofinco, auquel s'ajoute l'assurance, avec 34 % du groupe Victoire (Abeille-Paix). Suez détient également un important portefeuille de participations dans l'industrie, les services et l'immobilier : 20 % de la Lyonnaise des eaux, 10 % du groupe hôtelier Accor, des intérêts chez Bouygues, Valéo, Roussel-Uclaf, Beghin-Say, sans oublier l'agro-alimentaire (Salins du Midi, Domaine Cordier). Les estimations sur sa valeur s'étagent entre 18 milliards et 22 milliards de francs.

SOCIAL

L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle

Une formation inadaptée

L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle a longtemps été vécue comme le dernier rite initiatique d'entrée dans la vie adulte. La crise est venue bouleverser tout cela, et c'est peut-être à ce niveau que réside le drame du chômage pour les moins de 20 ans. *« Alors qu'autrefois l'embauche succédait naturellement à la sortie de l'école, l'insertion professionnelle s'analyse désormais comme un processus et non plus comme une rupture entre deux états clairement distincts »*, indique l'INSEE dans son Ecoflash de juin sous le titre « De l'adolescence à la vie adulte : les 15/24 ans ».

L'étude souligne qu' *« un nombre important de jeunes suivent un parcours complexe et connaissent une multitude de situations plus ou moins définies aux frontières de la formation et de l'activité, de l'emploi et du chômage »*. Pour être plus précis, il faut dire qu'un jeune sur trois est scolarisé, un sur trois a un emploi, un sur neuf est au chômage et un sur treize se trouve dans une situation plus ou moins bien définie (stage, apprentissage, formation en alternance, TUC, etc.). Cette distinction vaut particulièrement pour ceux qui ont passé l'âge de 17 ans, c'est-à-dire celui de la scolarité ou de la formation à l'école. Mais entre 22 et 25 ans, au moins 12 % sont des chômeurs.

Les jeunes ont une propension beaucoup plus grande qu'auparavant à changer d'emploi, principalement parce qu'ils jugent celui qu'ils occupent trop précaire et insuffisamment bien payé. La situation de l'emploi justifie ce jugement, et il se trouve que 91 % des jeunes à la recherche d'un emploi disent ne pas trouver de poste à temps complet. Plus de 30 % se trouvent au chômage après avoir occupé un emploi intérimaire ou avoir bénéficié d'un contrat à durée déterminée. Qui plus est, une part importante des jeunes chômeurs s'installent dans cette situation puisque 17,3 % d'entre eux s'y trouvent depuis plus de deux ans.

« Parmi ceux qui travaillent, souligne l'étude, *les deux tiers des garçons sont ouvriers, et près de la moitié des filles sont employées. »* Cette structure des emplois occupés explique le faible niveau des salaires moyens qui sont perçus au début de la vie professionnelle.

Le rôle du diplôme

Le défaut de formation scolaire suffisamment approfondie est un handicap considérable pour la recherche d'un emploi : le chômage frappe 40 % des jeunes sans diplôme contre 10 % de ceux qui ont suivi l'enseignement supérieur. Le système de formation reste, au demeurant, anormalement inadapté, ce qui conduit, un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles à accepter des emplois qui ne correspondent pas au niveau des études qu'ils ont pu faire.

Les risques de déclassement sont plus importants qu'il y a quelques années pour les titulaires du CAP et du BEP, qui se retrouvent la plupart du temps ouvriers ou employés non qualifiés. Tel n'est pas le cas de ces diplômés de l'Université et des grandes écoles qui, eux, ont de fortes chances d'occuper dès leur sortie un poste en rapport avec leur formation.

Soulignons enfin que la part des jeunes dans la population totale tend à diminuer après s'être élevée à 16 % en 1982 : elle pourrait n'être plus que de 11,6 % dans moins de cinquante ans.

● **Quasi-stabilité du nombre des chômeurs indemnisés.** — Selon l'UNEDIC (assurance-chômage), 2 194 300 chômeurs et préretraités étaient indemnisés fin juin, contre 2 256 400 fin mai, soit une baisse de 0,1 % en données corrigées des variations saisonnières et de 2,8 % en données brutes. En un an, le nombre des chômeurs indemnisés a *baissé* de 0,3 %. Les personnes indemnisées se répartissent en 1 702 200 demandeurs d'emploi (+ 4,7 % en un an), 489 000 préretraités (— 15 %) et 3 100 bénéficiares de l'allocation de conversion. En juin, 281 000 dossiers ont été déposés dans les ASSEDIC, soit 8,9 % de plus qu'en mai, une hausse saisonnière, mais un peu plus importante que les années précédentes.

● **Licenciements chez Rivière-Casalis.** — La direction de Rivière-Casalis, filiale de Renault pour le machinisme agricole, à Fleury-les-Aubrais (Loiret) a annoncé le mardi 28 juillet 96 licenciements, après la suppression de 46 emplois par préretraites en mai, et 86 licenciements en juin, afin de ramener à 150 l'effectif des salariés au 1er septembre. La CFDT de Renault a protesté contre l'*« absence de plan social »* et a demandé au PDG du groupe, M. Raymond Lévy, de *« surseoir à toute décision tant qu'une information complète »* sur l'avenir de l'entreprise n'a pas été donnée au comité d'entreprise.

Marchés financiers

PARIS, 30 juillet ⬇

L'effritement reprend

Déridée la Bourse ? Allons donc. Vingt-quatre heures après avoir manifesté de bien meilleures dispositions, elle s'est de nouveau réfugiée dans l'attentisme. L'effritement a repris. Pas immédiatement. A l'issue de la séance matinale, la tendance était encore soutenue (+ 0,15 %). Elle allait revirer peu après l'ouverture de la séance officielle. En clôture, le fléchissement était plus net et l'indicateur instantané s'est établi à 0,51 % en dessous de son niveau précédent.

Les pétroles (Elf, Total) ont glissé. CSF, Dassault, L'Oréal, Schneider, Crédit foncier de France, Nord-Est, se sont alourdis. Côté hausse, Prouvost a fait une échappée. Le peloton composé de BHV, Merlin, DMC, Dumez, Signaux, Carrefour l'a suivi. D'autre part, les japonais se sont, paraît-il, intéressés à l'action Darty et en auraient acheté quarante-cinq mille.

Saint-Gobain, Sommer et Perrier se sont inscrits à leurs plus hauts niveaux de l'année. Visiblement, l'éclatante santé de Wall Street laisse Paris indifférent. A moins que ce ne soit de cette concurrence que souffre notre place. Un professionnel déplorait l'inactivité, des « sicavistes » en particulier. Un agent de change, qui battait une semelle nostalgique sur le « parquet des pas perdus » (ex-corbeille), renchérissait sur le propos en affirmant que les Bourses actuelles n'étaient pas faites pour accueillir 1 % de hausse. Pas assez musclées. Résultat, c'est le claquage. Ajoutons, enfin, que les investisseurs britanniques concentrent leur intérêt sur Madrid. Et le tour de la question sera fait.

Au premier étage, les spécialistes s'ennuyaient ferme. *« Record de calme »*, reconnaissait l'un d'entre eux. C'est gai. Si ça continue, qu'est-ce que les commentateurs vont bien pouvoir raconter ?

NEW-YORK, 30 juillet ⬆

Frénésie de hausse

Résolument « bullish » (de bull : taureau), Wall Street a franchi, jeudi, à toute allure une nouvelle étape de hausse. Rien n'a pu entraver sa marche en avant. Des ventes *bénéficiaires se sont produites* à mesure de l'avancement. Elles ont été littéralement englouties. Finalement, le mouvement s'est arrêté, parce que le journée s'achevait. L'indice Dow Jones des industrielles s'est établi au niveau sans précédent de 2 567,44 (+ 27,90 points). Le bilan de la séance a été excellent.

Les *professionnels, qui* attendaient plutôt une correction technique, en sont restés les bras ballants. *« Inouïs, fantastique » :* les qualificatifs manquaient pour dépeindre une situation que d'aucuns disaient « épileptique ». Le marché croule, dit-on, sous une avalanche de capitaux en quête de placement, dont le rythme s'est encore accru avec l'annonce d'une hausse plus forte que prévu (+ 0,8 %) de l'indice composite de l'économie pour juin.

« Pour les incroyants, la Bourse fait des bêtises », disait un spécialiste. Et d'ajouter : *« Possible. En attendant, il est impossible pour l'instant de trouver un créneau pour acheter des actions bon marché. » C'est l'effet typique « boule de neige »*. L'activité s'est encore accrue, et 208,02 millions de titres ont changé de mains, contre 196,58 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 juillet	Cours du 30 juillet
Alcoa	59 7/8	61
Allegis (ex-UAL)	94	94 7/8
A.T.T.	32 3/8	32 3/8
Boeing	52 7/8	52 1/8
Chase Manhattan Bank	41 3/4	41 3/8
Du Pont de Nemours	123 1/8	124 3/8
Eastman Kodak	93 7/8	94 1/2
Exxon	92	93 3/8
Ford	101 7/8	102 1/8
General Electric	58 7/8	59
General Motors	86 3/8	87 1/8
Goodyear	74	76
I.B.M.	161 3/8	162 1/4
I.T.T.	62 5/8	63 1/8
Mobil Oil	52 3/4	52 1/2
Pfizer	72 1/2	75
Schlumberger	49	50
Texaco	46 3/8	46 5/8
Union Carbide	27 1/2	28
U.S.X.	38	38 3/8
Westinghouse	68 7/8	69 5/8
Xerox Corp.	74 1/2	73 3/8

CHANGES

Dollar : 6,16 F ⬇

Sur des marchés des *changes toujours extrêmement* calmes, le dollar a cédé un peu de terrain, notamment à Tokyo. Faiblesse de la livre sterling et fermeté du franc français contre le deutschemark. A Paris, baisse du loyer de l'argent au jour le jour.

FRANCFORT	30 juillet	31 juillet
Dollar (en DM)	1,8570	1,8535

TOKYO	30 juillet	31 juillet
Dollar (en yens)	150,60	149,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 juillet)	7 3/4 %
New-York (30 juillet)	6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	29 juillet	30 juillet
Valeurs françaises	104,3	104,1
Valeurs étrangères	131,1	132,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	416,6	416,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 juillet	30 juillet
Industrielles	2 539,54	2 567,44

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 juillet	30 juillet
Industrielles	1 874,40	1 862,30
Mines d'or	454,2	459,8
Fonds d'Etat	88,67	88,19

TOKYO

	30 juillet	31 juillet
Nikkeï Dow Jones	24 510,37	24 488,11
Indice général	2 018,06	2 015,11

MATIF

Notionnel 10 %. — *Cotation en pourcentage du 31 juillet*
Nombre de contrats : 23 979

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,45	102,30	102,20	102,10
Précédent	102,45	102,30	102,20	102,05

LA VIE DE LA COTE

ICI : TRÈS FORTE HAUSSE DU BÉNÉFICE SEMESTRIEL. — Premier semestre splendide pour le géant britannique de la chimie. Son bénéfice imposable atteint 691 millions de livres. Il augmente ainsi de 46 % par rapport à celui dégagé au 30 juin 1986 pour un chiffre d'affaires (5 569 millions de livres) accru de 10,7 %. Le bénéfice net par action s'accroît de 37,3 % à 59,2 pence. Le dividende intérimaire est majoré de 14,2 % à 16 pence par action. Tous ces résultats sont supérieurs aux prévisions. Le président Denys Henderson a tempéré l'optimisme général en soulignant qu'une poursuite de la hausse des prix du pétrole, matière première de la chimie, pourrait affecter les résultats.

En attendant, le bénéfice brut de la division industrielle (chimie, pétrochimie, plastique, fibres, explosifs) a explosé, pour atteindre 291 millions de livres (+ 64 %). La progression est de 47 % pour l'agrochimie et de 26 % pour la branche « consommation » (pharmacie, peintures...).

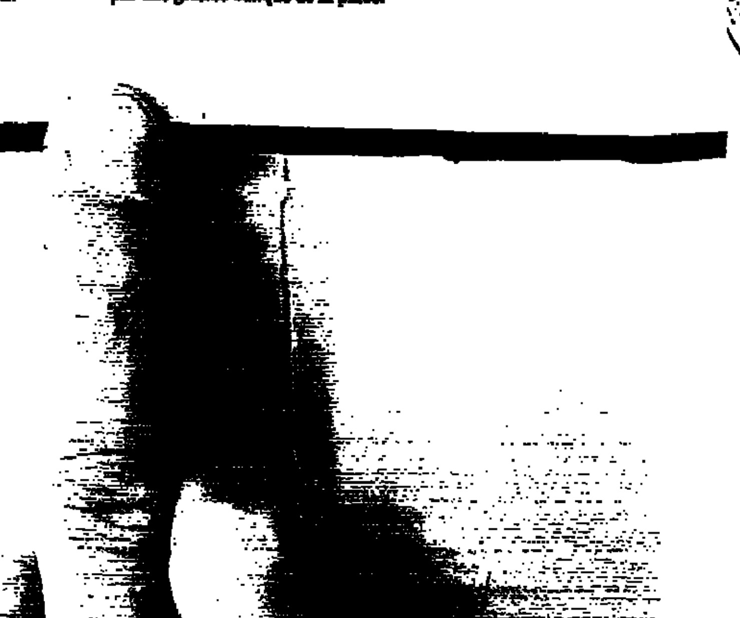
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

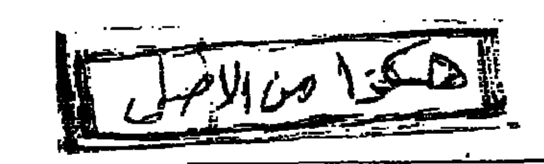
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,1635	6,1655	+ 45	+ 60	+ 80	+ 105	+ 290	+ 380
$ can.	4,6360	4,6409	− 64	− 46	− 128	− 99	− 336	− 252
Yen (100)	4,1283	4,1324	+ 41	+ 163	+ 265	+ 294	+ 843	+ 928
DM	3,3226	3,3255	+ 100	+ 117	+ 207	+ 230	+ 677	+ 746
Florin	2,9514	2,9538	+ 58	+ 68	+ 116	+ 133	+ 411	+ 462
F.B. (100)	16,0341	16,0476	+ 148	+ 229	+ 292	+ 420	+ 975	+ 1379
F.S.	4,0088	4,0127	+ 134	+ 152	+ 259	+ 287	+ 852	+ 929
L. (1 000)	4,5876	4,5926	− 145	− 109	− 263	− 211	− 667	− 553
£	9,8277	9,8321	− 119	− 77	− 249	− 185	− 683	− 480

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 5/16	6 5/8	6 3/8	6 11/16	6 3/4	7 1/16
F.S.	2 3/8	2 7/8	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
L. (1 000)	10	12	10 5/8	11 1/8	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4
£	8 1/4	8 1/2	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/2	9 5/8
F. franç.	7 1/2	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 11/16	8 1/16	8 5/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 30 JUILLET

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1810	4,5 % 1973	1920	1927	1927	+ 0 36
4250	C.N.E. 3%	4256	4300	4295	+ 0 92
1232	B.N.P. T.P.	1241	1182	1182 c	+ 1 43
1124	C.C.F. T.P.	1138	1127	1127	− 0 96
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1255	1255	....
3000	C.G.E. T.P.	3000	3000	3000	....
1900	Renault T.P.	1902	1925	1965	+ 3 31
2200	Rhône-Poul. T.P.	2215	2200	2200	− 0 67
1210	St-Gobain T.P.	1237	1216	1216	− 1 69
1322	Thomson T.P.	1350	1350	1346	− 0 29
465	Accor	477	475	476	− 0 21
525	Agence Havas	553	550	554	+ 0 18
670	Air Liquide	685	695	700	+ 2 19
2460	Alcatel	2450	2440	2430	− 0 82
1950	Als. Superm.	2115	2150	2150	+ 1 65
490	A.L.S.P.I.	500	503	506	+ 1 20
405	Alsthom ★	400	397 10	390	− 2 50
2340	Arjom. Prioux	2425	2435	2440	+ 0 62
500	Ausedat-Rey	553	580	580	+ 4 88
1230	Aux. Entrepr. ★	1208	1205	1204	− 0 33
1130	Avions Dassault	1150	1135	1135	− 1 30
580	BAFIP	577	569	569	− 1 39
370	Bail-Equipem. ★	387	390	385	− 0 52
820	Bail Investiss.	800	800	806	+ 0 75
525	B.N.P. C.I.	530	529	528	− 0 38
650	Cie Bancaire	683	675	675	− 1 17
490	Bazar H.-V.	481	496	490	+ 1 87
520	Béghin-Say ★	528	527	520	− 1 52
900	Berger (Ma)	905	870	870	− 3 87
705	Bic ★	731	734	728	− 0 41
1380	B.I.S.	1435	1429	1449	+ 0 98
2750	Bongrain S.A.	2710	2810	2805	+ 3 51
1160	Bouygues	1241	1231	1217	− 1 93
99	B.P. France	107 80	108 90	108 90	+ 1 02
4840	B.S.N.	4800	4800	4800	....
2290	Cap Gem. S.★	2585	2588	2478	− 4 14
1280	Carnaud	1300	1310	1315	+ 1 15
3180	Carrefour★	3250	3259	3226	− 0 74
179	Casino	180	180	177	− 1 67
145	Casino A.D.P.	143 50	145	145	+ 1 05
1250	C.C.M.C.	1310	1355	1355	+ 3 44
880	Cetelem	882	885	873	− 1 02
810	Cerus	820	818	818	− 0 24
2010	C.F.A.O.	2020	2039	2040	+ 0 99
325	C.G.E.	336 50	339	339 90	+ 1 01
1350	C.G.I.P. ★	1370	1370	1369	− 0 07
1320	Chargeurs S.A.	1362	1363	1358	− 0 29
79 50	Chiers-Châtill.	77	78 30	78 10	+ 1 43
1050	Ciments franç.★	1051	1040	1036	− 1 43
630	Club Méditerr.	648	649	649	+ 0 15
174	Codetel★	176	174 60	176 50	+ 0 28
335	Cofimeg	341	345	347	+ 1 76
2250	Coles	2285	2285	2290	+ 0 22
250	Compt. Entrepr.	251	250 80	250 10	− 0 36
675	Compt. Mod.	695	730	729	+ 4 89
1180	Créd. Foncier	1318	1301	1308	− 0 76
520	Crédit F. Imm.	520	520	520	+ 0 38
145	C.C.F.	143	138 50	138 80	− 2 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
790	Créd. Lyon. (CI)	795	795	795	....
1110	Crédit Nat. ★	1131	1130	1115	− 1 41
240	Creusot ★	238	240	235	− 1 26
2700	Damart S.A.	2830	2850	2850	+ 0 71
420	Darty ★	441	444 90	449	+ 1 81
365	Darty (DP)	377 90	371 10	375	− 0 77
2130	De Dietrich	2140	2145	2145	+ 0 23
340	Dév. P.d.C. (Li)	325	323	323	− 0 62
520	D.M.C.	529	535	543	+ 2 65
455	Drouot Assur.	465	460	465	....
2340	Docks France ★	2350	2350	2390	+ 1 70
2200	Dumez ★	1150	1165	1160	+ 0 87
1210	Eaux (Gén.)	1256	1253	1260	+ 0 32
1210	Ecco ★	1279	1250	1253	− 2 03
1050	Electro-Finan.	1065	1100	1100	+ 3 29
380	Elf-Aquitaine	382	380	381 50	− 0 12
345	— (certific.)	342	340	340	− 0 58
815	Epeda-B-Faure	841	869	870	+ 3 45
3690	Essilor	3840	3670	3720	− 3 13
2660	Essilor Int. (DP)	2690	2710	2710	+ 0 74
500	Esso S.A.F. ★	491	494 90	489 90	− 0 22
2290	Eurafrance	2330	2330	2300	− 1 28
1430	Eurocom ★	1418	1420	1415	− 0 21
3600	Euromarché	3800	3800	3780	− 0 53
680	Europe n° 1 ★	625	625	609	− 2 58
1240	Exor	1269	1255	1254	− 1 18
740	Facom	760	775	765	+ 0 66
1050	Fichet-bauche	1121	....	....	....
200	Finextel★	202	204	201 60	− 0 20
178	Fives-Lille	175 30	155	155	− 11 58
1280	Fromageries Bel	1309	1250	1265	− 3 36
1220	Gal. Lafayette★	1265	1250	1269	+ 0 32
400	Gascogne	419	420	420	+ 0 24
2020	Gaz et Eaux	2060	2065	2065	+ 0 24
690	Géophysique★	671	671	663	− 1 19
2300	Gerland	2380	2380	2380	....
695	GTM-Entrepose	710	691	700	− 1 41
695	Guyenne-Gas. ★	676	675	675	− 0 15
2800	Hachette ★	2800	2790	2742	− 2 07
745	Hénin (La)	792	792	793	+ 0 13
1310	Hutchinson	1349	1355	1356	+ 0 52
165	Imétal	170	168 80	168 50	− 0 88
390	Imm. Plaine-M.	397	400	399	+ 0 50
4750	Inst. Mérieux	5110	5010	5010	− 1 96
520	Interbail★	523	530	522	− 0 19
1370	Intertechnique	1456	1460	1457	+ 0 07
850	J. Lefebvre	892	898	892	....
1710	Lab. Bellon	1745	1741	1740	− 0 29
1620	Lafarge-Coppée	1670	1670	1635	− 2 09
1680	Lebon ★	1681	1681	1698	+ 1 01
5400	Legrand	2845	2845	2830	− 0 53
5000	Legrand (DP)	2460	2500	2490	+ 1 22
760	Leroy-Somm.★	751	756	744	− 0 93
2000	Lesieur	1995	2010	2010	+ 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	811	781	788	− 2 84
595	Locafrance ★	597	600	597	....
880	Locindus	870	875	875	+ 0 57
1160	L. Vuitton S.A ★	1175	1170	1158	− 1 45
520	Luchaire	553	540	540	− 2 35
1450	Lyonn. Eaux ★	1450	1450	1430	− 1 38
80	Mais. Phénix	77	77	77	....
670	Majorette (Ly)	719	705	705	− 1 95
480	Mar. Wendel★	475	473	477	+ 0 42
1780	Martell	1876	1860	1850	− 1 33
2180	Matra	2060	2130	2130	+ 3 40
2150	Merlin-Gerin ★	2399	2400	2465	+ 2 75
3200	Michelin	3340	3355	3363	+ 0 69
1310	Midi (Cie)	1307	1310	1297	− 0 76
325	Midland Bk SA★	321	322	325 90	+ 1 53
1040	Min. Salsig. (Ma)	1090	1105	1105	+ 1 38
51	M.M. Penarroya	54	54 70	54 40	+ 0 74
2800	Moët-Hennessy	2805	2797	2810	+ 0 18
66	Moulinex	73	73	72 90	− 0 14
985	Navig. Mixtes	1029	1000	1016	− 1 26
172	Nord-Est	175	170 50	170 50	− 2 57
400	Nordon (Ny)	465	453	453	− 2 58
580	Nouvelles Gal.	587	575	571	− 2 73
1170	Occident. (Gén.)	1124	1130	1133	+ 0 80
1690	Omn.F.Paris	1665	1665	1665	....
200	Olida-Caby	200	200	200	....
440	Opfi-Paribas	447	446	443	− 0 89
3730	Oréal (L')	4053	4049	3860	− 4 76
455	Paribas	456	456	457	+ 0 22
640	Paris-Réesc. ★	647	642	630	− 2 63
1390	Pechelbronn ★	1390	1385	1385	− 0 36
1390	Penhoet	1370	1370	1370	....
975	Pernod-Ricard	990	990	988	− 0 20
1370	Peugeot S.A.	1456	1462	1440	− 1 09
13 50	Poclain	14 60	14 90	14 80	+ 1 37
2280	Pollet	2290	2280	2265	− 1 09
740	P.M. Labinal	730	721	720	− 1 37
3450	Presses Cité	3418	3398	3411	− 0 20
1130	Prétabail Sic.	1110	1120	1139	+ 2 61
875	Primagaz	889	881	885	− 0 46
655	Printemps★	640	640	636	− 0 63
1870	Promodès	1935	1936	1900	− 1 81
265	Prouvost S.A ★	270	281	298	+ 10 37
1490	Radiotechn.	1495	1500	1500	+ 0 33
100	Raff. Dist. Total	108	109	107 90	− 0 09
2980	Redoute (La) ★	2960	2960	2967	+ 0 24
450	Rober financière	470	462	462	− 1 70
1420	Roussel-Uclaf	1490	1490	1489	− 0 07
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5860	6150	6150	+ 4 95
235	Sade	238	232 50	232 50	− 2 31
1940	Sagem	1941	1941	1941	....
450	Saint-Gobain	468	471	477	+ 1 92
1290	St-Louis B.	1274	1273	1273	− 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1950	Salomon	1970	1985	1985	+ 0 76
1720	Salvepar	1695	1675	1675	− 1 18
710	Sanofi	790	799	795	+ 0 63
790	S.A.T.	795	795	796	+ 0 13
1290	Saupiquet (Na)	1342	1349	1349	+ 0 52
405	Schneider ★	450	445	435	− 3 33
115	S.C.O.A.	121 60	120	117	− 3 70
675	S.C.R.E.G.	720	725	730	+ 1 39
880	Seb ★	899	886	911	+ 1 33
450	Sefimeg	464	470	470	+ 1 29
1370	S.F.I.M.	1400	1385	1384	− 1 14
55	S.G.E.	65 50	66	65	− 0 76
530	Sign. Ent. El. ★	533	540	535	+ 0 38
970	Silic	950	937	937	− 1 37
580	Simco-U.P.H. ★	585	582	581	− 0 68
425	Simnor (Li)	420	420	420	....
1200	Skis Rossignol	1225	1224	1240	+ 1 22
640	Slimінco	625	600	612	− 2 08
430	Société Générale	433	433	433	....
230	Sodexco	235	235	235	....
245	Sodero (Na)	243 50	244	244	+ 0 21
2740	Sodexho	2870	2830	2840	− 1 05
150	Sogenal (Ny)	144	142	142	− 1 39
455	Sogerap	468 80	462 50	470	+ 0 26
2520	Somm-Allib. ★	2575	2579	2525	− 1 94
815	Source Perrier	841	845	842	+ 0 12
960	Sovac ★	925	926	920	− 0 54
570	Spie-Batignol.	567	566	565	− 0 35
595	Strafor	612	600	601	− 1 80
300	Synthelabo ★	296 10	295	293	− 1 05
590	Talcs Luzenac	606	598	599	− 1 16
3050	Tél. Elect.	3189	3195	3230	+ 1 29
1330	Thomson-C.S.F.	1357	1353	1310	− 3 46
490	Total (CFP)★	472	478	471	− 0 21
104	— (certific.)	104	104 30	104 50	+ 0 48
2030	T.R.T.	2100	2005	2005	− 4 52
630	U.F.B.	650	650	650	....
1120	U.I.C.	1195	1180	1180	− 1 26
600	U.I.F.	640	625	630	− 1 56
800	U.I.S.	870	875	875	+ 0 57
290	U.C.B. ★	280 10	282	270	− 3 61
670	Unibail	690	690	691	+ 0 14
590	Valéo	595	604	606	+ 1 85
58	Vallourec	61 90	60 50	60 20	− 2 75
480	Via Banque	497	497	481 50	− 3 12
1030	Elf-Gabon	1031	1030	1030	− 0 10
151	Amax Inc.	165	169 90	171 50	+ 3 94
215	Amer. Express	226 20	227	228	+ 0 80
180	Amer. Teleph.	195	199 50	198 80	+ 1 95
168	Anglo Amer. C.	167 50	167 40	167 40	− 0 06
720	Amgold	758	752	751	− 0 92
1040	BASF (Akt)	1047	1060	1060	+ 1 24
1140	Bayer	1153	1160	1160	+ 0 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Buffelsfont.	148 50	148 80	148 50	....
255	Chase Manh.	257	262 50	261 50	+ 1 75
90	De Beers	92	92	93	+ 1 09
2100	Deutsche Bank	2090	2160	2160	+ 3 35
87	Dome Mines	92 90	95 30	95 10	+ 2 37
1090	Dresdner Bank	1105	1153	1125	+ 1 81
173	Driefontein Cst	175	174 50	174	− 0 57
770	Du Pont-Nem.	770	770	770	....
555	Eastman Kodak	560	578	578	+ 3 21
74	East Rand	80	81 90	80 90	+ 1 13
290	Electrolux	288 20	287 90	290	+ 0 62
240	Ericsson	245 90	239 10	239	− 2 81
575	Exxon Corp.	573	575	575	+ 0 35
655	Ford Motors	626	643	643	+ 2 72
110	Freegold	115	114 80	115	....
110	Gencor	118	116 50	118 50	+ 0 42
350	Gén. Electr.	362	369 80	369 80	+ 2 15
665	Gén. Belgique	656	634	631	− 3 81
515	Gen. Motors	533	537	538	+ 0 94
128	Goldfields	133 50	140	138	+ 3 37
56	Gd Metropolitain	55 80	56 50	56 50	+ 1 25
94	Harmony	98	98	99 20	+ 1 22
43	Hitachi	49 85	50 05	49 90	+ 0 10
1050	Hoechst Akt.	1079	1100	1101	+ 2 04
150	Imp. Chemical	155 80	158 90	156 90	+ 0 71
1000	IBM	1005	1000	997	− 0 80
380	ITT	390 10	390 40	391 50	+ 0 36
162	Ito-Yokado	171	173 60	175 50	+ 2 63
92	Matsushita	102 30	105 10	106	+ 3 62
1130	Merck	1176	1182	1182	+ 0 51
440	Minnesota M.	443	452 10	452 10	+ 2 05
320	Mobil Corp.	322 50	325	325	+ 0 78
300	Morgan J.P.	299	302 40	302 40	+ 1 14
42700	Nestlé	40900	41400	41400	+ 1 22
215	Norsk Hydro	218 50	221	221 50	+ 1 37
280	Ofsil	287	282 50	282 50	− 1 57
2030	Petrofina	2210	2210	2215	+ 0 23
580	Philip Morris	595	599	597	+ 0 34
160	Philips	157 60	160 40	154	− 2 22
550	Quilmès	549	548	548	− 0 18
845	Randfontein	919	890	905	− 1 52
845	Royal Dutch	852	849	849	− 0 35
128	Rio Tinto Zinc	129 80	138 20	138 50	+ 6 70
117	St Helena Co	122 30	118 60	119 10	− 2 62
295	Schlumberger	303	305	305	+ 0 66
144	Shell transp.	143 80	145 50	145 50	+ 1 18
2200	Siemens A.G.	2250	2290	2295	+ 2
184	Sony	188 60	193 60	193 60	+ 2 65
190	T.D.K.	215	222 10	221 90	+ 3 21
24	Toshiba Corp.	25 50	26 55	26 55	+ 4 12
415	Unilever	419	420	420	+ 0 24
335	Unic. Techn.	347	347 80	347	....
890	Vaal Reefs	909	894	901	− 0 88
330	Volvo	356 10	355 20	352 20	− 1 10
410	West Deep	422	416	417	− 1 18
450	Xerox Corp.	460	466 20	466 20	+ 1 35
1 38	Zambia Corp.	1 50	1 59	1 75	+ 16 67

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9134	..
Emp. 8,80 % 77	128 45	1 659
9,80 % 78/93	100 60	0 509
10,80 % 79/94	103 40	9 764
13,25 % 80/90	106 35	2 100
13,80 % 80/87	101 13	10 889
13,80 % 81/89	105 85	7 448
16,75 % 81/87	100 94	14 868
16,20 % 82/90	115 90	8 832
16 % juin 82	117 90	2 273
14,60 % fév. 83	116 05	6 400
13,40 % déc. 83	117 65	8 150
12,20 % oct. 84	110 56	9 894
11 % fév. 85	108 65	4 822
10,26 % mars 86	104 20	3 953
ORT 12,75 % 83	1768	..
OAT 10 % 2000	102 17	1 776
OAT 9,90 % 1997	103 36	6 238
OAT 9,80 % 1996	101 72	4 887
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 70	0 717
CNB Paribas	102 70	0 717
CNB Suez	102 70	0 717
CNI janv. 82	101 70	0 717
PTT 11,20% 85	104 50	6 849
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 30	1 640
CNT 9% 86	94 20	2 545
CRH 10,90% déc. 85	101 80	5 725

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1160	1180
Agache (Sté. Fin.)	1925	1948
A.G.F. (St Cent.)	790	790
Applic. Hydraul.	760	840
Arbel	220	230
Astorg	389	395
Avenir Publicité	2750	2795
Bain C. Monaco	395	390
Banque Hypoth. Eur.	463	463
Béghin-Say (C.I.)	350	350
B.G.L.	618	618
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	655	671
B.N.P. Intercontin.	315	315
Bénédictine	5190	5200
Bon-Marché	850	860
B.T.P.	139	141
Calf	885	930
Cambodge	740	780
C.A.M.E.	401	380
Campenon Bern.	480	489
Carbone-Lorraine	761	734
C.E.G.Frig.	700	680
Cerces. Blanzy	2670	....
Centrest (Ny)	268	278
Cerabati	90 10	90 10
Chambourcy (M.)	900	918 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	155	154
C.I.C. (Financ. de)	345	330
C.I. Maritime	620	651
Cimen-Smen	620	600
Citram (B)	690	650 o
Clause	616	590
Cofradel (Ly)	1890	1849
Cogifi	422 40	427
Comiphos	625	644
Cie Industrielle	3701	3751
Comp. Lyon-Alem.	747	747
Concorde (La)	900	900
C.M.P.	36	37 50 d
Créd. Gén. Ind.	815	802
Cr. Universel (Cie)	697	700
Créditel	144	143
Darblay S.A.	581	541 o
Delalande S.A.	1200	1186
Delmas-Vielj. (Fin.)	1421	1461
Didot-Bottin	915	920
Eaux Bass. Vichy	1380	1478 d
Eaux Vittel	3010	2980
Economats Centre	680	670
Electro-Banque	415	409
Elf-Antargaz	625	625
E.L.M. Leblanc	940	940
Eneffi-Bretagne	281	276
Entrepôts Paris	605	610
Epargne (B)	3280	3250
Europ. Accumul.	75 10	78
Eternit	2500	2500
Finalens	260	270
FIPP	412	....
Fnac	1080	1090
Foncière (Cie)	588	580
Fonc. Lyonnaise	5840	5840
Foncina	586	590
Forinter	1145	1145
Fougerolle	376	370
France I.A.R.D.	388 70	381 o
France (La)	7150	7150
From. Paul Renard	546	537
GAN	1256	1256
Gaumont	455	482 d
Gévelot	919	925
Gr. Fin. Constr.	474	480
Gds Moul. Paris	360	370
Groupe Victoire	3250	3280
G. Transp. Ind.	654	662
H.E.F.	150	153
Immindo S.A.	495	494
Immovest	306	306
Immobail	419 50	419
Immobanque	702	701
Immob. Marseille	10000	9800
Immofice	546	546
Invest. (Sté Cent.)	3160	3200
Jaeger	212	215
Lafitte-Bail	492	491 50
Lambert Frères	254	258
Lille-Bonnières	1401	1400
Loca-Expansion	295	290
Locafinancière	380	378
Locatel	825	825
Louvre (Sté)	1710	1710

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	49	49 50
Magasins Uniprix	261 50	259
Magnant S.A.	139	111 40 o
Marionnes Part.	400	424
Métal Déployé	410	434 60
Mors	177	178
Naval Worms	91 70	....
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	330	322
Optorg	262	262
Oréal (L') C.I.	2650	2676
Origny-Desvroise	1150	1101
Palais Nouveauté	941	....
Paribas-CIP	415	416
Paris France	286	295
Paris-Orléans	337	350
Partenhes	810	810
Patern. Risq. Div.	1360	....
Pathé-Cinéma	719	669
Pechiney (cert. inv.)	327	332
Piles Wonder	1050	1030
Piper-Heidsieck	845	801
P.L.M.	169	167
Porcher	605	540
Promodès	1470	1465
Providence S.A.	1715	1690
Publicis	2790	2801
Raff. Souf. R.	164	165
Rhône-Poul. (c. inv.)	392	402
Ricqlès-Zan	325	305 56
Rochefortaise S.A.	390	425
Rochette-Cenpa	90 20	88
Rosario (Fin.)	750	795
Roudière	260	265
Rougier et Fils	80	78
Sacer	410	410
SAFAA	1305	1315
Safic-Alcan	875	907
SAFT	2090	2081
Saga	290	301
St-Gobain C.I.	400	400
Salins du Midi	547	560
Sanofi	....	....
Santa-Fé	176	177
Saram	170	170
Scdines	72	72
Savoisienne (M)	275	....
SCAC	810	800
Senelle Maubeuge	595	598
S.E.P. (M)	208	210
Serv. Equip. Véh.	92	93
Sici	271	271
Sicotel	360	360
Simvin	261 10	258 10
Siph (Plant. Hévéas)	415	390
Sté Générale-CIP	430	430
Sofal financière	1825	1790
Soffo	450	450
Soficomi	760	775
S.O.F.I.P. (M)	149 80	....
Sofragi	1202	1270
Soudure Autog.	495	495
Sovabail	650	640
Speichim	37	13 50 o
S.P.I.	650	689
Suez (Fin. de)-CIP	1524	1524
Stami	717	768 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	2098	2079 c
Testut-Aequitas	535	535
TF 1	....	....
Tour Eiffel	550	572 d
Ufiner S.M.D.	768	770
U.A.P.	2400	2420
U.T.A.	1700	1700
Veuve Clicquot	3800	3800
Vicat	1670	1600
Viniprix	1750	1668
Virax	200	184
Waterman S.A.	698	700
Brass. du Maroc	141	....
Étrangères		
A.E.G.	1040	1080
Akzo	457	480
Alcan Alum	307	....
Algemeine Bank	1450	1430
American Brands	291	308 80
Am. Petrofina	358	370
Arbed	240	....
Asturienne Mines	174	....
Bco Pop Espanol	450	449
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1920	....
B. Régl. Internat.	60000	60050
Br. Lambert	670	....
Canadian-Pacific	130	134 80
CIR	31	32
Commerzbank	920	925
Dart. and Kraft	380	389
De Beers (port.)	65 60	....
Dow Chemical	555	557 c
Gén. Belgique	656	631
Gevaert	956	1110 d
Glaxo	175	178 90
Goodyear	440	....
Grace and Co	405	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	520	522
I. C. Industries	217	223 50
Johannesburg	1300	1350
Kubota	23 50	23
Latonia	278	276
Midland Bank Plc	62	64
Mineral-Ressourc.	90	....
Nixdorf	2849	2898
Noranda	157	160 10
Olivetti	36 50	36 60
Pakhoed Holding	225	235
Pfizer Inc.	459	460
Procter Gamble	588	570
Ricoh Cy Ltd	44	45
Rolinco	303 40	308
Robeco	326 50	330 50
Rodamco	424 90	424 90
Sapem	21 40	21
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	320	312
Steel Cy of Can.	110	....
Tenneco	306	....
Thorn EMI	72	....
Toray indust. inc	28 10	29 40
Vieille Montagne	935	935
Wagons-Lits	905	894
West Rand	28 95	28 95

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1065	1050
Alain Manoukian	504	490
Asystel	650	640
B.A.C.	400	400
B. Demachy & Assoc.	789	799
B.I.C.M.	878	982
B.I.P.	687	700
Boiron Technologies	1190	1200
Buzzer	688	688
Cables de Lyon	1300	1292
Calberson	908	907
Cardif	2300	2300
C.D.M.E.	999	1015
C. Equip. Elect.	318	315
C.E.G.I.D.	1541	1602
C.E.G.E.P.	223	225
C.E.P.-Communication	1475	1480
C.G.I. Informatique	800	805
Ciments d'Origny	630	630
C.N.I.M.	411	411
Dafsa	301	300
Dauphin O.T.A.	3200	3190
Decaux	2130	2170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	900	944
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	301	305
Elect. S. Dassault	660	680
Elysées Investiss.	39 90	39 10
Expand	841	837
Filipacchi	705	695
Guintoli	1050	1000
Guy Degrenne	1042	980
I.C.C.	254	262
IDIA	248	249
I.G.F.	225	225
IV Informatique	310	325
Int. Métal Serv. (IMS)	220	220
La Commande Electr.	660	620
Le gd livre du mois	400	400
Loca-Investissement	296	298
Locamic	393	371
Manutan	464	450
Marin Immobilier	396	396
Métallurg. Minière	161	161
Mécanique Informat.	510	515

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	204	212
M.M.B.	680	690
Molex	299	299 90
Navale-Delmas	740	730
Olivetti-Logabax	395	406
Om. Gest. Fin.	509	509
Petit Bateau	225	225
Petroligaz	537	537
Pier Import	350	350
Razel	1500	1520
St-Gobain Emballage	1409	1429
St-Honoré Matignon	211	211
S.C.G.P.M.	240	245
Sema-Matra	740	740
S.E.P.	1400	1410
S.E.P.R.	1650	1680
Sigas	1499	1480
S.M.T. Goupil	355	355
Sodinforg	1350	1382
Sofibus	350	350
Supra	1045	1095
Valeurs de France	362	363

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	5 35	5
Calophon	335	330
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	425 20	425 10
Dubois Inv. (Cass.)	1000	1000
Gachot	216	224
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1225	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	164	164
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	509	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	132	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 30/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 58	814 22
Actions France	484 57	467 06
Action Invest.	387 92	370 33
Actions sélectives	615 41	593 17
Aedificandi	639 95	616 82
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1288 66	1257 23 ◆
A.G.F. 5000	619 42	604 31 ◆
A.G.F. ECU	1092 34	1081 52 ◆
A.G.F. Interfonds	456 21	445 08 ◆
A.G.F. Invest	106 14	103 55 ◆
A.G.F. OBLIG.	1091 10	1085 67 ◆
A.G.F. Sécurité	10146 42	10146 42 ◆
Agfimo	688 89	672 09 ◆
Alefi	213 64	205 92
A.L.T.O.	185 82	179 10
Amer-Gan	5810 87	5547 37
America-Valor	777 14	741 90
Amplitude	576 06	559 28
Arbitrages court terme	5422 86	5412 03 ◆
Argonautes	432 83	413 20
Associc	1155 31	1155 31
Auracic	1399 64	1358 87
Axa Europe	114 93	109 72
Axa Investissements	124 64	118 99
Bourse-Investiss.	478 60	456 90
Bred Associations	2646 93	2639 01
Bred International	100 38	98 41
Capital Plus	1642 10	1642 10
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Convenimmo	402 27	386 80
Cortal court terme	1251 42	1251 42 ◆
Cortexa	941 95	899 24
Credinter	515 23	500 22
Croiss. Finance	280 50	268 42
Croiss. Mercure	2803 46	2527 63
Croiss. Immobil.	677 72	646 99
Croiss. Prestige	395 49	377 56
Drouot-France	707 49	675 41
Drouot-Investiss.	1164	1111 22
Drouot-Sécurité	254 78	243 23
Drouot-Sélection	146 20	139 57
Ecuric	1178 13	1160 72
Elicoop Sicav	11132 57	11132 57
Elf-Valeurs	9549 13	9316 22
Energie	300 98	287 33
Eparcic	2780 08	2774 53
Eparcourt Sicav	4053 92	4043 81
Epargne Associations	24156 93	24120 75
Epargne-Capital	7857 63	7779 83
Epargne-Croiss.	1650 45	1806 28
Epargne-Industr.	805 79	789 25
Epargne-Inter	712 15	693 09
Epargne J	52642 14	52642 14
Epargne-Long-Terme	1767 75	1720 44
Epargne-Oblig.	198 98	193 92
Epargne-Unie	1337 96	1277 29
Epargne-Valeur	445 71	433 78
Eparoblig	1261 38	1258 86
Epsilon	1018 69	1008 60
Eurocic	9675 80	9532 81
Euro-Croissance	579 08	562 21
Eurodyn	1132 01	1094 79
Euro-Gan	5306 20	5065 58
Extrême Orient Sicav	582 13	565 17
Finord Placement	60016 42	59836 91
Finord Trimestriel	1121 04	1104 47
Finord Valorisation	13239 46	12979 86
Fonsicav (div. par 10)	10697 40	10697 40
Foncier Investiss.	1152 91	1124 79
Fonival	277 81	265 21
France-Gan	6459 30	6166 40
France-Garantie	282 59	282 03
France-Investiss.	512 38	489 15
France-Net	120 35	119 16
France-Obligations	444 62	440 22
Francic	419 19	406 98
Francic Pierre	101 42	98 47
Francic Régions	1138 05	1104 90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1325 38	1325 38
Fructicapi	302 25	297 78
Fructidor	252 78	249 04
Fructifrance	836 78	816 37
Fructivar	81544 04	81340 69
Fructi ECU	566 33	557 96
Fructi-Première	11112 72	10948 49
Futuroblig	1063 99	1062 93
Gestilion	57043 71	56901 46
Gestion Amérique	374 26	357 29
Gestion Orient	186 02	177 58
Gestion Sécuricourt	10513 46	10409 37
Gestion Sicavimmo	769 94	735 03
Gestion Uni-Japon	1503 69	1435 50
Gestion Associations	160 15	156 63
Gestion Mobilière	756 85	722 53
Gest. Rendement	473 98	452 39
Gest. Sél. France	752 87	718 73
Haussmann Associat.	1197 40	1197 40
Haussmann court terme	1182 38	1182 38
Haussmann Epargne	1356 89	1356 89
Haussmann Europe	2289 80	2207 04
Haussmann France	1070 25	1031 57
Haussmann Oblicroiss.	1281 37	1281 37
Haussmann Obligations	1490 19	1436 33
Horizon	1198 43	1163 52
I.M.S.I.	615 41	587 50
Indo-Suez Valeurs	787 88	752 15
Ind. française	13440 88	13177 34
Interoblig.	11724 61	11273 66
Intersélect France	481 85	460
Intervaleurs Indust.	683 70	652 70
Invest. net	14239 67	14211 25
Invest. Obligataire	17718 33	17682 96
Japacic	183 28	177 94
Jeune épargne	246 25	242 61 ◆
Laffitte-Amérique	284 61	271 70
Laffitte-crt-terme	58265 71	58265 71
Laffitte-Expansion	893 55	853 03
Laffitte-France	349 33	333 49
Laffitte-Immobilière	264 38	252 39
Laffitte-Japon	353 64	337 60
Laffitte-Oblig.	147 69	140 99
Laffitte-Placements	63304 58	63304 58
Laffitte—Rend.	215 87	206 08
Laffitte-Tokyo	1338 64	1277 94
Lion-Associations	11327 62	11327 62
Lion-Institutionnels	22900 16	22843 05
Lionplus	71211 26	70506 20
Livret portefeuille	678 08	668 31
Méditerranée	191 87	183 17
Minimax	25391 95	25391 95
Mondiale Investissem.	470 49	449 15
Monecic	5489 83	5489 83
Moné J.	54365 20	54365 20
Monetalitte	264994 90	264994 90
Multi-Obligations	429 17	409 71
Mutuelle Unie Sél.	161 46	154 14
Natio.-Assoc.	6568 35	6555 24
Natio.-Epargne	13431 47	13298 49
Natio.-Immobilier	1042 32	1014 42
Natio.-Inter.	1135 87	1105 47
Natio.-Obligations	537 31	522 93
Natio.-Patrimoine	1521 30	1480 58
Natio.-Placements	63645 58	63645 58
Natio.-Revenu	1049 23	1038 84
Natio.-Sécurité	55868 55	55868 55
Natio.-Valeurs	754 30	734 11
Nippon-Gan	5565 14	5312 78
Nord-Sud Développ.	1181 58	1179 22 ◆
Oblicic Régions	1015 48	1000 47
Oblicoop Sicav	1394 16	1366 82
Obligations Convert.	451 39	430 92
Oblilion	1082 35	1071 63
Optimavalor	668 36	638 05
Options et Rendement	54082 07	53282 93
Paramérique	547 07	522 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pareurope	868 26	828 89
Paribas Epargne	15364 90	15334 23
Paribas France	108 74	105 57
Paribas Gestion	652 72	626 11
Paribas Opportunités	107 16	104 04
Paribas Patrimoine	568 55	543 45
Parnasse-Valor	1075 64	1074 57
Patrimoine-Retraite	1629 16	1597 22
Phenix Placements	261 41	250 16 ◆
Pierre Investiss.	763 66	729 03
Placement A	1096 78	1096 78
Placement crt-terme	69864 63	69864 63
Placement J	54765 54	54765 54
Placement Premier	51582 62	51582 62
Placements Rendement	11539 72	11539 72
Placements Sécurité	104224 15	104224 15
Première Obligations	10407 05	10386 28
Priv'Association	21439 40	21439 40
Province Investiss.	581 99	555 60
Quartz	117 14	114 26
Rentacic	167 13	164 66
Revenus Trimestriels	5710 58	5654 04
Revenu Vert	1140 29	1139 15
Rivoli Plus	1049 89	1002 28 ◆
St-Honoré Assoc.	14064 67	13994 70
St-Honoré Bio-aliment.	893 51	852 99
St-Honoré Pacifique	594 16	587 22
St-Honoré P.M.E.	491 31	469 03
St-Honoré Réal	11286 83	11241 86
St-Honoré Rendement	11376 92	11320 22
St-Honoré Services	525 27	505 07
St-Honoré Technol.	812 33	775 49
St-Honoré Valor	12173 23	12076 62
Sécuricic	10869 82	10858 96
Sécur. Mobilière	405 52	387 13
Sécuri Taux	10414 10	10414 10
Sél. court terme	11778 39	11690 71
Sélection Croissance	565 04	538 87
Sicasden (Casden BP)	747 18	736 14
Sicav-Associations	1392 84	1390 76
S.F.I. fr. et étr.	663 75	644 42
Sicav 5000	367 66	357 82
Slivafrance	592 84	576 97
Slivam	449 70	437 66
Slivarente	209 56	207 49
Slivinter	458 34	444 13
S.I.—Est	1382 43	1319 74
S.I.G.	919 11	877 03
S.N.I.	1363 93	1324 20
Sogepargne	385 94	371 99
Sogenic	49802 35	48351 80
Sogever	1148	1095 94
Sogerter	1375 48	1313 11
Soleil Investiss.	492 37	470 04
Technocic	1189 18	1154 54
Techno-Gan	6411 63	6120 89
Tillion	5087 82	5037 45
U.A.P. Investiss.	436 23	420 46
Uni-Associations	110 64	110 64
Unifrance	499 08	476 45
Unifoncier	1305 55	1246 35
Uni-Garantie	1310 54	1284 82
Unigestion	955 77	912 43
Uni-Régions	3229 71	3083 26
Unirente	2187 36	2096 09
Univar	178 71	178 71
Univers-Actions	1033 58	1033 58
Univers-Obligations	1541 36	1490 68
Valorem	553 30	539 80
Valoblig	60859 75	60059 16
Valorg	1510 71	1509 30
Valrnet	79292 18	79252 55

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 172	6 180	5 930	6 430
ECU	6 904	6 904	....	....
Allemagne (100 DM)	332 630	332 550	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 050	16 039	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	295 150	295 260	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	87 680	87 620	84	91
Norvège (100 k)	90 920	90 970	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 878	9 971	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 406	4 407	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 595	4 589	4 350	4 850
Suisse (100 f.)	401 500	401 180	390	410
Suède (100 krs)	95 410	95 410	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 308	47 300	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 863	4 885	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 250	4 250	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 633	4 635	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 105	4 103	3 950	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/7
Or fin (kilo en barre)	90700	90500
Or fin (en lingot)	90950	90850
Pièce française (20 fr)	530	530
Pièce française (10 fr)	390	378
Pièce suisse (20 fr)	605	601
Pièce latine (20 fr)	516	523
Souverain	653	656
Pièce de 20 dollars	2955	3025
Pièce de 10 dollars	1465	1465
Pièce de 5 dollars	950	970
Pièce de 50 pesos	3400	3410
Pièce de 10 florins	541	540
Or Londres	459 50	457 20
Or Zurich	457 50	457 50
Or Hongkong	457 25	458 35
Argent Londres	8 02	8

Le Monde

ESPAGNE

Le Parti socialiste a perdu la gestion de six gouvernements autonomes

MADRID
de notre correspondant

A l'exception de celui de Navarre, les treize gouvernements autonomes d'Espagne (sur un total de dix-sept) qui étaient en jeu lors des élections du 10 juin dernier ont été formés cette semaine. Verdict des urnes : les socialistes ne détiennent plus la majorité absolue que dans trois de ces treize exécutifs régionaux : Murcie, Castille, Manche et Estrémadure. Le PSOE de Felipe Gonzalez contrôle trois autres gouvernements régionaux. (Madrid, la communauté valencienne, les Asturies), mais va devoir composer avec les partis d'opposition. Si, comme cela est relativement probable, le candidat socialiste est élu de justesse à la tête de l'exécutif autonome navarrais, le Parti socialiste aura au total perdu la gestion de six gouvernements autonomes sur les treize qui étaient en jeu il y a un mois et demi.

L'Alliance populaire (le principal parti d'opposition conservatrice) a enlevé les gouvernements régionaux de la Rioja, de Cantabrie, des Baléares et de Castille-Leon. Les Canaries sont, quant à elles, passées dans le giron du Centre démocratique et social (CDS) de l'ancien chef du gouvernement Adolfo Suarez. Sur les quatre gouvernements autonomes qui n'étaient pas en jeu le 10 juin (Andalousie, Pays basque, Catalogne et Galice), les socialistes n'en contrôlent qu'un, celui d'Andalousie.

(Intérim.)

HAITI

La grève générale a été largement suivie

Port-au-Prince. — Le mot d'ordre de grève générale lancé, jeudi 30 juillet, par l'opposition au Conseil national de gouvernement (CNG) a été largement suivi dans la capitale, Port-au-Prince, et dans plusieurs villes de province, sauf au Cap-Haïtien, la deuxième agglomération du pays.

Après les graves incidents de la veille, au cours desquels huit personnes (dix, selon Radio-Nationale) avaient été tuées, cette journée s'est déroulée à peu près dans le calme. A Port-au-Prince, la troupe a cependant utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser de petits groupes qui avaient dressé des barricades dans la banlieue sud. Des camions de soldats et de policiers ont parcouru les rues de la capitale. En revanche, les transports en commun étaient complètement paralysés, et la plupart des commerces et des restaurants étaient fermés.

Pour la première fois, des troubles ont été signalés sur l'île haïtienne de La Gonave, proche de Port-au-Prince, où six paysans auraient été tués mercredi.

Dans la capitale, de nouvelles attaques perpétrées par des éléments armés se sont produites dans la nuit de mercredi à jeudi contre plusieurs stations de radio privées ou d'Etat, dont Radio-Métropole, où un studio a été endommagé.

« Profondément préoccupés » par le recours *« meurtrier »* à la force de la part des autorités contre l'opposition, les Etats-Unis ont appelé, jeudi, les Haïtiens à mettre fin au *« cycle de la violence »*. *« Le respect de la Constitution et une transition réussie vers un régime démocratique sont nécessaires pour que Haïti puisse prospérer »*, a déclaré, à Washington le porte-parole du département d'Etat. — *(AFP, Reuter.)*

Le conflit franco-iranien

Paris examine plusieurs mesures de rétorsion

Dans le conflit avec l'Iran, la France étudie actuellement plusieurs types de mesures de rétorsion dont la portée politique dépasse, et de très loin, les conséquences économiques et financières : embargo pur et simple sur le pétrole iranien ; net durcissement de la surveillance des approvisionnements des compagnies pétrolières par les pouvoirs publics ou mesures de caractère commercial plus général.

La montée du pétrole iranien dans les approvisionnements français constitue un sujet de préoccupation. Passé du 8e au 3e rang des fournisseurs pétroliers entre janvier et mai, l'Iran, selon des chiffres provisoires, aurait représenté 14 % des approvisionnement de juin, s'arrogeant la première place (*le Monde* du 29 juillet).

Le rôle des filiales françaises des compagnies étrangères est devenu en ce domaine essentiel. Au début de 1987, le gouvernement avait demandé aux compagnies françaises de s'abstenir d'acheter un brut iranien attrayant puisque, sur le marché spot, ses prix sont de 1 à 2 dollars le baril inférieur à celui d'autres origines. La tentation ayant été trop forte, Total et Elf, après un temps d'autodiscipline, avaient repris quelques achats, ce qui leur avait valu, peu avant la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, un discret rappel à l'ordre verbal des pouvoirs publics. Depuis lors, ce sont les compagnies étrangères, et tout particulièrement la filiale de Shell qui, pour des raisons de rentabilité, ont continué de se porter acheteurs de brut iranien. Comment leur faire comprendre que les intérêts de la France peuvent passer avant leurs intérêts économiques ?

Deux possibilités sont à l'étude du côté du gouvernement. L'une consiste à instaurer un embargo pur et simple sur le pétrole iranien. Mais on sait ce qu'il en est des embargos, contournés à peine mis en place. L'autre passe par l'utilisation de la loi de 1928 permettant à l'administration d'avoir un certain droit de regard sur les plans d'approvisionnement des compagnies pétrolières, qui pourrait être appliquée de façon plus directive. Avant d'en arriver là, le ministère de l'industrie a utilisé plus souplement cette loi en appelant les compagnies non plus seulement françaises mais étrangères à ne plus acheter de brut iranien. Un message apparemment reçu avec compréhension par les intéressées. Mais il faudra attendre l'évolution des approvisionnements français au fil des semaines à venir pour pouvoir dresser un bilan exact de cette démarche verbale.

Un autre type de mesure passerait par de sévères restrictions aux échanges franco-iraniens. Mais en ce domaine plus encore que pour le pétrole, ni la France ni l'Iran n'en pâtiraient vraiment, tant les relations commerciales entre les deux pays sont tombées à un niveau marginal. A moins d'une coopération internationale hypothétique, l'Iran trouvera sans grandes difficultés d'autres fournisseurs. La France aussi.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 juillet

Plus résistant

Rue vivienne, le glissement du marché s'est arrêté vendredi matin. La résistance a commencé à s'organiser. Plus soutenu à l'ouverture (+ 0,12 %), l'indicateur instantané enregistrait même une légère avance de 0,3 % environ à la fin de la séance préliminaire. Les hausses, généralement de 1 % à 2 %, comptaient dans leur rang Leroy-Somer, Crouzet, BHV, DMC, Casino, Moulinex, SGE, Saint-Gobain et Peugeot. Recul de Bis (– 3,7 %), Skis Rossignol (– 2,4 %), ainsi que de Ciments français, Europe no 1

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	478	478	474
Agence Havas	554	558	556
Air Liquide (L')	700	702	702
Bancaire (Cie)	675	674	674
Bongrain	2805	2820	2820
Bouygues	1217	1220	1223
B.S.N.	4800	4800	4800
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1358	1360	1368
Club Méditerranée	649	651	648
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3720	3731	3733
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1430	1425	1421
Michelin	3363	3380	3375
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2810	2810	2817
Navig. Mixtes	1016	1015	1010
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	988	998	988
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	477	477	483
Sanofi	795	798	799
Source Perrier	842	835	842
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2005	2040	2020
Valeo	606	606	605

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1987 a été tiré à 458 660 exemplaires

A B C D E F G

ETATS-UNIS

Nouvelle opération du nez pour M. Ronald Reagan

Washington *(AFP)*. — Le président Ronald Reagan souffre pour la troisième fois d'un cancer de la peau au nez, et il devait être opéré vendredi 31 juillet en fin d'après-midi, sous anesthésie locale, a annoncé jeudi la Maison Blanche.

La biopsie effectuée sur une petite excroissance retirée mercredi du nez du président a permis de conclure à la présence de cellules cancéreuses sur l'épithélium, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Cette affection est présentée comme une forme très bénigne de cancer de la peau, due notamment à l'exposition au soleil.

Selon M. Fitzwater, M. Reagan est *« en excellente santé »*. Il a d'ailleurs plaisanté, lors d'un discours prononcé jeudi 30 juillet, à propos de son nez, qui, a-t-il dit, est devenu *« un tableau d'affichage »* où l'on peut lire *« attention à l'exposition au soleil »*.

Le président Reagan avait déjà été opéré, en août 1985, pour un carcinome sur le nez. De nouvelles cellules cancéreuses avaient été retirées en octobre 1985. Le président américain avait été également opéré la même année pour un cancer du côlon et il a subi une opération en janvier dernier.

[La nouvelle intervention chirurgicale que vient de subir le président Ronald Reagan peut-elle à coup sûr être présentée comme une récidive « bénigne » de la lésion cutanée qui avait déjà été opérée en juillet 1985 ? On sait que certains rayons ultraviolets de type B du spectre solaire peuvent chez l'homme déclencher des lésions baptisées kératoses. Ces lésions sont les conséquences de la destruction cellulaire provoquée par les expositions au soleil longues et répétées. Ce sont ces kératoses qui peuvent ensuite se transformer en épithélioma basocellulaire, la forme la moins maligne des tumeurs cancéreuses de la peau. Le diagnostic doit être fait rapidement, et l'ablation pratiquée le plus tôt possible, le risque étant une évolution vers une plus grande malignité. la nouvelle intervention du président Reagan conduit à s'interroger sur cette possible évolution. En 1985, on avait annoncé que la lésion dont il avait souffert était guérie *« à cent pour cent »*, affirmation contredite par l'apparition d'une nouvelle excroissance cutanée.]

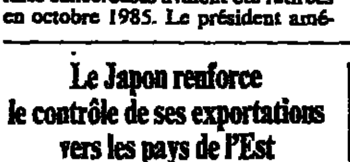
A Mexico

54 morts dans une catastrophe aérienne

Mexico. — Un quadrimoteur s'est écrasé, jeudi 30 juillet, sur une autoroute près de Mexico. On déplore cinquante-trois morts et quatorze blessés, selon un bilan provisoire.

L'accident s'est produit à Palo-Alto, dans une région montagneuse située à près de 3 000 mètres d'altitude, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest du centre de Mexico, alors qu'un violent orage tropical s'abattait sur la région métropolitaine.

L'appareil, un Boeing 377, cargo quadrimoteur de la compagnie Belice Air International datant de la fin des années 40, avait à son bord une quinzaine de personnes et dix-huit chevaux de course. Il s'est écrasé sur l'autoroute Mexico-Toluca, l'un des principaux axes du pays, endommageant une trentaine de véhicules dans sa chute ainsi que plusieurs bâtiments, et provoquant de nombreuses victimes. De violents incendies consécutifs à la chute du Boeing ont retardé l'arrivée des secours. Trois occupants de l'avion auraient survécu à la catastrophe. — *(AFP.)*



Le Japon renforce le contrôle de ses exportations vers les pays de l'Est

Le gouvernement japonais a adopté le vendredi 31 juillet un projet de loi qui renforce le contrôle des exportations de technologies stratégiques vers les pays communistes et augmente les pénalités pour éviter un nouveau scandale de type Toshiba.

Le texte prévoit jusqu'à cinq ans de prison au lieu de trois pour les responsables de violations du Comité de coordination pour le contrôle des exportations vers les pays communistes (COCOM). La société japonaise Toshiba machines a reconnu avoir exporté des machines outils sophistiquées vers l'URSS en violation des règlements du COCOM. Selon Washington, cette technologie a rendu les sous-marins soviétiques difficilement détectables et la nouvelle loi est destinée à apaiser les Etats-Unis.

Les milieux industriels ont réagi très négativement. Ils craignent une diminution de leurs échanges avec l'Europe de l'Est, l'URSS, la Chine, etc. alors que les exportations japonaises sont déjà attaquées sur pratiquement tous les autres marchés : Amérique, Europe et Asie du Sud-Est. — *(AFP.)*

● **CUBA : visite du président angolais.** — M. José Eduardo Dos Santos, président de l'Angola, est arrivé jeudi 30 juillet à Cuba pour une visite officielle de trois jours. La question namibienne et la présence des troupes cubaines en Angola seront au centre de cette visite.

Nominations d'ambassadeurs

M. Marc Bonnefous auprès de l'OCDE

M. Marc Bonnefous a été nommé ambassadeur auprès de l'OCDE en remplacement de M. Emile Cazimajou.

[Né en 1924, M. Bonnefous est ancien élève de l'ENA. Après avoir été à la disposition de la résidence générale au Maroc, il a été intégré aux affaires étrangères en 1957. M. Bonnefous a été notamment en poste à Lima (1961-1963), à Alger (1964-1966), puis chef adjoint de la section diplomatique de l'Institut des hautes études de défense nationale. De 1967 à 1969, M. Bonnefous a dirigé le cabinet de plusieurs ministres, puis a été nommé ambassadeur à Brazzaville (1970-1972), inspecteur des postes diplomatiques (1973-1977), ambassadeur à Tel-Aviv (1977-1982), directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (1982-1986) ; depuis 1986, il était secrétaire général adjoint du ministère et conseiller diplomatique du gouvernement.]

M. Philippe Cuvillier à Brasilia

D'autre part, M. Philippe Cuvillier a été nommé ambassadeur à Brasilia, en remplacement de M. Bernard Dorin.

[Né en 1930, M. Cuvillier est ancien élève de l'ENA. Il a été en poste à Bangkok (1958-1960), à Tunis (1960-1961), à la représentation auprès de la CEE (1961-1967). De 1967 à 1972, il a fait partie du cabinet de plusieurs ministres, dont Maurice Schumann. Après avoir été en poste à Londres (1972-1975), M. Cuvillier est revenu à l'administration centrale, où il a notamment été directeur d'Amérique, avant d'être nommé ambassadeur au Caire (1981-1985), puis à Rabat.]

● **AFGHANISTAN : mission de l'ONU.** — Le rapporteur spécial des Nations unies chargé des droits de l'homme en Afghanistan, M. Félix Ermacora, est arrivé, jeudi 30 juillet, à Kaboul pour sa première visite dans ce pays après des années de refus du régime pro-soviétique. Radio-Kaboul a rapporté qu'il avait eu des entretiens avec le ministre des affaires étrangères, M. Abdul Wakil, et plusieurs représentants de la justice, qui lui ont exposé la politique de *« réconciliation nationale »* officiellement en vigueur en Afghanistan. Le même jour, les autorités afghanes ont annoncé l'amnistie de cent dix-neuf prisonniers et des réductions de peines pour trois cent trente-huit autres. — *(AFP., Reuter.)*

● **URSS : visa de sortie pour un pianiste refuznik.** — Le pianiste juif soviétique Vladimir Feltsman, qui s'était vu refuser le droit d'émigrer aux Etats-Unis pendant huit ans, a reçu un visa de sortie. Le nom de M. Feltsman figurait sur une liste de quarante-cinq refuzniks voulant se rendre aux Etats-Unis, que le secrétaire d'Etat américain George Shultz avait présentées aux autorités soviétiques lors de sa visite en avril dernier. — *(AFP.)*

● **TURQUIE : grèves de la faim dans les prisons.** — Près de sept cents prisonniers politiques ont commencé une grève de la faim depuis une dizaine de jours dans les prisons turques, a annoncé, jeudi 30 juillet, à Paris le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques. Ils réclament la suppression de l'uniforme carcéral, la liberté de s'entretenir avec leurs avocats et la suppression des restrictions au droit de visite. Ils demandent aussi une amélioration des conditions de détention et l'*« abolition de la torture et des fouilles déshonorantes »*. Le Comité fait remarquer que, contrairement aux mouvements de même nature qui s'étaient développés en 1983 et en 1984, cette protestation a reçu un large écho dans la presse turque et le soutien de différentes associations.

Les radios privées et la CNCL

Plainte pour corruption

L'association Fréquence 94, exploitant la radio Larsen FM émettant depuis 1982 sur Paris, a déposé, entre les mains du doyen des juges d'instruction de Paris une plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de M. Jean Ferré dont le projet de Radio-Courtoisie vient d'obtenir une autorisation.

Collaborateur du *Figaro Magazine*, M. Ferré se voit accusé de *« corruption active »* d'agent de l'Etat, ce terme visant la CNCL, ses membres ou ses services.

La plainte déposée par le président de l'association, M. Roger Pelloux, fait suite aux décisions récentes de la CNCL concernant les autorisations de radios à Paris et région parisienne. Elle se fonde sur deux constats : l'attribution d'autorisations à des projets de radios qui, selon M. Pelloux, ne peuvent s'expliquer que par une « faveur » de la CNCL et non par des qualités ou une légitimité particulières ; et son corollaire, vu l'étroitesse de la bande FM : l'exclusion de certaines radios émettant depuis plusieurs années, respectueuses de la loi et dont la fermeture aboutit au licenciement de nombreux salariés.

En évoquant les articles 177 à 183 du code pénal (corruptions active, passive ou trafic d'influence), la plainte ne précise pas les moyens et les formes de corruption qu'il appartiendra au juge d'instruction de déterminer. Il évoque cependant d'autres éventuels bénéficiaires de « faveurs » de la CNCL, auteurs de ce type de tentative, parmi lesquels les responsables de la radio arménienne AYP et un représentant du projet Bourse-Affaires-Emploi.

A. Co.

M. Goldsmith seul responsable de la politique rédactionnelle de « l'Express »

Dans un entretien avec *l'Express* du 31 juillet, M. Pierre Suard, PDG de la Compagnie générale d'électricité (CGE), qui vient de racheter la totalité de la société qui est l'actionnaire principale de la Générale occidentale de M. Goldsmith, indique que *« la stratégie de la Générale occidentale et de la CGE va évoluer progressivement dans le sens des activités de la communication »*. *L'Express* précise en outre que M. Jimmy Goldsmith, *« qui détient une participation inférieure à 5 % au sein de la Générale occidentale, conserve la présidence de ce groupe. En tant que président du comité éditorial de* l'Express-Lire, *il demeure le seul responsable de la politique rédactionnelle »*.

124 licenciements au quotidien communiste « la Marseillaise »

M. Paul Biaggini, directeur du quotidien communiste *la Marseillaise*, a annoncé, le mercredi 29 juillet à l'assemblée générale du personnel, le licenciement de cent vingt-quatre salariés du journal sur un total de trois cent vingt-quatre, annonce une source syndicale. Toutefois, la liste des personnes licenciées n'avait toujours pas été communiquée le 30 juillet. Selon les représentants du Syndicat national des journalistes (SNJ), une vingtaine de journalistes (dont dix de la section SNJ), des journalistes d'agences extérieures, des reporters photographes et des employés de l'administration seraient victimes de ce licenciement.

Le quotidien communiste marseillais rencontrait des difficultés dues à l'arrêt de la fabrication par son imprimerie, Vitrolles Offset, du mensuel mutualiste *Viva* et d'une partie de *l'Hebdomadaire* de M. Michel Pezet. Le tribunal de commerce de Marseille a annoncé sa mise en règlement judiciaire le 27 juillet. La section SNJ du journal estime que les difficultés financières de *la Marseillaise* ne sont qu'un prétexte à un règlement politique et *« déplore que la CGT ait entériné tous ces licenciements »*.

● **NATATION : record du monde.** — L'Américain Matt Biondi a égalé son propre record du monde du 50 mètres en 22 sec. 33, le jeudi 30 juillet, en finale des championnats des Etats-Unis.

● **MOTOCYCLISME : Raymond Roche accidenté.** — Le pilote français Raymond Roche, qui s'apprêtait à disputer le dimanche 2 août, à Donington, le Grand Prix de Grande-Bretagne de vitesse moto, a été victime d'un accident de voiture, jeudi, en se rendant au circuit. Blessé au visage et souffrant de fractures à deux doigts, il devrait être indisponible pour les deux prochains Grands Prix.

● **VOILE : Admiral's Cup.** — Les Français ont pris un très mauvais départ dans la première manche de l'Admiral's Cup, l'officieux championnat du monde de la course au large, disputé près de Cowes (île de Wight). Avec *Corum* (Philippe Briand), septième, *Centurion* (Laurent Delage), vingt-deuxième, et *Xeryus*, trente-septième, les Français occupent la neuvième place de cette épreuve par équipes nationales, dont la première course a été dominée par les Danois et les Italiens.

